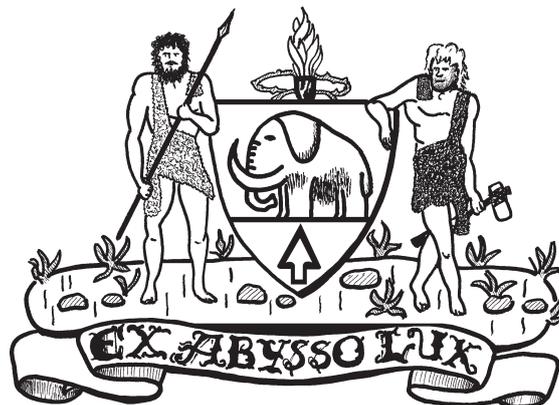


BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ ROYALE BELGE D'ÉTUDES
GÉOLOGIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

LES CHERCHEURS DE LA WALLONIE

(A.S.B.L.)

TOME L



ANNÉE 2012

Publié avec l'appui
de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Service Général du Patrimoine Culturel),
du Service Public de Wallonie (D.G.A.T.L.P. et D.G.E.E.)
et de la Province de Liège

LA VILLA ROMAINE DE GRÂCE-HOLLOGNE, VELROUX

FOUILLES 2004-2005 DANS LA ZONE D'EXTENSION
DE L'AÉROPORT DE LIÈGE/BIERSET



Sous la direction de

Fabienne VILVORDER

Collaboratrice scientifique
au Centre de recherches d'archéologie nationale
Université catholique de Louvain

et

Erika WEINKAUF

Assistante de recherches
au Centre de recherches d'archéologie nationale
Université catholique de Louvain

Contributions de

Raymond Brulet, Catherine Coquelet,
Annick Lepot, Jean-Philippe Marchal,
Thierry Martin, Fabienne Pigière

Photos de la couverture : intaille en améthyste (collection J. Destexhe-Dené) et fibule en bronze (collection Chercheurs de la Wallonie).

Les fouilles et les études ont été subventionnées par le Service public de Wallonie. Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Énergie. Département du Patrimoine (SPW-DGO4).

Les études céramologiques, archéozoologiques et la mise en contexte régional ont été réalisées dans le cadre des recherches financées par la Politique scientifique fédérale au titre des Programmes Pôles d'attraction interuniversitaires PAI VI/22, 2007-2011 et PAI VII/9-CORES, 2012-2017.

Collaborateurs : Raymond Brulet, professeur émérite (UCL) / Catherine Coquelet, chargée de cours invitée (UCL), archéologue (SPW-DGO4-Direction de Liège I) / Annick Lepot, assistante de recherches, CRAN (UCL) / Jean-Philippe Marchal (SPW-DGO4-Direction de Liège I) / Thierry Martin, céramologue / Fabienne Pigière, attachée à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique / Fabienne Vilvorder, collaboratrice scientifique, CRAN (UCL) / Erika Weinkauff, assistante de recherches, CRAN (UCL).

Responsables d'opération : Sabine Loicq et Jean-Philippe Marchal.

Dessins : Felicidad Giraldo, Martine Jacobs et Thierry Martin (céramique sigillée).

Plans de fouilles : Felicidad Giraldo.

Cartographie : APIS-CRAN (UCL).

Photographies : Roger Fontaine.

Restauration : Letizia Nonne et Céline Dawant.

Avis : l'enregistrement, dans ses publications, des opinions émises par les auteurs, n'engage en aucune façon la responsabilité de la Société. La reproduction, même partielle, n'est autorisée qu'avec l'accord du Conseil d'Administration. Les demandes écrites sont à adresser au Secrétariat.

TABLE DES MATIÈRES

1. Le cadre général par Jean-Philippe Marchal et Erika Weinkauff	7
1.1. Introduction	7
1.2. Localisation de l'établissement rural	8
1.3. Historique des recherches	8
2. Les structures par Fabienne Vilvorder, Erika Weinkauff et Jean-Philippe Marchal (avec la collaboration de Catherine Coquelet)	11
2.1. Implantation générale	11
2.2. L'habitat central	11
2.2.1. <i>Le bâtiment central</i>	11
2.2.2. <i>Le complexe balnéaire</i>	15
2.2.3. <i>Le four domestique</i>	16
2.2.4. <i>Les celliers</i>	17
2.2.5. <i>Les puits-silos</i>	17
2.2.6. <i>Les fosses</i>	19
2.3. L'habitat occidental	19
2.3.1. <i>Le bâtiment occidental</i>	20
2.3.2. <i>L'environnement du bâtiment occidental</i>	23
2.4. L'habitat oriental	25
2.4.1. <i>Le bâtiment oriental</i>	25
2.4.2. <i>L'environnement du bâtiment oriental</i>	27
2.5. La zone d'exploitation	27
2.5.1. <i>La grande mare</i>	27
2.5.2. <i>Les puits-silos</i>	30
2.5.3. <i>Les fosses</i>	31
2.6. Les structures périphériques	31
3. Le matériel archéologique	35
3.1. Les monnaies	35
3.2. L'intaille par Fabienne Vilvorder	36
3.3. Les bijoux par Erika Weinkauff	36
3.4. Les fibules par Erika Weinkauff	36
3.5. Les objets en bronze par Erika Weinkauff	38
3.6. Les objets en fer par Erika Weinkauff	40
3.7. Les objets en terre cuite par Fabienne Vilvorder	41
3.8. Les objets en pierre par Erika Weinkauff	42

3.9. La verrerie par Erika Weinkauff	42
3.10. Les matériaux de construction par Erika Weinkauff.	44
3.11. Les peintures murales par Erika Weinkauff.	45
3.12. La céramique du Haut-Empire	46
3.12.1. <i>Introduction</i> par Fabienne Vilvorder	46
3.12.2. <i>La terre sigillée</i> par Thierry Martin	50
3.12.3. <i>La vaisselle fine</i> par Fabienne Vilvorder	61
3.12.4. <i>Les amphores</i> par Fabienne Vilvorder.	69
3.12.5. <i>Les céramiques domestiques</i> par Fabienne Vilvorder	69
3.12.6. <i>La céramique à vernis rouge pompéien</i> par Fabienne Vilvorder	75
3.12.7. <i>Les céramiques culinaires</i> par Annick Lepot et Fabienne Vilvorder.	75
3.12.8. <i>Les batteries de cuisine</i> par Annick Lepot	90
3.13. La céramique du Bas-Empire par Raymond Brulet	94
3.13.1. <i>La terre sigillée du Bas-Empire</i>	94
3.13.2. <i>La céramique rugueuse de l'Eifel</i>	96
4. L'archéozoologie par Fabienne Pigière.	107
4.1. La méthodologie	107
4.2. La production et la consommation de produits animaux	107
4.3. Élevage et pratique alimentaire dans le contexte régional	111
4.4. Conclusion	113
5. La villa et l'arrière-pays de Tongres par Fabienne Vilvorder.	115
5.1. Un paysage de <i>villae</i>	115
5.2. La <i>villa</i> dans son environnement	116
5.3. L'économie de la <i>villa</i>	119

1. Le cadre général

par Jean-Philippe MARCHAL et Erika WEINKAUF

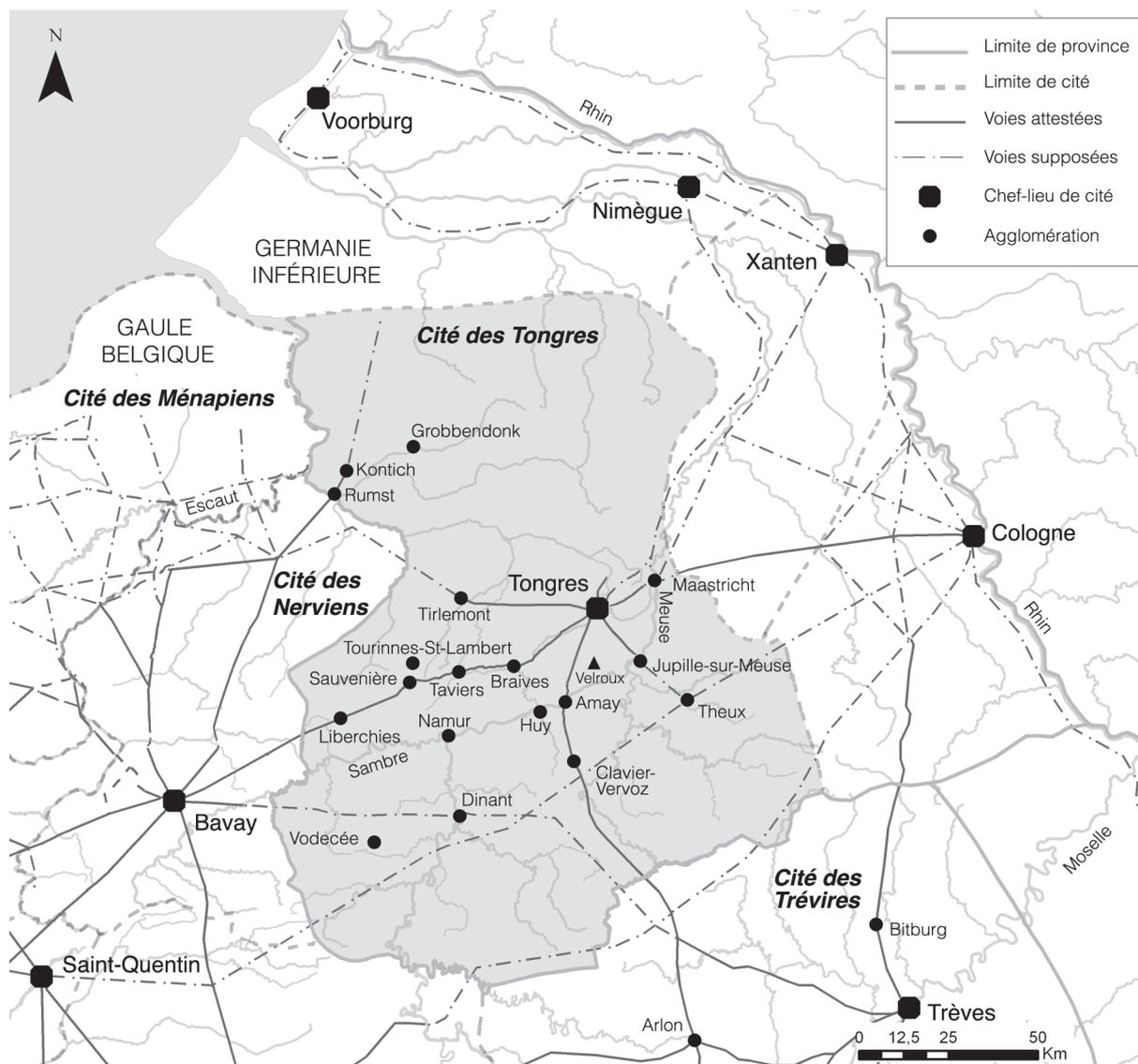


FIG. 1 – Localisation de la villa de Velroux dans la cité des Tongres.

1.1. Introduction

Le site gallo-romain de Velroux est implanté dans la partie centrale de la cité des Tongres, dans le triangle formé par le réseau de voies de communication terrestres et fluviale que sont les chaussées romaines Tongres-Arlon, Tongres-Trèves et la Meuse (fig. 1). Distant de près de cinq kilomètres de la voie antique de Tongres-Kemexhe-Amay,

cet habitat rural se situe respectivement à vingt-quatre kilomètres de Tongres et à près de seize kilomètres d'Amay. Sa proximité avec la capitale de la cité et les agglomérations fluviales d'Amay, en amont, et de Jupille-sur-Meuse, en aval, le place au centre d'un réseau économique privilégié. La fouille extensive a permis de mettre au jour les traces de trois bâtiments sur poteaux plantés, pourvus cha-

cun d'une cave en pierre ainsi que les vestiges d'un complexe balnéaire. Cette découverte, révélant la mixité pouvant exister entre une maison-étable de type indigène et une résidence gallo-romaine, met en avant la diversité des établissements ruraux implantés dans la zone limoneuse de la cité. Cette villa a été fondée *ex nihilo* vers le milieu du I^{er} siècle après J.-C. et sera encore occupée durant l'Antiquité tardive jusqu'à la fin du IV^e siècle voire au début du V^e siècle après J.-C.

1.2. Localisation de l'établissement rural

Situé à la limite de l'aéroport de Liège-Bierset, sur l'entité de Velroux, commune de Grâce-Hollogne, l'établissement rural est établi en bordure du plateau hesbignon à l'altitude de deux cents mètres, sur le substrat limoneux (IGN 41, coord. Lambert : 147,720 nord / 225,250 est) (fig. 2). Le site est localisé au sommet d'un interfluve, à la limite du partage des eaux de la Meuse et du Geer. Au nord, les écoulements s'orientent vers le bassin du Geer tandis qu'au sud, ils rejoignent directement la vallée de la Meuse. Le ruisseau le plus proche est celui de Crotteux qui coule à environ neuf cents mètres au sud et qui prend sa source à l'ouest du hameau du même nom.

Les trois occupations humaines repérées lors des fouilles, Néolithique ancien (période rubanée), protohistorique et romaine, se sont développées sur le sommet du plateau et s'arrêtent, tant vers le nord-ouest que sur le côté nord-est, à sa jonction avec les versants aux pendages peu prononcés¹. En direction de l'ouest et du sud-ouest, c'est le changement dans la nature du substrat qui a dicté la limite des différentes implantations. À cet endroit apparaît, dès la base du charruage, le sommet d'une terrasse fluviale et une ancienne sablière se positionne à moins de deux cents mètres de l'intervention archéologique. Aucun vestige n'a donc été repéré en dehors du substrat limoneux et seules quelques structures rubanées ont été repérées à la jonction entre les loess et les graviers (Marchal & Loicq, 2007).

¹ Seule l'occupation gallo-romaine est prise en compte dans cette étude.



FIG. 2 – Situation topographique de la villa de Velroux.

Le site a connu une très forte érosion provoquée par la mise en culture du plateau qui a engendré, comme partout ailleurs dans les zones limoneuses de la Hesbaye liégeoise, un très fort bouleversement du sol antique. La découverte de quelques tessons de céramique médiévale atteste une occupation sporadique du site. Quant à notre approche de l'étendue de l'habitat romain vers le sud et le sud-est, sous les pistes d'atterrissage de l'aéroport, elle restera pour toujours indéterminée.

1.3. Historique des recherches

Le site archéologique a été repéré en octobre 1958 par J. Destexhe d'après les indications de J. Debouxhtay, curé de la paroisse de Velroux, et du cultivateur J.-L. Claes. Les fouilles entamées alors par J. Destexhe, son fils et J. Haecq feront l'objet de courts rapports rédigés par E. Évrard dans *La Gazette de la Hesbaye liégeoise* des 2, 9, 16 et 23 décembre 1962. Le carnet de fouilles tenu par J. Destexhe en donne un plan sommaire avec la localisation d'un bâtiment à hypocauste, d'un vaste dépotoir et d'une cave. Lors de ces fouilles fut découverte une très belle intaille en améthyste figurant le buste d'un jeune homme dans le style des portraits julio-claudiens. De ces diverses interventions, seuls quelques tessons

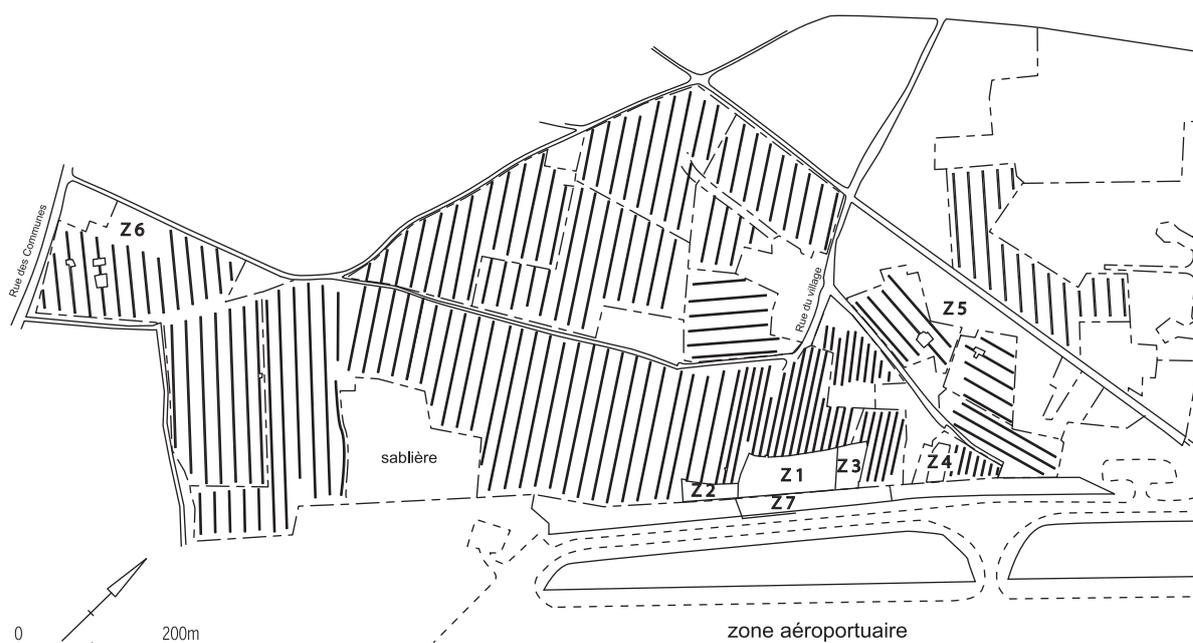


FIG. 3 – Localisation des zones de fouilles (Z 1 à Z 7) et des sondages.

de terre sigillée moulée seront sommairement publiés par la suite (Destexhe, 1974-1976).

En 2003, la perspective du développement de l'activité de fret au nord et à l'ouest de l'aéroport a débouché sur une opération archéologique de grande envergure. Les recherches se sont déroulées dans le cadre de l'archéologie de prévention initiée par le Service de l'Archéologie (Direction de Liège 1, SPW) et ont été réalisées par l'équipe de fouilles de l'ASBL Les Chercheurs de la Wallonie, sous la conduite de J.-Ph. Marchal et de S. Loicq.

Les fouilles se sont déroulées en plusieurs phases, depuis l'automne 2004 pour se terminer en juillet 2006 dans l'enceinte même de l'aéroport (Marchal, 2005 ; Marchal & Loicq, 2006 ; Marchal & Loicq, 2007). Les premiers sondages ont débuté en bordure de la clôture de l'aéroport, à l'emplacement des anciennes fouilles, et ont été réalisés par tranchées continues avec un entraxe de 10 m (fig. 3 et 4). Les fouilles extensives ont été réparties ensuite en sept zones en fonction de critères topographiques, chronologiques et également pratiques, liés à la planification des interventions menées en étroite collaboration avec la Société wallonne des aéroports (SOWAER). Les trois premières zones sont localisées en bordure de la clôture de l'aéroport et s'interpénètrent. Située à l'est d'un



FIG. 4 – Vue aérienne de l'emprise des zones de fouilles et des sondages.

ancien chemin agricole qui semble en marquer la limite, la zone 1, la plus importante, est occupée principalement par l'habitat rural gallo-romain alors que la zone 2, située à l'ouest de l'ancien chemin, ne livre pratiquement que des vestiges attribuables au Néolithique ancien, période rubanée. La distinction entre les zones 1 et 3 est plutôt d'ordre pratique, liée au calendrier des interventions avec toutefois une concentration sur la zone 3 de vestiges protohistoriques. Les zones 4 et 5 renvoient également à une occupation remontant exclusivement à la période protohistorique. La zone 6, isolée dans la partie

ouest de l'emprise, se rapporte à une occupation romaine limitée à quelques fosses. La zone 7 correspond à une extension de la zone 1 dans l'enceinte même de l'aéroport. Avant d'entamer les fouilles extensives proprement dites de cette dernière zone, quatre tranchées continues de plus de 500 m de longueur ont été disposées parallèlement à la piste d'envol avec un entraxe réduit à 10 m.

Afin de cibler le potentiel archéologique de l'habitat rural gallo-romain, un travail de synthèse des données exploitables a été réalisé par E. Weinkauff engagée par l'ASBL Les Chercheurs de la Wallonie sur base des diverses notices, des rapports et documents remis par les fouilleurs et en étroite collaboration avec J.-Ph. Marchal.

2. Les structures

par Fabienne VILVORDER, Erika WEINKAUF et Jean-Philippe MARCHAL

2.1. Implantation générale

Les vestiges de trois bâtiments sur poteaux plantés alignés sur le même axe et une grande mare se dégagent de l'ensemble du site. Le plan d'ensemble des structures dégagées est présenté en annexe. Les bâtiments en bois et en terre de tradition indigène sont pourvus chacun d'une cave maçonnée typique de l'habitat gallo-romain. Le bâtiment central relève du modèle de la maison-étable de type de Alphen-Ekeren. Il est bordé, à sa gauche, d'un petit complexe balnéaire. Cet ensemble est encadré par deux autres habitations dont les seuls trous de poteau de l'axe central conservés rendent la lecture du plan nettement plus aléatoire. L'habitation occidentale est longée par un ancien chemin agricole qui pourrait très bien avoir repris le tracé primitif de la voie d'accès à l'établissement rural. Une série de structures liées aux diverses activités de l'exploitation bordent ces quatre bâtiments. Outre un four domestique aménagé à l'arrière du complexe balnéaire, il s'agit pour l'essentiel de celliers, de puits-silos et de fosses d'extraction de terre.

L'ensemble donne sur un espace ouvert pourvu d'une grande mare réaménagée durant l'Antiquité tardive. Cette mare se situe sur le plateau, à une faible distance de la jonction de ce dernier avec le versant nord-est, précisément où le pendage s'accroît. Suite à son abandon et à son assèchement, deux fours artisanaux y seront installés ainsi qu'un enclos. Cette vaste zone de l'exploitation rurale est également occupée par trois puits-silos alignés et une série de fosses. Une seconde mare plus petite a été repérée à l'est du site et un long fossé, suivi sur plus de 300 m, marque la limite nord-ouest de l'occupation gallo-romaine.

2.2. L'habitat central

Le bâtiment central avec le complexe thermal aligné sur sa façade sud-ouest est considéré comme l'habitat principal de l'exploitation rurale. On y trouve un four domestique situé à l'arrière de la cave en pierre et à proximité de l'aire de chauffe de la salle à hypocauste des bains. Cinq celliers, deux puits-silos et une série de fosses sont directement liés à cet habitat (fig. 5).

2.2.1. Le bâtiment central

Situé au centre de l'emprise, le bâtiment en bois et en terre **A**, orienté sud-ouest nord-est, présente un plan rectangulaire à deux nefs et quatre travées. Long de 30 m sur 12 m de large, sa superficie est estimée à 362 m². Ce type de construction peut se rattacher au modèle architectural de « Alphen-Ekeren-phase 2 », fréquent dans la partie septentrionale de la cité des Tongres (De Boe, 1988 : 48-54) mais aussi de mieux en mieux repéré dans les parties centrale et méridionale de la cité où il a été particulièrement bien analysé au sein des bâtiments agricoles de la *villa* de Champion (Van Ossel & Defgnée, 2001 : 98-105).

En se basant sur sept trous de poteau qui dominent par leur taille l'ensemble des fosses, l'axe longitudinal du bâtiment compte une rangée de trois trous de poteau avec le premier **1** et le dernier **3** marquant le centre des pignons. À l'intérieur, après le poteau porteur **2**, deux paires de supports sont déportés sur les poteaux **4-5** et **6-7** des parois latérales. La poutre faîtière de la toiture à deux pans était ainsi soutenue par cinq points d'ancrage, soit trois supports directs et deux poinçons sur entrait portant supportés par les poteaux déportés sur les longs côtés. Cette construction se rapproche ainsi du bâtiment agricole *C*' de la *villa* de Champion. En plan, les creusements de ces poteaux présentent un contour irrégulier aux dimensions importantes d'une moyenne de

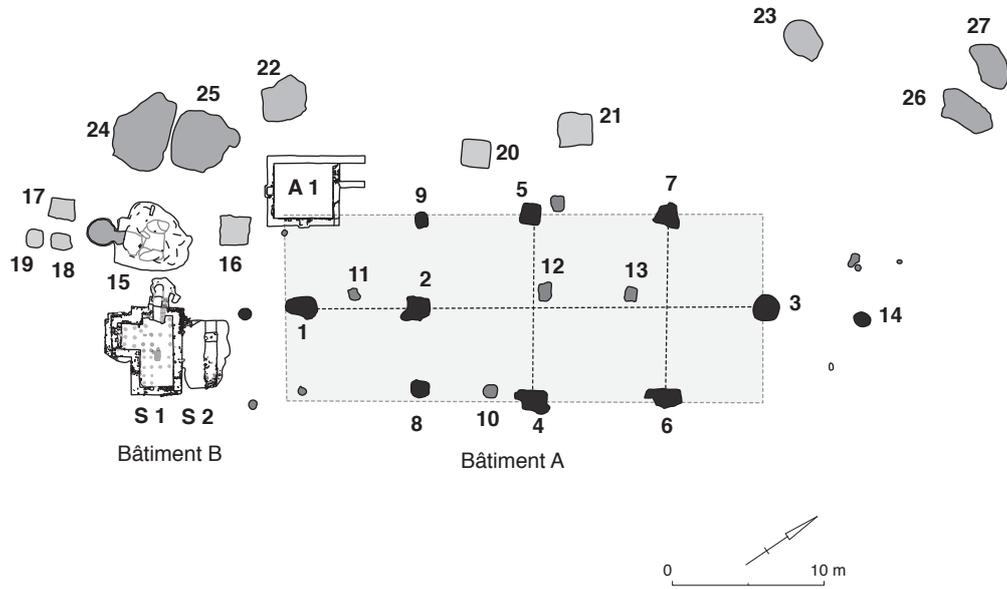


FIG. 5 – Plan de fouilles de l'habitat central.

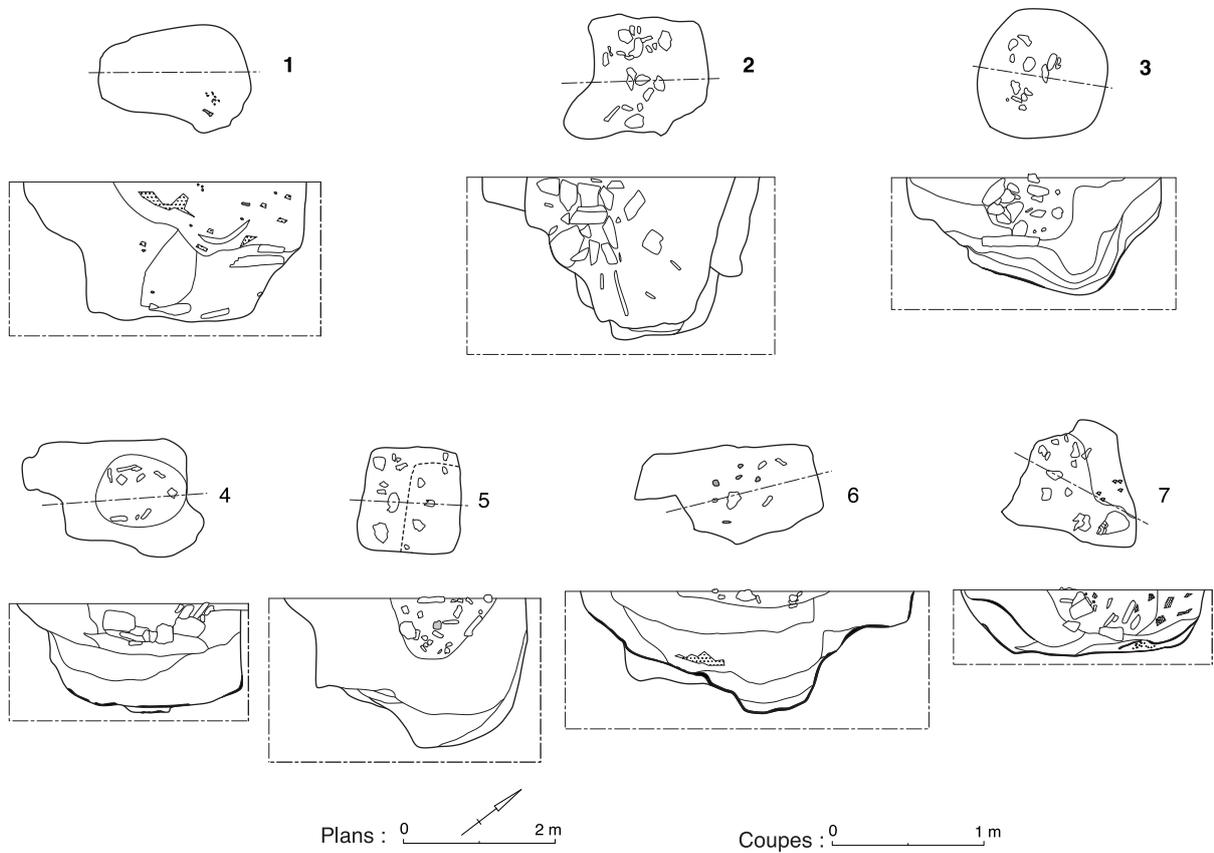


FIG. 6 – Plans et coupes des poteaux 1 à 7 du bâtiment A.

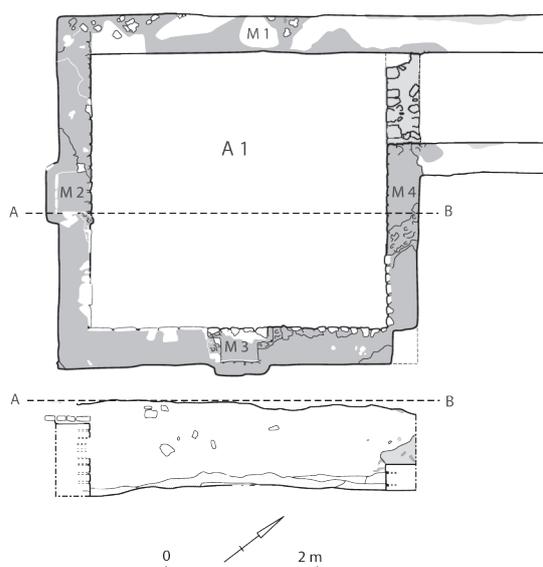


FIG. 7 – Plan et coupe de la cave A 1.

0,80 m sur 1,75 m. Profond de 0,90 m, leur profil dessine des parois asymétriques dont l'une présente une certaine verticalité et l'autre une pente douce. Leur creusement se termine par un entonnoir à gradins ou par une petite cuvette à fond plat destinée à recevoir la base du pieu (fig. 6). L'empreinte du poteau de section quadrangulaire est encore lisible dans un cas. Les remblais comblant la fosse de creusement sont importants. Ils peuvent parfois former un amas de pierre en surface et sont souvent situés dans un nouveau creusement en cuvette. Les poteaux secondaires 8 à 10, moins profonds, observés sur les parois latérales viennent soutenir les sablières hautes et la fermeture des parois en matériaux légers. L'espace de 3 m entre les trous de poteau 8 et 10 sur la façade sud-est pourrait correspondre à l'emplacement d'une porte d'entrée. Un alignement de trois trous de poteau 11 à 13 dans l'espace intérieur dont les deux extrêmes présentent un profil semblable aux fosses de grandes dimensions, reflète peut-être l'existence d'un cloisonnement interne. Enfin, un trou de poteau 14 situé dans l'alignement du poteau du pignon nord pourrait indiquer la présence d'un auvent de ce côté du bâtiment. Quelques petits trous de poteau isolés viennent s'ajouter sur le pourtour du bâtiment sans fonction déterminante.

La construction d'une cave en pierre **A 1** contre l'angle ouest du bâtiment en maté-



FIG. 8 – Vue sur l'entrée de la cave A 1.



FIG. 9 – Vue sur les niches de la cave A 1.

riaux légers ne semble pas avoir modifié le plan d'origine. Cette cave présente un plan rectangulaire de 3,70 m sur 3,90 m *intra muros* pour une superficie d'environ 14 m² (fig. 7). On y accédait par un escalier s'ouvrant du côté nord. Seuls les négatifs des deux rampes latérales et le seuil de cet escalier subsistent (fig. 8). Le seuil long de 1,20 m est constitué de blocs de calcaire soigneusement appareillés. Le mur M 1, situé dans la prolongation de la cage d'escalier, est complètement arasé et seul en subsiste le négatif contre la paroi, le blocage dans l'angle ouest ainsi que quelques traces de mortier blanc à base de chaux au niveau du sol. Le mur méridional M 2, relativement bien conservé est toutefois complètement arraché dans l'angle qu'il forme avec le mur M 1. Le mur M 3 est, quant à lui, le mieux conservé sur une hauteur de 1,50 m et le dernier mur M 4, présente également des arrachements au niveau de la cage d'escalier.

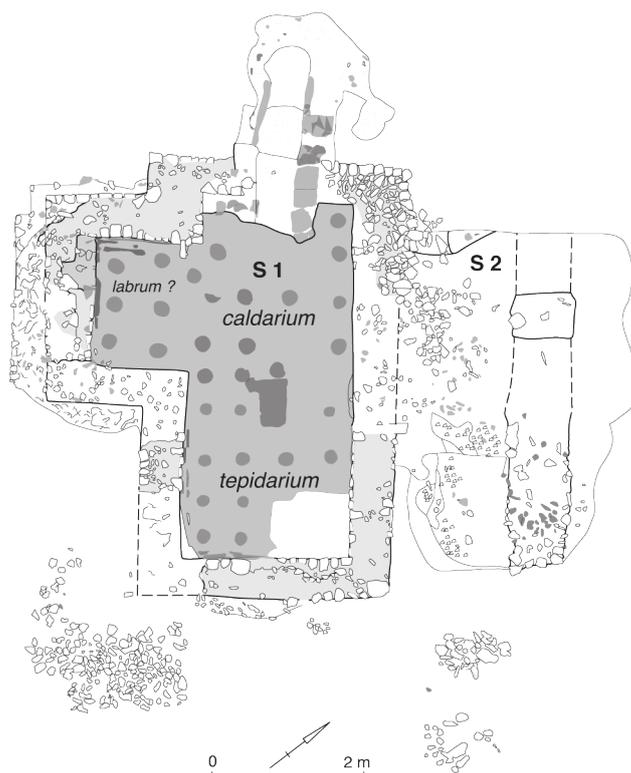


FIG. 10 – Plan du complexe balnéaire B.

Le parement interne des murs est constitué d'un appareillage mixte, *opus vittatum mixtum*, alternant cinq assises de moellons parfaitement équarris et une assise de réglage de briques plates. Les joints, tirés au fer, sont en parfait état de conservation. Le blocage des murs est composé de blocs de silex et de fragments de tuiles liés au mortier de chaux à l'argile brune. Deux niches s'ouvrent dans les murs M 2 et M 3 (fig. 9). Seule la partie quadrangulaire inférieure de celles-ci est conservée sur une vingtaine de centimètres de hauteur. La largeur est de 0,56 m pour la première et de 0,50 m pour la seconde. Elles sont construites dans les mêmes matériaux que ceux des murs. Le sol en terre battue porte des marques de terre rubéfiée. Il était recouvert d'une couche cendreuse de teinte grise, épaisse d'une dizaine de centimètres, chargée en particules de charbon de bois et, dans sa partie centrale, marquée par quelques traces de terre rubéfiée.

Le comblement de la cave renfermait de nombreux débris de construction dont des fragments de tuiles. Son remblai a livré une bague à chaton (1), une poignée delphiniforme en bronze (3), un fond de gobelet en verre (9) et des débris de verre à vitre (1, 2). Le mobilier céramique (NMI : 81) marque l'abandon



FIG. 11 – Vue sur l'exèdre de la salle à hypocauste.

de la cave dans le courant de la seconde moitié du III^e siècle après J.-C. On relève : de la terre sigillée ornée (7, 17), de la céramique métalléscente d'Argonne (16), de nombreuses vaisselles fines fumées régionales (41, 43, 45, 47-50) ainsi que deux cruches-amphores mosanes (3-4) et un pot à provisions de Tirlemont (20). Les céramiques culinaires (18, 33-34, 45, 47-49, 55, 81, 85, 89-90 et 92) appartiennent, pour la majorité, à la batterie de cuisine régionale Tongres-IV. Un plat à cuire est sans doute d'origine trévire (101).



FIG. 12 – Vue sur le canal de chauffe.

2.2.2. Le complexe balnéaire (C. Coquelet)

L'ensemble balnéaire **B** est situé au sud-ouest du corps de logis. Il comprend une salle à hypocauste **S 1** et les vestiges très mal conservés d'une seconde pièce **S 2** (fig. 10).

La salle à hypocauste, large de 2,20 m et longue de 4,70 m, présente un plan rectangulaire avec une exèdre de 1,10 m sur 1,65 m qui s'ouvre juste après le débouché du canal de chauffe (fig. 11). Sa superficie totale est estimée à 12 m². Édifiée hors sol, elle est délimitée par des maçonneries dont l'élévation est conservée, à certains endroits, sur une à deux assises composées de rognons de silex et de fragments de terre cuite noyés dans un mortier blanc et parementées de moellons calcaires taillés. L'hypocauste est aménagé sur un sol en béton de chaux de couleur rose, reposant sur un radier épais de 0,60 m constitué de divers blocs de pierre pris dans du limon brun foncé. Huit pilettes circulaires de 0,22 m de diamètre étaient conservées *in situ* sur six emplacements distincts situés plus ou moins au centre de la salle. Les emplacements des autres pilettes subsistaient à l'état de négatifs jaunâtres, durcis dans le béton de sol. Elles étaient disposées selon un alignement plus régulier au-delà de l'exèdre, là où se détache un massif rectangulaire de 0,35 m sur 0,65 m formé de dalles fragmentaires de terre cuite superposées et assemblées par un mortier rose. Un enduit rose protégeait les murs de la chaleur et des fumées. Il portait encore par endroits l'empreinte de la première rangée de *tubuli* qui assuraient la diffusion et l'évacuation des gaz. Quelques fragments d'enduits ont été récupé-

rés dans les remblais comblant la structure. Ils sont composés d'au moins deux couches de mortier de teinte rose. La pellicule de teinte blanche et légèrement rugueuse des fragments ne présente aucun motif.

Le conduit de chaleur du *prae-furnium*, qui traverse le mur nord-ouest, communique sur une aire de chauffe située à l'extérieur du complexe bâti. Long de 2,20 m et rentrant de 0,50 m à l'intérieur de la salle à hypocauste (fig. 12), il ressort du type interne-externe avec les piédroits montés à l'aide de carreaux de terre cuite. De nombreux rejets de charbon de bois et de terre rubéfiée ont été observés sur l'aire de travail et d'approvisionnement du foyer située à l'entrée du canal. Comme l'indiquent les dépôts de cendre, l'aire de combustion devait se faire au centre du canal, où une zone était particulièrement chargée en particules de charbon de bois.

La distribution interne de l'installation peut se rapprocher du schéma de circulation proposé pour les bains chauds de la *villa* de Champion durant l'état 3 (Van Ossel & Defgnée, 2001 : 89, fig. 68). Une baignoire serait ainsi installée, selon le schéma classique, au débouché du canal de chauffe. Ses dimensions peuvent être estimées à environ 2 m de long sur 0,60 m à 0,70 m de large. Le massif rectangulaire, aligné sur le mur sud-est de l'exèdre suggère une éventuelle subdivision de la pièce chauffée en deux parties distinctes, à défaut d'y voir un simple soutien supplémentaire de la *suspensura* non conservée. Une cloison en matériaux légers viendrait ainsi séparer le *caldarium* du *tepidarium* situé au-delà de l'exèdre. Cette dernière pourrait être interprétée comme une *schola labri*, destinée à un bassin ou une vasque d'aspersion (*labrum*).

Une seconde salle jouxtait la salle à hypocauste au nord. Seul un mur de fondation large de 0,80 m, conservé sur une seule assise de blocs calcaires, a été dégagé sur 1,90 m de long avant d'être interrompu vraisemblablement par un ancien sondage dans lequel subsistaient encore quelques menues traces d'une partie de cette fondation. Vu la largeur de cette pièce, formant un couloir de 1,50 m, il serait tentant d'y voir un vestibule permettant l'accès au *tepidarium* suivi du *caldarium* donnant sur la baignoire et sur une cuve à eau.

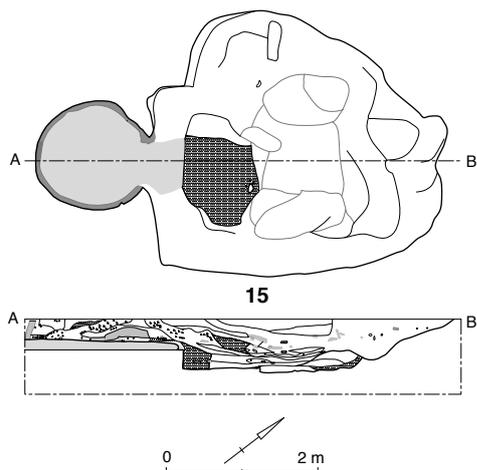


FIG. 13 – Plan et coupe du four 15.

Les éléments permettant d'établir une datation pour la construction de ce petit complexe balnéaire sont fragiles, d'autant que les vestiges ont été fortement remaniés par les premiers sondages. La céramique récoltée dans les niveaux de terrassement de la salle S 2 s'ancre dans la première moitié du II^e siècle après J.-C. avec, entre autres, de la vaisselle fine à enduit rouge (21) ou en *terra nigra* (25) et une céramique culinaire (41). Ce mobilier pourrait être contemporain de l'édification des fondations du complexe.

Une monnaie (6) attribuée à Julien II (360-363), de la sigillée du Bas-Empire, décorée à la molette de la deuxième moitié du IV^e - première moitié du V^e siècle (7), et de la céramique de l'Eifel (1) attestent une présence tardive sans pour autant pouvoir en déduire encore son utilisation.

2.2.3. Le four domestique

Le four 15 a été installé dans l'espace compris entre la cave et l'aire de chauffe de la salle à hypocauste (fig. 13 et 14). La chambre de chauffe circulaire, d'un diamètre de 1,60 m, présente un fond plat aménagé dans le terrain en place et est munie d'un gueulard quadrangulaire large de 0,60 m qui s'ouvre sur une aire de travail. Le fond et les parois sont rubéfiés sur une dizaine de centimètres d'épaisseur. Ces dernières, profondes de 0,20 m, sont légèrement courbes. L'aire de travail, creusée dans le limon et de forme irrégulière de 3,75 m de long sur 3,50 m de large, présente une profondeur de 0,65 m. Son profil est relativement courbe comprenant une étroite partie plane au centre et des côtés suréle-



FIG. 14 – Vue sur le four 15.

vés de forme rectangulaire à proximité du gueulard. Son fond porte la trace de nombreux rejets de combustion et de vidanges du foyer constitués essentiellement de charbon de bois. Le four a été comblé d'une couche épaisse d'une trentaine de centimètres de sédiments limoneux brun gris, chargés en particules de charbon de bois et de terre rubéfiée. Parmi le mobilier archéologique récolté dans les remblais, on retiendra une tête d'épingle en os (5), une fibule en bronze (4) et un fragment de gobelet ovoïde en verre tardif (5). C'est d'ici que proviennent également un minuscule fragment d'un gobelet en terre sigillée ornée de La Graufesenque (2), un bol hémisphérique en céramique engobée préflavienne de production rhénane (3) et un plat à vernis rouge pompéien (1). Ces céramiques précoces sont toutefois associées à de la vaisselle culinaire plus tardive des II^e et III^e siècles après J.-C. (28, 30, 44 et 82).

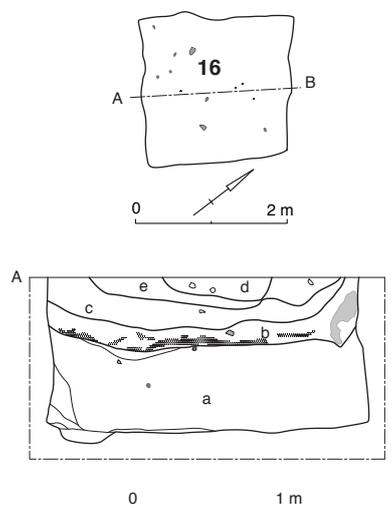


FIG. 15 – Plan et coupe du cellier 16.

2.2.4. Les celliers

Plusieurs structures en creux de plan quadrangulaire, mises au jour à proximité du four et à l'arrière du bâtiment A, s'apparentent à des celliers dont un a été édifié en pierre. Leur comblement est fort comparable, mélange de fragments de tuiles, de charbons de bois, d'ossements d'animaux divers repris dans l'étude faunique. La céramique, limitée à moins d'une dizaine de tessons par structure, s'inscrit entre la seconde moitié du II^e siècle et le III^e siècle.

Le cellier 16, situé en face de l'aire de travail du four et à proximité de l'aire de chauffe du complexe balnéaire, présente un creusement quadrangulaire de 1,90 m sur 2 m (fig. 15). Ses parois sont verticales et le fond, situé à 1,10 m de profondeur, est plat et légèrement arrondi aux angles. Le remplissage est constitué d'un premier comblement relativement homogène (a) auquel succède un remblai de destruction avec des fragments de tuiles, du torchis brûlé et du charbon de bois (b). Viennent ensuite trois complements successifs (c-e) dont le dernier renfermait des scories et une fibule (5). Deux autres celliers similaires 17 et 18 sont aménagés à l'arrière du four. Le cellier 17 présente un contour rectangulaire de 1,40 m sur 1,60 m et est profond de 0,56 m. Ses parois sont verticales et son fond est approximativement plat. Un niveau sédimentaire hétérogène mélangé à de la faune, des fragments de tuiles, des scories, des particules

de charbon de bois et de terre brûlée comble la structure. Le cellier 18, de plan rectangulaire de 1,05 m sur 2,30 m, présente des parois verticales se rattachant à un fond plat (fig. 16). Un niveau sableux de quelques centimètres d'épaisseur tapisse le fond (a). Il est ensuite comblé par des couches de sédiments hétérogènes, généralement limoneux, dont une renfermant des particules de charbon de bois, du torchis brûlé et des fragments de tuiles (b). Le matériel céramique des deux celliers est à nouveau fort limité. On retiendra un plat à vernis rouge pompéien (2) et deux céramiques culinaires (13, 29). Une petite fosse 19, de plan carré de 1,15 m de côté, a été repérée juste derrière le précédent cellier. Profonde de 0,70 m, son remplissage renferme une quantité importante de charbon de bois et de terre rubéfiée, rejets peut-être de l'entretien du four. Un quatrième cellier 20 du même type a été fouillé le long de la façade nord-ouest, distant de quelque 7 m de l'entrée de la cave en pierre. Il dessine un rectangle de 1,80 m sur 2 m. Le fond plat se situe à 0,80 m de profondeur. Ce cellier jouxte une construction en pierres sèches 21 présentant, comme les précédentes structures, un creusement quadrangulaire de 2,30 m de côté (fig. 17 et 18). Les parois sont ici parementées d'assises irrégulières de grandes dalles de grès équarries limitant un espace interne carré d'1,50 m de côté. Le fond, situé à 1,10 m de profondeur par rapport au niveau romain conservé, est également plat. Une trace circulaire de 0,70 m de diamètre se dessine sur le limon sableux jaunâtre du fond. Ce léger surcreusement était comblé de débris de construction. Le remblai de cette structure se compose d'une couche sédimentaire limoneuse, de teinte grise à brun foncé, chargée en particules de charbon de bois et de terre rubéfiée, mêlée également à des débris de construction divers, fragments de marbre, de tuiles ainsi que quelques clous.

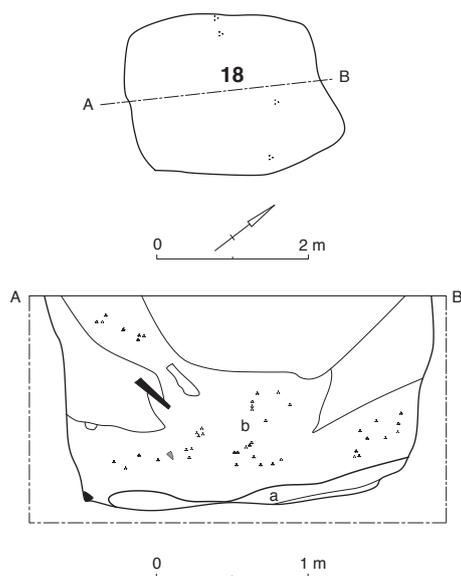


FIG. 16 – Plan et coupe du cellier 18.

2.2.5. Les puits-silos

Situé à l'arrière de la cave en pierre, un premier silo 22 a été exploré à la pelle mécanique jusqu'au fond, atteint à une profondeur de 3,20 m (fig. 19 et 20). La structure de plan quadrangulaire présente un profil dessinant des parois verticales légèrement bombées. La couche du fond se compose d'une série de lentilles de sédiments très friables et de teinte vert clair, parfois bleu ciel à turquoise ou blanchâtre et mélangés à

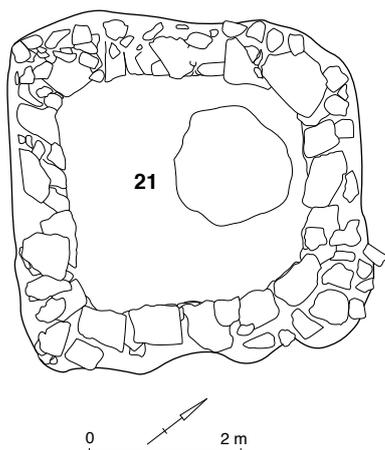


FIG. 17 – Plan de fouilles du cellier en pierre 21.



FIG. 18 – Vue sur le cellier en pierre 21.

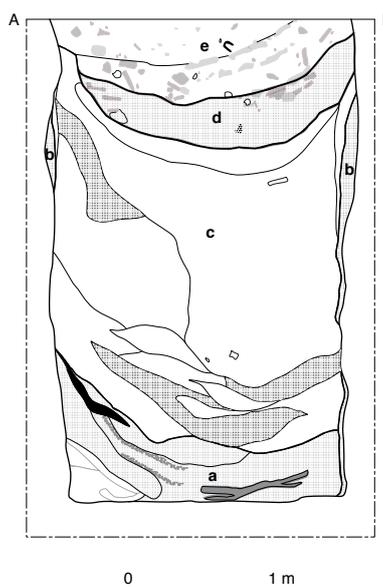
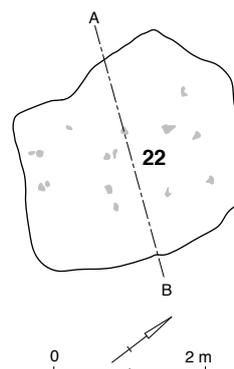


FIG. 19 – Plan et coupe du silo 22.

des filets gris foncé à noirs (a). Un filet de composition argileuse, compacte et de teinte bleu clair s'observait également le long des parois (b). Le comblement du silo est ensuite formé d'une série de strates limoneuses de teinte brun orangé et grise révélant peut-être un bouchage rapide (c). Le tout est surmonté d'une couche argileuse compacte de teinte bleu ciel (d) et d'un remblai de destruction refermant des blocs de grès, du mortier, des tuiles, quelques tessons de céramique et un peu de faune (e). Un second silo 23 a été localisé à une dizaine de mètres à l'arrière du bâtiment. Exploré sur 2,50 m de profondeur, sans atteindre le fond pour des raisons de sécurité, il présentait un contour circulaire de 1,50 m de diamètre à sa base. L'absence de margelle et un remplissage similaire au précédent silo, où une lisière gris bleu a également été observée le long des parois, fait pencher en faveur d'un même type d'aménagement.



FIG. 20 – Vue sur le silo 22.

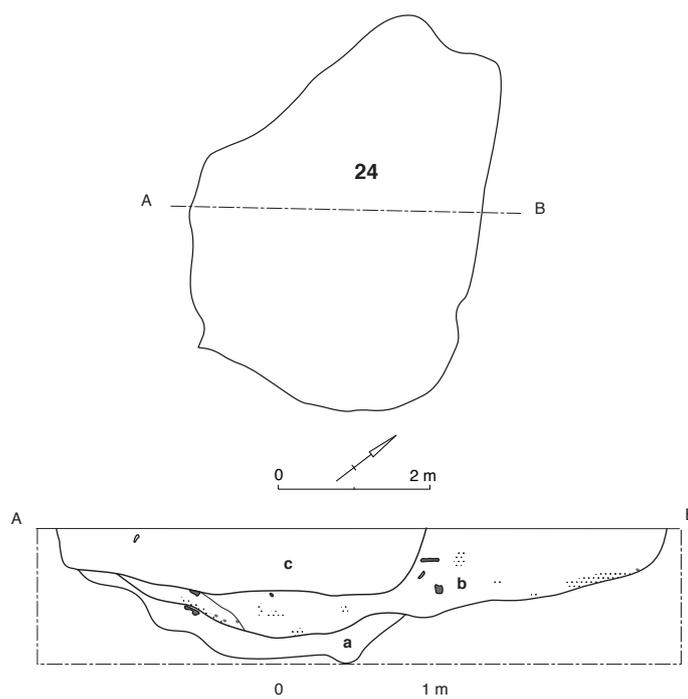


FIG. 21 – Plan et coupe de la fosse 24.

2.2.6. Les fosses

Deux grandes fosses contiguës **24** et **25**, aux contours irréguliers et creusées à proximité de l'aire de travail du four, peuvent être interprétées comme des fosses d'extraction de terre utilisée pour l'entretien du dôme du four domestique ou pour diverses réparations du bâtiment en bois et terre. D'un diamètre maximal de près de 5 m, leurs profils sont irréguliers et indiquent plusieurs phases de creusement (fig. 21). La profondeur maximale de la première fosse est de 0,70 m ; la seconde atteint une profondeur de 1,25 m, sous le niveau de décapage. Le niveau inférieur montre des traces de lessivage (a). Le reste du remplissage est constitué de rejets de foyers cendreux et de mélange de démolition avec des fragments de tuiles, de schiste, de mortier, du charbon de bois, de la terre rubéfiée et du torchis (b). Une partie du remplissage supérieur de la fosse a été recreusée et comblée, à la suite peut-être d'un ancien sondage (c).

Si les déchets fauniques sont relativement bien présents, la céramique récoltée dans les deux fosses reste peu abondante. Celle issue de la fosse **24** est ancrée dans le II^e siècle. Elle compte, outre un mortier (30) et un *dolium* (31), quelques fragments de jattes classées

dans la batterie de cuisine Tongres-BII (15, 17). La céramique récoltée dans la fosse **25** est plus hétérogène avec de la vaisselle culinaire datée du II^e siècle (16), mais aussi de la vaisselle du III^e siècle, dont des tessons de gobelets en céramique métallescente. C'est dans cette fosse qu'ont également été découverts une grosse perle en verre (2) et un fragment de gobelet à médaillon issu d'une production limitée d'un atelier de potiers du centre de la Gaule (1). Des tessons de céramique médiévale ont été récoltés dans le niveau sédimentaire supérieur.

Deux creusements, aux contours également irréguliers, **26** et **27**, mais moins profonds, sont à signaler au nord-est du bâtiment **A**. Il peut aussi s'agir de fosses d'extraction de terre. On retiendra une cruche de Tongres (11) issue du remblai de la fosse **26**.

2.3. L'habitat occidental

Un alignement de trous de poteau situés dans l'axe du bâtiment principal et, surtout, la présence de deux caves en pierre se succédant, attestent l'existence d'un second habitat dans la partie occidentale du site bor-

dant l'ancien chemin agricole. Un cellier et quelques fosses proches peuvent être associés à cet habitat (fig. 22).

2.3.1. Le bâtiment occidental

L'alignement de quatre trous de poteau, **28** à **31**, constitue le seul vestige attribué avec certitude au bâtiment en bois **C**. Il se situe au même niveau et s'oriente selon le même axe que celui du bâtiment **A**. La forme irrégulière des contours des creusements ainsi que leurs dimensions sont semblables à celles des trous de poteau de taille importante, repérés dans les alignements du bâtiment central (fig. 23). Deux d'entre eux sont bordés d'un trou de pieu. Les poteaux sont ici alignés l'un sur l'autre avec un espacement de 3,50 m à 7,50 m. Le profil des fosses de creusement présente également des similitudes avec celui des poteaux du bâtiment **A**, dessinant une pa-

roi en pente douce et une autre plus verticale. Le fond est creusé en cuvette et marqué d'une empreinte de pieu de plan quadrangulaire reposant sur une surface de compression soulignée par un liséré d'oxyde de fer. Les trous de poteau sont comblés de terre limoneuse dont le niveau final présente une importante quantité de rejets de grès ou de silex. Ces quatre poteaux soutiennent vraisemblablement la poutre faîtière de la toiture à deux pans d'un bâtiment sur poteaux plantés à deux nefs sans entrain. Un poteau secondaire **32** ainsi qu'une série de trous de pieu font partie du bâtiment, sans qu'on puisse leur assigner une fonction particulière. Ces derniers présentent un contour circulaire d'un diamètre moyen de 0,36 m et sont conservés sur une profondeur de 0,23 m. Leur profil en cuvette offre des parois en pente douce et un fond plus ou moins plat marqué, dans certains cas, par un liséré d'oxyde de fer.



FIG. 22 – Plan de fouilles de l'habitat occidental.

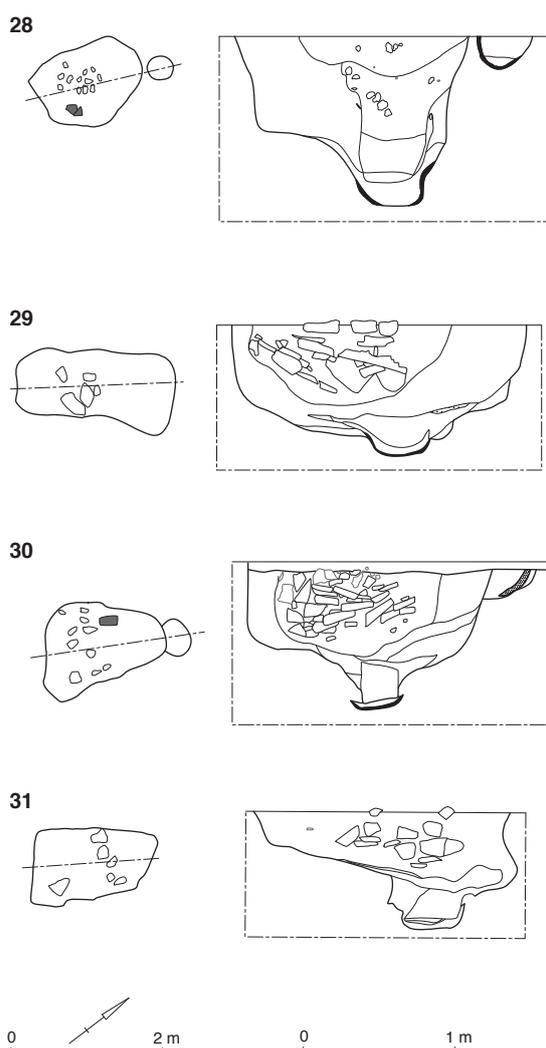


FIG. 23 – Plans et coupes des trous de poteaux 28 à 31 du bâtiment C.

Deux autres trous de poteau 33 et 34, aux contours irréguliers et aux dimensions également importantes (1 m x 1,40 m x 0,35 m), ont été localisés au-delà du bâtiment. Ces poteaux apparaissent isolés par rapport au bâtiment C et se situent par ailleurs à la limite de l'habitat principal.

Une première cave en pierre C 1 a été aménagée à l'angle sud-est de la bâtisse (fig. 24). Elle dessine un rectangle de 2,20 m sur 3,50 m pour une superficie de 7,70 m². Le mur M 1 a conservé neuf assises sur une élévation d'un peu plus de 1 m. Son appareillage est composé de blocs de grès de dimensions variables pris dans du mortier rose. Seul un alignement de quatre moellons de grès matérialise encore le mur M 2. Le mur M 3 est,

quant à lui, totalement détruit, mais son négatif était encore perceptible. La cage d'escalier s'ouvre vers l'ouest avec uniquement le muret méridional M 4 conservé sur une hauteur de 1,20 m. Il est constitué de seize assises de dalles de grès liaisonnées dans du mortier très compact chargé de gravier. Le négatif de la pente de l'escalier est parfaitement visible dans la paroi et l'empreinte des planches en bois a été observée sur quelques centimètres d'épaisseur. En contrebas, l'empreinte d'une marche de 1,20 m de largeur et de 0,30 m de profondeur était encore marquée sur le sol. Le remblai qui vient combler cette première cave est de nature limoneuse de teinte gris brun et a livré un as daté de la fin du II^e siècle (2), un fragment d'un bol en verre (3) et de la céramique culinaire ancrée dans la seconde moitié du II^e siècle (76). La majorité des enduits peints récoltés sur le site provient du remblai de cette cave (fig. 50).

La deuxième phase d'aménagement correspond à la construction d'une nouvelle cave C 2, jouxtant la précédente (fig. 25). Bien que la partie de la cave située à l'intérieur de la zone aéroportuaire n'ait pu être fouillée, le plan d'ensemble forme un espace rectangulaire estimé, *intra muros*, à 4,60 m sur 3,70 m pour une superficie d'environ 17 m². La cave suit la même orientation que le précédent cellier avec son entrée à l'ouest. La cage d'escalier relativement bien conservée est encadrée de deux murets M 5 et M 6 sur une longueur de 2,80 m. Construits en gradins, ils présentent un appareillage de moellons calcaires et de briques. Le muret M 5 est conservé sur une hauteur de 1,37 m correspondant à une alternance de trois fois trois assises de moellons calcaires et de trois fois une à deux assises de briques. Il est percé d'une niche de 0,50 m de largeur qui est conservée sur une hauteur de 0,12 m. Les vestiges de l'escalier en bois sont matérialisés par la présence de nombreux clous découverts en place dans le limon de la pente et par des fragments de bois calcinés des marches du bas de la pente. Les négatifs d'un escalier antérieur, voire d'une rampe beaucoup plus large, ont été observés sous ce premier niveau.

Les murs M 7, M 8 et M 9 de cette seconde cave présentent un appareillage constitué d'une alternance de plusieurs assises de grès

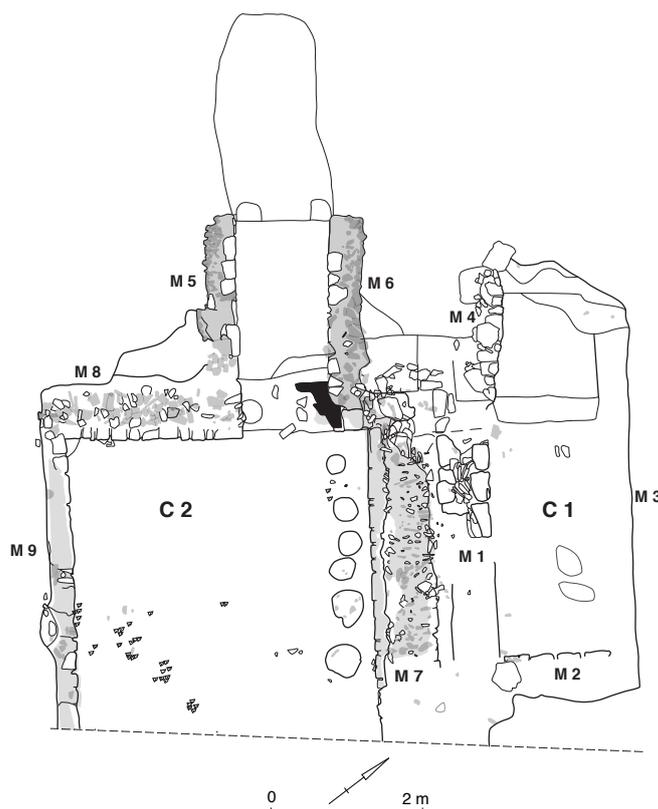


FIG. 24 – Plan de fouilles des caves C 1 et C 2 : phases 1 et 2.

et de briques. Ils conservent une élévation de 0,80 m à 1,50 m correspondant à quatre assises de grès, une à deux assises de briques et deux à quatre assises de grès. Les blocs de grès sont généralement de grandes dimensions comprises entre 9 cm et 14 cm de hauteur et 15 cm à 45 cm de longueur. Les briques ont une longueur moyenne de 35 cm et sont hautes de 5 cm à 6 cm. On observe l'emploi de deux types de mortier, rose et blanc, liés vraisemblablement à des phases de restauration. Le mur M 7 et les assises inférieures des murs M 8 et M 9 sont



FIG. 25 – Vue sur la cage d'escalier de la cave C 2.

liaisonnés par du mortier rose. Les assises supérieures des murs M 8 et M 9 comme la majeure partie du muret M 5 ainsi que la niche s'ouvrant dans ce muret sont liaisonnés avec du mortier de chaux de teinte blanche. Par endroits, des joints lissés sont encore bien visibles. Dans une dernière phase, une fondation de silex M 10 vient recouvrir les vestiges des murs mitoyens des deux caves (fig. 26).

Le fond du cellier présente un certain nombre de structures secondaires liées à son aménagement et à son utilisation. Six petites traces circulaires, de 20 cm à 40 cm de diamètre et alignées le long de la base du mur M 7, pourraient correspondre à des empreintes faiblement marquées de récipients de stockage posés sur le sol. La couche recouvrant le sol est limoneuse et quasiment stérile. Elle est surmontée d'un remblai final dans lequel ont été découverts un fragment de meule mobile en arkose (6) ainsi que divers matériaux de démolition, clous, mortier, tuiles, grès, charbon de bois, nodules de terre rubéfiées et scories. La céramique ne compte qu'une quinzaine d'individus peu significatifs, dont une céramique culinaire (54).

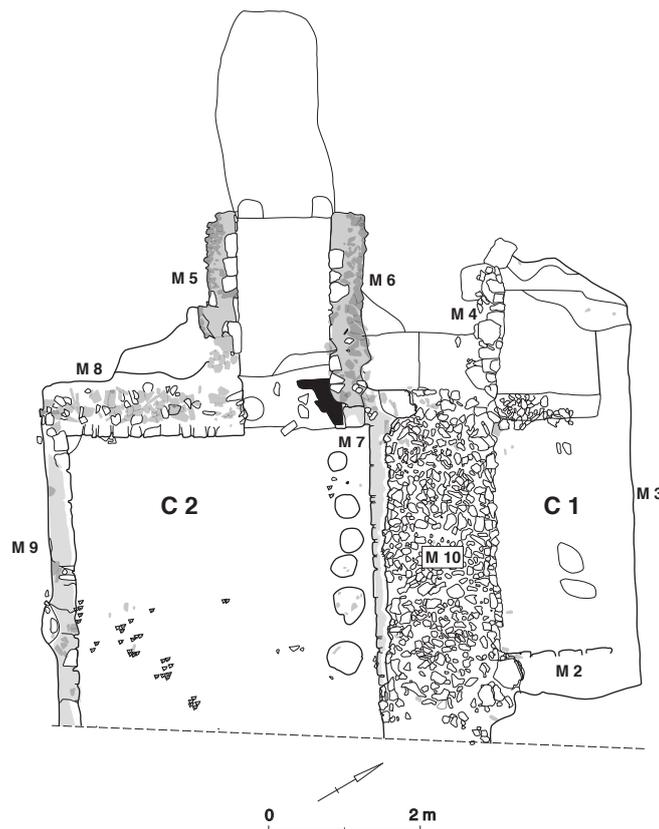


FIG. 26 – Plan de fouilles des caves C 1 et C 2 : phase 3.

2.3.2. L'environnement du bâtiment occidental

Tout comme pour le bâtiment central, on observe ici à nouveau une structure qui s'apparente à un cellier et une grande fosse d'extraction de terre auxquels s'ajoutent quatre plus petites fosses.

Le cellier 35 se localise plus ou moins sur le même axe que les celliers 16 et 17 situés à proximité du four domestique de l'habitat principal. La fosse aux parois droites offre un plan rectangulaire de 1,20 m sur 1,65 m (fig. 27). Plusieurs couches de remblais relativement stériles comblent la structure encore profonde de 0,80 m. Pauvre en mobilier archéologique, on y a récolté un fragment d'une carafe en verre (11).

La grande fosse 36, située en bordure de l'ancien chemin agricole et partiellement fouillée, peut être à nouveau interprétée comme une fosse d'extraction de terre, par son contour irrégulier et ses dimensions de plus de 7,50 m de long (fig. 28). Profonde de 1,70 m, elle montre un profil tout aussi irrégulier. Son remblai,

constitué de diverses couches de sédiments mélangées à un abondant matériel archéologique, montre qu'elle a été utilisée comme un vaste dépotoir. Outre un abondant matériel céramique qui situe son comblement dans le courant du II^e siècle, elle a livré une fibule en bronze à inscription (3), une *ligula* et des petits clous en bronze (1, 4 et 6), une pierre à aiguiser (1) et surtout de nombreux fragments de verrerie (2, 4, 10, 13-14, 16-18).

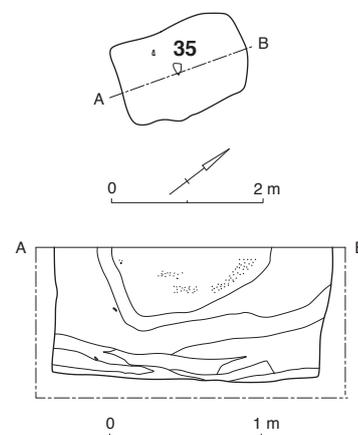


FIG. 27 – Plan et coupe du cellier 35.

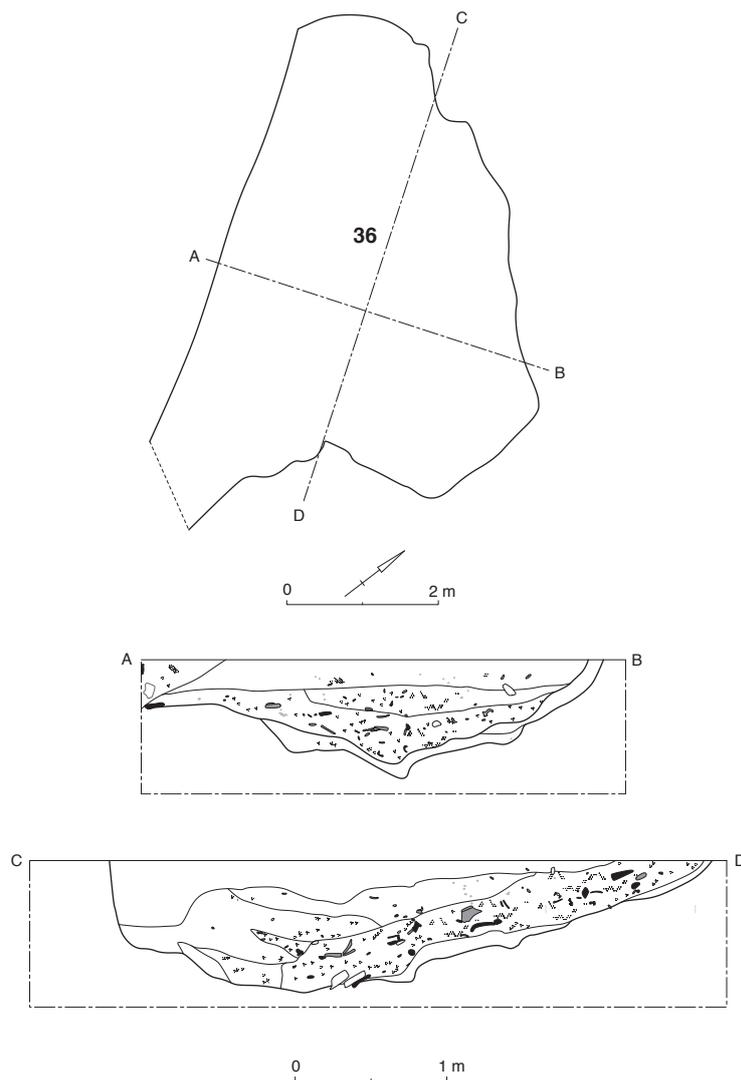


FIG. 28 – Plan et coupes de la fosse 36.

Le mobilier céramique (NMI : 98) indique un comblement définitif vers le milieu du II^e siècle. On relève : un fragment de Drag. 37, d'un décorateur lézovien du début du II^e siècle (3), une estampille sur Drag. 33 attribuée au potier *Sollemnis* (5), de la vaisselle fine engobée de Cologne (4, 7, 9 et 11), deux céramiques dorées (22-23), deux *terra nigra* (29, 32), de la vaisselle fine régionale (36, 42 et 46), des cruches (7, 9-10 et 13), un pot à provisions de Tongres (19) et un *dolium* (32). Les céramiques culinaires, où abondent les productions issues des ateliers de Tongres (24-26, 36, 38, 43) et de l'« Entre-Meuse-et-Rhin » (60, 63-64, 66-68, 70-71, 73), appartiennent pour la majorité à la batterie de cuisine régionale Tongres-BIII. Deux céramiques culinaires sont issues d'ateliers septentrional et scaldien (95 et 97).

Quatre fosses ont été repérées à proximité de cet habitat. La fosse 37, jouxtant le cellier 35, présente un contour irrégulier de 1,60 m sur 2,20 m et une profondeur de 1,60 m. Comblée de couches successives de rejets divers, elle a livré une perle annulaire en verre (3), de la céramique culinaire (59, 75, 98) en usage au II^e siècle ainsi que de la faune et de nombreux fragments de tuiles et des scories. La fosse 38, de plan ovale de 1,40 m de diamètre et profonde de 0,40 m, est comblée de strates limoneuses et argileuses. Le mobilier archéologique se limite à quelques tessons dont des céramiques culinaires (27 et 83). La fosse 39, également de plan ovale de 2 m de diamètre et creusée en cuvette sur une profondeur de 0,50 m, est comblée d'un remblai hétérogène renfermant entre autre des fragments de tuiles, un mortier (28) et de

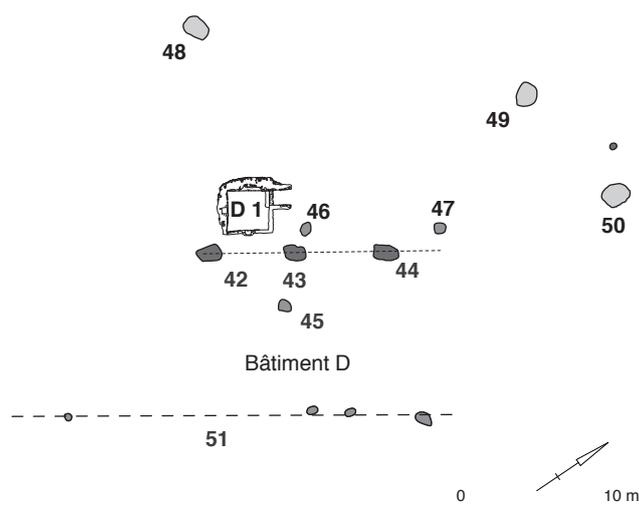


FIG. 29 – Plan de fouilles de l'habitat oriental.

la céramique culinaire (12, 53). La dernière fosse 40, située au sud-est de la cave C 2, présente un plan subovale de 1,70 m sur 1,90 m et un profil en cuvette sur une profondeur d'à peine 0,25 m. Son remblai n'a livré que quelques tessons de céramique.

Tout proche, un alignement de trois trous de poteau 41 pourrait marquer la présence d'une clôture suivie sur une longueur de 14 m. Dans les trois cas, le négatif du poteau se détache clairement du remplissage.

2.4. L'habitat oriental

Les vestiges de ce troisième habitat du site nous sont connus principalement au travers de la fouille partielle d'une cave réalisée par J. Destexhe. Ce dernier la mentionne dans son carnet de notes avec un croquis. Quelques trous de poteau et trois fosses viennent compléter le plan d'ensemble (fig. 29).

2.4.1. Le bâtiment oriental

L'existence d'un troisième bâtiment en bois et en terre D peut se lire au travers d'un alignement de trois trous de poteau 42, 43 et 44, équidistants de 4 m. Leur contour irrégulier et leurs dimensions (1,10 m x 1,37 m x 0,79 m) sont également similaires aux trous de poteau de grandes dimensions des deux autres bâtiments. Un quatrième trou de poteau secondaire 45, situé dans l'axe du trou de poteau 43, pourrait appartenir à la paroi latérale de la

bâtisse et serait éventuellement destiné à soutenir une sablière haute. Deux autres trous de poteau, plus petits, 46 et 47, pourraient probablement appartenir à une cloison interne.

Une cave en pierre D 1 a été construite en bordure des alignements de poteaux. Elle présente un plan quadrangulaire de 2,70 m de côté *intra muros* pour une superficie de 7,20 m² (fig. 30 à 32). Tout comme la cave du bâtiment principal, son entrée s'ouvre sur le côté nord par une cage d'escalier de 1 m de largeur. La dernière marche de l'escalier, large de 0,50 m, est construite en pierre. Une trace d'empreinte, sans doute d'une planche en bois, a été relevée au niveau du sol contre cette dernière marche.

Les murs de la cave, conservés sur une hauteur maximale de 1,50 m, présentent deux types d'appareillage témoins d'une reconstruction partielle. Les parois internes de la cage d'escalier, les murs M 1, M 2 et l'angle oriental du mur M 3 sont construits à l'aide de moellons calcaires (0,11 m x 0,09 m), mêlés à quelques blocs de tuffeau, le tout lié dans du mortier à base de chaux. Ces murs, épais de 0,30 m, ne présentent aucune décoration si ce n'est le chaînage d'angle de l'escalier constitué de blocs de tuffeau de grand gabarit (0,40 m x 0,30 m x 0,10 m). Toute la partie occidentale du mur M 3 ainsi que le mur M 4 ont été reconstruits. Plus massifs, d'une épaisseur de 0,80 m, ils présentent un appareillage constitué d'une alternance de trois rangées de moellons calcaires et de tuffeau et

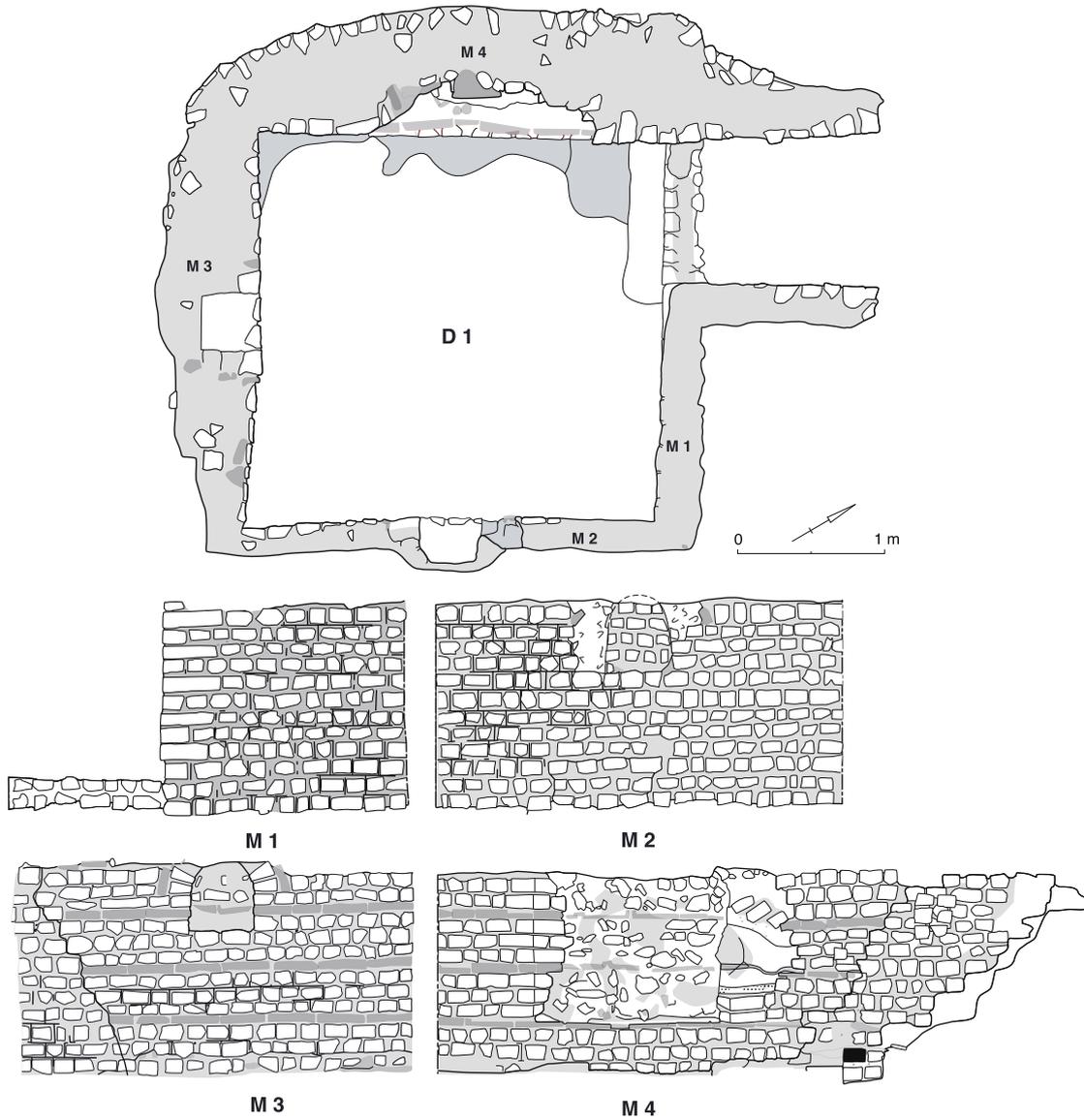


FIG. 30 – Plan et coupes de la cave D 1.



FIG. 31 – Vue sur la cage d'escalier et le sopirail de la cave D 1.



FIG. 32 – Vue sur les deux niches de la cave D 1.

d'une rangée de briques plates liées dans du mortier de chaux.

Un décrochement a été aménagé dans le mur M 2 pour y placer une niche large de 0,40 m et profonde de 0,15 m. Deux briques encore en place sont les seuls vestiges de la voûte en berceau qui devait la surplomber. Une seconde niche s'ouvre sur le mur M 3 reconstruit. Cette niche, très bien conservée et déjà relevée par J. Destexhe, présente des dimensions similaires à la précédente. Aux deux tiers de sa hauteur, apparaissent les claveaux constitués de blocs calcaires trapézoïdaux. La voûte partiellement conservée est surmontée par un cordon de tuiles plates. Sur le mur M 4, s'ouvre un soupirail large de 1 m et fortement endommagé. Son blocage est constitué essentiellement de rognons de silex, de fragments de tuiles et des restes de mortier blanc pris dans un limon argileux de teinte brun gris.

Un béton de sol blanc a été partiellement retrouvé le long du mur ouest M 4. Il correspond à la phase de reconstruction du cellier et est aménagé sur un niveau de tassement de matériaux de destruction. Le remblai de cette cave, partiellement fouillée en 1960, a livré un sesterce percé (8), une fibule (6), une applique émaillée en bronze (7), une clef de coffret en fer (1) et du verre à vitre (3). Un abondant matériel céramique (NMI : 89) date le comblement de la cave dans le courant de la seconde moitié du III^e siècle après J.-C. On relève : de la terre sigillée ornée argonnaise de la seconde moitié du III^e siècle (9, 14), de la vaisselle fine engobée, métallescente et fumée (8, 12-14, 17-18, 40, 51). Les céramiques culinaires (35, 46, 74, 78, 80) se classent, pour la majorité, dans la batterie de cuisine Tongres-BIV. Trois céramiques culinaires relèvent de productions extra-régionales (96, 99, 100).

2.4.2. L'environnement du bâtiment oriental

Trois fosses 48, 49 et 50 de plan ovale peuvent être associées à cet habitat (fig. 29). Leurs dimensions moyennes tournent autour de 1,80 m de longueur et de 1,20 m de largeur. Peu profondes, leur remplissage a livré quelques fragments de tuiles, clous et de rares tessons de céramique.

Une rangée de quatre trous de poteau 51, alignés selon le même axe que le groupe de poteaux 41 qui borde le bâtiment C, suit parallèlement le bâtiment D. Ils présentent des caractéristiques identiques avec la trace de leur pieu bien marquée dans leur profil. Cet alignement forme un axe d'une longueur de 25 m en y incluant le poteau isolé. Il est tentant de voir dans ces deux alignements de poteaux, situés sur un même axe, la marque d'une clôture délimitant la zone domestique de la zone d'exploitation.

2.5. La zone d'exploitation

Face à la zone d'habitat densément occupée, s'ouvre un vaste espace où prennent place une grande mare et une série de puits-silos et de fosses. C'est dans cette zone que les marques d'une occupation durant l'Antiquité tardive sont les plus perceptibles, avec une réoccupation de la mare asséchée et la réouverture d'un puits-silo.

2.5.1. La grande mare

Localisée à une dizaine de mètres du bâtiment principal, la grande mare présente un plan général de forme ovale dont les dimensions moyennes de 22 m de long pour 18 m de large offrent une surface de quelque 400 m² (fig. 33 et 34). Le bord sud-ouest forme une sorte d'excroissance rectangulaire de 10 m de long sur plus ou moins 4 m de large. La profondeur originelle ne peut être précisée avec un fond non constant, situé à moins de 1 m de profondeur. Ce dernier est marqué sur pratiquement toute sa surface par un important liseré d'oxyde de fer. Son profil affecte un pendage depuis le sud-ouest vers le nord-est. Les parois sud-ouest sont inclinées en pente douce tandis que les parois nord-est tendent plutôt à une certaine verticalité. Trois surcreusements du fond ont été observés sur son pourtour. La couche d'oxyde de fer, qui tapisse l'intégralité du fond de la mare, est un indice important révélant la stagnation d'eau pendant un certain temps et révèle sa première fonction, celle de point d'eau pouvant servir d'abreuvoir pour le bétail.

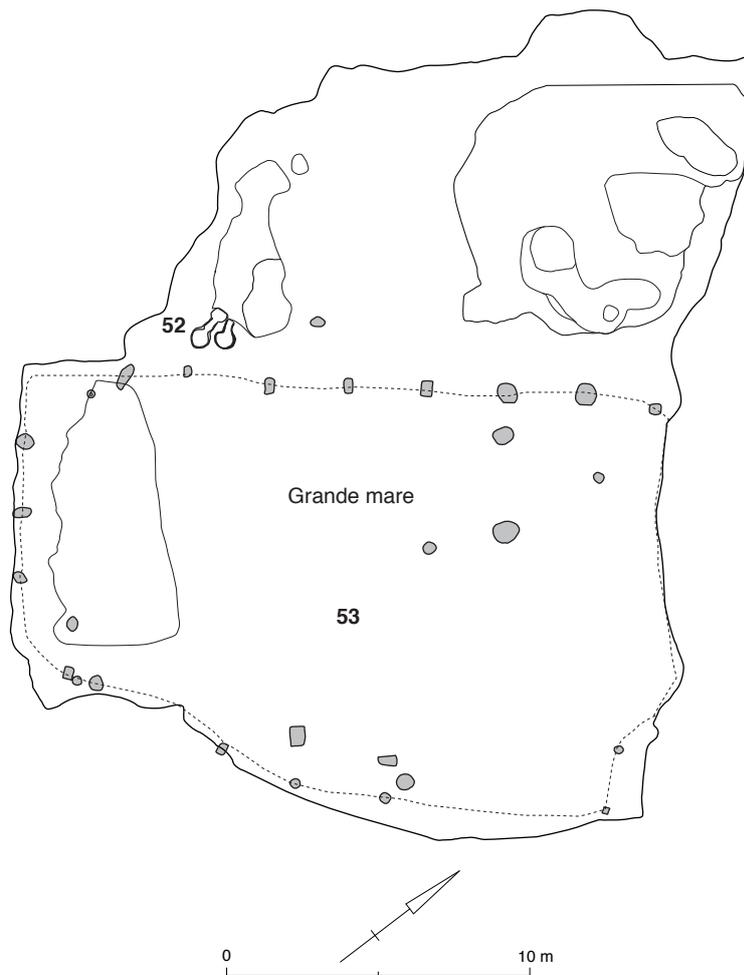


FIG. 33 – Plan de fouilles de la grande mare.



FIG. 34 – Vue générale du décapage de la mare.



FIG. 35 – Vue sur les fours 52, implantés dans la mare asséchée.

Après l'abandon de la mare et son assèchement, deux fours ont été aménagés dans la partie ouest en bordure d'un des surcreusements. Ces deux structures de combustion sont construites côte à côte, séparées seulement d'une trentaine de centimètres et orientées nord-ouest sud-est (fig. 35 et 36).

Le four 52a a été repéré au niveau du sol par des traces de rubéfaction bien marquées dans le limon. Il présente un plan piriforme et se compose d'une chambre, d'un canal de chauffe et d'une aire de travail. La chambre de chauffe est de forme subcirculaire de 0,55 m de diamètre. Ses parois, en pente douce, sont profondes d'une dizaine de centimètres mais sont assez mal conservées dans la deuxième moitié de la chambre. Son sol présente une surface irrégulière et non lisse. De nombreux résidus de charbon de bois ont été observés à la surface ainsi que de larges zones rubéfiées réparties non uniformément. Les zones de limon jaune, non touchées par la rubéfaction, se localisent essen-

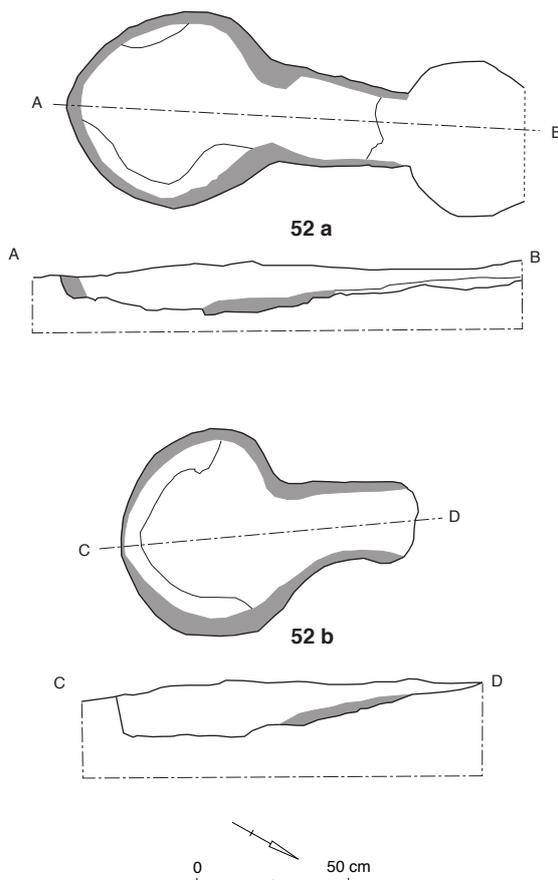


FIG. 36 – Plans et coupes des deux fours.

tiellement à l'approche de la paroi du fond. Les braises n'étaient certainement pas poussées jusqu'au fond de la chambre mais seulement à l'entrée de celle-ci. Le canal de chauffe, d'une longueur de 0,54 m pour une largeur maximale de 0,22 m, présente une déclivité régulière ; profond de 0,04 m, il atteint 0,12 m au centre de la chambre. Cette inclinaison était destinée à faciliter la poussée des braises vers cette dernière. Les parois du canal, fortement rubéfiées et bien conservées, sont presque verticales sur le côté est par rapport au côté ouest où elles sont en pente douce. Le fond présente, sur ses deux tiers, une surface uniforme de couleur bleu gris très rubéfiée et se prolonge légèrement à l'intérieur de la chambre. Dans le prolongement du canal de chauffe, s'étend, en léger contrebas, une aire de travail de forme semi-circulaire irrégulière d'un diamètre de 0,70 m. Une forte concentration de charbon de bois a été observée dans cette zone ainsi que de nombreux fragments de terre brûlée.

Le second four **52b** présente un plan similaire mais il n'est pas prolongé, comme le précédent, d'une aire de travail, sans doute ici érodée. La chambre, de forme circulaire irrégulière, mesure 0,60 m de diamètre. Elle est plus profondément excavée que la chambre du premier four. Ses parois sont mal conservées surtout à l'approche du fond. Son sol est irrégulier et non lissé et présente en surface d'importants résidus de charbon de bois ainsi que de fréquentes zones rubéfiées. Celles-ci sont assez dispersées, jusqu'à devenir presque absentes dans la partie terminale de la chambre. Le canal de chauffe prend directement naissance dans le limon tel qu'il a été repéré à la base du comblement de la grande mare. Il mesure 0,45 m de long pour une largeur constante de 0,22 m. Son pendage est de 2 cm au départ et de 12 cm à l'entrée de la chambre. Les parois et les trois quarts du fond sont rubéfiés. Cette rubéfaction se prolonge jusqu'à l'intérieur de la chambre sur 15 cm.

Le remplissage des deux fours est constitué d'une couche de sédiments de teinte brune présentant de nombreux résidus de charbon de bois et de fragments de terre brûlée. Ils n'ont livré aucun matériel archéologique permettant de déterminer la nature de leur activité.

La partie méridionale de la mare, une fois asséchée, semble avoir été occupée par un enclos **53** matérialisé par un ensemble de trous de poteau, vestiges d'une éventuelle clôture en bois. Suivant un axe sud-ouest nord-est, un premier alignement marque la séparation entre les deux structures de combustion et l'enclos. Il est constitué de huit trous de poteau distants l'un de l'autre de 2,18 m en moyenne. L'axe ainsi déterminé est de 22,50 m. Un deuxième alignement de trois trous de poteau, équidistants de 1,85 m, a été implanté contre le bord de l'excroissance, au tracé plus rectiligne. Un troisième ensemble de trous de poteau suit le contour plus irrégulier de la mare. Enfin, quelques trous de poteau sont éparpillés à l'intérieur de cet espace.

Divers objets de la vie quotidienne, mais aussi un fer de lance (4), ont été récoltés dans les sédiments de cette mare : une fibule (2), un fléau de balance en bronze (8), un grattoir en fer (3), des pierres à aiguiser (3-4) et un polissoir (5), de la vaisselle en verre (1) et du verre à vitre (4). Cette vaste étendue a livré un abon-

dant matériel céramique (NMI : 199) rejeté au cours de l'occupation du site : de la terre sigillée ornée des II^e et III^e siècles (4, 5, 8, 11-13, 15), un fond de coupelle avec la marque du potier *Apronius* i de La Graufesenque (1), des mortiers Drag. 45 à relief-déversoir (1-2), un petit gobelet entier en céramique engobée de Cologne (5), des gobelets métallescents (15, 19), de la vaisselle fine régionale (37, 38, 44, 52-53), un fragment d'amphore à huile de Bétique (3), des cruches (15-16), une passoire (22), des mortiers (24, 29) et des céramiques culinaires (19, 52, 79, 84, 86-88, 93). Un as de Trèves daté de 360-363 (5), de nombreuses terres sigillées du Bas-Empire décorées à la molette (1, 3-6, 8-9, 11-12) et de la céramique rugueuse de l'Eifel (2, 4-8) attestent une occupation du site jusqu'au milieu du IV^e siècle après J.-C.

2.5.2. Les puits-silos

Trois puits-silos ont été partiellement fouillés dans la partie occidentale de cette zone agricole de l'exploitation rurale. Ces structures circulaires, distantes de quelques mètres l'une de l'autre, sont situées sur un même axe nord-sud.

Le puits 54, d'un diamètre de 3,60 m au niveau du décapage, présente, jusqu'à 2 m de profondeur, des parois irrégulières qui semblent liées à un effondrement des bords (fig. 37). À ce niveau, le diamètre du puits n'est plus que de 3,25 m et les parois bordées d'un fin liseré d'oxyde de fer descendent verticalement. Pour des raisons de sécurité, la fouille a été interrompue à 4 m de profondeur. La coupe verticale montre un comblement inférieur constitué d'une couche en déclivité d'argile orange, parsemée de galets de petites dimensions. Cette couche est surmontée d'une fine strate de terre noire. Suivent une série de strates déposées en cuvette d'argile brune et de lentilles de sable jaune, surmontées de diverses couches alternées de terre plus foncée dans lesquelles apparaissent des fragments de tuiles, du torchis brûlé et du charbon de bois. Le comblement supérieur se termine par des niveaux détritiques qui ont livré, outre de la céramique et de la faune, une *ligula* en bronze (2), une pierre à aiguiser (2), un fragment de bol et un goulot de bouteille en verre (6, 15). Le matériel céramique

(NMI : 80) date l'abandon de ce puits dans la première moitié du II^e siècle après J.-C. On retiendra : une sigillée ornée Drag. 37 du style de *Germanus* iv de La Graufesenque (1), un gobelet et une coupelle en céramique engobée de Cologne (6, 10), de la céramique dorée (24) et de la céramique belge (28, 30-31), une amphore (2), des cruches (6, 8, 12), un pot à provisions (18) et des mortiers (23, 26). Les céramiques culinaires (2, 20-23, 31, 37, 42, 50-51, 56-58, 65, 69, 72, 77) sont conformes à la batterie de cuisine Tongres-BIII. Une marmite se rapproche de la batterie de cuisine Bavay-BIII (94).

Avec un diamètre de 2,40 m, le puits 55 présente des parois parfaitement verticales. Son dégagement a été arrêté à 3 m de profondeur sans atteindre le fond (fig. 38). Le comblement inférieur est constitué de limon argileux, surmonté d'une couche sablonneuse séparée par une lentille de chaux et d'une seconde couche sablonneuse mêlée à de la pierraille. Le remplissage



FIG. 37 – Vue sur le puits-silo 54.



FIG. 38 – Vue sur le puits-silo 55.

supérieur se termine par une couche de terre noirâtre détritique, recouverte de torchis brûlé et de charbon de bois et colmatée par un dernier niveau argileux brunâtre. Le matériel céramique récolté dans le niveau détritique (NMI : 24) révèle que l'abandon de cette structure est survenu vers la fin du II^e siècle ou au tout début du III^e siècle après J.-C. On retiendra un fragment d'un bol hémisphérique en terre sigillée moulée attribué à une production tardive du potier argonnais *Gesatus* (6), un fond d'assiette de La Graufesenque, portant l'estampille de l'officine de *Vitalis ii* (3), et le fond d'une tasse attribuable à l'atelier lézovien de *Suobnillus* (6).

Le troisième puits **56** se présentait, lors du décapage, comme une très grande fosse circulaire aux contours irréguliers d'un diamètre de près de 6 m. Comme les deux précédentes structures, la fouille a été interrompue à 4 m de profondeur. À ce niveau, le diamètre du silo n'est plus que de 2,60 m et les parois descendent verticalement. À l'encontre des deux structures précédentes, un surcreusement a été enregistré, recoupant un premier remplissage constitué d'une série de strates diverses. Le second remplissage est constitué d'une seule et unique couche d'argile brunâtre compacte mélangée à des pierres, des fragments de tuiles et du charbon de bois. Outre une imitation radiée d'un antoninien de Marius datant du III^e siècle (4), les quelques tessons de céramiques récoltés indiquent que le dernier comblement est intervenu au plus tôt dans le courant du IV^e siècle après J.-C.

2.5.3. Les fosses

Deux grandes fosses fouillées à la limite orientale de l'extension peuvent être interprétées à nouveau comme des fosses d'extraction de terre. La fosse **57**, de 10 m de long sur 4 m de large, quelque peu isolée en bordure de l'ancien chemin, présente un contour irrégulier. Profonde d'une vingtaine de centimètres seulement, son profil présente un fond et des parois inégales ainsi qu'un côté sud-est très peu excavé. Deux niveaux de remblais comblent la structure. Le niveau inférieur est un mélange de sédiments constitués de gros nodules de terre jaune et grise bien différenciés et dans lequel très peu d'artefacts ont été retrouvés. La couche supérieure, à caractère détritique, est composée de terre noire homogène présentant des parti-

cules de terre brûlée et de charbon de bois ainsi que de la faune et des éléments métalliques tels que des clous, des anneaux ou des éléments de charnière. Le mobilier céramique (NMI : 19) date son comblement du troisième quart du I^{er} siècle après J.-C. avec notamment une estampille du potier millavois *Bionis* (2), de la vaisselle fine préflavienne rhénane ou lyonnaise (1-2) et régionale (26, 27, 33-35). Une cruche (5) et un pot à provisions (17) sont aussi d'origine rhénane. La vaisselle culinaire, en majorité constituée de récipients modelés, relève de la batterie de cuisine Tongres-BI (1, 4-5, 8-9, 11).

La seconde fosse **58**, longue de 2,60 m et large de 1,50 m, présente un contour piriforme. D'une profondeur ne dépassant pas 0,70 m, son premier niveau de comblement est constitué d'un limon brun très homogène. Il est surmonté d'un remblai détritique renfermant des fragments de tuiles, du charbon de bois et du torchis brûlé. Le mobilier céramique date cette couche détritique dans le courant du III^e siècle après J.-C. Elle a livré un fragment de bol hémisphérique en terre sigillée argonnaise de médiocre qualité (16), un mortier de Tirlémont (25) et quelques céramiques culinaires (3, 6-7, 39, 62). Une troisième grande fosse **59** ovulaire, de 2,80 m sur 2,60 m et profonde de 1,50 m, semble également avoir servi de fosse d'extraction de terre. Son comblement, constitué de colluvionnements successifs, indique que la structure est restée ouverte un certain laps de temps. Le remplissage supérieur est constitué d'une épaisse lentille de charbon de bois recouverte de matériel détritique, de fragments de tuiles et de quelques céramiques ancrées dans le II^e siècle après J.-C. Une quatrième fosse-dépotoir **60**, de forme ovale de 1,70 m sur 1,30 m, présente un creusement en cuvette profond de 0,70 m. Cette fosse, à comblement organique caractérisé par une terre noire homogène, a livré de la terre sigillée de l'Antiquité tardive décorée à la molette (2, 10, 13), de la céramique rugueuse de l'Eifel (3) et de la faune.

2.6. Les structures périphériques

Une seconde mare, isolée des autres structures, est localisée à l'extrême nord-est du site et définit de cette manière la limite de l'occupation romaine de ce côté. Elle présente un plan

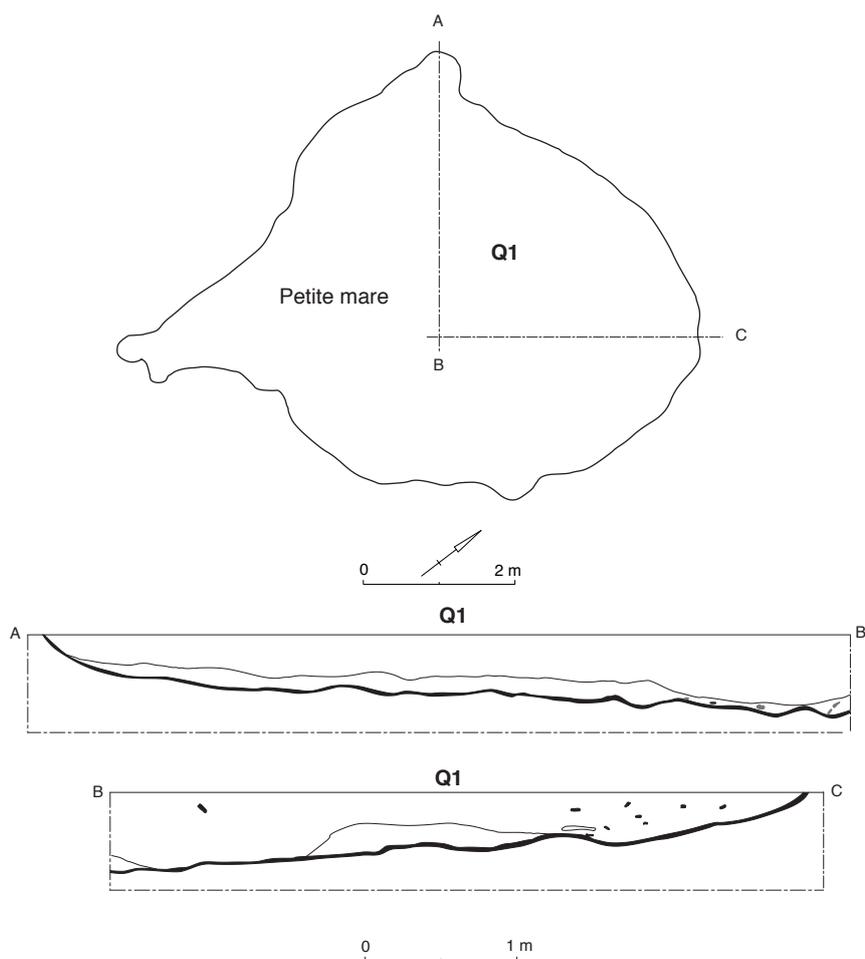


FIG. 39 – Plan et coupes du quart Q1 de la petite mare.

plus ou moins ovale de 12,10 m de longueur pour 9 m de largeur, soit une superficie de quelque 110 m² (fig. 39). Son contour régulier dessine toutefois deux excroissances. Son profil présente des parois légèrement incurvées se rattachant à un fond plat qui affecte un pendage constant vers le centre de la structure. Sa profondeur est de 0,25 m vers les bords pour atteindre 0,45 m au centre. Une croûte irrégulière de dépôt calcaire a été observée sur le fond. Elle est bordée d'un liseré de rouille lié sans doute à la stagnation d'eau durant un certain laps de temps.

Deux creusements de forme quadrangulaire sont localisés en périphérie du site. La première excavation **61**, fouillée en urgence au-delà de l'ancien chemin, mesure 2,50 m sur 1,50 m. Son comblement a livré divers objets tels des appliques de pièces de harnachement en bronze (9-10), une lampe fragmentaire en terre cuite (2) et un fragment de bol en verre (7). Un

gobelet complet en céramique de type métallescente (20), un autre fragmentaire en céramique fumée (39), une cruche-amphore mosane (1) et une marmite (32) datent le comblement dans le courant du III^e siècle après J.-C. Le second creusement **62** se situe en bordure d'un long fossé **63** marquant la limite nord-ouest du site. Profonde de 1,15 m, son fond porte des traces de limon argileux meuble et friable. Une couche similaire se retrouve dans le comblement. Le remblai supérieur est constitué des rejets de destruction dont un fragment de tuile avec l'empreinte d'une chaussure cloutée (2).

En dernier lieu, un long fossé **63** a été suivi en continu sur 56 m. Son tracé rectiligne, orienté sud-ouest à nord-est, opère un changement d'orientation à l'est et file vers le nord où il se subdivise en deux, au-delà de la zone fouillée. Sa longueur observée lors des suivis des sondages d'évaluation atteint plus de 300 m. Les contours de son creusement sont subparallèles

et, à l'ouverture, sa largeur varie de 0,80 m à 1,60 m. Trois coupes ont été réalisées tout au long de son tracé. Elles dessinent un profil en cuvette sur une profondeur variant de 0,40 m à 0,50 m. Quelques tessons épars de céramique romaine dont un fragment de mortier (27) ont été récoltés dans le remplissage limoneux.

Bibliographie

- DE BOE G., 1988. *De inheems-Romeins houtbouw in de Antwerpse Kempen*, in F. Brennders & G. Cuyt (dir.), *Van Beschaving tot Opgraving. 25 Jaar archeologisch onderzoek rond Antwerpen*, Antwerpen, p. 47-62.
- DESTEXHE G., 1974-1976. « Quelques fragments de sigillées décorées », *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques* « *Les Chercheurs de la Wallonie* », XXIII : 129-136.
- MARCHAL J.-Ph., 2005. *Bilan de sept années de sondages et de fouilles dans les zones d'activité économique de la province de Liège*, in J.-M. Léotard (dir.), *Recherches archéologiques préalables à l'aménagement des zones d'activité économique*, Actes des Journées d'archéologie en Wallonie, Amay, 26-27 novembre 2004, Liège, p. 85-111.
- MARCHAL J.-Ph. & LOICQ S., 2006. « Grâce-Hollogne/Velroux : sondages d'évaluation dans la zone d'extension de l'aéroport de Bierset », *Chronique de l'archéologie wallonne*, 13 : 162-165.
- MARCHAL J.-Ph. & LOICQ S., 2007. « Grâce-Hollogne/Velroux : poursuite des fouilles dans la zone d'extension de l'aérogare de Liège Airport », *Chronique de l'archéologie wallonne*, 14 : 109-112.
- VAN OSSEL P. & DEFGNÉE A., 2001 (dir.). *Champion, Hamois. Une villa romaine chez les Condruses. Archéologie, environnement et économie d'une exploitation agricole antique de la Moyenne Belgique*, Namur, Études et Documents, Archéologie, 7.

3. Le matériel archéologique

Le matériel retrouvé en connexion topographique avec chacune des structures étudiées est publié par grande catégorie. Le système d'inventorisation des pièces donne l'abréviation du site, Velroux, quartier Roba (VE.QR), l'année et l'enregistrement de fouilles suivi du numéro d'isolation. La provenance est indiquée par structure.

Les abréviations utilisées sont les suivantes : d. = droite ; diam. = diamètre ; ép. = épaisseur ; ext. = externe ; g. = gauche ; h. = hauteur ; h.c. = hors contexte ; long. = longueur ; larg. = largeur ; ind. = indéterminé ; int. = interne ; cons. = conservation ; inv. = n° d'inventaire ; prov. = provenance ; sect. = section. Sauf avis contraire, les dimensions sont données en centimètre.

3.1. Les monnaies²

On soulignera le nombre peu élevé de monnaies récoltées, phénomène récurrent dans un certain nombre d'établissements ruraux comme les *villae* de Champion (Van Ossel & Defgnée, 2001 : 149-151) et de Kerkrade-Holzkuil (Kemmers, 2005 : 233-235).

1. As d'Antonin le Pieux, 138-161, atelier Rome 140-144.
Dr. [] ONINVS []. Tête à droite.
Rv. Fortuna debout à gauche.
8,26 g ; 25,5 mm ; axe 6h. Réf. : RIC 700a.
(Inv. VE.QR.05.h.c.1 ; prov. : h.c.).
2. As d'une impératrice Faustine II ou Lucilla ou Crispine, fin II^e siècle.
Dr. Tête féminine à droite portant un chignon.
Rv. Illisible.
11,51 g ; 25,1 mm. (Inv. VE.QR.04.83.1 ; prov. : cave C 1).
3. Fragment d'antoninien de Tetricus I, 270-273.
Dr. [] RICVS []. Tête radiée à droite (empereur ?).
Rv. Illisible.
0,63 g ; 18,7 mm. (Inv. VE.QR.05.30.2 ; prov. : grande mare).
4. Imitation radiée *minimi* (frappe dite barbare) d'un antoninien de Marius, III^e siècle.
Dr. Tête radiée à droite.
Rv. [] CVM []. Deux mains enlacées.
0,46 g ; 10,5 mm. Réf. : RIC 7. (Inv. VE.QR.05.39.1 ; prov. : puits 56).
5. Ae 3/4 Trèves, 330-346.
Dr. CONSTANTINOPOLIS. Tête casquée à gauche de Constantinople.
Rv. Victoire tenant un sceptre et appuyée sur un bouclier, le pied droit sur une proue de navire ; à l'exergue PTR.
1,84 g ; 16,5 mm ; axe 11h. Réf. : Cohen 22. (Inv. VE.QR.05.30.3 ; prov. : grande mare).
6. Petit bronze Ae 4, peut-être attribué à Julien II, 360-363.
Dr. []. AU G. Tête à droite de Julien II ?
Rv. Illisible.
1,26 g ; 14,6 mm. (Inv. VE.QR.04.Str.9.1 ; prov. : complexe balnéaire B).
7. Flan en bronze, du module de l'antoninien, très corrodé et illisible.
1,53 g ; 18,6 mm. (Inv. VE.QR.05.30.4 ; prov. : grande mare).
8. Sesterce illisible ayant été percé par un clou.
6,06 g ; 31,4 mm. (Inv. VE.QR.04.Str.5.2 ; prov. : cave D 1).

² Les monnaies du site ont été identifiées par Jean-Luc Dengis et publiées dans : Dengis J.-L., 2007. « Matériel numismatique récolté en fouilles archéologiques sur le site d'un établissement gallo-romain à Velroux (province de Liège) (Haut et Bas-Empire) », *Revue belge de numismatique et sigillographie*, 153 : 161 et sont également citées dans : Dengis J.-L., 2011. *Trouvailles et trésors monétaires en Belgique, VIII. Province de Liège*, Wetteren, Moneta, 120, p. 141, R-244. Velroux.

3.2. L'intaille (F. Vilvorder) (fig. 40)

L'intaille en améthyste, découverte lors des fouilles menées par J. Destexhe dans les années 1960, est gravée du buste d'un jeune homme dans le style des portraits julio-claudiens au sens large. Cette pièce, d'une facture métropolitaine, sort vraisemblablement d'un atelier de Rome. Tourné vers la gauche, l'homme juvénile, au nez légèrement arrondi et au menton en avant, porte la *barbula*. La chevelure abondante ondulée recouvre le front en mèches tournées vers l'oreille (h. 1,8 ; larg. 1,5 ; ép. 5,5 ; poids : 2,234 g).

Cette gravure, d'une qualité exceptionnelle, est très proche d'une intaille en coralline issue d'une collection privée et identifiée par M.-L. Vollenweider à Octave, avec la barbe en signe de deuil pour Jules César. Cette pierre taillée est datée par l'auteur entre 40-30 avant J.-C. (Vollenweider, 1972 : 102, Taf. 158, n° 1).



1



2

FIG. 40 – L'intaille en améthyste (1) et son empreinte (2) (2/1).

3.3. Les bijoux (E. Weinkauff) (fig. 41)

1. Bague ellipsoïdale en bronze à chaton ovale. La partie inférieure de l'anneau et l'incrustation ont disparu. élargissement progressif vers les épaules convexes (h. 1,4 ; larg. 2,4 ; sect. 0,1 x 0,3 ; chaton : 1,2 x 1,5). (Guiraud, 1989, type 2d). (Inv. VE.QR.Str2.1 ; prov. : cave A 1).
2. Grosse perle en verre annulaire bleu vert (Pantone 319) (diam. 2). (Inv. VE.QR.04.105.2 ; prov. : fosse 25).
3. Fragment de perle annulaire en verre bleu marine (Pantone 287) (diam. 1,3). (Inv. VE.QR.04.148.1 ; prov. : fosse 37).
4. Fragment de perle tubulaire allongée en verre de teinte vert clair (Pantone 390) (long. 1,3 ; diam. 0,4). (Inv. VE.QR.04.156.7 ; prov. : fosse 36).
5. Fragment d'épingle en os dont la tête conique est séparée de la tige par un sillon. Tige fine de section circulaire (long. 2,1 ; diam. 0,2). (Inv. VE.QR.04.50.3 ; prov. : four 15).

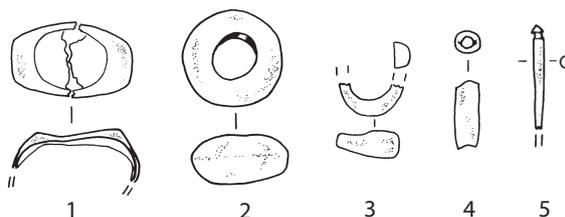


FIG. 41 – Les bijoux : bague en bronze (1), perles en verre (2 à 4) et épingle en os (5) (2/3).

3.4. Les fibules (E. Weinkauff) (fig. 42)

Les fibules en bronze se répartissent entre les groupes 2, 5 et 7 définis par E. Riha (1994). Il s'agit de modèles assez courants dans les régions septentrionales de la Gaule ; seule celle à inscription est rare par son type et son message d'amour. Elle vient compléter une série de neuf pièces identiques rassemblées dans le groupe A établi par S. Martin-Kilcher dans son étude sur les fibules à inscription (Martin-Kilcher, 1998 : 147-154). Un dixième exemplaire, trouvé à Chaintrix-Bierges, vient s'ajouter à ce *corpus* (Feugère, 2010 : 315-321). Alors que ces dix objets portent une inscription en pointillé sur trois lignes, la fibule de Velroux s'en différencie par un plus long texte de six mots gravés sur cinq lignes qui peut se traduire par « Je me souviens de toi, puisses-tu te souvenir de moi »

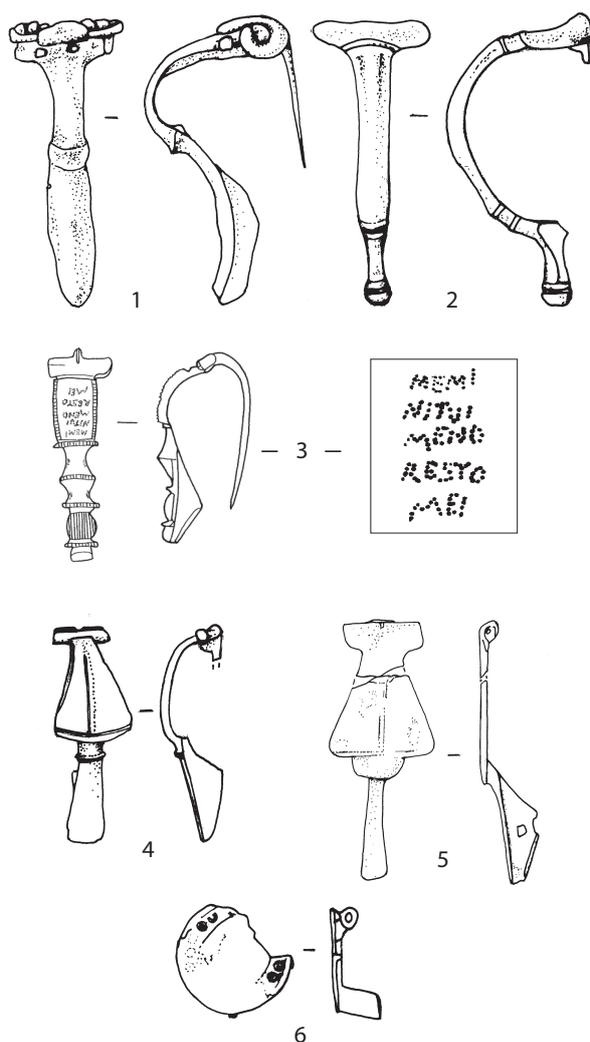


FIG. 42 – Les fibules (1 à 6) (2/3 ; inscription : 2/1).

ou encore : « Je pense à toi, pense à moi », ce qui convient assez bien comme dédicace à la personne aimée.

Leur similitude morphologique est telle que l'hypothèse d'une production issue d'un seul et même atelier est posée et est à rechercher peut-être en Gaule du Nord. On soulèvera que cette nouvelle fibule à inscription est le troisième exemplaire de ce type mis au jour dans la cité des Tongres, les deux autres provenant de la nécropole de Flavion (Fontaine, 2012 : 11-36). Elles rentrent dans le type 5.15 de E. Riha, avec une datation située entre la deuxième moitié du I^{er} siècle après J.-C. et la première moitié du II^e siècle après J.-C. (Riha, 1994 : 134). L'exemplaire de Velroux est issu d'un contexte chronologique similaire, celui du comblement de la grande fosse 36, daté dans le courant du II^e siècle après J.-C.

Les autres fibules récoltées sur le site appartiennent à des modèles remontant généralement au I^{er} siècle après J.-C. Seul l'exemplaire à charnière, discoïdal et émaillé (n^o 6), est une production plus tardive, courante dans la seconde moitié du II^e siècle après J.-C. (Feugère, 1985 : 371). La zone de diffusion de ces diverses fibules couvre globalement l'est et le nord de la Gaule. Toutefois, la fibule dite d'« Aucissa » (n^o 2) est émise plus largement sur l'ensemble des régions romaines tandis que les fibules à charnière présentant un arc triangulaire (n^{os} 4 et 5) sont plutôt des découvertes isolées en Gaule et en région rhénane (Riha, 1994 : 101 et 141).

1. Fibule en bronze doré à ressort à corde externe, bilatérale à huit spires. Une griffe fixe l'axe au ressort. Arc coudé bipartite. La partie supérieure de l'arc, de section rhombique, est séparée de la partie inférieure aplatie par une bague moulurée. Le porte-ardillon trapézoïdal est plein et l'ardillon est brisé (long. 5,7 ; larg. 2,5). (Riha, 1994 : type 2.6 ; Ettliger, 1973 : type 18). (Inv. VE.QR.04.268.1 ; prov. : h.c.).
2. Fibule à charnière en bronze dite « d'Aucissa ». L'arc est bombé et séparé de la charnière par une plaque. Il est décoré, dans sa partie inférieure, de quatre sillons transversaux. Le pied est terminé par un bouton mouluré, le porte-ardillon ainsi que l'ardillon sont manquants (long. 5,9 ; larg. 2,3). (Riha, 1994, type 5.2 ; Feugère, 1985 : type 22b1 ; Ettliger, 1973 : type 29). (Inv. VE.QR.05.30.1 ; prov. : grande mare).
3. Fibule à charnière en bronze étamé. L'arc, légèrement arrondi, est rectangulaire et encadré par une série de stries. Il porte une inscription ponctuée sur cinq lignes MEMI / NITVI / MEMO / RESTO / MEI. L'arc est séparé du pied par un sillon mouluré. Ce dernier est également décoré de deux moulures à incisions verticales, avec un bulbe strié juste avant le bouton. Le porte-ardillon triangulaire est plein et l'ardillon est droit (long. 3,9 ; larg. 1,3). (Riha, 1994 : type 5.15). (Inv. VE.QR.04.156.1 ; prov. : fosse 36).
4. Fibule à charnière en bronze doré. L'arc, de forme triangulaire, est décoré de deux sillons, l'un à sa base et l'autre en son milieu. Le sillon médian est en plus doublé d'une rangée d'incisions verticales. L'arc est séparé du pied,

- de forme trapézoïdale, par un sillon horizontal mouluré. Le porte-ardillon triangulaire est plein et l'ardillon est manquant (long. 4,2 ; larg. 1,5). (Riha, 1994 : type 5.18 ; Feugère, 1985 : type 10d). (Inv. VE.QR.04.50.2 ; prov. : four 15).
5. Fibule à charnière en bronze. L'arc aplati est de forme triangulaire. Il est décoré de sillons : deux d'entre eux médians et deux autres à sa base. Le porte-ardillon triangulaire est ajouré et l'ardillon est manquant (long. cons. 6,2 ; larg. 3,1). (Riha, 1994 : type 5.18 ; Feugère, 1985 : type 10d). (Inv. VE.QR.04.44.1 ; prov. : cellier 16).
 6. Fibule discoïdale émaillée à charnière en bronze dont les bords devaient être rehaussés d'une série de cercles devant accueillir l'émail (diam. 2,2). (Feugère, 1985 : type 27b1). (Inv. VE.QR.04.Str5.1 ; prov. : cave D 1).

3.5. Les objets en bronze

(E. Weinkauf) (fig. 43 et 44)

La balance asymétrique ou *statera* (n° 8), découverte dans le comblement de la grande mare, est un instrument de pesée romain courant dans le nord de la Gaule où des exemplaires en bronze sont présents sur des sites tels que Tournai (Weinkauf, 2012 : 90, fig. 31, 1) ou Liberchies (Demanet, 2000).

Les deux pièces de harnachement hautement décorées, issues de la fosse 61, isolée à l'ouest de l'exploitation rurale, constituent les éléments d'un mors, véritable pièce d'apparat sans doute unique (n° 10). Les plaques d'arrêt, ou couvre-lèvres, présentent un décor soigné, formé de dauphins affrontés. Ce type d'ornement ajouré n'est pas sans rappeler celui des appliques du tumulus de Celles-lez-Waremme à Faimies appartenant à un harnachement luxueux assez rare (Massart, 2000).

1. *Ligula* à tige de section circulaire. Elle est décorée, dans sa partie supérieure, d'un renflement parallélépipédique encadré par des moulures. Les quatre faces sont gravées d'une croix de Saint-André (long. 14). (Inv. VE.QR.04.156.2 ; prov. : fosse 36).
2. *Ligula* à tige ciselée de trois moulures et de quatre gorges à proximité de la palette (long. 12). (Inv. VE.QR.05.26.1 ; prov. : puits 54).
3. Fragment de poignée delphiniforme à tige qui devait présenter à la base deux dauphins affrontés, gueule ouverte, et séparés par des godrons. Le dauphin restant offre une queue trifide dentelée par incisions, présentes également sur la nageoire. Le revers est creux ; reste d'un tenon (long. 9,8). (Faider-Feytmans, 1979 : I, pl. 79, n° 192 ; Brulet *et al.*, 2008 : fig. 61, nos 63-65). (Inv. VE.QR.04.Str2.2 ; prov. : cave A 1).
4. Clou à tête sphérique (long. 2,8 ; diam. de la tête : 0,6). (Inv. VE.QR.04.156.4 ; prov. : fosse 36).
5. Clou à tête bulbeuse (long. 2,6 ; diam. de la tête : 0,6). (Inv. VE.QR.04.21.1 ; prov. : fosse 24).
6. Gros clou à tête hémisphérique, tige de section carrée (long. 1,6 ; diam. de la tête : 1,2). (Inv. VE.QR.04.156.3 ; prov. : fosse 36).
7. Applique circulaire émaillée marquée par une rainure concentrique sur la face supérieure et munie d'un rivet (diam. 2,4). (Inv. VE.QR.04.Str5.3 ; prov. : cave D 1).
8. Balance asymétrique fragmentaire à peson coulissant sur fléau gradué. Du bras court, de section rectangulaire, ne subsiste que la trace de deux perforations permettant la fixation des crochets de suspension. Le bras long, sur lequel se déplace le poids curseur, est de section arrondie et s'effile à son extrémité. Sur l'une de ses faces, est gravée une échelle de graduation (long. 11,8). (Jenemann, 1989 : 320, Abb. 1). (Inv. VE.QR.05.30.5 ; prov. : grande mare).
9. Applique de lanière en cuir à deux rivets. Le décor asymétrique est formé de deux *peltae* opposées (long. 3,9). (Oldenstein, 1976 : Taf. 4, 4 ; Lenz, 2006 : Taf. 76, 757). (Inv. VE.QR.04.28.1 ; prov. : fosse 61).
10. Appliques latérales de mors en bronze dont le canon central en fer, de section circulaire, est fragmentaire. La plaque d'arrêt présente un décor assez soigné, formé de quatre dauphins affrontés dont la queue, en volute, est rabattue sur le dos. Les dauphins sont reliés par un décor ajouré dont la pièce centrale, formée de deux cercles, est encadrée par quatre rectangles et deux volutes. L'anneau mobile, servant à l'attache des rênes et aminci par l'usure, est relié à la plaque d'arrêt par l'attache du mors de forme circulaire (mors : diam. 2 ; plaque d'arrêt : long. 7,7 ; larg. 7,4). (Inv. VE.QR.04.28.2 et 3 ; prov. : fosse 61).

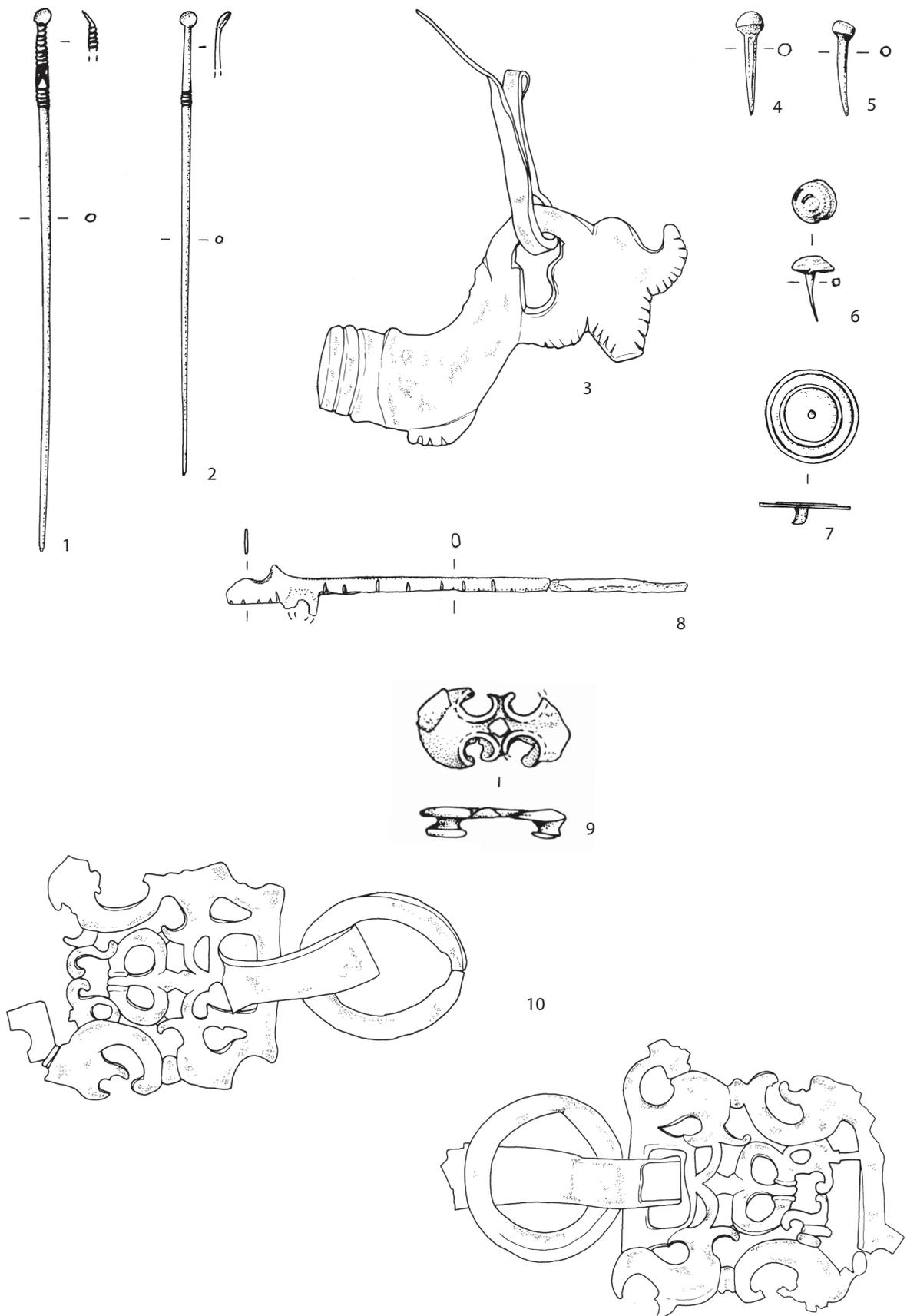


FIG. 43 – Les objets en bronze (1 à 10) (2/3).

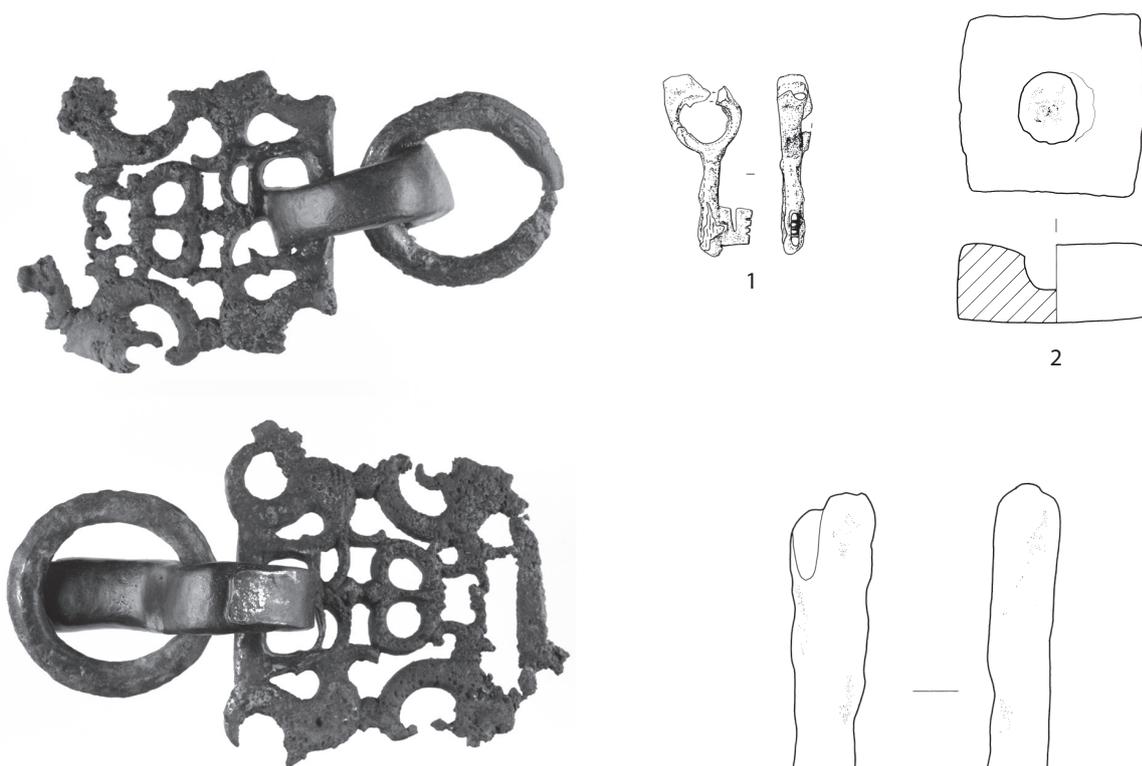
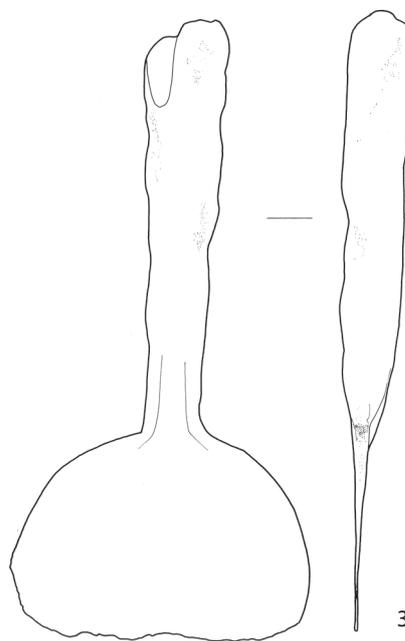


FIG. 44 – Les appliques latérales de mors (2/3).



3.6. Les objets en fer (E. Weinkauf) (fig. 45)

1. Clé de coffret à panneton latéral coudé terminé par un anneau (haut. 6,7). (Inv. VE.QR.04.Str5.4 ; prov. : cave D 1).
2. Crapaudine formée d'une plaque carrée creusée d'une cuvette circulaire (long. 6,7 ; ép. 2,5). (Inv. VE.QR.04.39.1 ; prov. : h.c.).
3. Grattoir à long manche à douille fermée (long. 25,1 ; larg. 11,8). (Inv. VE.QR.05.30.17 ; prov. : grande mare).
4. Fer de lance ; pièce très corrodée (long. 20,9). (Inv. VE.QR.05.30.6 ; prov. : grande mare).

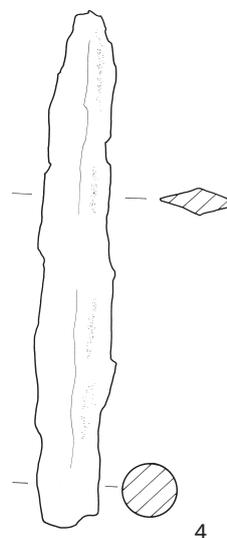


FIG. 45 – Les objets en fer (1 à 4) (1/3).

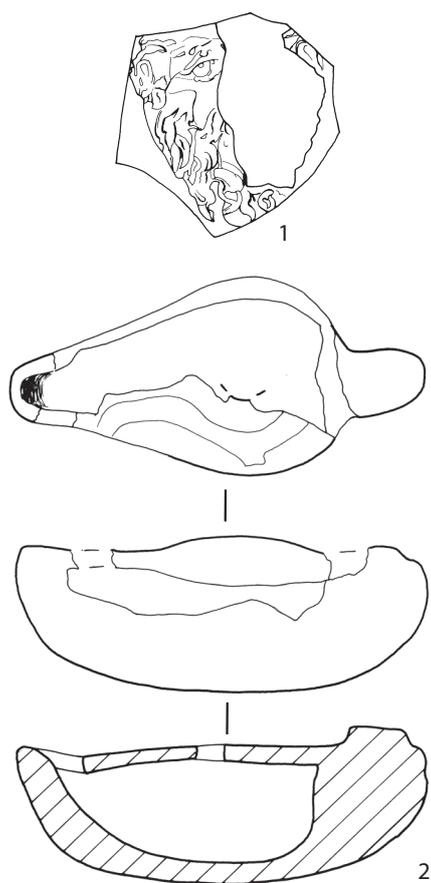


FIG. 46 – Les objets en terre cuite : médaillon d'applique (1) et lampe (2) (1/2).

3.7. Les objets en terre cuite (F. Vilvorder) (fig. 46)

Le médaillon ovoïde, figurant une tête de pan, appartient à un vase en terre cuite très rare à médaillons d'applique, produit au sein des ateliers de la vallée de l'Allier, en Centre Gaule. Ces vases à deux anses de type Déch. 74 se caractérisent par leur décor de médaillons en relief dont l'iconographie, relativement limitée, tendrait à y voir une utilisation en liaison avec des cultes à mystères tels ceux de Bacchus (Braithwaite, 2001 : 283-293 ; Tourgon, 2012 : 825-850). Le début de cette production semble correspondre au déclin de la céramique à glaçure plombifère, à l'extrême fin du I^{er} siècle, pour se terminer au milieu du siècle suivant, le *floruit* se situant sous les règnes de Trajan et d'Hadrien. Le fragment découvert à Velroux se caractérise par une pâte blanche très fine sans mica, similaire à la fabrique 1 des céramiques à glaçure plombifère du Centre Gaule, et serait à rattacher à une production de l'atelier de Vichy (Vilvorder, 2010 : 286-295).

La lampe à huile en terre cuite à pâte blanche recouverte d'un engobe brun foncé rentre dans la catégorie des *Firmalampen* et se rattache au type Loeschke IX, établi sur base du matériel de Vindonissa et encore d'application aujourd'hui (Werner, 1997 : 108-123). Cette lampe est issue d'un atelier de potiers de Cologne et faisait sans doute partie, avec la vaisselle fine de table en céramique engobée, d'un même programme de production (Höpfken, 2005 : 148-149). Cet artisanat est largement diffusé dans la cité des Tongres dans le courant du II^e siècle après J.-C. En l'absence d'une étude de synthèse sur les lampes découvertes dans la cité, on se limitera à signaler les six lampes issues d'anciennes fouilles menées sur le site de la *villa* de Meeffe (Plumier, 1986 : 43-52).

1. Médaillon fragmentaire figurant une tête de pan barbu. Pâte blanche ; engobe brun orange à reflet métallescent. (Inv. VE.QR.04.105.219 ; prov. : fosse 25).
2. Lampe à huile fragmentaire à bec allongé de type Loeschke IXc. Réservoir piriforme. Pâte blanche ; engobe brun foncé (long. 11 ; larg. 5,2). (Inv. VE.QR.04.28.411 ; prov. : fosse 61).

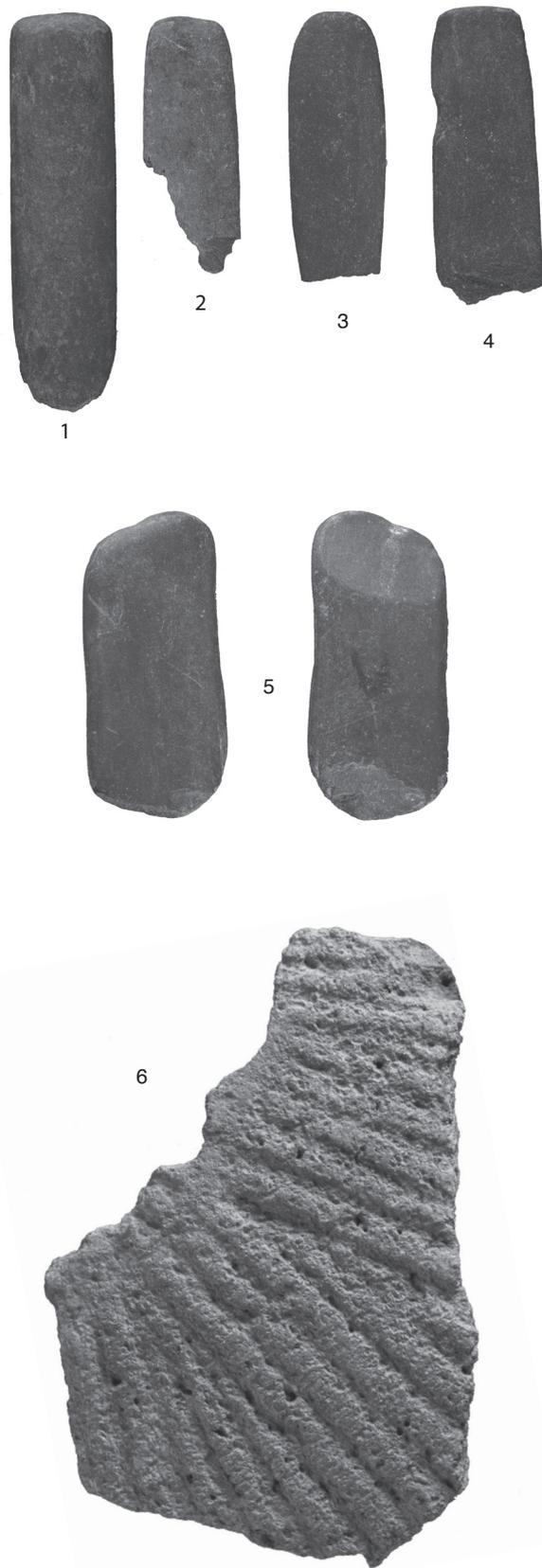


FIG. 47 – Les objets en pierre (1 à 6) (1/2).

3.8. Les objets en pierre (E. Weinkauf) (fig. 47)

Outre les quelques pierres à aiguiser classiques du monde romain, l'ébauche d'une herminette remontant au Néolithique a été réutilisée après bouchardage du tranchant et de la partie droite du talon et des arêtes de la fracture (n° 5). Le lustre de la partie supérieure pourrait résulter de l'aiguisage d'instrument à tranchant limité. Il est constitué de fines stries parallèles s'atténuant sur les bords et a fait disparaître une série d'incisions d'aménagement de la surface.

1. Pierre à aiguiser cylindrique à section semi-elliptique en grès gris à grains fins (11 x 3 ; ép. max. 1,6). (Inv. VE.QR.04.156.16 ; prov. : fosse 36).
2. Pierre à aiguiser fragmentaire parallélépipédique en grès gris à grains fins (7,3 x 2,6 ; ép. max. 1,1). (Inv. VE.QR.05.26.29 ; prov. : puits 54).
3. Pierre à aiguiser fragmentaire parallélépipédique en psammite (7,9 x 2,8 ; ép. 0,5). (Inv. VE.QR.05.30.07 ; prov. : grande mare).
4. Pierre à aiguiser parallélépipédique en grès micacé de forme allongée (6,9 x 2,5 ; ép. 1,2). (Inv. VE.QR.05.30.10 ; prov. : grande mare).
5. ébauche non finalisée d'une herminette en grès gris à grains fins de section ovale (8,6 x 3,8 ; ép. 1,8). (Inv. VE.QR.05.30.8 ; prov. : grande mare).
6. Fragment mobile de meule en arkose. Traces de rainures rayonnantes sur la face inférieure (long. max. 17,9 ; larg. max. 11,9). (Inv. VE.QR.04.102.107 ; prov. : cave C 2).

3.9. La verrerie (E. Weinkauf) (fig. 48)

Parmi les deux cent nonante et un fragments de récipients en verre du Haut-Empire répertoriés, les verres teintés naturellement (Pantone 310, Pantone 311, Pantone 319, Pantone 563 et Pantone 570) sont les plus nombreux avec deux cent dix fragments. Le *corpus* des verres incolores est représenté par septante-cinq fragments. Les autres couleurs recensées sont limitées à un, voire deux fragments de panse de verre bleu marine (Pantone 072), vert olive (Pantone 117), vert émeraude (Pantone 327) ou encore vert foncé (Pantone 577).

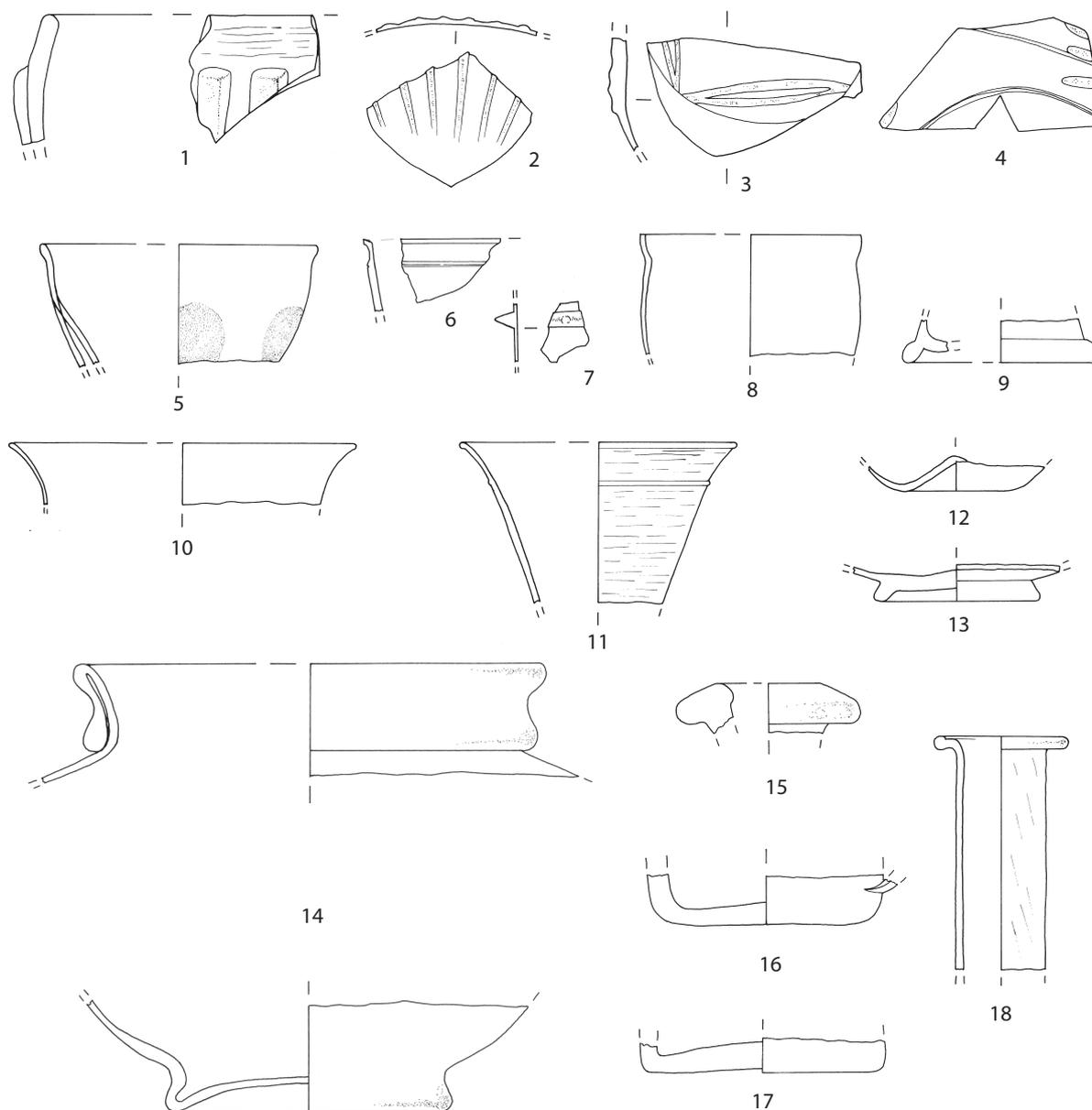


FIG. 48 - La verrerie (1 à 18) (1/2).

Le service de table comprend, outre les coupes moulées de type Isings 3 (n^{os} 1 et 2), divers fragments de bols en verre incolore dont certains, décorés, devaient appartenir à de la vaisselle relativement luxueuse (n^{os} 3 à 7). On relèvera également un fragment de calice en verre incolore (n^o 10) et le goulot d'une carafe vraisemblablement à panse globulaire (n^o 11). Un exemplaire presque complet, mais très fragmenté d'un bocal à panse côtelée Isings 67c a été découvert dans la fosse 36 remblayée dans le courant du II^e siècle après J.-C. (n^o 14). Ce modèle en verre soufflé, de teinte bleu clair, est habituellement classé

parmi les récipients destinés à la conservation. Toutefois, la décoration côtelée sans but utilitaire laisse penser qu'il a pu, dans un premier temps, compléter le service de table en contenant des liquides ou des aliments (Massart, 2001 : 189-211).

La vaisselle du Bas-Empire compte une dizaine de fragments de verre vert olive (Pantone 389). Il s'agit de fragments d'un bol ovoïde de type Isings 96 (n^o 8) et d'un fond de gobelet tronconique de type Isings 109 (n^o 9). Divers fragments de bouteilles prismatiques (n^{os} 15 à 17), relèvent peut-être de contenants à onguent (Massart, 2008 : 99-104),

tout comme le fragment d'un *unguentarium* (Massart & Fontaine-Hodiamont, 2003 : 119-142) en forme de chandelier (n° 18).

1. Fragment de coupe à panse côtelée en verre bleu vert (Pantone 319). (Isings 3b). (Inv. VE.QR.05.30.22 ; prov. : grande mare).
2. Fragment de fond de coupe à panse côtelée en verre bleu vert (Pantone 319). (Isings 3a). (Inv. VE.QR.04.156.10 ; prov. : fosse 36).
3. Fragment de panse de bol en verre incolore avec décor d'un motif ellipsoïdal en relief. (Inv. VE.QR.04.Str7.1 ; prov. : cave C 1).
4. Fragment de panse de bol en verre incolore, présentant un décor facetté formé d'ellipses. Le bas de la panse est marqué d'un double sillon. (Inv. VE.QR.04.156.9 ; prov. : fosse 36).
5. Bord d'un bol ovoïde à dépressions en verre incolore (diam. 8,1). (Isings 96, variante). (Inv. VE.QR.04.Str3.2 ; prov. : four 15).
6. Bord d'un bol en verre incolore à lèvre évasée et creusée. (Inv. VE.QR.05.26.2 ; prov. : puits 54).
7. Fragment d'un bol apode en verre incolore, décoré d'une pointe façonnée à la pince. (Inv. VE.QR.04.28.1 ; prov. : fosse 61).
8. Fragment d'un bol ovoïde en verre de teinte vert olive à lèvre coupée laissée brute (Pantone 389) (diam. 6,4). (Isings 96). (Inv. VE.QR.04.Str1.3 ; prov. : complexe balnéaire B).
9. Fond de gobelet sur pied annelé en verre de teinte vert olive (Pantone 389). (Isings 109). (Inv. VE.QR.04.Str2.5 ; prov. : cave A 1).
10. Fragment de calice en verre incolore (diam. 10,1). (Isings 36b). (Inv. VE.QR.04.156.8 ; prov. : fosse 36).
11. Fragment d'une carafe en verre incolore. Décor d'un fil appliqué sous la lèvre (diam. 8). (Isings 104). (Inv. VE.QR.04.147.1 ; prov. : cellier 35).
12. Fond de bol en verre bleu clair avec marque de pontil (Pantone 310). (Inv. VE.QR.04.193.1 ; prov. : h.c.).
13. Pied annulaire d'un bol en verre bleu vert (Pantone 319) avec marque de pontil (diam. 4,8). (Inv. VE.QR.04.156.11 ; prov. : fosse 36).
14. Bocal à panse côtelée fragmentaire. La lèvre est épaissie et rabattue vers l'extérieur (diam. 12). Le pied est de section triangulaire (diam. 8). Verre bleu clair (Pantone 310). (Isings 67c). (Inv. VE.QR.04.156.14 et VE.QR.04.156.15 ; prov. : fosse 36).
15. Fragment d'un goulot d'une bouteille en verre bleu vert (Pantone 570) (diam. 6,2). (Isings 50). (Inv. VE.QR.05.26.3 ; prov. : puits 54).
16. Fragment de fond de bouteille carrée en verre bleu vert (Pantone 319). (Isings 50). (Inv. VE.QR.04.156.13 ; prov. : fosse 36).
17. Fragment de fond de bouteille rectangulaire en verre bleu vert (Pantone 319). (Isings 90). (Inv. VE.QR.04.156.12 ; prov. : fosse 36).
18. Goulot d'un *unguentarium* à long col en verre bleu vert (Pantone 563) (diam. 3,3). (Isings 82A). (Inv. VE.QR.04.156.6 ; prov. : fosse 36).

3.10. Les matériaux de construction (E. Weinkauff) (fig. 49)

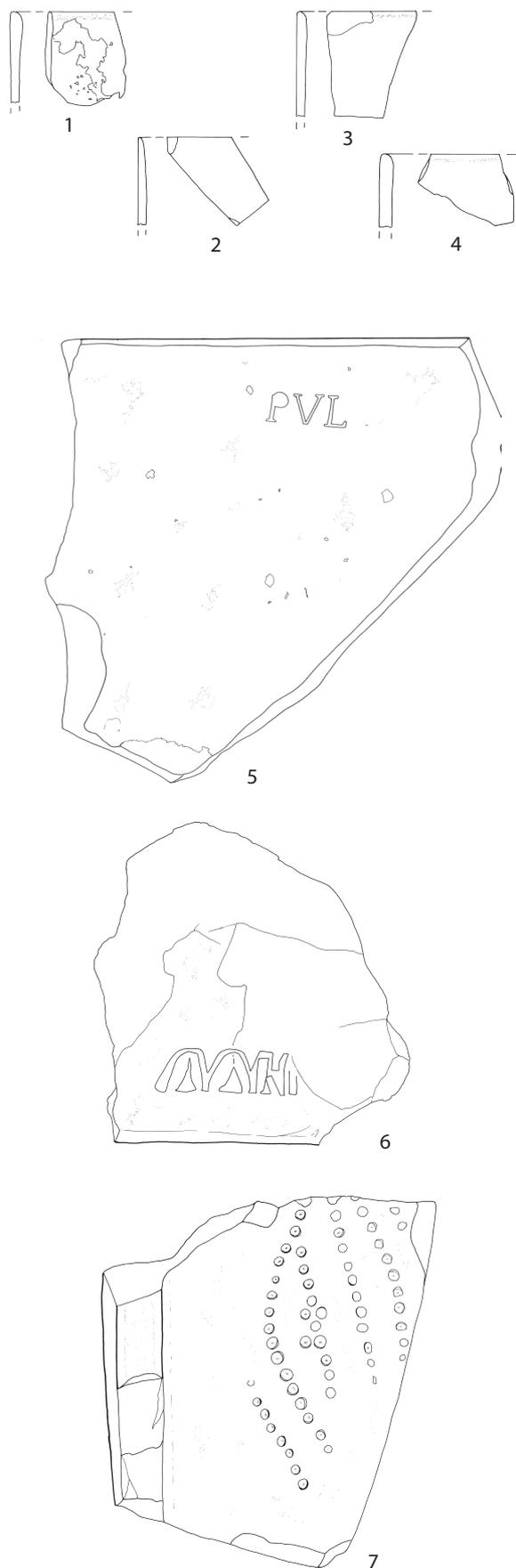
Verre à vitre

La quarantaine de fragments de vitres proviennent essentiellement de la zone résidentielle. Les tessons totalisent un poids de 239,5 g et présentent tous une teinte naturelle. Des traces de mortier sont encore visibles sur deux d'entre eux.

1. Bord de verre à vitre portant des traces de mortier (Pantone 319/370) (ép. 0,4). (Inv. VE.QR.04.Str2.3 ; prov. : cave A 1).
2. Tesson de verre à vitre portant des traces de mortier (Pantone 319/570) (ép. 0,3). (Inv. VE.QR.04.Str2.4 ; prov. : cave A 1).
3. Bord de verre à vitre (Pantone 570) (ép. 0,4). (Inv. VE.QR.04.Str5.6 ; prov. : cave D 1).
4. Bord de verre à vitre (Pantone 319) (ép. 0,5). (Inv. VE.QR.05.30.21 ; prov. : grande mare).

Tuiles

5. Sigle inédit PVL sur fragment de carreau. Lettres en creux. (Inv. VE.QR.04 ; prov. : surface).
6. Sigle non lisible sur fragment de *tegula*. Lettres en creux. (Inv. VE.QR.04.20.01.307 ; prov. : puits 22).
7. Empreinte de semelle cloutée sur fragment de *tegula*. (Inv. VE.QR.04.235.206 ; prov. : fosse 62).



3.11. Les peintures murales (E. Weinkauff) (fig. 50)

La grande majorité des quelque trois cents fragments d'enduits peints récoltés sur le site est issue du remblai de la cave C 1 du bâtiment occidental. Reposant sur deux niveaux au moins de mortier de teinte ocre, leur pellicule picturale présente une surface lisse, parfois légèrement rugueuse, sur laquelle on observe encore, par endroits, des traces de coups de pinceaux. Le décor se détache d'un fond blanc, jaune ou rouge bordeaux. Ces divers fragments se composent d'éléments d'encadrement, tels que des bandes rouges ou orange, et d'éléments décoratifs se résumant à des motifs végétaux de teinte verte. Ils ont probablement fait partie d'un même projet décoratif. Toutefois, les enduits présentant un fond jaune et des bandes orangées n'ont pu fonctionner avec les enduits à fond rosé et bandes rouges, ces derniers recouvrant les premiers (n° 2).

1. Trois fragments de bandes rouge orangé non jointifs. Motif décoratif non défini de même teinte, visible sur un des fragments. Fond blanc (ép. 2,1). (Inv. VE.QR.04.83.1 à 3 ; prov. : cave C 1).
2. Fragment de deux enduits peints superposés. L'enduit inférieur présente un fond jaune sur lequel se détache une bande orangée (ép. 1,6) tandis que l'enduit supérieur est composé d'une bande rouge peinte sur un fond rosé (ép. 0,8). (Inv. VE.QR.04.Str7.1 ; prov. : cave C 1).
3. Cinq fragments non jointifs de bandes de couleur rouge bordeaux. Fond blanc sur lequel se développent des motifs végétaux de couleur vert clair (ép. 1,4). (Inv. VE.QR.04.83.5 à 9 ; prov. : cave C 1).
4. Trois fragments non jointifs d'un décor à motif végétal de couleur vert clair se détachant d'un fond blanc (ép. 1,9). (Inv. VE.QR.04.83.10 à 12 ; prov. : cave C 1).

FIG. 49 – Les matériaux de construction : verre à vitre (1 à 4) et tuiles (5 à 7) (1/3).

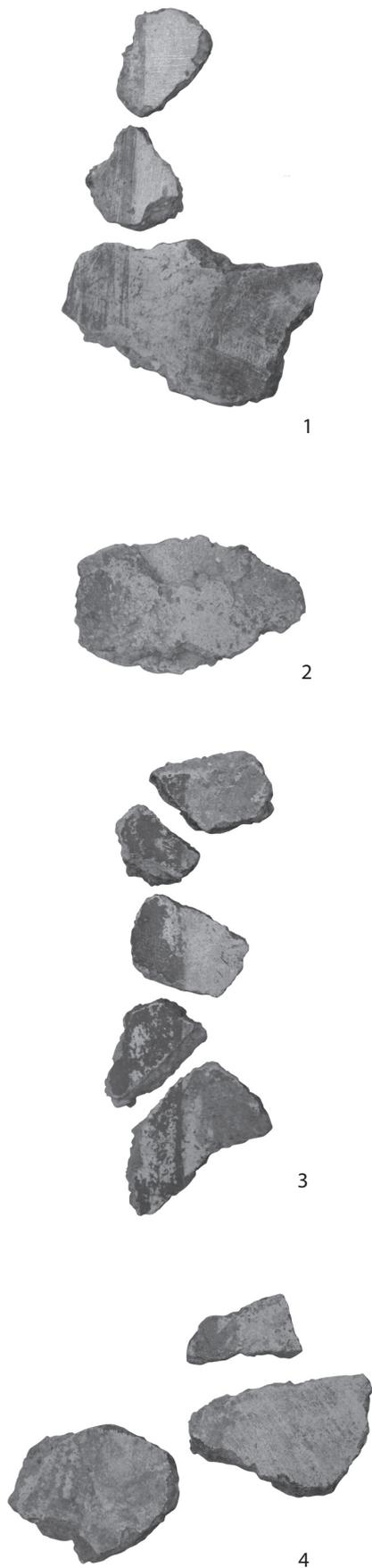


FIG. 50 – Les peintures murales (1 à 4) (1/4).

3.12. La céramique du Haut-Empire

3.12.1. Introduction (F. Vilvorder)

Le *corpus* de la céramique romaine du Haut-Empire couvre une période allant du milieu du I^{er} siècle après J.-C. au troisième quart du III^e siècle. Le protocole de comptage des tessons a été établi selon le nombre minimum d'individus (NMI) évalué uniquement d'après les bords sans pondération. L'enregistrement des données portent sur sept cent vingt-trois individus classés au sein de vingt-quatre catégories céramologiques. Le taux de fragmentation des récipients est élevé, avec une moyenne de conservation des bords dépassant rarement les 30 %.

Le traitement du matériel est basé sur la méthode de classification par fabriques établie pour le nord de la Gaule et s'appuie sur la collection de référence du Centre de recherches d'archéologie nationale de l'UCL. L'analyse des céramiques a été réalisée sous une approche macroscopique de la surface et de la matrice. Pour la vaisselle à large diffusion, on se référera aux fabriques décrites dans le dictionnaire des céramiques (Brulet *et al.*, 2010). Pour les céramiques régionales, nous renvoyons aux publications sur le matériel de Tongres (Willems, 2005 ; Vilvorder *et al.*, 2010) et de Liberschies (Brulet *et al.*, 2001 : 110-125). Dans le cas où des fabriques ne sont pas reprises dans ces études, une caractérisation macroscopique des pâtes réalisée à la loupe binoculaire est donnée au sein même des catégories céramologiques.

La consommation de céramique sur le site, au cours des trois premiers siècles, montre une forte proportion de vaisselles fines toutes catégories confondues. La terre sigillée, avec une centaine de vases enregistrés, révèle avec ses 14 %, des proportions comparables à celles constatées sur d'autres établissements ruraux de la cité tels qu'à Froidmont (Tromme *et al.*, 2008 : 3-81) ou encore sur la *villa* de Champion (Van Ossel & Defgnée, 2001 : 168, note 4). Le tableau indique également un pourcentage relativement élevé de mortiers (8 %) toutefois moins important que celui enregistré sur l'établissement de Froidmont (12 %) (Tromme *et al.*, 2008 : 53). La vaisselle fine régionale et les batteries de cuisine sont dominées par les céramiques dites fumées (7 % et 29 %). Il s'agit de

Catégories	Codes	NMI	% NMI
Terre sigillée	TS	104	14,38
Parois fines	PF	1	0,14
Engobée	EN	57	7,88
Métallescente	MT	19	2,63
Céramique peinte et marbrée	CPM	1	0,14
Dorée	DR	19	2,63
<i>Terra nigra</i>	TN	18	2,49
<i>Terra rubra</i>	TR	10	1,38
Fine claire	FCL	4	0,55
Fine sombre	FSO	2	0,28
Fumée	FU	54	7,47
Amphore	AM	8	1,11
Cruche-amphore	CR.AM	8	1,11
Cruche	CR	33	4,56
Pot à provisions	PP	8	1,11
Passoire	PA	1	0,14
Mortier	MO	56	7,75
<i>Dolium</i>	DO	8	1,11
Vernis rouge pompéien	VRP	16	2,21
Modelée	MD	22	3,04
Commune sombre	CSO	37	5,12
Commune fumée	CFU	206	28,49
Commune claire	CCL	24	3,32
Commune engobée ou claire	CEN/CCL	7	0,97
Total		723	100

TAB. 1 – Répartition des catégories céramologiques du Haut-Empire.

réipients ayant subi une post-cuisson oxydante suivie d'un enfumage plus ou moins prononcé de la surface. Ils apparaissent dès les dernières décennies du I^{er} siècle après J.-C., dans les programmes de production des ateliers de potiers régionaux comme ceux de Tongres et de Tirlémont ou qui restent à découvrir.

Le classement des céramiques par fabriques permet une approche globale des différentes catégories réparties au sein d'ateliers de potiers bien établis, de groupes de production ou de groupes technologiques spécifiques. Cette approche est abordée au travers des céramiques qui ont connu une large diffusion et de celles, plus régionales, qui dépassent toutefois les limites administratives de la cité.

La vaisselle de table importée, utilisée par les habitants durant les trois premiers siècles

de notre ère, reflète une situation tout à fait classique concernant les sites romanisés du nord de la Gaule. La première génération de Gallo-Romains qui s'installe à Velroux, vers le milieu du I^{er} siècle après J.-C., utilisait de la terre sigillée issue des ateliers de La Graufesenque et de la vaisselle fine de Lyon ou produite dans les premiers ateliers rhénans, tout comme les premières cruches ou pots à provisions. Au II^e siècle, les produits lézoviens apparaissent sur la table aux côtés des gobelets engobés de Cologne puis des plats. Si la sigillée argonnaise concurrence celle du centre de la Gaule dans le courant du II^e siècle, la céramique engobée produite en Argonne ne pénètre pas les marchés dominés par les productions colonaises. Au III^e siècle, la vaisselle de table est originaire

Fabriques	Codes	NMI
Sigillée de La Graufesenque	TS-LG	17
Sigillée de Lezoux	TS-LX	35
Sigillée Les Martres-de-Veyre	TS-MV	1
Sigillée d'Argonne	TS-AR	48
Sigillée de Trèves	TS-TR	3
Parois fines de Cologne	PF-CO	1
Engobée de Lyon	EN-LY	1
Engobée rhénane	EN-RH	2
Engobée de Cologne	EN-CO	43
Engobée d'Argonne	EN-AR	1
Engobée régionale	EN-RG	10
Métallescente de Trèves	MT-TR	10
Métallescente d'Argonne	MT-AR	7
Métallescente régionale	MT-RG	2
Céramique peinte et marbrée pâtes savonneuses	CPM-SAVO	1
Dorée pâtes savonneuses	DR-SAVO	15
Dorée pâtes septentrionales	DR-SEPT	1
Dorée Nord Gaule	DR-NG	3
<i>Terra nigra</i> pâtes savonneuses	TN-SAVO	1
<i>Terra nigra</i> de Braives	TN-BRA	2
<i>Terra nigra</i> pâtes septentrionales	TN-SEPT	15
<i>Terra rubra</i> pâtes septentrionales	TR-SEPT	3
<i>Terra rubra</i> pâtes limbourgeoises	TR-LIMB	6
<i>Terra rubra</i> pâtes mosanes	TR-MOSA	1
Fine claire de Tongres	FCL-TON	2
Fine claire pâtes limbourgeoises	FCL-LIMB	2
Fine sombre pâtes C	FSO-C	2
Fumée Tongres	FU-TON	20
Fumée Tirlémont	FU-TIR	21
Fumée pâtes mosanes	FU-MOSA	11
Fumée pâtes limbourgeoises	FU-LIMB	2
Amphore Sud Gaule	AM-SG	4
Amphore de Bétique	AM-BT	4
Cruche-amphore pâtes mosanes	CR.AM-MOSA	8
Cruche Cologne	CR-CO	2
Cruche région de Bavy	CR-BAVY	7
Cruche pâtes savonneuses	CR-SAVO	5
Cruche de Tongres	CR-TON	1
Cruche de Tirlémont	CR-TIR	11
Cruche pâtes mosanes	CR-MOSA	5
Cruche pâtes septentrionales	CR-SEPT	1
Cruche rhénane	CR-RH	1

Fabriques	Codes	NMI
Pot à provisions de Cologne	PP-CO	1
Pot à provisions de Tongres	PP-TON	3
Pot à provisions de Tirlemont	PP-TIR	2
Pot à provisions pâtes limbourgeoises	PP-LIMB	1
Pot à provisions pâtes mosanes	PP-MOSA	1
Passoire de Tirlemont	PA-TIR	1
Mortier vallée moyenne du Rhône	MO-VR	1
Mortier pâtes savonneuses	MO-SAVO	1
Mortier région de Bavay	MO-BAVY	8
Mortier de Soller	MO-SO	1
Mortier de Tirlemont	MO-TIR	5
Mortier pâtes septentrionales	MO-SEPT	3
Mortier pâtes mosanes	MO-MOSA	27
Mortier pâtes limbourgeoises	MO-LIMB	1
Mortier à dégraissant quartz laiteux 2	MO-DEQL2	2
Mortier à dégraissant grossier	MO-DEGR	7
<i>Dolium</i> pâtes mosanes	DO-MOSA	2
<i>Dolium</i> à dégraissant grossier	DO-DEGR	6
Vernis rouge pompéien Nord Gaule	VRP-NG	16
Modelée pâtes hesbignones	MD-HESB	1
Modelée à dégraissant calcite	MD-DECA	21
Commune sombre à dégraissant de quartz	CSO-DEQZ	2
Commune sombre à dégraissant calcite	CSO-DECA	2
Commune sombre de Tongres	CSO-TON	18
Commune fumée de Tongres	CFU-TON	167
Commune claire à dégraissant quartz laiteux 1	CCL-DEQL1	24
Commune engobée ou claire à dégraissant quartz laiteux 2	CEN/CCL-DEQL2	5
Commune engobée de Jupille	CEN-JUP	2
Commune fumée pâtes mosanes	CFU-MOSA	36
Commune fumée de Tirlemont	CFU-TIR	3
Commune sombre pâtes scaldiennes	CSO-SCAL	3
Commune sombre pâtes septentrionales	CSO-SEPT	9
Commune sombre rhénane	CSO-RHIN	1
Commune sombre à dégraissant coquillier	CSO-DECO	2

TAB. 2 – Répartition des fabriques de céramiques du Haut-Empire.

des ateliers argonnais et trévires avec, pour ces derniers, principalement des gobelets métallescents.

Parmi la céramique à large diffusion, on notera également, outre le matériel amphorique, la présence d'un mortier de la vallée du Rhône commercialisé au I^{er} siècle après J.-C.

vers le nord de la Gaule, ainsi qu'un mortier de Soller, type répandu jusqu'en Angleterre dès la fin du II^e siècle.

Les mortiers et cruches de la région de Bavay, où se sont vraisemblablement installés, dans un premier temps, des potiers de la vallée du Rhône, sont également présents sur

le site. Ces productions, prisées pour la qualité de leur argile calcaire, ont été largement diffusées sur la chaussée Bavay-Tongres. Les céramiques fines dorées et une céramique à enduit rouge en pâtes calcaires dites « savon-neuses » sont aussi fabriquées dans des ateliers de la cité des Nerviens. D'autres céramiques dorées, ainsi que des céramiques à vernis rouge pompéien, pourraient provenir de l'atelier des Rues-des-Vignes, autre importante officine nervienne.

La majorité des récipients de première utilité sort d'ateliers régionaux implantés au sein même de la ville de Tongres ou dans les agglomérations comme Tirlemont, Braives ou Jupille. D'autres restent à découvrir, tels les ateliers de groupe mosan, ayant recours à des argiles de nature kaolinitique. Malgré l'absence de témoins archéologiques, Andenne, épiscentre de la zone de diffusion de ce groupe régional très important, est pressenti comme un des centres producteurs (Hanut, 2010 : 53-66). D'autres groupes régionaux se dessinent, comme le groupe septentrional ou du Limbourg, au travers de vaisselles fines : gallo-belge, fine claire, fumée ou domestiques : pot à provisions et mortier. Parmi les groupes dits « technologiques », qui se définissent sur des caractéristiques spécifiques de leurs inclusions, le groupe dit « à dégrais-sant quartz laiteux » peut se classer, au regard de nouvelles recherches, comme un groupe régional de l'Entre-Meuse-et-Rhin, avec des ateliers localisés dans la cité ubienne directement voisine. Seules des batteries de cuisine sont concernées, à Velroux, par ces productions bien diffusées dans le territoire des Tongres. Quelques céramiques culinaires, produites en territoire ménapien ou trévire, relèvent de l'anecdote.

3.12.2. La terre sigillée (Th. Martin) (fig. 51 à 54)

Cette vaisselle de table à large diffusion se répartit de manière constante, pour le nord de la Gaule, entre les sigillées du sud de la Gaule, attribuées aux ateliers de La Graufesenque (TS-LG) (NMI : 17 ; 16,35 %), celles du centre, en majorité lézoviennes (NMI : 35 ; 33,65 %) auxquelles s'ajoute un vase des Martres-de-Veyre (TS-MV) et les sigillées argonnaises

(NMI : 48 ; 46,15 %). Enfin, trois vases du groupe de l'est ont été rattachés aux ateliers de Trèves (TS-TR).

La fouille a livré peu de vases en sigillée moulée du Haut-Empire et la même indigence concerne ceux portant une estampille sur leur fond interne. Il s'agit, pour la plupart, de fragments de taille très modeste dont certains sont marqués du sceau de la résidualité.

Six pièces sont des productions de La Graufesenque et datent, au moins pour trois d'entre elles, de la fin de l'époque flavienne et ne sont pas antérieures au début du règne de Domitien. C'est le cas en particulier d'un fragment de Drag. 37 décoré par *Germanus iv* (n° 1), lequel est issu, par ailleurs, du même moule qu'un vase trouvé à Cologne. Deux plats portent des estampilles de *Vitalis ii* (nos 20 et 21), un potier millavois dont les vases ont été assez massivement exportés au cours du dernier quart du I^{er} siècle après J.-C. vers la Gaule du Nord et la Germanie inférieure. Sur une coupelle, figure un timbre d'*Apronius i* (n° 18), dont l'activité à La Graufesenque se situe sous les règnes de Tibère et de Claude. Sa découverte confirme la datation relativement précoce qu'il convient d'attribuer à la première occupation de la villa de Velroux. Signalons aussi la présence d'une estampille de *Bionis* (n° 19), un potier millavois préflavien bien connu, dont les productions ont été également largement diffusées en Gaule du Nord et dans les Germanies. Un minuscule fragment d'un gobelet Déchelette 67, dont la panse est ornée d'une palissade de trifols superposés (n° 2), est quelque peu plus tardif et peut être daté des années 70-80 après J.-C., compte tenu de la finesse de ses parois et de la très belle qualité de son vernis.

Quatre autres fragments de vases sont d'origine arverne et sont imputables à l'atelier de Lezoux. Trois d'entre eux ont été fabriqués au cours des règnes de Trajan et d'Hadrien et sont donc contemporains des trois premières décennies du II^e siècle après J.-C. ; le quatrième est une production lézovienne de la seconde moitié de ce même siècle. Deux de ces pièces portent une estampille, l'une de *Sollemnis* (n° 22), l'autre de *Suobnillus* (n° 23), lesquels sont des potiers de Gaule du Centre de second plan relativement peu connus.

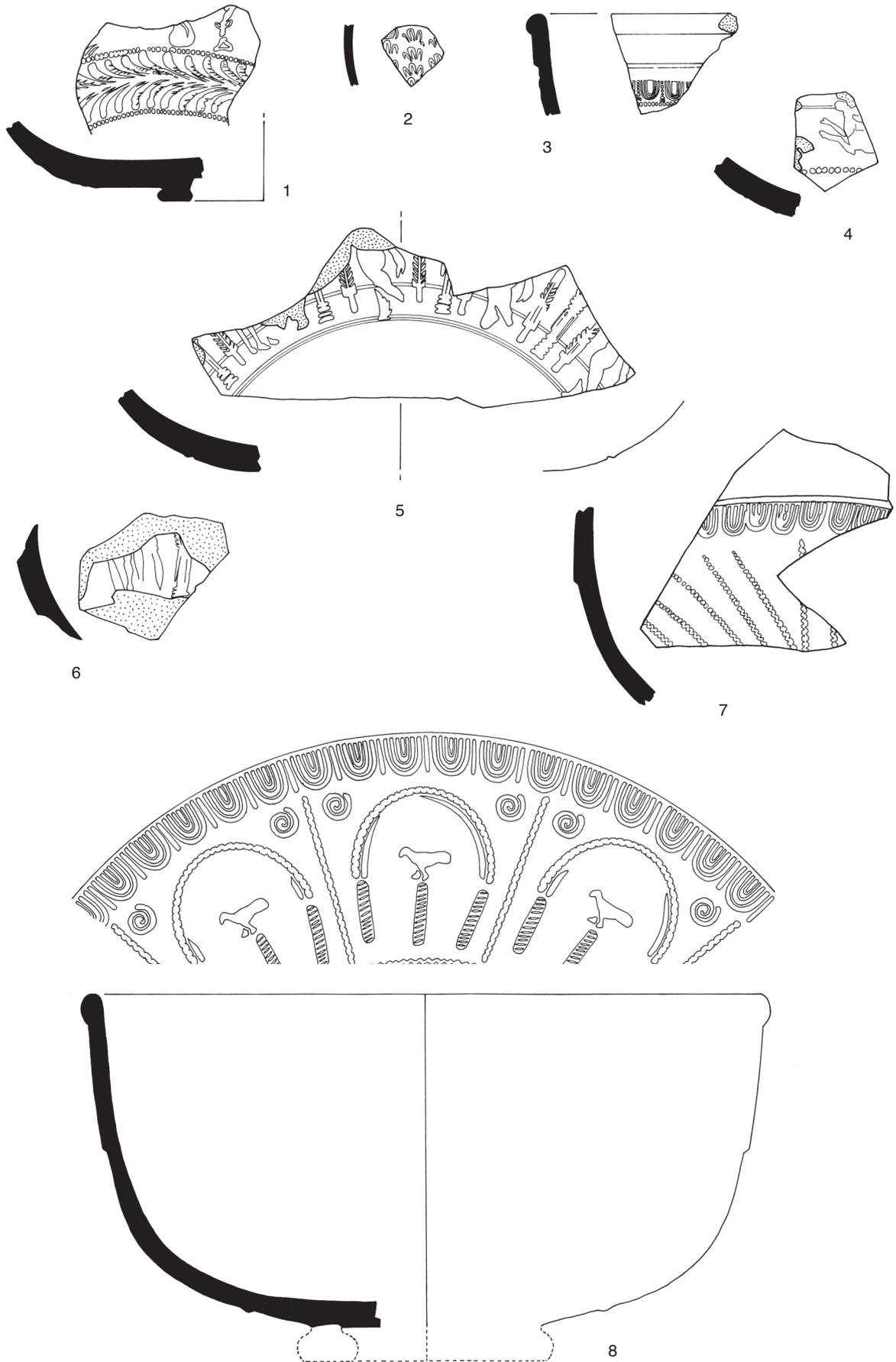


FIG. 51 – La terre sigillée moulée (1 à 8) (1/2).

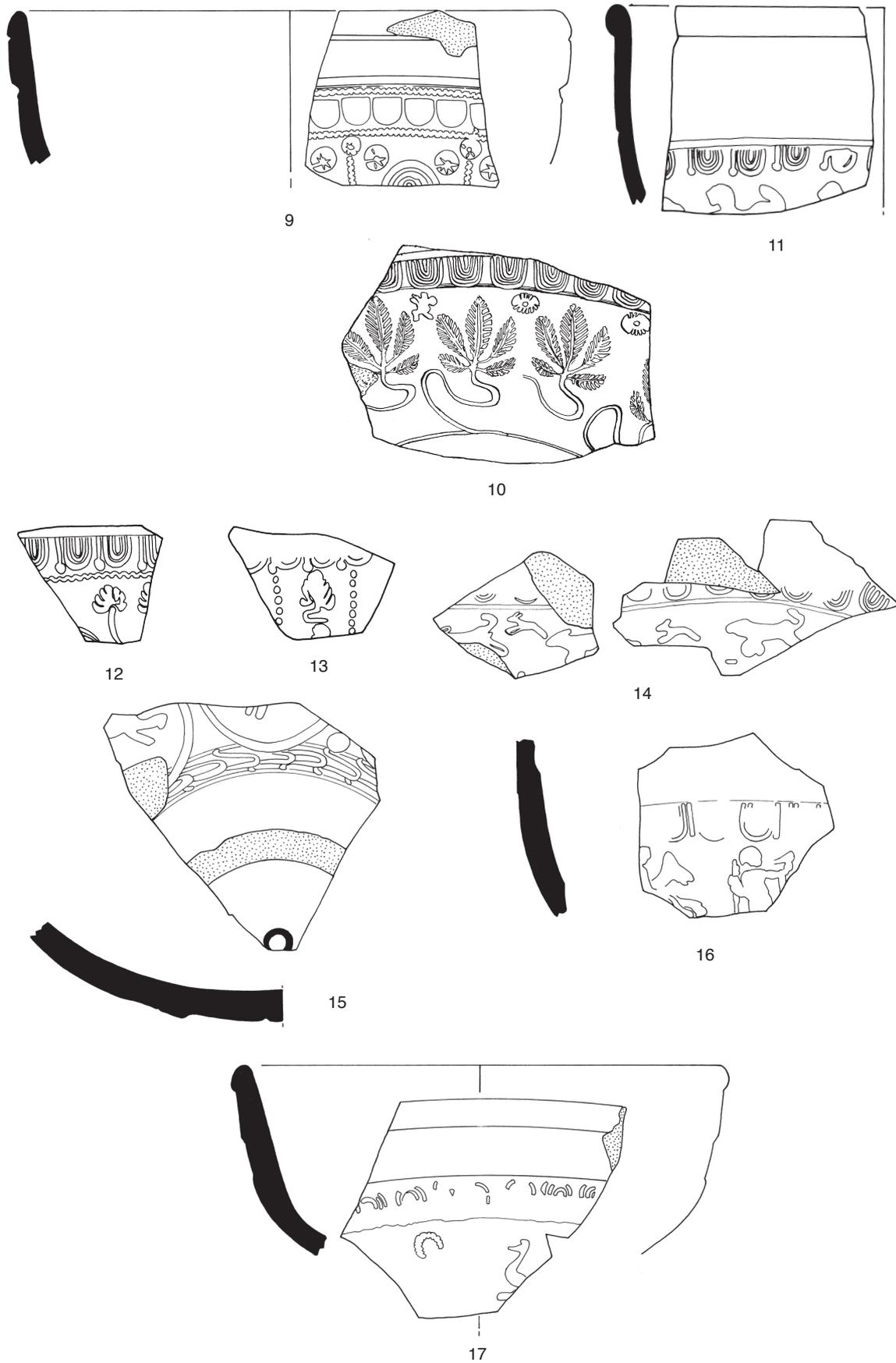


FIG. 52 - La terre sigillée moulée (9 à 17) (1/2).

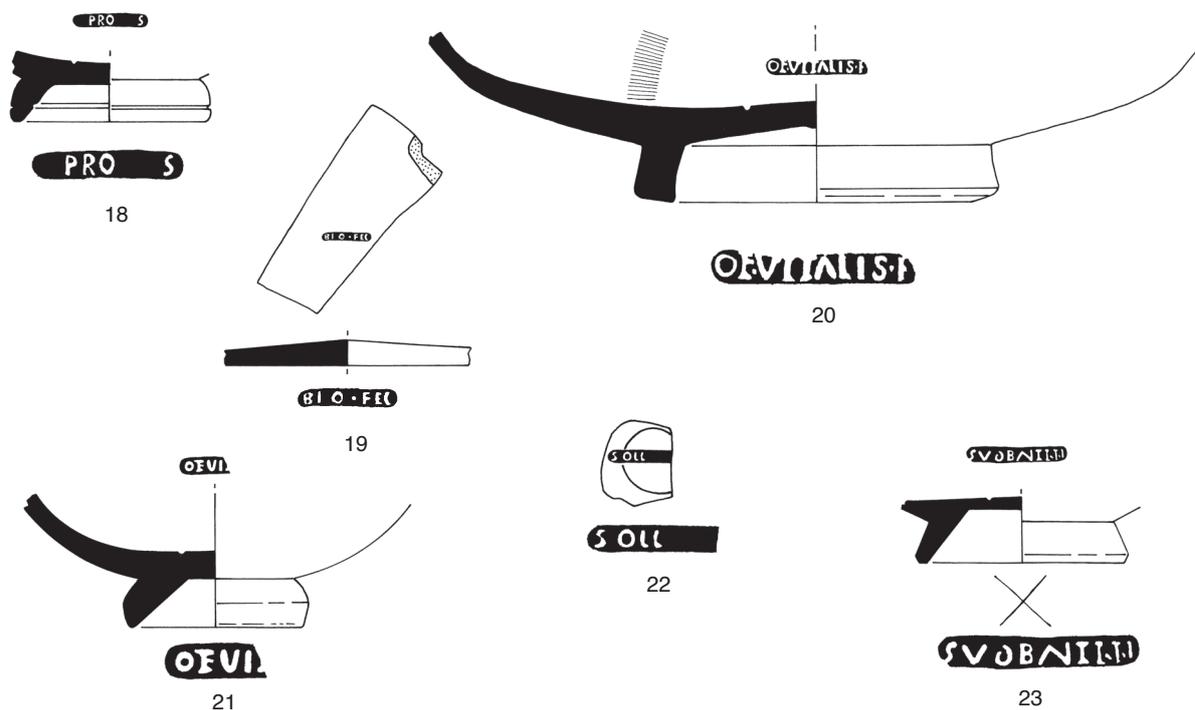


FIG. 53 – La terre sigillée : les estampilles (18 à 23) (1/2 ; sigles 1/1).



FIG. 54 – La terre sigillée : les reliefs-déversoirs (1 et 2) (1/2).

On trouve enfin quatorze fragments de Drag. 37 en sigillée argonnaise que la facture, souvent plutôt médiocre, et les décors empâtés autorisent à dater essentiellement du III^e siècle après J.-C. Il s'agit, pour la plupart, de vases produits dans l'atelier d'Avocourt ou de sa proche région. Aucune pièce n'est estampillée.

Ces quelques fragments, bien que peu nombreux, nous éclairent malgré tout sur la nature de l'approvisionnement en vaisselle sigillée au cours du Haut-Empire. Au I^{er} siècle après J.-C., les premiers occupants du site utilisent, comme vaisselle de table, exclusivement des vases originaires du sud de la Gaule produits à La Graufesenque, lesquels sont remplacés, au début du II^e siècle, par les productions arvernes dont l'apport se prolonge au moins jusqu'à la fin de l'époque antonine, date à laquelle, apparaissent dans le vaisselier de la *villa*, quelques formes d'origine argonnaise. Au III^e siècle, ce sont les sigillées d'Argonne qui dominent. Il s'agit, somme toute, d'un schéma d'approvisionnement des plus classiques à maintes reprises observé dans la cité des Tongres, tant en milieu urbain que rural.

Type	Nomenclature	LG	LX	MV	AR	TR	Total NMI
Curle 11	Coupe à collerette	1					1
Curle 15	Assiette/plat		1				1
Curle 21	Mortier		1				1
Déch. 67	Gobelet	p					0
Déch. 72	Gobelet					1	1
Drag. 15/17	Assiette/plat	2					2
Drag. 18	Assiette/plat	4					4
Drag. 31	Assiette/plat		16		12		28
Drag. 24/25	Tasse/coupelle	p					0
Drag. 27	Tasse bilobée	2	4		1		7
Drag. 32	Assiette/plat		1		4	1	6
Drag. 33	Tasse tronconique	3	5		1		9
Drag. 35	Tasse/coupelle	3	3		1		7
Drag. 36	Assiette/plat	1	1	1	1		4
Drag. 37	Coupe hémisphérique	p	2		10		12
Drag. 38	Coupe à collerette				2		2
Drag. 40	Tasse/coupelle		1		4		5
Drag. 45	Mortier				12	1	13
Ritt. 13	Encrier	1					1
Total NMI		17	35	1	48	3	104
% NMI		16,35	33,65	0,96	46,15	2,88	100

TAB. 3 – Répartition typologique de la terre sigillée.

La terre sigillée moulée

Sud de la Gaule : La Graufesenque

1. Fragment de bas de panse et du pied d'une coupe hémisphérique Drag. 37. Décor : il reste peu d'éléments du décor de la panse, lequel reproduisait à l'origine une suite de panneaux juxtaposés que séparaient des arbustes aux branches filiformes ; on devine la partie inférieure d'un tronc à base triangulaire (type Knorr, 1919 : Taf. 35, n° 77/Hermet, 1934 : pl. 99, n° 11) utilisé assez communément par *Germanus* dans ses compositions (cf. Hermet, 1934 : pl. 100, n°s 9-11, pl. 101, n° 37 ; Knorr, 1952 : Taf. 28, E, F ; Mees, 1995 : Taf. 72, n° 14, style de *Germanus* ii) ; sur sa gauche, extrémités des pattes arrières d'un grand chien bondissant à gauche (type Knorr, 1919 : Taf. 35, n° 31/Hermet, 1934 : pl. 99, n° 23, style de *Germanus*) ; présence d'un brin d'herbe recourbé vers la droite en limite de la bordure gauche. Une guirlande de chevrons emboîtés, placée entre deux lignes perlées, occupe le bas

du champ décoratif (cf. Mees, 1995 : Taf. 88, n°s 1-2). Une composition absolument identique figure sur la panse d'un Drag. 37 de La Graufesenque trouvé à Köln-Martinsviertel, lequel est signé [GERMA]NI SER *in forma* (Mees, 1995 : Taf. 88, n° 6). Ces deux vases sont, à l'évidence, issus du même moule et ont probablement appartenu au même lot d'expédition. Style de *Germanus* iv. Datation : 90-100/110 après J.-C. (TS-LG ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.05.26.52.8 ; prov. : puits 54).

2. Minuscule fragment de panse d'un gobelet Déchelette 67 décorée d'une palissade de bandes verticales faites de trifols superposés. Vernis de très belle qualité, parois peu épaisses. Cette structure décorative en palissade a été fréquemment utilisée à l'époque flavienne par les potiers de La Graufesenque pour orner cette forme (Curle, 1911 : pl. 39, n° 7, horizon *Newsstead* I ; Hermet, 1934 : pl. 90, n°s 6-22). Datation : 70-80 après J.-C. (TS-LG ; Déch. 67). (Inv. VE.QR.04.01.059.2 ; prov. : four 15).

Centre de la Gaule : Lezoux

3. Fragment de bord et haut de panse d'un Drag. 37 à bandeau supérieur étroit de Lezoux. Le haut de la plage décorée est occupé par une frise d'oves à cœur, orle double et dard hachuré à g. terminé par une rosette en partie effacée Rogers B61 ; au-dessous, ligne perlée horizontale Rogers A2. Il convient peut-être d'attribuer ce vase au décorateur lézovien ME [---] lequel a utilisé parfois l'ove Rogers B61 et la ligne de démarcation perlée Rogers A2 (Husson, 1999 ; Rogers, 1999 : 176-178), mais il ne s'agit là que d'une hypothèse de travail, la taille du tesson ne permettant pas de se prononcer avec certitude, faute d'éléments décoratifs plus discriminants. Dans tous les cas, la très belle facture et la morphologie particulière de ce fragment de Drag. 37 confirment qu'il s'agit bien d'une production arverne assez précoce que l'on peut situer au cours des deux premières décennies du II^e siècle après J.-C., lesquelles correspondent précisément à la période d'activité à Lezoux du décorateur ME [---]. Datation : 100-120 après J.-C. (TS-LX ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.04.156.255.8 ; prov. : fosse 36).
4. Fragment de bas de panse d'un Drag. 37. Le décor (une frise en bas de panse) se limite à la partie antérieure d'un anguipède à g. Osw. 42. Au-dessous, ligne de démarcation perlée Rogers A14 ; dans le champ, ligne de repère Rogers A22. Style de *Libertus* Ia. Datation : 100-120 après J.-C. (TS-LX ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.05.102.105 ; prov. : grande mare).

Argonne

5. Deux fragments jointifs de bas de panse d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise. Pâte orange rose, vernis rouge foncé écaillé par endroits. Décor : celui-ci reproduit un schéma maintes fois employé par *Gesatus* à Lavoye, à savoir une succession de niches, faites d'arceaux frangés reposant sur des colonnettes à fût strié (Fölzer, 1913 : Taf. 28, n° 421/Ricken, 1934 : Taf. 13, n° 19/Hofmann, 1968 : n° 423), contenant des personnages accostés de feuilles (Fölzer, 1913 : Taf. 28, n° 390/Ricken, 1934 : Taf. 13, n° 16/Hofmann, 1968 : n° 371). Sous l'arceau de l'extrême gauche, on distingue les jambes et le bas de la lance du Mars (Fölzer, 1913 : Taf. 28, n° 350/Ricken, 1934 : Taf. 13, n° 39/Hofmann, 1968 : n° 2). Sous les trois autres, le décorateur a placé la danseuse au *tympanon* (Fölzer, 1913 : Taf. 28, n° 351/Osw. 372 A/Ricken, 1934 : Taf. 13, n° 40/Hofmann, 1968 : n° 112). Cette composition se retrouve, pratiquement à l'identique, sur des Drag. 37 d'Arentsburg (Holwerda, 1923 : pl. 45, n° 20), de Gerpennes (Vaes, 1944-45 : fig. 24), de Butzbach (Müller, 1968 : Taf. 18, n°s 489-491) ou encore de Pommerœul (Vanderhoeven, 1981a : fig. 7, n° 24). Atelier de Lavoye, style de *Gesatus*. Datation : seconde moitié du II^e siècle après J.-C. (TS-AR ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.05.30.73.3 ; prov. : grande mare).
6. Fragment de panse d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise de couleur orange. Surface pulvérulente, vernis absent et motifs au relief empâté. Décor : on distingue le départ d'une arcature formée d'un feston double frangé (comme Ricken, 1934 : Taf. 13, n° 20/Müller, 1968 : Taf. 18, n° 492), reposant sur une colonnette à fût strié (Fölzer, 1913 : Taf. 28, n° 421/Ricken, 1934 : Taf. 13, n° 19/Hofmann, 1968 : n° 423) ; au-dessous, jambes de Mars (Fölzer, 1913 : Taf. 28, n° 350/Ricken, 1934 : Taf. 13, n° 39/Hofmann, 1968 : n° 2) ; à la gauche de Mars, extrémité d'une feuille (Fölzer, 1913 : Taf. 28, n° 390/Ricken, 1934 : Taf. 13, n° 16/Hofmann, 1968 : n° 371). Il s'agit d'une composition décorative abondamment utilisée par *Gesatus* de Lavoye, que celui-ci a déclinée, du reste, sous de multiples formes, comme on peut l'observer dans la documentation publiée (Fölzer, 1913 : Taf. 7, n° 49 ; Holwerda, 1923 : fig. 79, n° 23 ; Vaes, 1944-1945 : fig. 24, T. 989 ; Chenet & Gaudron, 1955 : fig. 61, D ; Fischer, 1973 : Abb. 74, n° 8 ; Schönberger & Simon, 1966 : Taf. 4, n°s 173, 177 ; Müller, 1968 : Taf. 18, n° 489 ; Simon, 1968 : Abb. 16, n°s 115-116, 127 ; Simon, 1965 : Abb. 9, n° 30 ; Vanderhoeven, 1981 : fig. 7, n° 24 ; Vanderhoeven, 1977 : pl. 15, n° 169 ; *Saint-Mard*, pl. 21, n° 105 ; Piton, 1990 : pl. 21, n° 462 ; Bet *et al.*, 2001 : fig. 80, n°s 167-169). Compte tenu de la médiocre qualité de ce vase et de l'épaisseur de ses parois, il s'agit très probablement d'une production de l'atelier de la Forêt de Hesse (groupe d'Avocourt) où *Gesatus* a travaillé à la fin de sa vie (Bucher, 1988), l'aspect et la couleur de la pâte suggèrent également cette origine. Datation : fin du II^e siècle/début III^e siècle après J.-C. (TS-AR ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.05.25.26.2 ; prov. : puits 55).

7. Deux fragments jointifs de panse d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise. Pâte bien cuite, vernis bien conservé, uniforme, de couleur orange rouge. Décor : le haut de la panse porte une frise d'oves à cœur filiforme et orle double très légèrement inclinées vers la droite (type Ansieau : fig. 34, O5, attesté sur l'atelier d'Avocourt 3). Au-dessous, pas de ligne de séparation. Le corps de la panse est, pour sa part, décoré très simplement, agrémenté d'une succession de lignes tremblées obliques Ansieau D95. Ce type de décoration pour le moins dépouillée est connu sur quelques Drag. 37 argonnais attribués à l'atelier de Lavoye. C'est le cas notamment d'une pièce trouvée à Arentsburg (Holwerda, 1923 : Abb. 79, n° 31). Deux fragments non jointifs provenant de Vervoz présentent aussi une ornementation similaire (Willems, 1981-1982 : pl. I, n°s 1, 6). Celui-ci a été également utilisé à Avocourt, où plusieurs fragments ont été recueillis sur l'atelier du Prix-des-Blanches (Ansieau : fig. 36, n°s 56, 58). On se doit de souligner qu'en règle générale il s'agit d'un schéma décoratif dont la simplicité a eu peu l'heur de plaire aux potiers argonnais, du moins si l'on se fie à l'extrême rareté des pièces décorées de la sorte publiées jusqu'ici. On rappellera néanmoins que certains céramistes argonnais de premier plan se sont parfois employés à réaliser des décors de ce genre ; c'est le cas par exemple de *Tribunus* dont l'estampille figure sous le fond du moule d'un Drag. 37 de Lavoye, lequel est orné de simples croisillons (Chenet & Gaudron : 1955, fig. 57, R). Enfin, il n'est pas inutile de rappeler qu'une dizaine de potiers de Rheinzabern ont décoré de la sorte plusieurs de leurs moules de Drag. 37 (Ricken, 1942 et Ricken & Thomas, 2005 en publient de multiples exemples) ; quelques potiers argonnais ont probablement voulu simplement les copier en reprenant à leur compte ce type de décor, au demeurant particulièrement facile à réaliser. Atelier d'Avocourt 3. Datation : dernier quart du II^e - première moitié du III^e siècle après J.-C. (TS-AR ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.04.S2.01.418.12 ; prov. : cave A 1).
8. Quatre fragments jointifs du bord et de la panse d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise. Pâte orange rose foncé, surface non pulvérulente, aucune trace de vernis ; les motifs sont empâtés et les détails le plus souvent gommés. Décor : le haut du champ décoratif porte une frise d'oves à cœur filiforme, orle triple et dard à d. (Ansieau : fig. 34, O14). Absence de ligne de séparation au-dessous. Le corps de la panse porte un décor de métopes que séparent des lignes tremblées verticales. L'intérieur de chaque panneau ainsi délimité est occupé par une arcature double mal imprimée (arceau extérieur hachuré similaire à Ansieau D49), que supportent des colonnettes à stries obliques Ansieau D27 (même composition dans Ansieau : fig. 43, n° 239). L'intérieur de chaque arcature est occupé par une colonnette Ansieau D27 surmontée d'un petit oiseau au repos à g. Ansieau A75. Petites spirales Ansieau D41 placées en garniture dans les écoinçons supérieurs. On note la présence d'une ligne tremblée horizontale en limite inférieure de la panse (comme Ansieau : fig. 43, n° 238). Atelier d'Avocourt 3. Datation : probablement première moitié du III^e siècle après J.-C., compte tenu de l'aspect médiocre du vase et du caractère peu recherché et assez simpliste du décor. (TS-AR ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.05.30.80.3 ; prov. : grande mare).
9. Fragment de bord et de haut de panse d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise. Vernis rouge orangé de fort belle qualité avec des reflets luisants. Décor : ligne ondulée en limite supérieure du champ décoratif ; au-dessous, frise d'oves très empâtés *Saint-Mard* O8, que souligne une ligne de séparation ondulée. Le corps de la panse est occupé par une succession de métopes que délimitent des lignes ondulées verticales timbrées d'une rosette *Saint-Mard* D70 aux extrémités. La métope conservée présente, en son centre, une rouelle concentrique triple *Saint-Mard* D17 ; cette variété de rouelle argonnaise est assez peu attestée dans la documentation publiée. Mentionnons cependant sa présence sur deux Drag. 37 de Saint-Mard (*Saint-Mard* : pl. 17, n° 80, pl. 23, n° 124) de même que sur un exemplaire trouvé à Châlons-sur-Marne (Lenoble, 1986 : fig. 16, n° 5), des pièces qui à l'évidence ont été réalisées par le même décorateur et sortent du même atelier. Il convient par ailleurs de distinguer celle-ci d'un autre type de rouelle concentrique, assez similaire mais qui possède en plus un point central ; il s'agit du type Ricken, 1934 : Taf. 12, n° 27/

- Hofmann, 1968 : n° 471, utilisé à la fois par *Tocca*, *Tribunus* et *Gesatus* (Holwerda, 1923 : pl. 45, n° 4 ; Müller, 1968 : Taf. 16, n° 434, Taf. 17, n° 436, Taf. 19, n°s 522 et 532 ; Schönberger & Simon, 1966 : Taf. 4, n° 182, Taf. 5, n° 188 ; Willems, 1981-1982 : pl. E, n°s 3 et 5). Rosettes *Saint-Mard* D69 en garniture dans les écoinçons. Datation : milieu-deuxième moitié du III^e siècle après J.-C. (TS-AR ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.04.195.183 ; prov. : cave D 1).
10. Fragment de panse d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise ; vernis rouge mat bien conservé (Destexhe, 1974-1976 : 131, 1). Décor : le haut de la plage décorée est occupé par une frise d'oves à cœur filiforme, orle triple, sans dard, proche de *Ville-sur-Lumes* O16/17. Au-dessous, ligne de repère pleine. Le corps de la panse présente une succession de tiges sinueuses supportant une grande feuille à cinq lobes (Fölzer, 1913 : Taf. 28, 395/Ricken, 1934 : Taf. 13, 45/Hofmann, 1968 : n° 350/*Saint-Mard* P6). Cette variété de feuille, souvent improprement appelée « feuille de marronnier », a été utilisée pour la première fois par *Gesatus* à Lavoye dans plusieurs de ses schémas décoratifs (Fölzer, 1913 : Taf. 7, 3 et 10, Taf. 8, 1 ; Chenet & Gaudron, 1955 : fig. 58, K ; Müller, 1968 : Taf. 18, 492 ; Bet *et al.*, 2001 : fig. 81, 163). Ce poinçon sera par la suite copié et surmoulé par d'autres décorateurs argonnais, notamment à Avocourt (Ansieu V5, fig. 40, 159, fig. 42, 209) ou encore dans l'atelier de la forêt de Hesse (Bucher, 1992 : V28). Cette feuille est connue, mais amputée du lobe inférieur gauche, sur la panse d'un Drag. 37 argonnais de la seconde moitié du III^e siècle après J.-C. trouvé à *Ville-sur-Lumes* (*Ville-sur-Lumes* : 102 et fig. 7, 47). Dans le haut du champ décoratif et en garniture entre les feuilles : petit Eros agenouillé à g. (Fölzer, 1913 : Taf. 28, 367/Osw. 426/Hofmann, 1968 : n° 95/*Saint-Mard* H24) (motif emprunté au répertoire lézovien et utilisé à Lavoye en particulier par *Tocca*, cf. Chenet & Gaudron, 1955 : fig. 59, D et J ; maintes fois reproduit par la suite) ; rosette empâtée, dérivée de Ricken, 1934 : Taf. 12, 3 et assez proche de Ansieu V23. Un Drag. 37 d'Arentsburg présente une composition décorative similaire (Holwerda, 1923 : pl. 42, 27). Atelier de Lavoye, probablement un élève de *Gesatus*. Datation : fin II^e siècle - premier quart du III^e siècle après J.-C. (Inv. ss. n° ; prov. : sondage 1975).
11. Fragment de bord et haut de panse d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise à décor libre. Pâte orange rose, surface pulvérulente et vernis disparu. Les détails des motifs sont gommés et à peine perceptibles ; ces derniers sont réduits à l'état de simples silhouettes. Décor : en limite supérieure du champ décoratif, frise d'oves à cœur, orle double et dard à g. à tête globuleuse Ansieu O9/*Ville-sur-Lumes* O13. Au-dessous, pas de ligne de séparation. Le haut de la panse était décoré à l'origine d'une théorie de lions à g. (Fölzer, 1913 : Taf. 28, 369/Osw. 1442/Ricken, 1934 : Taf. 13, 26/Hofmann, 1968 : n° 169B). D'abord utilisé à Lavoye par *Tocca* et *Cintugnatus* (Chenet & Gaudron, 1955 : fig. 62, B et C), ce poinçon a été à maintes reprises copié par leurs successeurs et sera également utilisé durant tout le III^e siècle après J.-C., comme on peut l'observer par exemple sur un Drag. 37 argonnais tardif de *Ville-sur-Lumes* (*Ville-sur-Lumes* : 54 et fig. 6, n° 20 ; compositions décoratives similaires à celle du vase de la *villa* de Velroux : *ibid.*, fig. 6, 20-24). Datation : milieu - seconde moitié du III^e siècle après J.-C. (TS-AR ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.05.30.82 ; prov. : grande mare).
12. Fragment de haut de panse d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise au décor usé. Pâte orange rose, surface pulvérulente et vernis disparu. Décor : en limite supérieure du champ décoratif, frise d'oves à cœur filiforme, orle double et dard à g. à tête globuleuse (Fölzer, 1913 : Taf. 28, 461/Ricken, 1934 : Taf. 13, A). Au-dessous, ligne ondulée. Sur la panse se développait, à l'origine, un large rinceau enveloppant, tracé à main levée au moyen d'une pointe sèche, dont les tiges flexibles se terminaient par une feuille (Fölzer, 1913 : Taf. 28, 404/Ricken, 1934 : Taf. 13, 10/Hofmann, 1968 : n° 346). Ce schéma décoratif est bien connu dans l'atelier de Lavoye où il a été adopté en particulier par *Germanus* (Chenet & Gaudron, 1955 : fig. 55, I) de même que par *Gesatus* (Fölzer, 1913 : Taf. 7, 32 ; Chenet & Gaudron, 1955 : fig. 55, G). Celui-ci figure également, à une époque bien plus tardive, sur l'un des Drag. 37 recueilli dans la cave 183 de l'agglomération gallo-romaine des « Sar-

- teaux » à Ville-sur-Lumes (*Ville-sur-Lumes* : fig. 6, 27). L'aspect très médiocre de la facture de ce vase suggère une date de fabrication très tardive à l'aide d'un moule plus ancien fortement usé, décoré probablement par *Gesatus*, mais ce n'est qu'une hypothèse et nous la donnons pour ce qu'elle vaut. Datation : milieu - seconde moitié du III^e siècle après J.-C. (TS-AR ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.05.30.81.3 ; prov. : grande mare).
13. Fragment de haut de panse d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise au décor cloisonné à peine lisible. Pâte orange rose, surface pulvérulente et vernis disparu. Décor : le haut de la panse porte une frise d'oves en partie effacés, avec dard à g. à tête globuleuse, peut-être Ricken, 1934 : Taf. 13, A, mais sans certitude. Pas de ligne de séparation au-dessous. Peu d'éléments du décor de la plage centrale : on distingue un panneau étroit que délimitent deux lignes verticales formées de grosses perles espacées similaires à Ansieau D89 ; dans sa partie supérieure, une feuille (Fölzer, 1913 : Taf. 28, 406/Ricken, 1934 : Taf. 13, 11/Hofmann, 1968 : n° 344/*Saint-Mard* P11). Datation : milieu - seconde moitié du III^e siècle après J.-C. (TS-AR ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.05.30.80.3 ; prov. : grande mare).
14. Sept fragments, dont cinq jointifs, de panse d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise ; leur aspect et surtout la nature de leur fragmentation montrent que le vase a subi l'action du gel et qu'il a donc séjourné dehors exposé aux intempéries de l'hiver. Pâte orange, vernis de la même tonalité, bien conservé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Décor : de style libre. En limite supérieure de panse, frise d'oves à cœur filiforme et orle double comme *Ville-sur-Lumes* 10. Pas de ligne de séparation au-dessous, si ce n'est un trait de repère que l'on devine à peine. Sur le haut de la panse des chiens à g. à queue recourbée (Hofmann, 1968 : n° 248/*Saint-Mard* A39/Ansieau A47/*Ville-sur-Lumes* 60) alternent avec des petits lièvres à g. aux oreilles dressées (*Saint-Mard* A52/Ansieau A49/*Ville-sur-Lumes* 61). La structure décorative de ce vase s'apparente à plusieurs de celles qui figurent sur les Drag. 37 argonnais découverts dans le comblement de la cave 183 du site des « Sarteaux » à Ville-sur-Lumes (*Ville-sur-Lumes* : fig. 1, n° 4 ; fig. 6, n°s 23-24) ; son aspect extérieur et sa facture sont également identiques. Tout permet de penser que ce vase de la *villa* de Velroux sort du même atelier que ceux qui ont été recueillis sur ce site ardennais. Datation : dernier tiers du III^e siècle après J.-C. (TS-AR ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.04.195.167.1 ; prov. : cave D 1).
15. Bas de panse et fond d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise de couleur orange. Sa surface est pulvérulente, le revêtement qui la recouvrait initialement ayant totalement disparu. Le relief des motifs est particulièrement empâté. Décor : le corps de la panse est occupé par une succession de grands médaillons simples Ansieau D70 ; au centre de l'un d'eux on distingue une partie de l'avant-train d'un mammifère dextrogyre, l'usure du sujet et l'absence de détails ne permettent pas son identification ; présence d'une rosace très empâtée et placée en garniture entre deux médaillons. Le bas du champ décoratif est occupé par une guirlande entre deux lignes pleines, faite de chevrons étroits et allongés aux extrémités recourbées type *Saint-Mard* D45/Ansieau D38/*Ville-sur-Lumes* 80. Ce type de chevron, au demeurant très caractéristique et facilement reconnaissable, est connu sur plusieurs Drag. 37 argonnais, sur lesquels il est souvent utilisé pour composer une guirlande de bas de panse, plus rarement en garniture : Arentsburg (Holwerda, 1923 : fig. 81, n°s 6, 15, 18), Tongres (De Maeyer, 1933 : pl. 7, n° 101), Amay (Vanderhoeven, 1960-1961 : p. 54, n° 55), *Saint-Mard* (Mertens & Cahen-Delhayé, 1970 : fig. 44, n° 127 ; *Saint-Mard* : pl. 16, n° 65), Grobendonk (Vanderhoeven, 1977 : pl. 14, n° 176), Châlons-sur-Marne (Lenoble, 1986 : fig. 4, n° 5, fig. 17, n° 14), Liberchies (Severs & Warmenbol, 1979 : pl. 13, n° 14 ; Bet *et al.*, 2001 : fig. 80, n° 66), *Ville-sur-Lumes* (*Ville-sur-Lumes* : fig. 6, n° 16). On connaît par ailleurs plusieurs variétés de ce motif, notamment sur l'atelier d'Avocourt 3 où C. Ansieau en a répertorié pas moins de cinq modèles différents (Ansieau : fig. 51, types D34 à D38 ; fig. 35, n°s 10, 14, fig. 37, n° 82, fig. 39, n°s 134-135, fig. 40, n° 158, fig. 41, n°s 168, 174-175, fig. 43, n° 242). C'est du reste à cet atelier argonnais qu'il convient d'attribuer ce Drag. 37 recueilli sur la *villa* de Velroux. Datation : III^e siècle après J.-C., peut-être seconde moitié (?), compte tenu de la facture plus que médiocre de ce vase et des datations obtenues à Châlons-sur-Marne et à *Ville-sur-Lumes* pour

- des Drag. 37 argonnais ayant le même aspect. (TS-AR ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.05.19.157.1 ; prov. : grande mare).
16. Fragment de haut de panse d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise. Pâte orange rose, surface pulvérulente, aucune trace de vernis. Les détails des motifs sont gommés, suite à des surmoulages répétés. Décor : en limite supérieure du champ décoratif, frise d'oves avec dard à d. d'un type difficilement identifiable. Pas de ligne de séparation au-dessous. Le décor de la panse est de style libre et reproduit une scène de chasse : cavalier et sa monture (Ricken, 1934 : Taf. 13, n° 41/Hofmann, 1968 : n° 140/Ansieu H25 ; rabatteur soufflant dans un oliphant Ricken, 1934 : Taf. 13, n° 55/Osw. 1136A/Hofmann, 1968 : n° 47). Atelier d'Avocourt III (?). Datation : courant III^e siècle après J.-C., compte tenu de la médiocrité de la facture et de l'emploi de motifs surmoulés. (TS-AR ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.05.37.53.2 ; prov. : fosse 58).
17. Fragment de bord et de haut de panse d'un Drag. 37 en sigillée argonnaise à vernis orange bien conservé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ce vase est néanmoins de très médiocre facture : parois épaisses et motifs en très faible relief à peine lisibles. Décor : de style libre. En limite supérieure de panse, frise d'oves à orle triple, disposés à l'envers comme *Ville-sur-Lumes*, fig. 5, n° 4. Au-dessous, ligne de séparation très empâtée et peu perceptible. La partie centrale de la panse présente un décor très aéré, particulièrement simple pour ne pas dire simpliste ; on distingue deux poinçons isolés. Le premier est le petit arceau à bord frangé (Hofmann, 1968 : n°s 477-478/*Saint-Mard* D13/Bucher, 1992 : G57) ; il s'agit d'un motif emprunté au répertoire du gobeletier de Lavoye *Eburus* (Chenet & Gaudron, 1955 : fig. 18, n°s 1, 8, fig. 19, n°s 10, 13, 14, fig. 20, n°s 19-21, 24, etc. ; Piton & Delebarre, 1992-1993 : fig. 3, n°s 3-6, 8), poinçon que l'on retrouve assez souvent en garniture sur plusieurs Drag. 37 argonnais, dont certains assez tardifs (Holwerda, 1923 : pl. 47, n°s 16, 19 ; *Saint-Mard* : pl. 13, n° 43, pl. 16, n°s 72-74, pl. 17, n° 86, pl. 21, n° 109, pl. 22, n° 115 ; Doyen, 1981-1982 : 97, n° 27 ; Willems, 1981-1982 : pl. K, n° 8, pl. S1, n° 3 ; Lenoble 1986, fig. 17, n° 1). Le second est le paon à gauche Osw. 2376 A/Hofmann 311/*Saint-Mard* A 59, que plusieurs décorateurs argonnais, tels *Germanus* et *Africanus*, ont inscrit à leur répertoire et qui, par la suite, a fait l'objet de surmoulages et de copies plus ou moins fidèles (parmi de multiples exemples, cf. Holwerda, 1923 : pl. 42, n° 24, pl. 47, n° 9 ; Chenet & Gaudron, 1955 : fig. 56, E, fig. 57, L, fig. 61, K, fig. 63, n° 19 ; Lenoble, 1986 : fig. 16, n°s 7, 12 ; Piton, 1990 : pl. 19, n° 417, pl. 20, n° 457 ; Bet *et al.*, 2001 : fig. 85, n° 195 ; *Ville-sur-Lumes* : fig. 3, type 76). Datation : seconde moitié du III^e siècle après J.-C., compte tenu de la facture très médiocre de ce vase et de l'extrême sobriété de son décor. (TS-AR ; Drag. 37). (Inv. VE.QR.04.S2.6 ; prov. : cave A 1).

Les estampilles

18. Fond d'une coupelle Drag. 27 de La Graufesenque, portant une estampille entourée d'un cercle. Cette dernière est mal imprimée, sa surface est par ailleurs usée et sa lecture plus que délicate. On distingue néanmoins, à l'aide d'un éclairage rasant, quelques lettres : [-]PRO[---]S, dont la restitution plus que probable est APRONIOS (type *NoTS* 1, *Apronius* i, 3a). Il s'agit d'un timbre d'*Apronius* i, dont l'activité dans la grande manufacture millavoise se place sous Tibère et au début du règne de Claude (Polak, 2000 : 166 ; Genin, 2007 : 175 ; *NoTS* 1 : 225-227). Même estampille à Clermont-Ferrand et Trion. Datation : 20-45/50 après J.-C. (TS-LG ; Drag. 27). (Inv. VE.QR.05.19.157.3 ; prov. : grande mare).
19. Fragment de fond d'assiette (Drag. 18 ?) estampillée BIO.FEC (type *NoTS* 2, *Bionis*, 6a). Variété de timbre de très petit format connue à Utrecht sur Drag. 18, attestée aussi à Vechten, toujours sur Drag. 18 (Polak, 2000 : pl. 4, B77), à Neuss (Mary, 1967 : Taf. 30, n° 31) et à Augst. *Bionis*, plutôt que *Bio*, est un potier de La Graufesenque dont l'atelier a fonctionné principalement à l'époque de Néron et au début des Flaviens (Polak, 2000 : 186-187 ; Genin, 2007 : 184). Sa production a été largement diffusée en direction du nord de la Gaule et dans les Germanies. Deux de ses vases ont été signalés à Tongres (Vanderhoeven, 1975 : n°s 105, 474). Datation : 55-75 après J.-C. (TS-LG ; Drag. 18 ?). (Inv. VE.QR.05.44.43.2 ; prov. : fosse 57).
20. Trois fragments jointifs appartenant à un fond de plat Drag. 18/31 de La Graufesenque, à cou-

ronne guillochée intérieure. Sur le fond, estampille OF.VITALIS.P, avec boucle du P oblitérée par le bord du cartouche. Variété de timbre assez peu fréquente, même à La Graufesenque où elle est cependant attestée (Genin, 2007 : pl. 213, n° 450.3). La plupart des spécialistes s'accordent généralement pour l'attribuer à la fin de l'activité de l'officine millavoise de *Vitalis* ii. M. Polak en mentionne la découverte de trois exemplaires à Vechten (Polak, 2000 : 354 et pl. 25, V61) ; d'autres ont été trouvés à Chesterholm, Corbridge, Echzell et Faimingen, elle est connue aussi à Mayence (Jung & Schücker, 2006 : Taf. 23, n° 884). Sa présence a été également signalée à Liberchies (Vanderhoeven, 1987 : fig. 43, n° 35, sur Drag. 18/31), à Zwammerdam (Haalebos, 1977 : Taf. 25, n° 267) ainsi qu'à Grobbendonk (Vanderhoeven, 1977 : pl. 19, n° 45, sur Drag. 18/31). Les plats Drag. 18/31 de Grobbendonk, de Liberchies et de la villa de Velroux ont très probablement fait partie du même lot d'expédition. M. Polak interprète le P distal comme étant l'initiale du nom d'un ouvrier de *Vitalis* ii, M. Genin, quant à elle, propose de voir, dans le libellé de cette estampille, l'association de deux potiers (Genin, 2007 : 257). Datation : pour M. Polak, 80-110 après J.-C. ; pour M. Genin, 70/80-150/170 ? après J.-C., une fourchette chronologique qui paraît quelque peu surréaliste et plutôt démesurée. On imagine mal que l'officine d'un potier antique ait fonctionné durant près d'un siècle. La datation de M. Polak paraît de loin plus conforme à la réalité, elle est du reste corroborée par des observations faites sur plusieurs sites de consommation de Germanie et de Grande-Bretagne. (TS-LG ; Drag. 18/31). (Inv. VE.QR.05.25.87.4 ; prov. : puits 55).

21. Fragment de fond d'une coupelle Drag. 27 estampillée OFVI[---], pour OFVITA. Il convient d'attribuer ce timbre au potier de La Graufesenque *Vitalis* ii, dont le *floruit* se place pour l'essentiel à l'époque flavienne. On situe actuellement le début de son activité à l'extrême fin du règne de Néron, la fermeture de son officine intervenant au cours de la première décennie du II^e siècle après J.-C. Il est à noter que les productions de *Vitalis* ii ont été très largement diffusées en direction des provinces nord-occidentales de l'empire. M. Polak, recense pas moins de deux cent treize de ces estampilles à Vechten (Polak, 2000 : 354) ; près d'une trentaine sont pré-

sentes à Tongres (Vanderhoeven, 1975 : n°s 766-794). Les fouilles d'*Asciburgium* en ont également livré une douzaine (Bechert & Vanderhoeven, 1988 : n°s 393-405), soit autant qu'à Zwammerdam (Haalebos, 1977 : 17). De fortes proportions de timbres de *Vitalis* ii ont été également observées sur des sites comme Mayence (Jung & Schücker, 2006, 123-125 et Taf. 23, n°s 881-909) ou encore Cologne (Düerkop, 2007 : 211-213 et Abb. 56). Cette variété de timbre est très bien documentée suite à la découverte de très nombreux exemplaires. Ainsi on en connaît au moins vingt-six à Vechten, dont vingt-cinq sur Drag. 27 (Polak, 2000 : 356 et pl. 25, V76). D'autres ont été signalées notamment à Corbridge (Dickinson & Hartley, 1988 : 227, n° 126), à Hedderheim (Fischer, 1973 : Abb. 83, n° 61) à Newstead (Hartley, 1972 : 8, n°s 35-36) ou encore à Rottweil (Knorr, 1907 : Taf. 32, n° 115), pour ne citer que quelques exemples. Des vases de La Graufesenque estampillés par *Vitalis* ii ont été trouvés aussi à Pommerœul (Vanderhoeven, 1981a : fig. 8, n° 26 ; Demarez *et al.*, 1982-1983 : n°s 33-34, 44 ; Leblois, 2008 : 49, tableau VII), à Zottegem-Velzeke (Rogge, 1976, fig. 57, n° 146), à Braives (Vanderhoeven, 1981b : fig. 57, n°s 12-13) ainsi qu'à Liberchies (Bet *et al.*, 2001 : fig. 89, n°s 55-56). La multiplicité de ces découvertes confirme, si besoin était, l'assez forte commercialisation, sous les Flaviens, des productions de ce *figulus* millavois dans cette partie de l'empire. Datation : 65-95 après J.-C. (TS-LG ; Drag. 27). (Inv. VE.QR.05.26.58.8 ; prov. : puits 54).

22. Partie centrale du fond d'un Drag. 33 ayant subi l'action du feu, ce qui explique la couleur marron et l'aspect mat du vernis. Présence, en position centrale, d'une estampille à l'impression défectueuse, entourée d'un cercle ; les quatre premières lettres fort peu lisibles sont néanmoins déchiffrables : SOLL[---]. Ce timbre doit être attribué au potier lézovien *Sollemnis* (Oswald, 1931 : 309), actif principalement sous Trajan et au début du règne d'Hadrien. Une de ses estampilles a été signalée à Braives (Severs, 1993 : fig. 70, n° 20), une autre est connue à Bavay (Carmelez, 1986 : 175). Datation : *circa* 100-130 après J.-C. (TS-LX ; Drag. 33). (Inv. VE.QR.156.13 ; prov. : fosse 36).

23. Fond d'un Drag. 33, estampillé SVOBNILLI, avec O non fermé et les deux L cursifs. Timbre attribuable à l'atelier lézovien de *Suobnillus* (Oswald, 1931 : 309). Cette variété de timbre est attestée à Lezoux (Bet, 1988 : 854.2), elle est connue aussi à Poitiers où trois vases de *Suobnillus* ont été trouvés (Tilhard, 2004 : pl. 49-50, n^{os} 501.1-3) ; un autre a été découvert sur le site de Vendeuil-Caply dans l'Oise (Piton, 1988 : fig. 5, n^o 258). Le *floruit* de l'activité de ce *figulus* arverne assez peu connu est à placer au cours de la seconde moitié du II^e siècle après J.-C. La diffusion de sa production a principalement concerné la Gaule. Certains de ses vases ont atteint la *Britannia* (Walters, 1908 : 360, M 2178 ; Curle, 1911 : pl. 241, n^{os} 98-99, horizon *Newstead II*), quelques autres les provinces de Germanie. L'un d'eux est signalé à *Aquincum*, lequel paraît bien isolé et fait figure d'hapax. On note par ailleurs la présence, sur le fond externe de ce vase, d'un *graffito* en forme de X gravé *post cocturam* à la pointe sèche, qu'il convient très probablement d'interpréter comme une simple marque de propriété. Ce type de *graffito* cruciforme apparaît de manière assez récurrente sur nombre de vases en sigillée et on en connaît de très nombreux exemplaires dans tout l'Occident romain. Pour mémoire, et à titre d'exemple, on rappellera ceux qui figurent sur plusieurs formes lisses recueillies dans le comblement d'un puits du *vicus* de Waudrey dans le Hainaut (Hanut *et al.*, 2003 : fig. 17, n^{os} 3, 6, fig. 19, n^o 5, fig. 22, n^o 2). Certains auteurs ont proposé d'y voir la mention chiffrée de la valeur commerciale du vase, dix as soit un denier, une hypothèse qui ne semble pas devoir être retenue (Bakker & Galsterer-Kröll, 1975 : 51). Datation : *circa* 160-190 après J.-C. (TS-LX ; Drag. 33). (Inv. VE.QR.05.25.87.5 ; prov. : puits 55).

Les reliefs-déversoirs

1. Relief-déversoir de Drag. 45 d'Argonne. Tête fortement érodée. Les oreilles sont indiquées par un rehaussement au doigt du bord de la matrice (TS-AR ; Drag. 45). (Inv. VE.QR.05.30.76 ; prov. : grande mare).
2. Relief-déversoir de Drag. 45 d'Argonne. Tête fortement érodée. Yeux en creux en amande (TS-AR ; Drag. 45). (Inv. VE.QR.05.30.68 ; prov. : grande mare).

3.12.3. La vaisselle fine

(F. Vilvorder) (fig. 55 à 57)

La vaisselle de table en terre sigillée est accompagnée d'un ensemble de céramiques fines destinées principalement au service de la boisson. Ce service se répartit entre des céramiques fines à large diffusion issues, au cours du temps, de divers grands centres de production et de vaisselles fines régionales représentées principalement, dans un premier temps, par de la céramique gallo-belge, en *terra rubra* ou en *terra nigra*, puis par de la céramique fine fumée.

Les parois fines

Une seule céramique entre dans la catégorie de la vaisselle précoce à parois fines. Il s'agit d'un fragment de gobelet décoré à la barbotine produit au sein des ateliers précoces de Cologne (PF-CO) et qui se rencontre dans des contextes préflaviens (Brulet *et al.*, 2010 : 305-306).

1. Bord de gobelet à lèvres droite avec amorce d'un décor à la barbotine de mamelons et de feuilles d'eau (diam. 13,5 ; cons. 10 %). (PF-CO ; *Hofheim* 81A/Höpken R27/Vanvinckenroye 55). (Inv. VE.QR.05.44.43.13 ; prov. : fosse 57).

La céramique engobée

Quelques céramiques fines engobées issues des ateliers lyonnais (EN-LY) ou rhénans (EN-RH) remontent à l'occupation préflavienne du site. Ces dernières pourraient avoir été produites dans l'atelier précolonial de Xanten (Brulet *et al.*, 2010 : 337-339). Les céramiques engobées de Cologne (EN-CO) sont majoritaires au sein de la vaisselle fine de table du II^e siècle. Alors que la production argonnaise (EN-AR) est quasi inexistante, une production régionale de vaisselle de table (EN-RG) émerge aux côtés de la vaisselle rhénane. Le taux de fragmentation élevé et le peu de matériel récolté ne permettent pas d'établir une bonne caractérisation de cette vaisselle dont une production est pressentie dans l'agglomération romaine proche de Jupille.

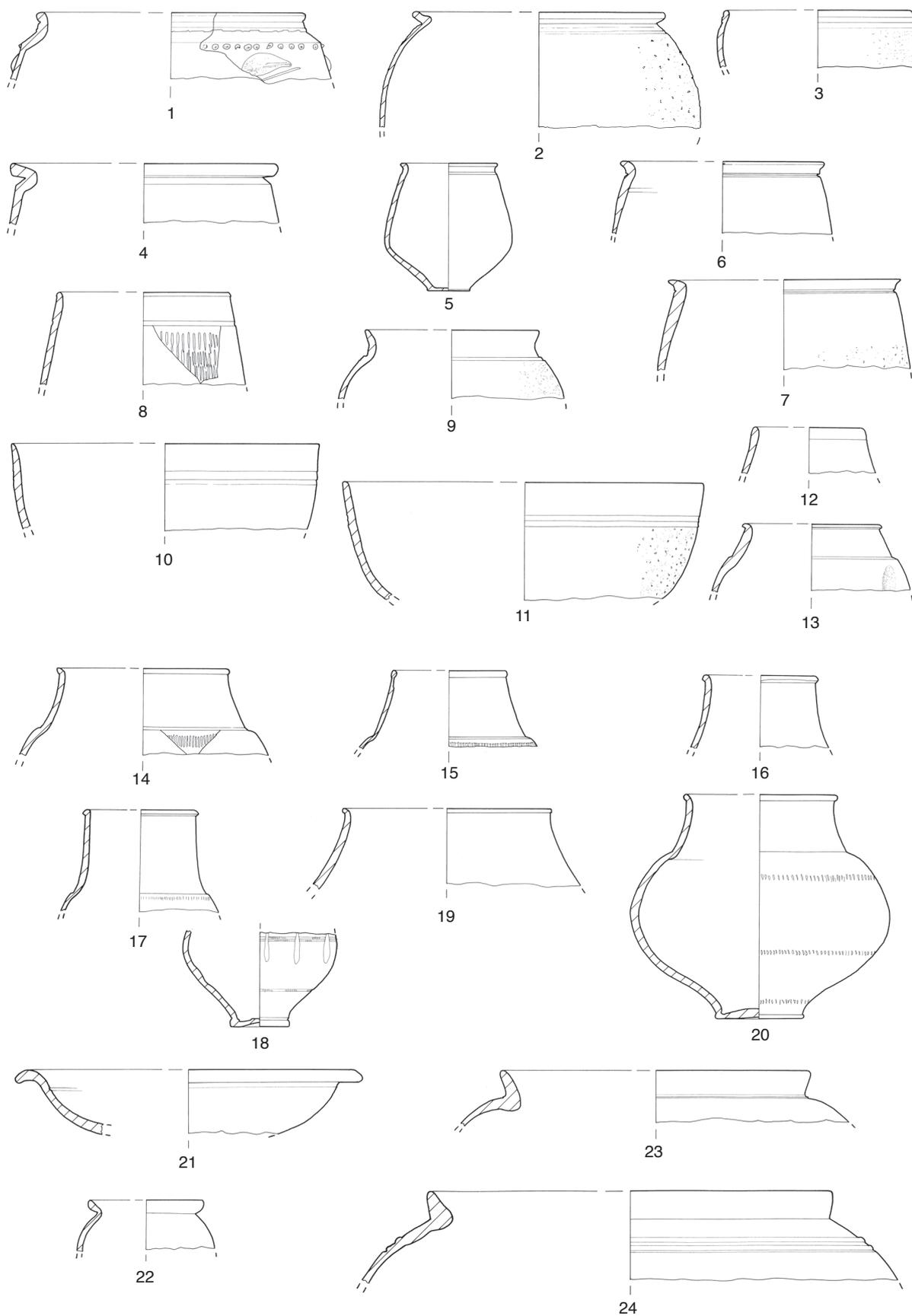


FIG. 55 – La vaisselle fine : les parois fines (1), la céramique engobée (7 à 13), la céramique métallescente (15 à 20) et la céramique peinte et marbrée (21 à 24) (1/3).

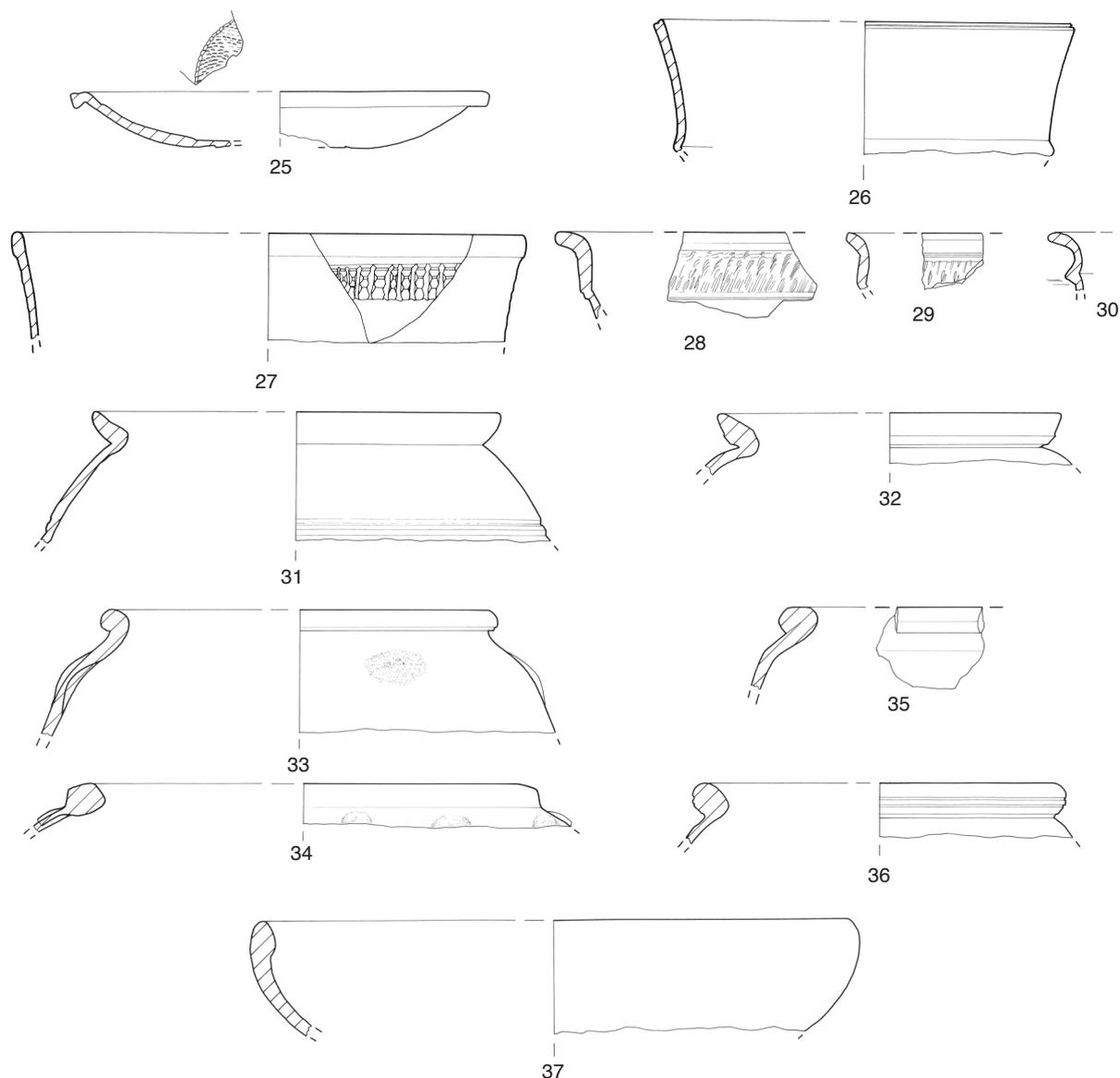


FIG. 56 – La vaisselle fine : la céramique belge (25 à 32), la céramique fine claire (33 à 36) et la céramique fine sombre (37) (1/3).

2. Gobelet ovoïde à lèvres oblique. Paroi externe portant des projections de quartz (diam. 12 ; cons. 30 %). (EN-LY ; *Hofheim* 25). (Inv. VE.QR.05.44.43.10 ; prov. : fosse 57).
3. Bol hémisphérique à lèvres en bandeau marquée de sillon. Paroi externe portant des projections de quartz (diam. 9 ; cons. 5 %). (EN-RH ; *Hofheim* 22). (Inv. VE.QR.04.50.01.095 ; prov. : four 15).
4. Fragment de gobelet à lèvres oblique et panse à dépressions. Engobe orange ; pâte blanche (diam. 14 ; cons. 5 %). (EN-CO ; Höpken E16). (Inv. VE.QR.04.156.251.4 ; prov. : fosse 36).
5. Petit gobelet à bord en corniche à panse lisse (diam. 4 ; h. 7 ; cons. 100 %). (EN-CO ; *Hees* 2/Höpken E20). (Inv. VE.QR.05.30. ; prov. : grande mare).
6. Gobelet à bord en corniche à décor sablé (diam. 10 ; cons. 5 %). (EN-CO ; *Hees* 2/Höpken E20). (Inv. VE.QR.05.26.78 ; prov. : puits 54).
7. Gobelet à bord en corniche à décor sablé (diam. 11 ; cons. 5 %). (EN-CO ; *Hees* 2/Höpken E20). (Inv. VE.QR.04.156.10 ; prov. : fosse 36).
8. Gobelet à lèvres simple à décor de guillochis (diam. 8 ; cons. 5 %). (EN-CO ; *Hees* 3/Höpken E22). (Inv. VE.QR.04.195.146 ; prov. : cave D 1).
9. Gobelet à lèvres évasées à décor sablé (diam. 8 ; cons. 5 %). (EN-CO ; *Hees* 4/Höpken E23). (Inv. VE.QR.04.156.09 ; prov. : fosse 36).

Catégories	Fabriques	Types	Nomenclature	NMI
Parois fines (NMI : 1)	PF-CO	<i>Hofheim</i> 81A	Gobelet	1
Engobée (NMI : 57)	EN-LY	<i>Hofheim</i> 25	Gobelet	1
	EN-RH	<i>Hofheim</i> 22	Bol	2
	EN-CO	Höpken E16	Gobelet	1
	EN-CO	<i>Hees</i> 2	Gobelet	9
	EN-CO	<i>Hees</i> 3	Gobelet	5
	EN-CO	<i>Hees</i> 4	Gobelet	7
	EN-CO	<i>Hees</i> 25a/Höpken E6	Coupelle	4
	EN-CO	<i>Niederbieber</i> 40	Assiette/plat	17
	EN-AR	<i>Niederbieber</i> 32	Gobelet	1
	EN-RG	<i>Hees</i> 3	Gobelet	2
	EN-RG	<i>Hees</i> 4	Gobelet	1
	EN-RG	<i>Niederbieber</i> 32	Gobelet	2
	EN-RG	<i>Niederbieber</i> 40	Assiette/plat	5
Métallescente (NMI : 19)	MT-TR	<i>Niederbieber</i> 33	Gobelet	10
	MT-AR	<i>Niederbieber</i> 33	Gobelet	7
	MT-RG	<i>Niederbieber</i> 33	Gobelet	2

TAB. 4 – Les céramiques à parois fines, la céramique engobée et la céramique métallescente.

10. Coupelle à lèvres droite pincée marquée d'un double sillon et à décor sablé sur la panse (diam. 16 ; cons. 10 %). (EN-CO ; *Hees* 25a/Höpken E6/Vanvinckenroye 166). (Inv. VE.QR.05.26.39 ; prov. : puits 54).
11. Coupelle à lèvres droite marquée d'un double sillon et à décor sablé sur la panse (diam. 18 ; cons. 10 %). (EN-CO ; *Hees* 25a/Höpken E6/Vanvinckenroye 166). (Inv. VE.QR.04.156.01.831 ; prov. : fosse 36).
12. Gobelet à lèvres droite. Engobe rouge brun mat de très mauvaise qualité ; pâte rouge orange (diam. 5,5 ; cons. 15 %). (EN-RG ; *Hees* 3). (Inv. VE.QR.04.195.188 ; prov. : cave D 1).
13. Gobelet à col tronconique et lèvres ourlée (diam. 6,6 ; cons. 15 %). (EN-AR ; *Niederbieber* 32). (Inv. VE.QR.04.195.163 ; prov. : cave D 1).
14. Gobelet à col tronconique (diam. 8,5 ; cons. 10 %). (MT-AR ; *Niederbieber* 33). (Inv. VE.QR.04.195.158 ; prov. : cave D 1).
15. Gobelet à col tronconique. Marque d'outil de tournage à l'intérieur de la lèvre (diam. 5,5 ; cons. 10 %). (MT-AR ; *Niederbieber* 33). (Inv. VE.QR.05.30.92 ; prov. : grande mare).
16. Gobelet à col tronconique (diam. 5,2 ; cons. 10 %). (MT-AR ; *Niederbieber* 33). (Inv. VE.QR.04.S2.4 ; prov. : cave A 1).
17. Gobelet à haut col tronconique (diam. 5,3 ; cons. 10 %). (MT-AR ; *Niederbieber* 33). (Inv. VE.QR.04.195.171 ; prov. : cave D 1).
18. Fond de gobelet à dépressions étirées. (MT-AR ; *Niederbieber* 33). (Inv. VE.QR.04/195/169 ; prov. : cave D 1).
19. Gobelet à col tronconique. Engobe brun foncé mat ; pâte rouge orange (diam. 12 ; cons. 10 %). (MT-RG ; *Niederbieber* 33). (Inv. VE.QR.05.30.82 ; prov. : grande mare).
20. Gobelet à col tronconique reconstitué. Décor de trois simples bandes de guillochis. Engobe brun foncé mat ; pâte blanc jaune (diam. 7,5 ; h. 12 ; diam. fond. 4,5 ; cons. 100 %). (MT-RG ; *Niederbieber* 33). (Inv. VE.QR.04.28.411.1 ; prov. : fosse 61).

La céramique métallescente

La vaisselle fine métallescente est représentée par quelques gobelets, du type *Niederbieber* 33, caractéristiques de la vaisselle de table du III^e siècle après J.-C. Elle se répartit entre les productions de Trèves (MT-TR) et celles d'Argonne (MT-AR) auxquelles s'ajoutent quelques gobelets de production régionale recouverts d'un engobe mat (MT-RG).

Catégories	Fabriques	Types	Nomenclature	NMI
Céramique peinte et marbrée (NMI : 1)	CPM-SAVO	<i>Blicquy 2</i> , type II	Coupe	1
Céramique dorée (NMI : 19)	DR-SAVO	<i>DOR 2</i> , 14	Bol	1
	DR-SAVO	<i>DOR 2</i> , 18	Pot	3
	DR-SAVO	<i>DOR 2</i> , 22	Pot	11
	DR-SEPT	<i>DOR 2</i> , 18	Pot	1
	DR-NG	<i>DOR 2</i> , 18	Pot	2
	DR-NG	<i>DOR 2</i> , 22	Pot	1

TAB. 5 – La céramique peinte et marbrée et la céramique dorée.

La céramique peinte et marbrée et la céramique dorée

Ces deux catégories de vaisselle se particularisent par leur revêtement de peinture rouge ou d'engobe micacé et par le répertoire typologique qui leur est propre. Ce répertoire s'inspire à la fois de la vaisselle sigillée et de la céramique belge ou encore de la vaisselle en métal. Ces deux produits se développent après la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C., entre 65-70, et perdurent durant la première moitié du II^e siècle. Ils font partie d'un programme de production au sein d'un même atelier. Le tableau de comptage montre une prépondérance de la vaisselle réalisée dans des pâtes calcaires dites « pâtes savonneuses » (DR-SAVO) aux côtés de pâtes non calcaires (DR-NG), avec un répertoire marqué par les pots globulaires. Des proportions similaires ont été établies dans divers secteurs de fouilles de Liberchies (Vilvorder, 2008c : 278-280).

21. Coupe à marli ourlé, imitation du Drag. 36. Enduit rouge à peine conservé sur le bord interne (diam. 16,4 ; cons. 10 %). (CPM-SAVO ; *Blicquy 2*, type II). (Inv. VE.QR.04.01.329 ; prov. : complexe balnéaire B).
22. Petit pot globulaire à courte lèvre oblique. Surface ocre brun clair ; pâte ocre brun clair à noyau gris clair. La pâte est microgrenue à fines inclusions de quartz mêlées à des paillettes de mica (5 %) et à des oxydes de fer (3 %) de grande taille, visibles à l'œil nu et criblant la surface. Il ne subsiste que quelques traces de l'engobe micacé (diam. 5,7 ; cons. 50 %). (DR-SEPT ; *DOR 2*, 18). (Inv. VE.QR.04.156.262 ; prov. : fosse 36).

23. Pot globulaire à lèvre oblique (diam. 16 ; cons. 30 %). (DR-SAVO ; *DOR 2*, 22). (Inv. VE.QR.04.156.256.3 ; prov. : fosse 36).
24. Pot globulaire à lèvre oblique. Épaule marquée d'un double sillon (diam. 20,6 ; cons. 25 %). (DR-SAVO ; *DOR 2*, 22). (Inv. VE.QR.05.26.29.60 ; prov. puits 54).

La céramique belge

La céramique belge se répartit entre une diversité de vaisselles en *terra nigra* et une série de pots à lèvre oblique en *terra rubra*. La *terra nigra* se rattache pour l'essentiel au grand groupe de pâtes septentrionales (TN-SEPT). Deux bols sont clairement issus de l'atelier de Braives (n^{os} 26 et 27) (TN-BRA) (Deru, 1996 : 273-274). Les pots à lèvre oblique Deru P10, à surfaces claires sans revêtement ni enfumage, s'inscrivent dans des productions régionales qu'il conviendrait de mieux affiner. Une majorité de ces pots s'apparente au groupe de pâtes limbourgeoises (TR-LIMB). Ce groupe se caractérise par une pâte microgrenue feuilletée à répartition granulométrique hétérogène avec, comme principales inclusions, des quartz (15 %) de tailles variables, opaques, subarrondis à arrondis. S'ajoutent des oxydes de fer de taille également variable (1 %).

25. Assiette moulurée à paroi évasée et lèvre pendante. Bande guillochée sur le fond. Surface et pâte gris clair (diam. 16,6 ; cons. 15 %). (TN-SAVO ; Deru A51). (Inv. VE.QR.04.S9.01.773 ; prov. : complexe balnéaire B).
26. Bol caréné à bord simple. Surface noire et pâte feuilletée brun rouge (diam. 17,4 ; cons. 40 %). (TN-BRA ; Deru B14). (Inv. VE.QR.05.44.47 ; prov. : fosse 57).

Catégories	Fabriques	Types	Nomenclature	NMI
<i>Terra nigra</i> (NMI : 18)	TN-SAVO	Deru A51	Assiette	1
	TN-BRA	Deru B14	Bol	2
	TN-SEPT	Deru A42	Assiette	2
	TN-SEPT	Deru B1.3	Bol	1
	TN-SEPT	Deru B19/20	Bol	2
	TN-SEPT	Deru B21	Bol	1
	TN-SEPT	Deru P2	Pot	1
	TN-SEPT	Deru P20	Pot	1
	TN-SEPT	Deru P34	Pot	1
	TN-SEPT	Deru P46	Pot	1
	TN-SEPT	Deru P51	Pot	1
	TN-SEPT	Deru P54	Pot	4
<i>Terra rubra</i> (NMI : 10)	TR-SEPT	Deru P10	Pot	3
	TR-LIMB	Deru P10	Pot	6
	TR-MOSA	Deru P10	Pot	1

TAB. 6 – La céramique belge.

27. Bol à bord simple souligné d'un décor gaufré. Même type de pâte que le n° 26 (diam. 21,5 ; cons. 10 %). (TN-BRA ; Deru B14). (Inv. VE.QR.05.44.43 ; prov. : fosse 57).
28. Bol à lèvre évasée, imitation du Drag. 29. La paroi supérieure est décorée de guillochis (cons. 10 %). (TN-SEPT ; Deru B19/20). (Inv. VE.QR.05.26.36 ; prov. : puits 54).
29. Bol à lèvre évasée, imitation du Drag. 29 à paroi décorée de guillochis. Surface noire et pâte gris foncé (cons. 5 %). (TN-SEPT ; Deru B19/20). (Inv. VE.QR.04.156.25 ; prov. : fosse 36).
30. Bol à profil en S. Surface noire et pâte gris foncé (cons. 10 %). (TN-SEPT ; Deru B19/20). (Inv. VE.QR.05.26.52 ; prov. : puits 54).
31. Pot ovoïde à lèvre oblique. Surface ocre brun clair ; pâte feuilletée ocre brun clair (diam. 17 ; cons. 15 %). (TR-SEPT ; Deru P10) (Inv. VE.QR.05.26.52 ; prov. : puits 54).
32. Pot ovoïde à lèvre oblique ; surcuit (diam. 14,2 ; cons. 100 %). (TR-LIMB ; Deru P10). (Inv. VE.QR.04.156.12 ; prov. : fosse 36).
- La céramique fine claire**
- Ont été regroupés, dans cette catégorie céramologique, quelques fragments de gobelets globulaires à bossettes (NMI : 4). Ces gobelets, typiques de la vaisselle fine en céramique dorée, sont également produits en faible quantité dans des officines régionales. À Velroux, deux gobelets sont à rattacher à la production de Tongres (FCL-TON) et deux autres au groupe de pâtes limbourgeoises (FCL-LIMB).
33. Bord de gobelet à lèvre épaisse arrondie vers l'extérieur. L'épaule est marquée de bossettes repoussées de l'intérieur de la panse vers l'extérieur. Surface rugueuse orange foncé (diam. 18 ; cons. 15 %). (FCL-LIMB). (Inv. VE.QR.05.44.43.21 ; prov. : fosse 57).
34. Bord de gobelet. L'épaule est marquée de bossettes repoussées de l'intérieur vers l'extérieur. Surface rugueuse orange clair foncé (diam. 16 ; cons. 10 %). (FCL-LIMB). (Inv. VE.QR.05.44.43.20 ; prov. : fosse 57).
35. Bord de gobelet à lèvre épaisse arrondie vers l'extérieur. L'épaule est marquée d'une carène (cons. 5 %). (FCL-TON ; DOR 2, 22/Ton 5). (Inv. VE.QR.05.44.43.22 ; prov. : fosse 57).
36. Bord de gobelet à lèvre ourlée marquée d'un sillon. Surface couverte d'un badigeonnage orange ; pâte brune à noyau orange (diam. 15 ; cons. 10 %). (FCL-TON ; DOR 2, 22/Ton 5). (Inv. VE.QR.04.156.262.2 ; prov. : fosse 36).

La céramique fine sombre

Cette catégorie de céramique fine régionale cuite en mode réducteur se limite à deux assiettes dont la pâte est proche du groupe C défini à Liberchies (FSO-C) (Vilvorder, 2001).

37. Assiette à lèvre simple. Pâte blanche de type kaolinithique et surface gris noir (diam. 25 ; cons. 10 %). (FSO-C). (Inv. VE.QR.05.30.60 ; prov. : grande mare).

La céramique fine fumée

La céramique fine fumée reflète la vaisselle de table régionale qui se développe dans le courant du dernier tiers du II^e siècle et qui perdure jusqu'au milieu du III^e siècle après J.-C. Elle se partage ici principalement entre les productions de Tongres, représentées par les gobelets en forme de tonnelet type *Ton 7* (NMI : 14), et par celles de l'atelier de Tirlemont avec les assiettes à lèvre rentrante type *Tienen 1-11* (NMI : 18).

38. Gobelet en forme de tonnelet (diam. 9,2 ; cons. 40 %). (FU-TON ; *Ton 7*). (Inv. VE.QR.05.30.92 ; prov. : grande mare).
39. Gobelet en forme de tonnelet (diam. 12 ; cons. 20 %). (FU-TON ; *Ton 7*). (Inv. VE.QR.04.28.411.2 ; prov. : fosse 61).
40. Gobelet en forme de tonnelet (diam. 12 ; cons. 20 %). (FU-TON ; *Ton 7*). (Inv. VE.QR.04.195.189.1 ; prov. : cave D 1).

41. Gobelet en forme de tonnelet (diam. 14 ; cons. 10 %). (FU-TON ; *Ton 7*) (Inv. VE.QR.04.S2.10 ; prov. : cave A 1).
42. Gobelet en forme de tonnelet (diam. 8 ; h. 8,8 ; cons. 10 %). (FU-TON ; *Ton 7*). (Inv. VE.QR.04.156.247 ; prov. : fosse 36).
43. Gobelet à lèvre évasée (diam. 7,5 ; cons. 70 %). (FU-TON ; *Ton 10*) (Inv. VE.QR.04.Str.2.100 ; prov. : cave A 1).
44. Gobelet à col tronconique (diam. 8,8 ; cons. 10 %). (FU-TON ; *Ton 12*). (Inv. VE.QR.05.30.73.1 ; prov. : grande mare).
45. Gobelet à col tronconique (diam. 10 ; cons. 10 %). (FU-TON ; *Ton 12*). (Inv. VE.QR.04.Str.2.1 ; prov. : cave A 1).
46. Coupe à lèvre évasée (diam. 16 ; cons. 10 %). (FU-TON ; *Ton 15*) (Inv. VE.QR.04.156.280.2 ; prov. : fosse 36).
47. Gobelet ovoïde à lèvre verticale. Panse à décor de bandes de guillochis. Surface gris brun clair ; pâte à large noyau orange (diam. 12 ; cons. 100 %). (FU-TIR ; *Tienen 24-27*). (Inv. VE.QR.04.Str.2.3 ; prov. : cave A 1).
48. Gobelet à col tronconique et lèvre ourlée. Surface jaune blanc ; pâte ocre clair (diam. 13,4 ; cons. 15 %). (FU-TIR ; *Tienen 30-35*). (Inv. VE.QR.04.Str.2.20 ; prov. : cave A 1).
49. Plat à lèvre rentrante angulaire. Surface ocre brun clair ; pâte orange à noyau gris (diam. 25 ; h. 5 ; cons. 20 %). (FU-TIR ; *Tienen 1-11*). (Inv. VE.QR.04.Str.2.423.2 ; prov. : cave A 1).

Catégorie	Fabriques	Types	Nomenclature	NMI
Fumée (NMI : 54)	FU-TON	<i>Ton 7/Vanvinckenroye 528-526</i>	Gobelet	14
	FU-TON	<i>Ton 10/Hees 4</i>	Gobelet	1
	FU-TON	<i>Ton 12/Tienen 30-35</i>	Gobelet	2
	FU-TON	<i>Ton 15/Vanvinckenroye 183</i>	Coupe	2
	FU-TON	<i>Ton 16/Niederbieber 40</i>	Assiette	1
	FU-TIR	<i>Tienen 1-11/Niederbieber 40</i>	Assiette	18
	FU-TIR	<i>Tienen 24-27</i>	Gobelet	2
	FU-TIR	<i>Tienen 30-35</i>	Gobelet	1
	FU-MOSA	<i>Tienen 1-11/Niederbieber 40</i>	Assiette	7
	FU-MOSA	<i>Tienen 30-35</i>	Gobelet	3
	FU-MOSA	<i>Tienen 36/Ton 7</i>	Gobelet	1
	FU-LIMB	<i>Tienen 1-11/Niederbieber 40</i>	Assiette	2

TAB. 7 – La céramique fumée.

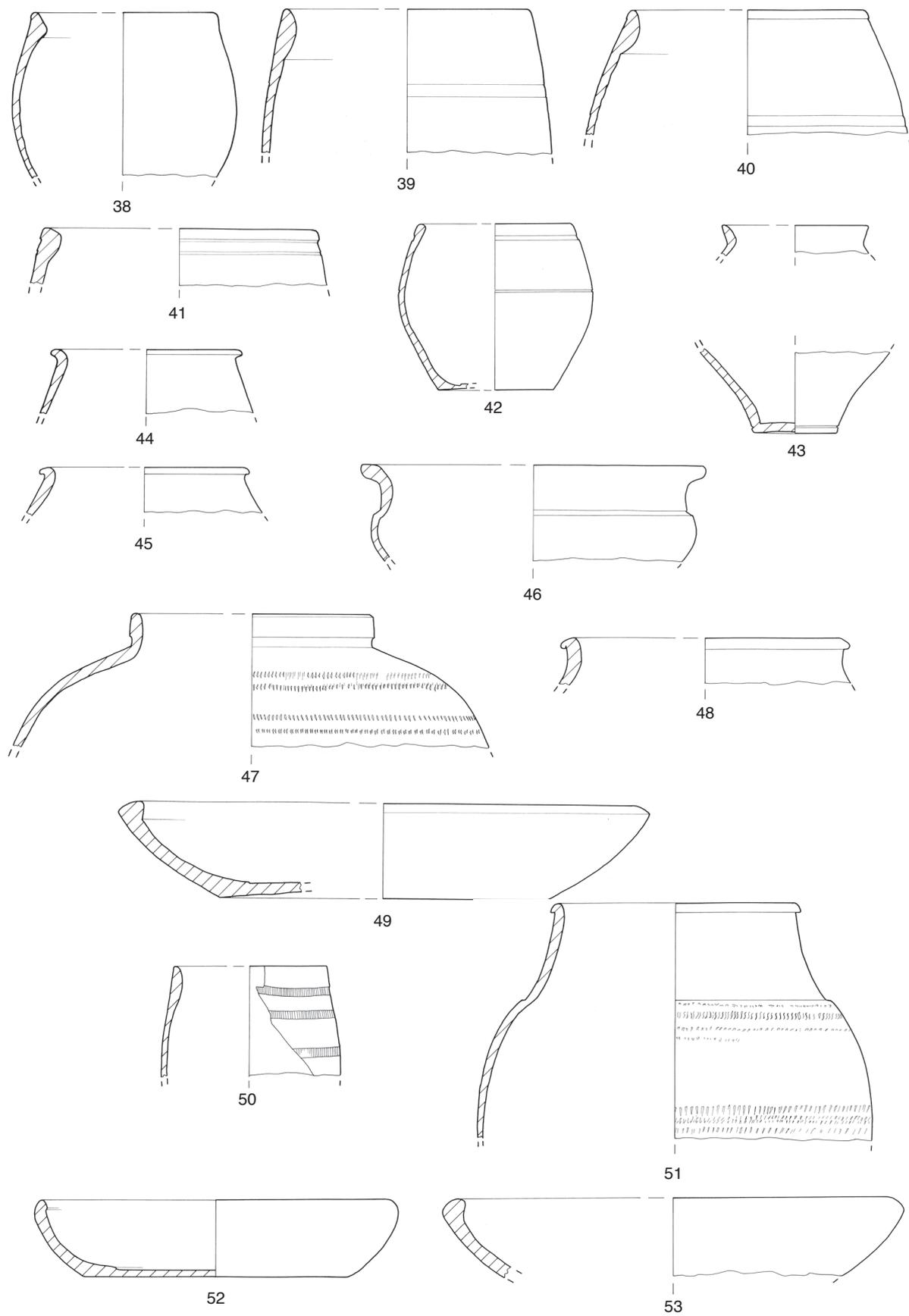


FIG. 57 – La vaisselle fine : la céramique fumée (38 à 53) (1/3).

50. Gobelet en forme de tonnelet. Panse décorée de bandes de guillochis. Surface brun clair ; pâte gris blanc fondue (diam. 8 ; cons. 30 %). (FU-MOSA ; *Tienen* 36). (Inv. VE.QR.04.Str.2.2 ; prov. : cave A 1).
51. Gobelet à col tronconique et lèvre ourlée. Décor de guillochis sur l'épaule. Surface brune ; pâte blanche fondue (diam. 12 ; cons. 20 %). (FU-MOSA ; *Tienen* 30). (Inv. VE.QR.04.95.534 ; prov. : cave D 1).
52. Plat à lèvre simple. Surface brune ; pâte rosée fondue (diam. 18 ; h. 4 ; cons. 30 %). (FU-MOSA ; *Tienen* 1-11). (Inv. VE.QR.05.30.93 ; prov. : grande mare).
53. Plat à lèvre simple. Surface orange clair ; pâte à noyau gris (diam. 22 ; cons. 15 %). (FULIMB ; *Tienen* 1-11). (Inv. VE.QR.05.30.74 ; prov. : grande mare).

3.12.4. Les amphores (F. Vilvorder) (fig. 58)

Quelques amphores du bassin méditerranéen ont été enregistrées sur le site. Elles se classent entre des amphores à vin de Narbonnaise de type *Gauloise* 4 (AM-SG.G4) et des amphores à huile de Bétique de type Dressel 20 (AM-BT.D20) représentées respectivement par un NMI de 4. On signalera également la présence d'un fragment de panse d'une amphore orientale *Camulodunum* 189 à contenu exotique, fruits secs, dattes ou encore figes, et d'une anse d'une amphore à saumure *Lyonnaise* 4.

1. Fragment de bord d'une amphore de Narbonnaise *Gauloise* 4 avec amorce des anses (diam. 9 ; cons. 70 %). (AM-SG.G4). (Inv. VE.QR.04.156.11 ; prov. : fosse 36).
2. Fragment de bord d'une amphore de Narbonnaise *Gauloise* 4 (diam. 10 ; cons. 30 %). (AM-SG.G4). (Inv. VE.QR.05.29.3 ; prov. : puits 54).
3. Fragment de bord d'une amphore de Bétique Dressel 20 (cons. 5 %). (AM-BT.D20). (Inv. VE.QR.05.103.106.1 ; prov. : grande mare).

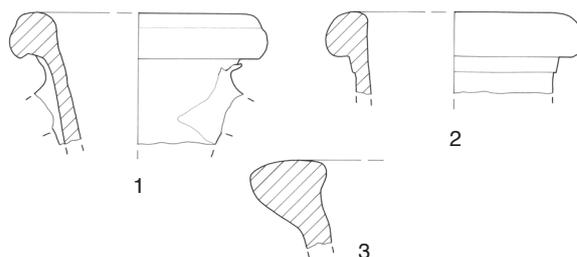


FIG. 58 – Les amphores (1 à 3) (1/4).

3.12.5. Les céramiques domestiques (F. Vilvorder) (fig. 59 à 61)

Ce groupe rassemble des récipients à usages domestiques variés, marqués par la tradition méditerranéenne à savoir : des cruches-amphores, des cruches, des pots à provisions, une passoire, des mortiers et des *dolia*.

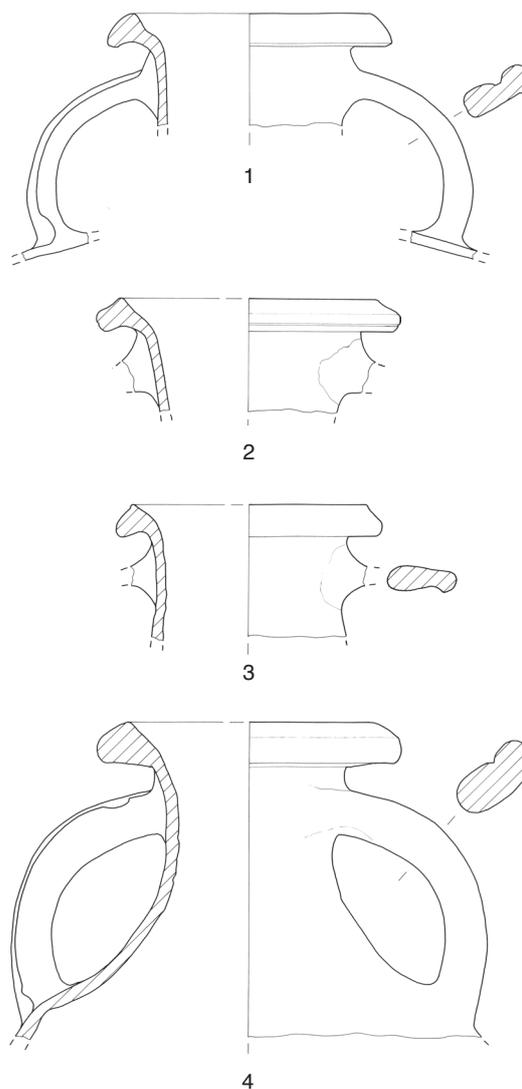


FIG. 59 – Les céramiques domestiques : les cruches-amphores (1 à 4) (1/4).

Les cruches-amphores

Les huit cruches-amphores régionales enregistrées sont de production mosane (CR.AM-MOSA). Elles se départagent entre les types Vanvinckenroye 448 et 458. Apparues vers le milieu du II^e siècle après J.-C., ces récipients se retrouvent au sein du mobilier des riches sépultures de la cité. On citera en particulier la cruche-amphore du *tumulus* I d'Overhespen (Mariën, 1994) ou encore celle de la tombe de Lixhe, sépulture isolée peut-être recouverte d'un tertre (Mariën, 1971-1972 : 71-80). Ces cruches-amphores sont présentes également au sein du mobilier funéraire des tombes 22, 167 et 183 du cimetière sud-ouest de Tongres (Vanvinckenroye, 1984). Souvent associée au service de la boisson, la destination primaire de ces récipients régionaux est, de toute vraisemblance, celle de contenants à vin.

1. Cruche-amphore à lèvre pendante à gouttière interne marquée. Anses bilobées à empreinte de pouce aux attaches inférieures et supérieures (diam. 12 ; cons. 100 %). (CR.AM-MOSA ; Vanvinckenroye 448). (Inv. VE.QR.04.28.413 ; prov. : fosse 61).
2. Cruche-amphore à lèvre pendante (diam. 13 ; cons. 30 %). (CR.AM-MOSA ; Vanvinckenroye 448). (Inv. VE.QR.04.41.02 ; prov. : h.c.).
3. Cruche-amphore à lèvre pendante (diam. 12 ; cons. 10 %). (CR.AM-MOSA ; Vanvinckenroye 448). (Inv. VE.QR.04.19.219 ; prov. : cave A 1).
4. Cruche-amphore à lèvre ourlée. Anses massives bilobées avec empreinte de pouce (diam. 13 ; cons. 90 %). (CR.AM-MOSA ; Vanvinckenroye 458). (Inv. VE.QR.04.19.119.1 ; prov. : cave A 1).

Les cruches

La cruche en terre cuite, *lagoena* ou *lagona*, d'après des graffitis sur de tels récipients (Hilgers, 1969 : 118-119), est utilisée avant tout pour l'eau, nécessité quotidienne tant comme boisson que pour les préparations culinaires. Deux cruches produites au sein des ateliers coloniaux remontent à l'occupation préflavienne du site (CR-CO). Le reste du lot se partage entre les cruches tournées dans des argiles calcaires issues d'ateliers nerviens et celles en pâtes non calcaires fabriquées dans des ateliers régionaux. Si la production de cruches en pâtes cal-

caires dite « savonneuses » (CR-SAVO) reste à ce jour non localisée (Deru & Vachard, 2002 : 477-485), des officines comme Famars ont produit des cruches relevant du groupe de pâtes de Bavay (CR-BAVY) avec un répertoire conforme au type présent à Velroux (Herbin *et al.*, 2005 : 147-167). Les cruches régionales sont issues des ateliers de Tirlémont (CR-TIR) et d'ateliers mosans (CR-MOSA) avec un répertoire caractérisé par des cruches à lèvre en « bobine » ou en « bougeoir » pouvant évoluer vers des cruches à lèvre très profilée (n° 15). Une cruche à large ouverture, dont la forme s'inspire de la vaisselle en bronze, sort du lot (n° 16). Tournée dans une pâte blanche très fine, elle est peut-être issue d'un atelier rhénan.

5. Cruche à lèvre à profil triangulaire (diam. 8 ; cons. 50 %). (CR-CO ; Höpken T33/Hofheim 50). (Inv. VE.QR.05.44.43 ; prov. : fosse 57).
6. Cruche à lèvre annulaire (diam. 3,2 ; cons. 100 %). (CR-SAVO ; Stuart 111/Vanvinckenroye 410-412). (Inv. VE.QR.05.26.29.5 ; prov. : puits 54).
7. Cruche à lèvre discoïdale (diam. 2,3 ; cons. 90 %). (CR-SAVO ; Stuart 113). (Inv. VE.QR.04.156.13.1 ; prov. : fosse 36).
8. Cruche à lèvre annulaire (diam. 3 ; cons. 100 %). (CR-BAVY ; Stuart 111/Vanvinckenroye 410-412). (Inv. VE.QR.05.26.48.4 ; prov. : puits 54).
9. Cruche à lèvre annulaire (diam. 3 ; cons. 100 %). (CR-BAVY ; Stuart 111/Vanvinckenroye 410-412). (Inv. VE.QR.04.156.14 ; prov. : fosse 36).
10. Cruche à lèvre annulaire (diam. 4 ; cons. 100 %). (CR-BAVY ; Stuart 111/Vanvinckenroye 410-412). (Inv. VE.QR.04.156.298.1 ; prov. : fosse 36).
11. Cruche à lèvre annulaire soulignée par un bourrelet (diam. 3,8 ; cons. 100 %). (CR-TON ; Stuart 110B/Vanvinckenroye 405). (Inv. VE.QR.04.03.01.377 ; prov. : fosse 26).
12. Cruche à lèvre en bobine (diam. 4,5 ; cons. 100 %). (CR-TIR ; Tienen 18/Vanvinckenroye 419-420). (Inv. VE.QR.05.26.52.14 ; prov. : puits 54).
13. Cruche à lèvre en bobine (diam. 4 ; cons. 100 %). (CR-TIR ; Tienen 18/Vanvinckenroye 419-420). (Inv. VE.QR.04.156.217 ; prov. : fosse 36).

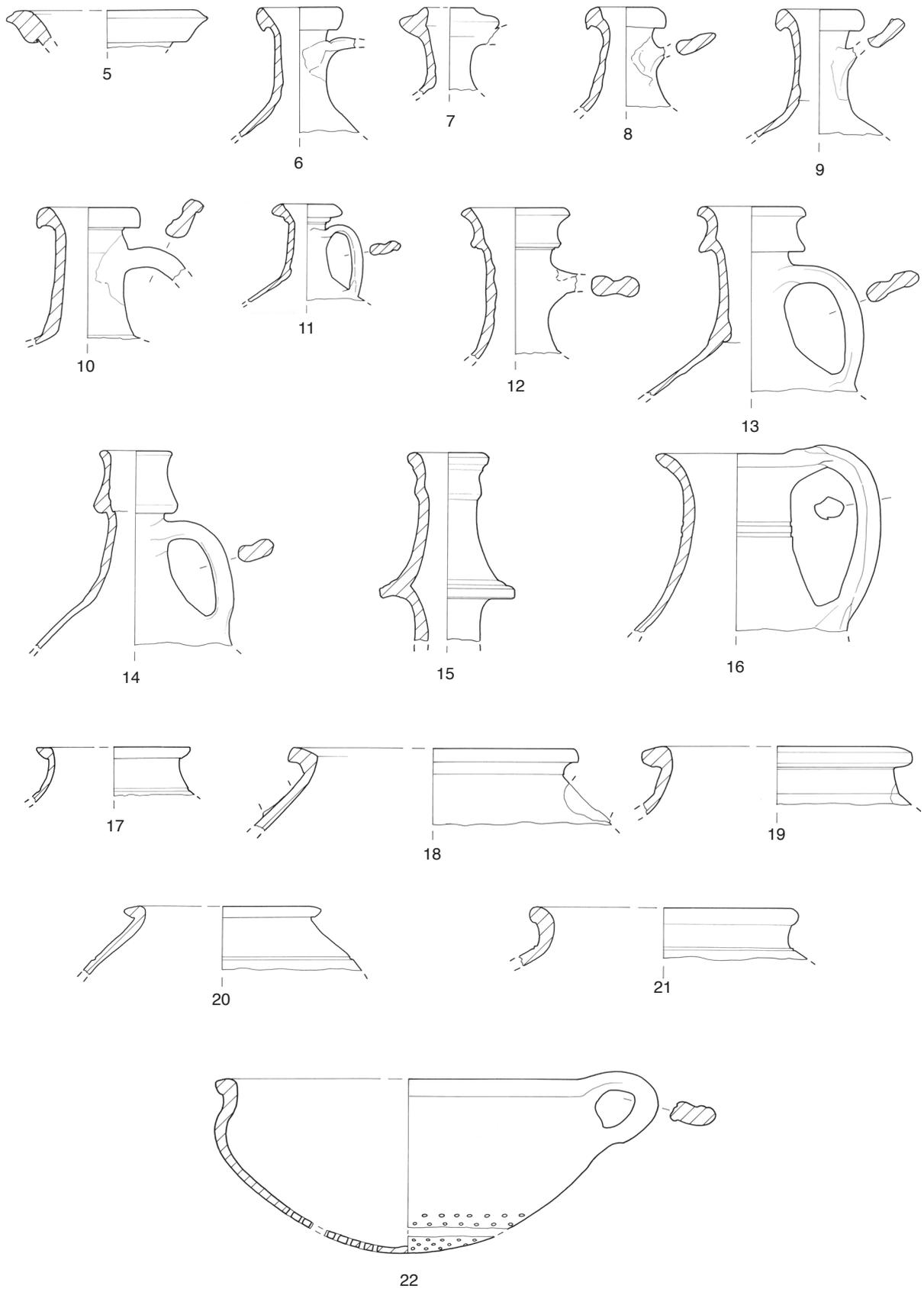


FIG. 60 – Les céramiques domestiques : les cruches (5 à 16), les pots à provisions (17 à 21) et une passoire (22) (1/3).

14. Cruche à lèvre en bougeoir (diam. 3 ; cons. 100 %). (CR-TIR ; *Tienen* 17/Vanvinckenroye 421-423). (Inv. VE.QR.04.156.297.2 ; prov. : fosse 36).
15. Cruche à lèvre en bougeoir moulurée et à collerette (diam. 3 ; cons. 100 %). (CR-TIR ; *Tienen* 19/Vanvinckenroye 431). (Inv. VE.QR.05.30.56.8 ; prov. : grande mare).
16. Cruche à lèvre évasée et à large ouverture. L'attache supérieure de l'anse vient se coller sur la lèvre et l'attache inférieure sur l'épaule. Le col est décoré d'un double sillon (diam. 7 ; cons. 100 %). (CR-RH ? ; Gose 381). (Inv. VE.QR.05.30.68.3 ; prov. : grande mare).

Les pots à provisions

Huit récipients appartiennent à cette catégorie de céramique destinée au conditionnement de denrées alimentaires. Un pot, reconnu comme production de Cologne (PP-CO), remonte à l'occupation préflavienne. Les autres conteneurs sont de production régionale.

17. Pot à provisions à lèvre plate. Surface et pâte blanches (diam. 7 ; cons. 10 %). (PP-CO ; Höpken T21). (Inv. VE.QR.05.44.43.5 ; prov. : fosse 57).
18. Pot à provisions à lèvre plate. Reste d'un engobe crème. Surface brun orange ; pâte à noyau gris (diam. 14 ; cons. 10 %). (PP-LIMB ; Vanvinckenroye 357). (Inv. VE.QR.05.26.52.15 ; prov. : puits 54).
19. Pot à provisions à lèvre plate. Traces d'un engobe crème sous le bord externe de la lèvre. Surface brun orange ; pâte à noyau rouge orange (diam. 11,4 ; cons. 20 %). (PP-TON ; Vanvinckenroye 357). (Inv. VE.QR.04.156.2 ; prov. : fosse 36).
20. Pot à provisions à lèvre plate. Surface blanc jaune ; pâte rosée (diam. 8 ; cons. 10 %). (PP-TIR ; Vanvinckenroye 357). (Inv. VE.QR.04.Str.2.21 ; prov. : cave A 1).
21. Pot à provisions à col tronconique et lèvre évasée. Surface recouverte d'un engobe orange (diam. 13 ; cons. 50 %). (PP-TIR ; Vanvinckenroye 360). (Inv. VE.QR.04.534.1 ; prov. : cave D 1).

Passoire

Une passoire, à large ouverture munie d'une anse et à fond arrondi criblé de perforations, est une forme rare (cf. type Vanvinckenroye 602). L'exemplaire de Velroux se rattache aux productions de Tirlemont (PA-TIR).

22. Passoire hémisphérique à lèvre arrondie vers l'extérieur. L'attache supérieure de l'anse vient se coller sur la lèvre. Surface et pâte ocre clair (diam. 18 ; h. 9 ; cons. 30 %). (PA-TIR). (Inv. VE.QR.05.30.84 ; prov. : grande mare).

Les mortiers

Ces récipients destinés à broyer des denrées alimentaires sont particulièrement abondants au regard des autres catégories de céramique, représentées sur la *villa*. Ils représentent avec un NMI de 56 près de la moitié des céramiques domestiques. Les mortiers issus d'ateliers mosans sont majoritaires avec un NMI de 27 (MO-MOSA). Ils se déclinent en une variabilité de groupes de pâtes liée à la population des grains de quartz et à leur taille. Les mortiers bavaisiens (MO-BAVY), dont un centre de production est connu dans l'agglomération de Pont-sur-Sambre en territoire nervien (Loridant & Ménard, 2002 : 431-435), sont ici peu répandus (NMI : 8). Un mortier a été identifié comme une production de la moyenne vallée du Rhône arrivant en Gaule du Nord dans le courant du I^{er} siècle après J.-C. (MO-VR) (Brulet *et al.*, 2010 : 374-375). Soulignons également un mortier de Soller (MO-SO), atelier, implanté dans la cité des Ubiens à une trentaine de kilomètres de Cologne dans le courant du dernier quart du II^e siècle après J.-C., qui a produit des mortiers très massifs (Haupt, 1984 : 391-497), largement diffusés sur le couloir du Bas-Rhin, dans l'estuaire de l'escaut et en Angleterre (Tyers, 1996 : 131-132). Un tel mortier a été repéré également dans l'agglomération de Tirlemont (Willems, 2005 : 38-39).

Ces mortiers soit entrent dans la morphologie classique des types à collerette Stuart 149, soit se répartissent dans des types qui apparaissent dans le courant du II^e siècle avec les mortiers à collerette à bourrelet interne vertical (*Tienen* 71-72/Vanvinckenroye 352-353) ou à collerette en marteau (Vanvinckenroye 336-337).

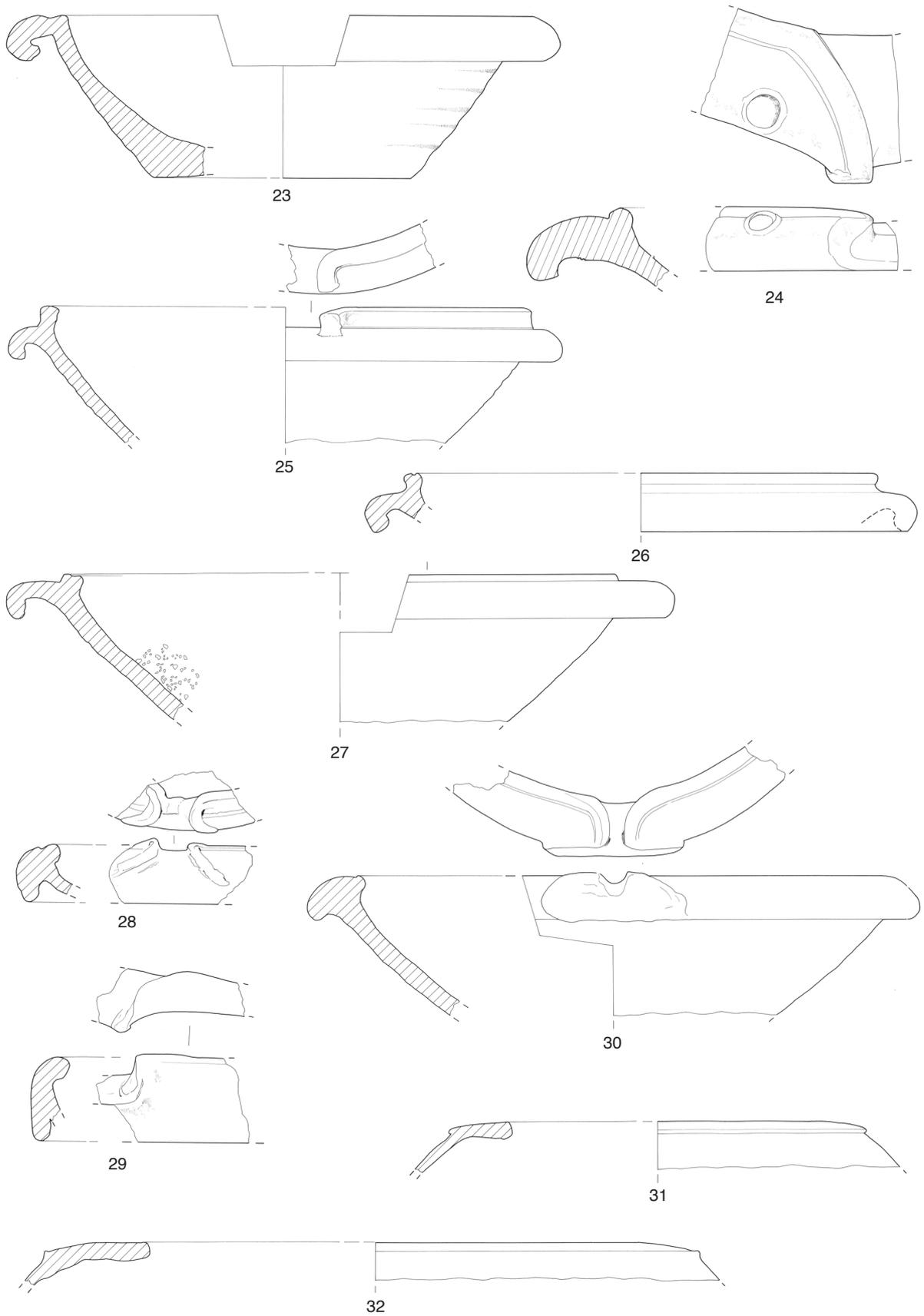


FIG. 61 – Les céramiques domestiques : les mortiers (23 à 30) et les *dolia* (31 et 32) (1/4).

Catégories	Fabriques	Types	NMI
Cruche-amphore (NMI : 8)	CR.AM-MOSA	Vanvinckenroye 448	6
	CR.AM-MOSA	Vanvinckenroye 458	2
Cruche (NMI : 33)	CR-CO	Höpken T33/ <i>Hofheim</i> 50/Vanvinckenroye 381	2
	CR-SAVO	Stuart 111/Vanvinckenroye 410-412	2
	CR-SAVO	Stuart 113	2
	CR-SAVO	Stuart 131/Gose 398	1
	CR-BAVY	Stuart 111/Vanvinckenroye 410-412	7
	CR-TON	Stuart 110B/Vanvinckenroye 405	1
	CR-TIR	<i>Tienen</i> 18/Vanvinckenroye 419-420	4
	CR-TIR	<i>Tienen</i> 17/Vanvinckenroye 421-423	4
	CR-TIR	<i>Tienen</i> 19/Vanvinckenroye 431	1
	CR-TIR	Stuart 131/Gose 398	2
	CR-MOSA	<i>Tienen</i> 18/Vanvinckenroye 419-420	1
	CR-MOSA	<i>Tienen</i> 17/Vanvinckenroye 421-423	4
	CR-SEPT	<i>Tienen</i> 18/Vanvinckenroye 419-420	1
	CR-RH ?	Gose 381	1
Pot à provisions (NMI : 8)	PP-CO	Höpken T21	1
	PP-TON	Vanvinckenroye 357	3
	PP-TIR	Vanvinckenroye 357	1
	PP-TIR	Vanvinckenroye 360	1
	PP-LIMB	Vanvinckenroye 357	1
	PP-MOSA	Vanvinckenroye 360	1
Passoire (NMI : 1)	PA-TIR		1
Mortier (NMI : 56)	MO-VR	Stuart 149	1
	MO-SAVO	Stuart 149	1
	MO-BAVY	Stuart 149	8
	MO-SO	Stuart 149	1
	MO-TIR	Vanvinckenroye 336	1
	MO-TIR	Vanvinckenroye 347	1
	MO-TIR	<i>Tienen</i> 71-72/Vanvinckenroye 352-353	3
	MO-MOSA	Stuart 149	4
	MO-MOSA	Vanvinckenroye 336-337	4
	MO-MOSA	Vanvinckenroye 347	7
	MO-MOSA	Vanvinckenroye 348	1
	MO-MOSA	<i>Tienen</i> 71-72/Vanvinckenroye 352-353	11
	MO-LIMB	<i>Tienen</i> 71-72/Vanvinckenroye 352-353	1
	MO-DEQL2	Vanvinckenroye 352-353	2
	MO-SEPT	Stuart 149	3
	MO-DEGR	Stuart 149	7
<i>Dolium</i> (NMI : 8)	DO-MOSA	Gose 358	2
	DO-DEGR	Gose 358	6

TAB. 8 – Les céramiques domestiques.

23. Mortier à collerette (diam. 30 ; cons. 40 %). (MO-BAVY ; Stuart 149/Vanvinckenroye 350). (Inv. VE.QR.05.26.36.5 ; prov. : puits 54).
24. Mortier à large collerette à bec verseur triangulaire en bordure duquel est imprimée une cupule (cons. 5 %). (MO-SO). (Inv. VE.QR.05.30.9.2 ; prov. : grande mare).
25. Mortier à collerette à bourrelet interne vertical repoussé vers l'extérieur pour former la lèvre (diam. 32 ; cons. 10 %). (MO-TIR ; Vanvinckenroye 352 ; Gose 460). (Inv. VE.QR.05.37.53.4 ; prov. : fosse 58).
26. Mortier à large collerette à bourrelet interne vertical, léger sillon sur le bourrelet (diam. 32 ; cons. 20 %). (MO-MOSA ; Vanvinckenroye 353 ; Gose 460). (Inv. VE.QR.05.26.29.2 ; prov. : puits 54).
27. Mortier à large collerette à bourrelet interne vertical, léger sillon sur le bourrelet (diam. 32 ; cons. 20 %). (MO-MOSA ; Vanvinckenroye 353 ; Gose 460). (Inv. VE.QR.04.01.9 ; prov. : fossé 63).
28. Mortier à collerette à profil triangulaire à bec verseur en boudin. Trace de dépôt carbone sur le bord externe du bec verseur (cons. 5 %). (MO-MOSA ; Vanvinckenroye 347). (Inv. VE.QR.04.55.01.601 ; prov. : fosse 39).
29. Mortier à collerette en marteau (cons. 5 %). (MO-MOSA ; Vanvinckenroye 337). (Inv. VE.QR.05.30.7.6 ; prov. : grande mare).
30. Mortier à collerette arrondie à bec verseur triangulaire avec trace de coup de feu au niveau du bec verseur (diam. 35 ; cons. 30 %). (MO-DEGR ; Vanvinckenroye 343). (Inv. VE.QR.04.21.18.3 ; prov. : fosse 24).

Les dolia

Ces récipients destinés au stockage de denrées agricoles sont soit tournés dans des pâtes mosanes, soit réalisés dans des pâtes à dégraissant grossier. Dans ce dernier cas, il s'agit de récipients non tournés très volumineux.

31. Bord de petit *dolium* tourné et lissé à bord couvert d'une résine noire (diam. 20 ; cons. 15 %). (DO-MOSA ; Gose 358). (Inv. VE.QR.04.21.18 ; prov. : fosse 24).
32. Bord de grand *dolium* terminé au tour lent (diam. 30 ; cons. 10 %). (DO-DEGR ; Gose 358). (Inv. VE.QR.04.156.290.1 ; prov. : fosse 36).

3.12.6. La céramique à vernis rouge pompéien (F. Vilvorder) (fig. 62)

Les plats à vernis rouge pompéien employés pour la cuisson au four et leur couvercle associé, découlent de productions régionales propres au nord de la Gaule (VRP-NG). Tout comme certaines céramiques fines dorées, cette vaisselle culinaire est peut-être issue de l'atelier nervien des « Quatre Bornes » aux Rues-des-Vignes (Deru, 2005 : 469-477). Le répertoire morphologique compte quatre plats *Blicquy* 4, type 2, cinq de type 5 et trois de type 6 ainsi que quatre couvercles. On remarquera des traces de coup de feu observées sur le bord d'un couvercle.

1. Plat à lèvre plate. Pâte à noyau noir (diam. 26 ; cons. 10 %). (VRP-NG ; *Blicquy* 4, 5). (Inv. VE.QR.04.05.1 ; prov. : four 15).
2. Plat à lèvre simple et à fond en ressaut. Pâte ocre chrome à noyau gris (diam. 20 ; cons. 10 %). (VRP-NG ; *Blicquy* 4, 5). (Inv. VE.QR.04.49.01.051 ; prov. : fosse 18).
3. Couvercle à lèvre triangulaire. Pâte à noyau noir ; traces de coup de feu sur le bord (diam. 17). (VRP-NG ; CV). (Inv. VE.QR.04.21.01.018 ; prov. : fosse 24).
4. Couvercle à lèvre triangulaire. Pâte à noyau gris clair (diam. 27 ; cons. 10 %). (Inv. VRP-NG ; CV). (VE.QR.05.26.51 ; prov. : puits 54).

3.12.7. Les céramiques culinaires (A. Lepot et F. Vilvorder) (fig. 63 à 68)

Les céramiques culinaires regroupent les récipients destinés à la préparation et surtout à la cuisson des aliments. Elles forment de véritables batteries de cuisine qui évoluent au cours de la période romaine. Modelés dans un cadre domestique dans un premier temps, les récipients culinaires vont être montés en série, au tour, dans des ateliers de potiers qui se développent à des niveaux divers, dans les centres urbains et les principales agglomérations.

La céramique modelée

Héritée de la tradition laténienne, la céramique modelée identifiée sur le site est majoritairement montée dans une argile à dégraissant calcite (MD-DECA). Ce groupe de pâtes

correspond à une production de céramiques d'origine celtique provenant probablement d'une région localisée dans la partie calcaire du massif ardennais (Lepot & Vilvorder, à paraître). Ces céramiques présentent une surface poreuse, due à la dégradation de la calcite, ainsi que des variations de couleurs de la surface oxydée par endroits, dues à une cuisson en meule ou en fosse. La panse est souvent brossée et le col lissé. Des traces de résines noires ont été observées sur plusieurs vases. Un récipient a été modelé dans une pâte grossière proche de l'argile utilisée dans la fabrication de céramiques laténiennes hesbignonnes (n° 1) (MD-HESB).

Le répertoire des formes est constitué principalement de marmites à lèvre évasée de type Vanvinckenroye 35 qui, avec la marmite à lèvre rentrante et bord en sillon de type Vanvinckenroye 47, forment la première batterie de cuisine gallo-romaine en usage à Tongres et dans l'arrière-pays de la capitale durant la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. La marmite à bord rentrant et lèvre renflée (n° 1), proche du type Vanvinckenroye 31, relève d'une forme précoce remontant à la fin de l'époque gauloise. Trois pots à lèvre rentrante effilée de type Vanvinckenroye 42 (non illustrés), accompagnés de trois couvercles en céramique modelée à dégraisant calcite, sont néanmoins plus tardifs. Contrairement aux marmites, ces pots se caractérisent par une surface lissée et les couvercles, lissés également, sont décorés d'une résine noire, peut-être du brai de bouleau. Cette association pot-couvercle est bien représentée au sein du mobilier funéraire des nécropoles de la région

de l'Entre-Sambre-et-Meuse datées des II^e et III^e siècles. Ce type de pot est également tourné dans la technique de la *terra nigra*.

1. Marmite à lèvre rentrante épaissie. Brossage horizontal sur la panse. Surface brun rouge ; pâte brun rouge à inclusions homogènes constituées principalement de quartz arrondis opaques (40 %), d'oxydes de fer de l'ordre de 1 à 3 %, de chamotte ainsi que de quelques inclusions calcaires allongées (diam. 17,2 ; cons. 15 %). (MD-HESB ; Vanvinckenroye 31). (Inv. VE.QR.05.44.43.8 ; prov. : fosse 57).
2. Marmite à lèvre rentrante, légèrement lissée (cons. 5 %). (MD-DECA ; Vanvinckenroye 47). (Inv. VE.QR.05.26.64 ; prov. : puits 54).
3. Marmite à lèvre évasée à épaule arrondie. Dépôt carbone sous la lèvre ; léger brossage sur la paroi (diam. 15 ; cons. 10 %). (MD-DECA ; Vanvinckenroye 35). (Inv. VE.QR.05.37.53.6 ; prov. : fosse 58).
4. Marmite à lèvre évasée à épaule arrondie. Brossage vertical (diam. 21,5 ; cons. 30 %). (MD-DECA ; Vanvinckenroye 35). (Inv. VE.QR.05.44.43.23 ; prov. : fosse 57).
5. Marmite à lèvre évasée à épaule arrondie. Brossage vertical (diam. 16,4 ; cons. 10 %). (MD-DECA ; Vanvinckenroye 35). (Inv. VE.QR.05.44.43.43 ; prov. : fosse 57).
6. Marmite à lèvre évasée angulaire. Trace d'un brossage (diam. 22 ; cons. 15 %). (MD-DECA ; Vanvinckenroye 35). (Inv. VE.QR.05.37.53.5 ; prov. : fosse 58).
7. Marmite à lèvre évasée de grand gabarit. Trace d'un brossage (diam. 31 ; cons. 10 %).

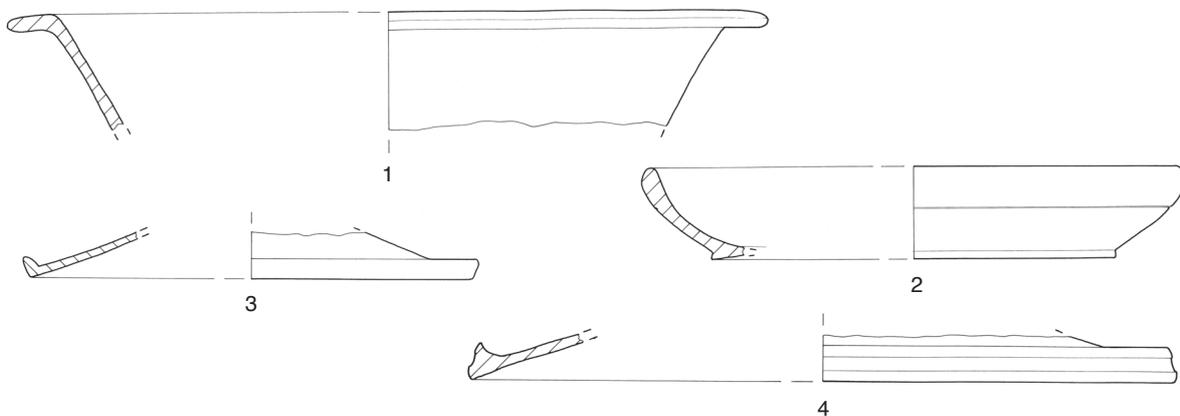


FIG. 62 – La céramique à vernis rouge pompéien (1 à 4) (1/3).

Fabriques		Types	Nomenclature	NMI
MD-HESB (NMI : 1)	MD-HESB	Vanvinckenroye 31	Marmite	1
MD-DECA (NMI : 21)	MD-DECA	Vanvinckenroye 35	Marmite	12
	MD-DECA	Vanvinckenroye 47	Marmite	3
	MD-DECA	Vanvinckenroye 42	Pot	3
	MD-DECA	Couvercle	Couvercle	3

TAB. 9 – Répartition de la céramique modelée.

- (MD-DECA ; Vanvinckenroye 35). (Inv. VE.QR.05.37.1 ; prov. : fosse 58).
8. Marmite à lèvre évasée. Brossage vertical (cons. 5 %). (MD-DECA ; Vanvinckenroye 35). (Inv. VE.QR.05.44.43.7 ; prov. : fosse 57).
 9. Marmite à lèvre droite épaissie vers l'intérieur. Brossage horizontal sur la lèvre suivi d'un lissage et brossage vertical sur la panse (diam. 22 ; cons. 30 %). (MD-DECA ; Vanvinckenroye 35). (Inv. VE.QR.05.44.43.9 ; prov. : fosse 57).
 10. Couvercle concave à bouton de préhension arrondi (diam. 12 ; cons. 25 %). (MD-DECA). (Inv. VE.QR.04.156.15 ; prov. : fosse 36).
 11. Marmite à col concave à lèvre évasée épaissie. Pâte à noyau gris clair ; surface gris foncé (diam. 9 ; cons. 30 %). (CSO-DEQZ ; Vanvinckenroye 467). (Inv. VE.QR.05.44.47.5 ; prov. : fosse 57).
 12. Marmite à col concave et lèvre évasée à épaule arrondie. Important dépôt carbone sur la paroi interne, sur le col et sur l'épaule (diam. 15,5 ; cons. 20 %). (CSO-DECA ; Vanvinckenroye 467). (Inv. VE.QR.04.55.537 ; prov. : fosse 39).
 13. Jatte à lèvre plate marquée d'un double sillon. Large sillon incurvé sur le bas de la panse. Dépôt calcaire sur la paroi interne (diam. 27 ; cons. 10 %). (CSO-DECA ; proche de Vanvinckenroye 498). (Inv. VE.QR.04.47.365 ; prov. : cellier 17).

Les céramiques communes culinaires

Les céramiques communes culinaires désignent des productions de récipients de cuisson tournés issus d'ateliers de potiers qui s'installent dans la cité des Tongres à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. Le matériel de Velroux illustre la variété technologique et l'évolution typologique de cette vaisselle durant tout le Haut-Empire.

La céramique commune sombre précoce

Deux marmites sont tournées dans une argile siliceuse dont la matrice, de couleur gris clair, se caractérise, outre par ses inclusions de quartz abondantes, par la présence d'inclusions clairessemées de grains calcaires (CSO-DEQZ). Le répertoire se situe à la transition de la céramique modelée et de la céramique tournée avec une marmite à lèvre évasée et à panse peignée de type Vanvinckenroye 35 (non illustrée) et une marmite à col concave de type Vanvinckenroye 467 (n° 11).

Deux autres récipients montés au tour rapide se singularisent par leur pâte proche de celle des céramiques modelées à dégraissant calcite (CSO-DECA). Ils s'inscrivent dans une batterie de cuisine de type méditerranéen,

avec une marmite à lèvre évasée, commune aux cultures gauloise et romaine (n° 12), et surtout une jatte à lèvre horizontale influencée par le *caccabus* romain et proche du type Vanvinckenroye 498 (n° 13).

La céramique commune sombre de Tongres

Moins d'une vingtaine de récipients se rattachent aux premières vaisselles culinaires produites au sein des ateliers de Tongres. Montées au tour rapide et soumises à une cuisson réductrice, elles font partie de la seconde batterie de cuisine mise en évidence dans la région de Tongres. Les types classiques des batteries de cuisine italiennes se développent avec la marmite à lèvre évasée et rebord droit de type Vanvinckenroye 466/Ton 39, pendant de l'*olla* (n° 14), la jatte à lèvre à inclinaison horizontale et lèvre moulurée de type Vanvinckenroye 498/Ton 50, pendant du *caccabus* (nos 16 à 18). À noter, une jatte hybride (n° 15) proche de la jatte à profil en S de tradition indigène, mais possédant une lèvre à rebord droit propre à la marmite de type Vanvinckenroye 466.

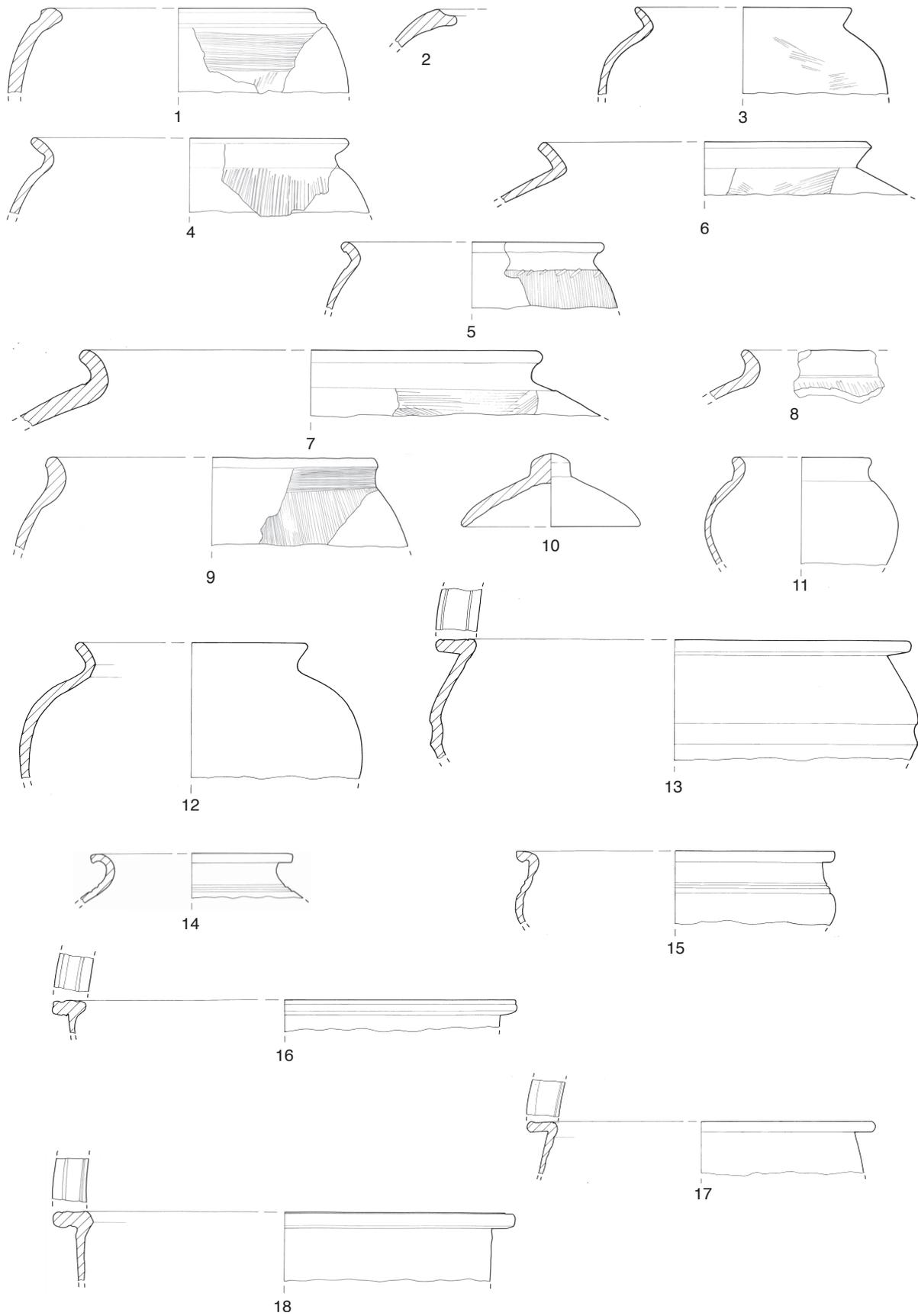


FIG. 63 – Les céramiques culinaires : la céramique modelée (1 à 10)
et les céramiques communes culinaires régionales (11 à 18) (1/4).

14. Marmite à lèvre évasée à rebord droit (diam. 13,5 ; cons. 10 %). (CSO-TON ; Vanvinckenroye 466/Ton 39). (Inv. VE.QR.04.156.01.831.10 ; prov. : fosse 36).
15. Jatte à lèvre à rebord droit. Double sillon sur l'épaule (diam. 21,2 ; cons. 15 %). (CSO-TON). (Inv. VE.QR.04.21.18.4 ; prov. : fosse 24).
16. Jatte à lèvre à inclinaison horizontale moulurée (diam. 28 ; cons. 15 %). (CSO-TON ; Vanvinckenroye 498/Ton 50). (Inv. VE.QR.04.105.253.3 ; prov. : fosse 25).
17. Jatte à lèvre à inclinaison horizontale à sillons interne et externe (diam. 20,5 ; cons. 10 %). (CSO-TON ; Vanvinckenroye 498/Ton 50). (Inv. VE.QR.04.21.18.6 ; prov. : fosse 24).
18. Jatte à lèvre plate marquée d'un double sillon (diam. 28 ; cons. 10 %). (CSO-TON ; Vanvinckenroye 498/Ton 50). (Inv. VE.QR.04.S2.418.5 ; prov. : cave A 1).
19. Fragment de bec verseur d'une bouilloire (cons. 20 %). (CFU-TON). (Inv. VE.QR.05.30.17 ; prov. : grande mare).
20. Marmite à lèvre rentrante marquée d'une gouttière (diam. 15 ; cons. 50 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 51/Ton 38). (Inv. VE.QR.05.26.36.21 ; prov. : puits 54).
21. Marmite à courte lèvre plate (diam. 9 ; cons. 10 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 471). (Inv. VE.QR.05.26.36.1 ; prov. : puits 54).
22. Marmite à courte lèvre plate (diam. 10 ; cons. 15 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 472). (Inv. VE.QR.05.26.39.1 ; prov. : puits 54).
23. Marmite à lèvre plate. Petit col tronconique et épaule marquée d'un double sillon (diam. 13 ; cons. 10 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 472/Ton 40). (Inv. VE.QR.05.26.39.2 ; prov. : puits 54).
24. Marmite à lèvre plate. Double sillon sur le haut de la panse (diam. 8 ; cons. 70 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 472/Ton 40). (Inv. VE.QR.04.156.256 ; prov. : fosse 36).
25. Marmite à lèvre plate. Double sillon sur le haut de la panse (diam. 8 ; cons. 80 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 472/Ton 40). (Inv. VE.QR.04.156.251.2 ; prov. : fosse 36).
26. Marmite à lèvre plate. Double sillon sur le haut de la panse (diam. 8 ; cons. 20 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 472/Ton 40). (Inv. VE.QR.04.156.256.11 ; prov. : fosse 36).
27. Marmite à lèvre plate. Double sillon sur l'épaule (diam. 12,4 ; cons. 30 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 472/Ton 40). (Inv. VE.QR.04.31.01.412 ; prov. : fosse 38).
28. Marmite à lèvre éversée épaissie. Sillon sur l'épaule (diam. 13 ; cons. 10 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 472/Ton 40). (Inv. VE.QR.04.59/3 ; prov. : four 15).
29. Marmite à lèvre plate (diam. 15,8 ; cons. 10 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 472/Ton 40). (Inv. VE.QR.04.49.372 ; prov. : cellier 18).
30. Marmite à lèvre éversée plate. Sillon sur l'épaule (diam. 15 ; cons. 25 %). (CFU-
- Vanvinckenroye 479/Ton 42 et des jattes Vanvinckenroye 509-510/Ton 52 ainsi que le taux de fragmentation ne permettent pas de les exclure du matériel du Haut Empire.

La céramique commune fumée de Tongres

La majorité de la vaisselle de cuisine découverte sur le site est représentée par la céramique commune fumée de Tongres (NMI : 167). L'abandon de la cuisson en mode B pour le mode A suivi d'un enfumage à basse température, confère aux céramiques un aspect de surface brun à orange. Le répertoire morphologique se compose de deux bouilloires, soixante-trois marmites, cinquante-quatre jattes, trois plats et quarante-cinq couvercles. Les récipients couvrent deux siècles de production. La batterie de cuisine caractéristique du II^e siècle est formée par l'association des marmites de types Vanvinckenroye 472/Ton 40 et Vanvinckenroye 51/Ton 38, des jattes de types Vanvinckenroye 503/Ton 51 et Vanvinckenroye 531 et des plats Vanvinckenroye 549/Ton 62. La batterie représentative du III^e siècle se compose, quant à elle, des marmites de types Vanvinckenroye 479/Ton 42 et Vanvinckenroye 469/Ton 41, des jattes de types Vanvinckenroye 509-510/Ton 52 et Vanvinckenroye 538/Ton 48 et du plat Vanvinckenroye 555/Ton 63. Certaines formes de céramiques culinaires fumées de Tongres ont été retrouvées en contexte avec du matériel datant du Bas-Empire, dans la mare notamment. Bien que les ateliers de Tongres aient continué leur production au Bas-Empire, la typologie comprenant surtout des marmites

- TON ; Vanvinckenroye 472/Ton 40). (Inv. VE.QR.04.50.63.3 ; prov. : four 15).
31. Marmite à large lèvre évasée plate (diam. 18 ; cons. 40 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 472/Ton 40). (Inv. VE.QR.05.26.42.1 ; prov. : puits 54).
32. Marmite à lèvre éversée épaissie (diam. 15 ; cons. 25 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 469/Ton 41). (Inv. VE.QR.04.28.416 ; prov. : fosse 61).
33. Marmite à lèvre éversée épaissie. Nombreux sillons de lissage (diam. 11 ; cons. 10 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 469/Ton 41). (Inv. VE.QR.04.S2.14 ; prov. : cave A 1).
34. Marmite à lèvre en gouttière (diam. 11 ; cons. 10 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 479/Ton 42). (Inv. VE.QR.04.S2.15 ; prov. : cave A 1).
35. Marmite à lèvre en gouttière. Sillon sur la panse (diam. 15 ; cons. 20 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 479/Ton 42). (Inv. VE.QR.04.S5.603 ; prov. : cave D 1).
36. Jatte à lèvre rentrante simple (diam. 13,2 ; cons. 10 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 537/Ton 47). (Inv. VE.QR.04.156.208 ; prov. : fosse 36).
37. Jatte à lèvre rentrante marquée d'un double sillon (diam. 21 ; cons. 20 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 531). (Inv. VE.QR.05.26.48.1 et 52.2 ; prov. : puits 54).
38. Jatte à lèvre rentrante marquée d'un double sillon (diam. 18,8 ; cons. 10 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 531). (Inv. VE.QR.04.156.297 ; prov. : fosse 36).
39. Jatte à lèvre rentrante. Double sillon sur le bas de la panse (diam. 20 ; cons. 15 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 538/Ton 48). (Inv. VE.QR.05.37.53 ; prov. : fosse 58).
40. Jatte à courte lèvre plate à sillons concentriques (diam. 12 ; cons. 20 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 503/Ton 51). (Inv. VE.QR.04.55.537 ; prov. : fosse 39).
41. Jatte à lèvre plate à sillons concentriques (diam. 15 ; cons. 20 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 503/Ton 51). (Inv. VE.QR.04.103.3 ; prov. : complexe balnéaire B).
42. Jatte à lèvre plate marquée de sillons concentriques. Double sillon sur l'épaule (diam. 17 ; cons. 10 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 503/Ton 51). (Inv. VE.QR.05.26.29.1 ; prov. : puits 54).
43. Jatte à lèvre plate marquée de sillons (diam. 19 ; cons. 20 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 503/Ton 51). (Inv. VE.QR.04.156.280 ; prov. : fosse 36).
44. Jatte à lèvre plate à sillons concentriques. Épaule marquée de deux sillons (diam. 24 ; cons. 25 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 503/Ton 51). (Inv. VE.QR.04.50.63.1 ; prov. : four 15).
45. Jatte à lèvre en gouttière. Sillon sur le haut de la panse (diam. 12 ; cons. 20 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 509/Ton 52). (Inv. VE.QR.04.S2.01.423.1 ; prov. : cave A 1).
46. Jatte à lèvre en gouttière. Double sillon sur le haut de la panse (diam. 16 ; cons. 20 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 509/Ton 52). (Inv. VE.QR.04.195.536 ; prov. : cave D 1).
47. Jatte à lèvre en gouttière. Sillon sur le haut de la panse (diam. 29 ; cons. 25 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 510/Ton 52). (Inv. VE.QR.04.S2.13 ; prov. : cave A 1).
48. Jatte à lèvre en gouttière (diam. 25 ; cons. 10 %) (CFU-TON ; Vanvinckenroye 510/Ton 52). (Inv. VE.QR.04.S2.16 ; prov. : cave A 1).
49. Jatte à lèvre en gouttière (diam. 14 ; cons. 10 %) (CFU-TON ; Vanvinckenroye 510/Ton 52). (Inv. VE.QR.04.S2.11 ; prov. : cave A 1).
50. Plat à lèvre plate à sillons concentriques. La panse est arrondie (diam. 24 ; cons. 10 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 549/Ton 62). (Inv. VE.QR.05.26.52.1 ; prov. : puits 54).
51. Plat à lèvre en gouttière (diam. 17 ; cons. 5 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 555/Ton 63). (Inv. VE.QR.05.26.69 et 52 ; prov. : puits 54).
52. Plat à lèvre en gouttière (diam. 28 ; cons. 20 %). (CFU-TON ; Vanvinckenroye 555/Ton 63). (Inv. VE.QR.05.30.73 ; prov. : grande mare).
53. Couvercle à lèvre arrondie, bouton de préhension plat. Dépôt de résidu de couleur rouge sur le bord (diam. 12 ; cons. 15 %). (CFU-TON ; CV). (Inv. VE.QR.04.55.01.537.1 ; prov. : fosse 39).
54. Couvercle à lèvre simple, bouton de préhension plat (cons. 35 % ; diam. 13). (CFU-TON ; CV). (Inv. VE.QR.04.83.87 ; prov. : cave C 2).

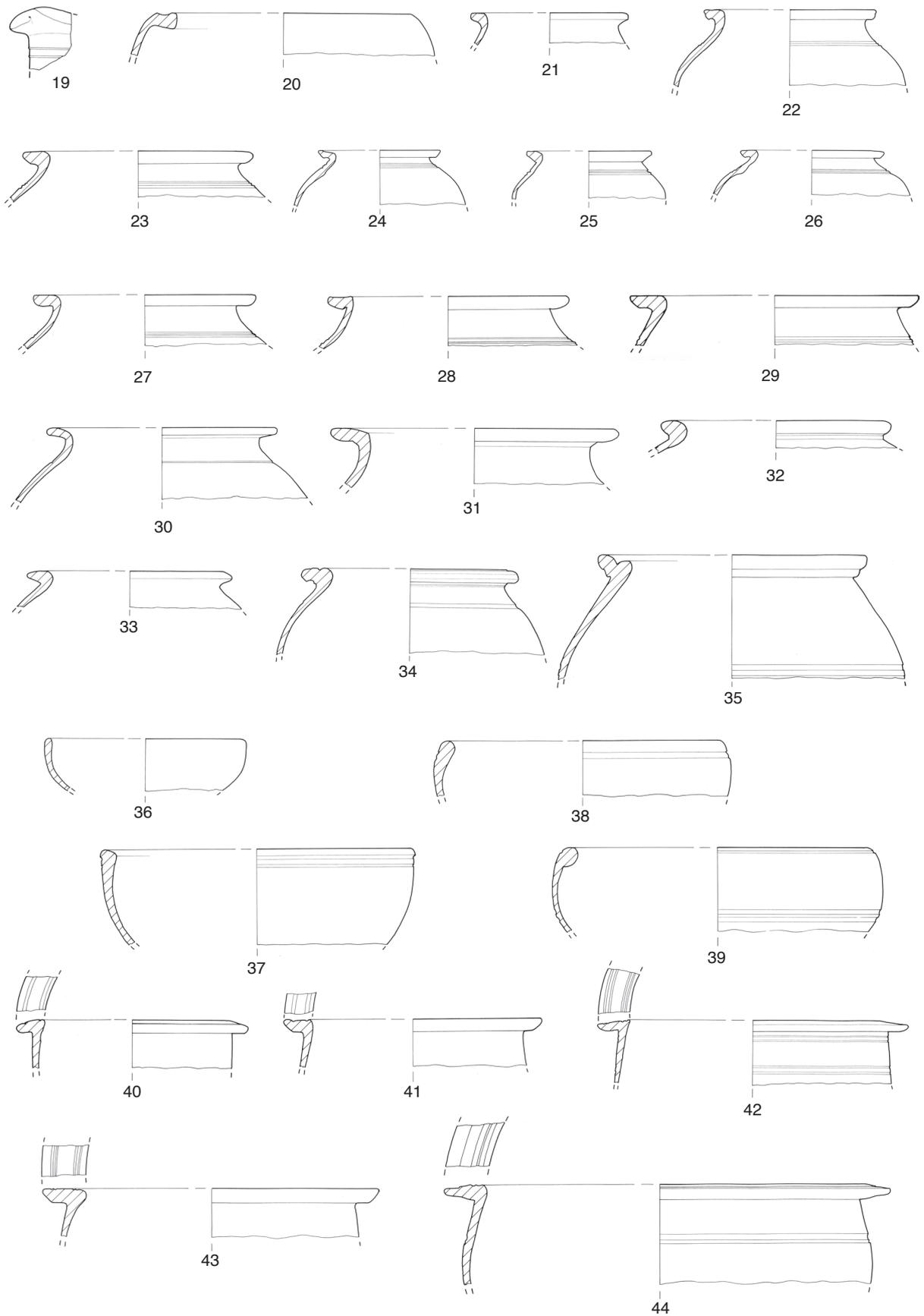


FIG. 64 – Les céramiques communes culinaires (19 à 44) (1/4).

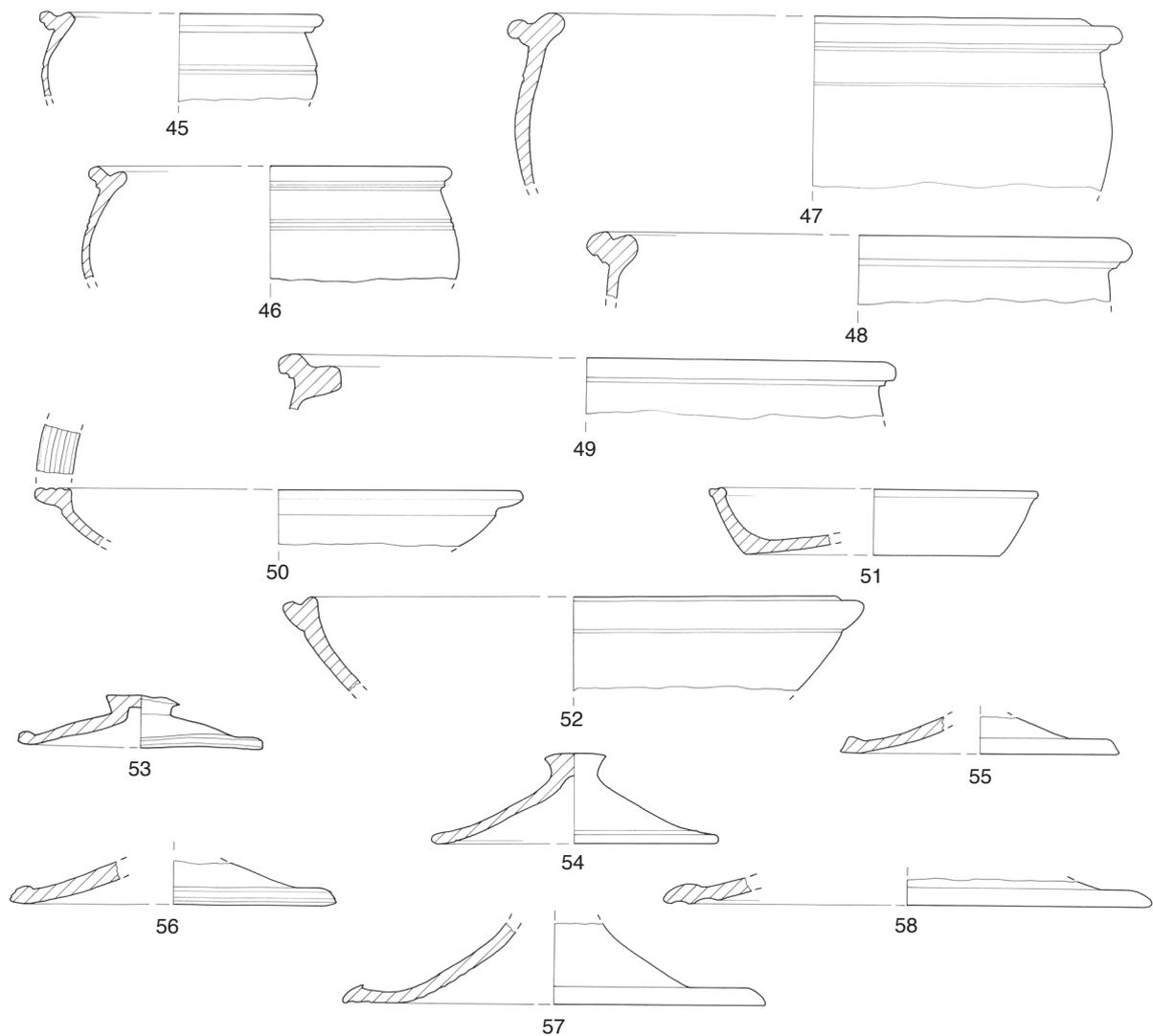


FIG. 65 – Les céramiques communes culinaires (45 à 58) (1/4).

55. Couvercle à lèvre arrondie (diam. 14 ; cons. 15 %). (CFU-TON ; CV). (Inv. VE.QR.04.S2.12 ; prov. : cave A 1).
56. Couvercle à lèvre épaissie en bandeau (diam. 15 ; cons. 15 %). (CFU-TON ; CV). (Inv. VE.QR.05.26.48.2 ; prov. : puits 54).
57. Couvercle à lèvre épaissie en bandeau (diam. 16 ; cons. 40 %). (CFU-TON ; CV). (Inv. VE.QR.05.26.43.3 ; prov. : puits 54).
58. Couvercle à lèvre épaissie en bandeau. Le bord interne est marqué d'une double gorge (diam. 23 ; cons. 15 %). (CFU-TON ; CV). (Inv. VE.QR.05.26.48.3 ; prov. : puits 54).

La céramique commune claire et engobée de l'« Entre-Meuse-et-Rhin »

Plusieurs ateliers, situés en territoire ubien, ont fabriqué des céramiques culinaires qui se caractérisent par des pâtes feuilletées et un dégraissant de gros quartz laiteux pour lesquelles deux groupes de pâtes ont pu être discriminés (DEQL1 et DEQL2). Les récipients sont cuits en mode A (CCL) et sont revêtus, pour une part, d'un engobe argileux de teinte brun ocre (CEN). Ces productions sont attestées à Heerlen (CCL) et à Juliers (Jülich) (CEN) dans le bassin de la Meuse, ainsi qu'à Cologne (CCL) sur le Rhin, sans pouvoir toutefois exclure une production régionale d'un atelier, voire de plusieurs, implantés dans la cité des Tongres.

Parmi le matériel de Velroux se distinguent des récipients présentant une surface claire de teinte beige à rose qui passe par les teintes transitoires en fonction de la teneur en oxyde de fer de la pâte. Cette céramique commune claire n'est représentée que dans le groupe de pâtes à inclusions de quartz laiteux DEQL1. Ce groupe de pâtes défini à Tongres (Willem, 2005 : 76-78) a également été identifié à Liberchies (Vilvorder, 2008b : 315-318), et est facilement reconnaissable à sa couleur rose. Vingt individus sont présents à Velroux pour

lesquels de nombreux parallèles typologiques ont été trouvés dans la récente publication des ateliers de Cologne (Höpken, 2005). Le répertoire compte trois marmites de types différents dont la marmite Höpken R23/Vanvinckenroye 472, des jattes dominées par le type Höpken R11/Vanvinckenroye 503, des plats de types Höpken R1/Vanvinckenroye 564 et Höpken R5/Vanvinckenroye 554 et un couvercle. Ces types se rattachent à la batterie du II^e siècle ce qui fait de la céramique commune

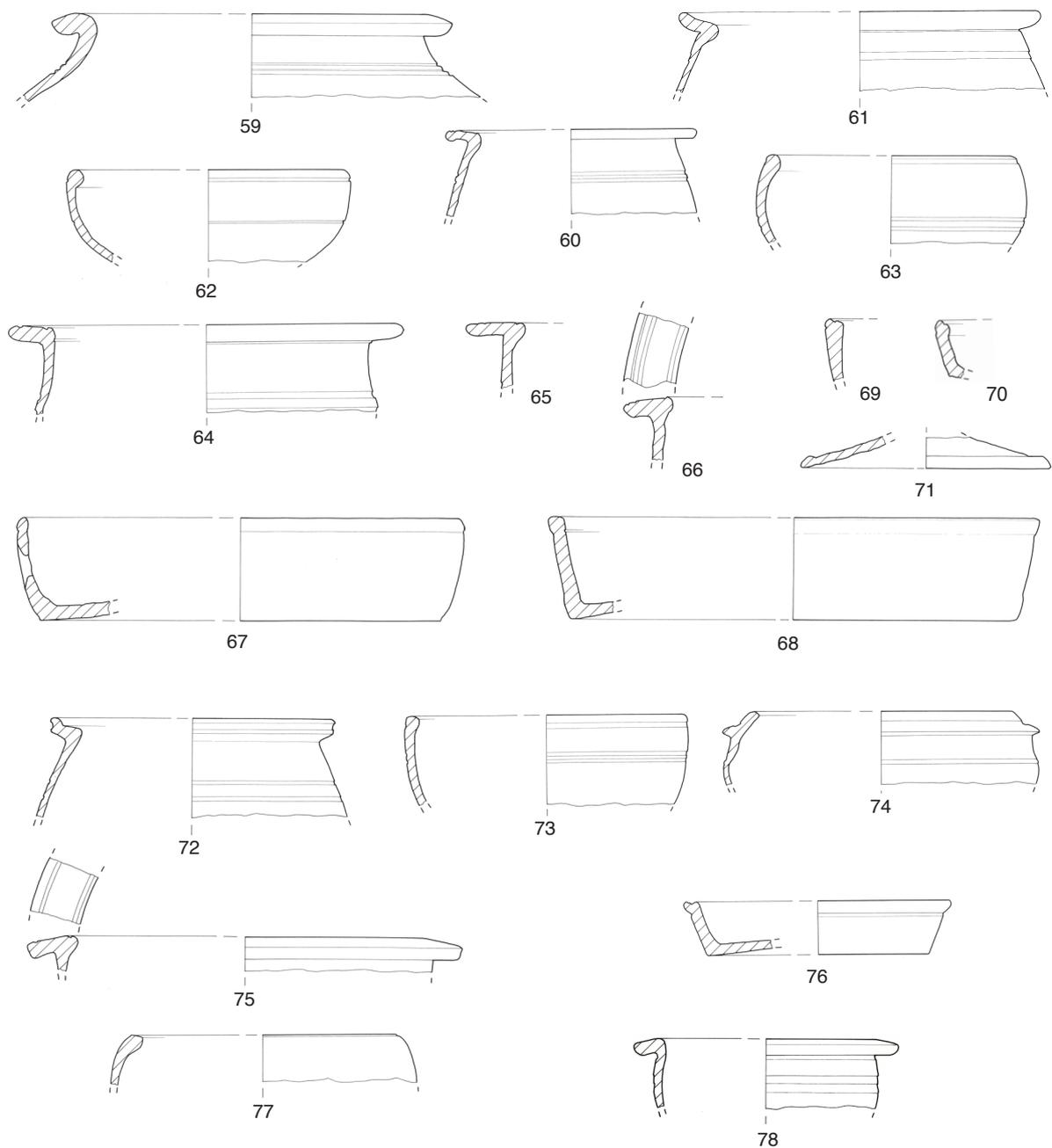


FIG. 66 – Les céramiques communes culinaires (59 à 78) (1/4).

claire à dégraissant de quartz laiteux un bon marqueur chronologique pour cette période.

Cinq tessons se distinguent par un groupe de pâtes plus fines que le premier groupe, de teinte beige à blanc à dégraissant de quartz laiteux souvent coatés par des oxydes de fer (DEQL2). Les surfaces ont été revêtues d'un engobe argileux jaune ocre à brun. Ce dernier est souvent très érodé et a parfois totalement disparu. Cette fabrique avait déjà été repérée sur un site de consommation à Tongres et datée entre la fin du I^{er} siècle et la première moitié du II^e siècle (Willems, 2005 : 72-75). La batterie typique du second siècle se retrouve dans l'association de la marmite Höpken R24, des jattes Höpken R11/Vanvinckenroye 503 et Vanvinckenroye 531 et du plat Höpken R5/Vanvinckenroye 554 accompagné d'une jatte de type Höpken R13.

59. Marmite à lèvres évasées plate. Triple sillon sur l'épaule (diam. 20 ; cons. 10 %). (CCL-DEQL1 ; Vanvinckenroye 472/Höpken R23). (Inv. VE.QR.04.148.353.3 ; prov. : fosse 37).
60. Marmite tronconique à lèvres plate marquée de sillons concentriques. Double sillon sur l'épaule (diam. 11 ; cons. 30 %). (CCL-DEQL1 ; Höpken R25/ Vanvinckenroye 474). (Inv. VE.QR.04.156.17 ; prov. : fosse 36).
61. Marmite à lèvres en gouttière concave. L'épaule est marquée d'une double rainure (diam. 16,6 ; cons. 20 %). (CCL-DEQL1 ; Höpken R24). (Inv. VE.QR.04.41.1 ; prov. : h. c.).
62. Jatte à lèvres rentrante à bord externe marqué d'un sillon. Simple sillon sur la panse (diam. 15,6 ; cons. 25 %). (CCL-DEQL1 ; Vanvinckenroye 531). (Inv. VE.QR.05.37.53.7 ; prov. : fosse 58).
63. Jatte à lèvres rentrante à bord externe marqué d'un sillon. Double sillon sur la panse (diam. 14 ; cons. 20 %). (CCL-DEQL1 ; Vanvinckenroye 531). (Inv. VE.QR.04.156.254.1 ; prov. : fosse 36).
64. Jatte à lèvres plate marquée de deux sillons concentriques (diam. 18,4 ; cons. 25 %). (CCL-DEQL1 ; Vanvinckenroye 503/Höpken R11). (Inv. VE.QR.04.156.254.2 ; prov. : fosse 36).
65. Jatte à lèvres plate marquée de sillons concentriques (cons. 5 %). (CCL-DEQL1 ; Vanvinckenroye 503/Höpken R11). (Inv. VE.QR.05.26.36.2 ; prov. : puits 54).
66. Jatte à lèvres plate marquée de sillons concentriques (cons. 5 %). (CCL-DEQL1 ; Vanvinckenroye 503/Höpken R11). (Inv. VE.QR.04.156.299 ; prov. : fosse 36).
67. Plat à lèvres simple légèrement épaissie (diam. 25,6 ; h. 6 ; cons. 25 %). (CCL-DEQL1 ; Höpken R1/Vanvinckenroye 564). (Inv. VE.QR.04.156.156 ; prov. : fosse 36).
68. Plat à lèvres simple légèrement épaissie (diam. 28 ; h. 6,2 ; cons. 15 %). (CCL-DEQL1 ; Höpken R1/Vanvinckenroye 564). (Inv. VE.QR.04.156.290 ; prov. : fosse 36).
69. Plat à lèvres bifide (cons. 5 %). (CCL-DEQL1 ; Höpken R5/Vanvinckenroye 554). (Inv. VE.QR.05.26.36.4 ; prov. : puits 54).
70. Plat à lèvres bifide (cons. 5 %). (CCL-DEQL1 ; Höpken R5/Vanvinckenroye 554). (Inv. VE.QR.04.156.297.3 ; prov. : fosse 36).
71. Couvercle à lèvres en bandeau (diam. 14,4 ; cons. 10 %). (CCL-DEQL1 ; Höpken R37). (Inv. VE.QR.04.156.327 ; prov. : fosse 36).
72. Marmite à lèvres en gouttière à bord externe anguleux marqué d'une rainure. Double rainure sur la panse. Dépôt carbone sur le bord externe de la lèvres. Pâte et surface surcuite (diam. 15 ; cons. 30 %). (CEN-DEQL2 ; Höpken R24/Vanvinckenroye 478). (Inv. VE.QR.05.26.48.5 ; prov. : puits 54).
73. Jatte à lèvres rentrante à bord externe marqué d'un sillon. Double sillon sur la panse. Trace d'un engobe orange (diam. 15,6 ; cons. 10 %). (CEN/CCL-DEQL2 ; Vanvinckenroye 531). (Inv. VE.QR.04.156.247.1 ; prov. : fosse 36).
74. Jatte à lèvres rentrante à collerette. Simple sillon sur la panse (diam. 14,6 ; cons. 30 %). (CEN/CCL-DEQL2/Höpken R13). (Inv. VE.QR.04.195.159.2 ; prov. : cave D 1).
75. Jatte à lèvres plate à double sillon concentrique. Traces d'un engobe orange (diam. 20 ; cons. 30 %). (CEN/CCL-DEQL2 ; Höpken R11/Vanvinckenroye 503). (Inv. VE.QR.04.148.228 ; prov. : fosse 37).
76. Plat à lèvres bifide. Traces d'un engobe orange (diam. 14 ; h. 3,2 ; cons. 15 %). (CEN/CCL-DEQL2 ; Höpken R5/Vanvinckenroye 554). (Inv. VE.QR.04.7.283 ; prov. : cave C 1).

La céramique commune engobée de Jupille-sur-Meuse

Dans la même mouvance, deux individus présentant un engobe brun peuvent être rattachés à des productions de l'agglomération de Jupille-sur-Meuse. La pâte est beige orange à orange foncé et la surface est de couleur beige orange à brun. La structure de la fraction fine est microgrenue et poreuse. La répartition granulométrique des inclusions est hétérogène. La population de grains de quartz oscille entre 3 à 5 %. Une grande majorité des grains offrent une taille comprise entre 100 et 200 µm auxquels s'ajoutent 1 % de grains de l'ordre de 600 µm à 800 µm. Les grains sont angulaires à subangulaires. Au quartz s'ajoutent des nodules d'oxydes de fer. Leur fréquence est estimée à 3 % et leur taille varie entre 100 et 500 µm. Les quelques autres inclusions visibles à la loupe binoculaire se limitent à des paillettes de mica de très petites tailles, de l'argilite et quelques petits fragments de roches. La technique de fabrication ainsi que l'association des types Vanvinckenroye 51 et Vanvinckenroye 503 permettent de rattacher cette production au II^e siècle après J.-C.

77. Marmite à lèvre rentrante. Engobe brun foncé ; pâte ocre brun clair à brune (diam. 14 ; cons. 10 %). (CEN-JUP ; Vanvinckenroye 51). (Inv. VE.QR.05.26.69.2 ; prov. : puits 54).
78. Jatte à lèvre plate. Engobe érodé ; pâte ocre jaune clair (diam. 12 ; cons. 10 %). (CEN-JUP ; Vanvinckenroye 503). (Inv. VE.QR.04.195.01.550 ; prov. : cave D 1).

La céramique commune fumée mosane

La céramique culinaire fumée en pâtes mosanes est peu représentée par rapport aux productions de Tongres décrites plus haut. Le groupe de pâtes mosanes mis en évidence à Liberchies constitue la majorité des récipients de cuisson dans les comptages des sites d'agglomération et des sites ruraux le long de la Meuse durant le III^e siècle (Lepot, 2012). Les observations macroscopiques ainsi que leur répartition géographique plaident en faveur d'une production régionale qui alimenterait ces sites par le biais du fleuve. On ne dénombre parmi le matériel qu'une bouilloire, onze marmites, onze

jattes, quatre plats et neuf couvercles. L'association des marmites à lèvre en gouttière de type *Niederbieber* 89/*Tienen* 68 et à lèvre en bourrelet de type *Niederbieber* 89/*Tienen* 92, des jattes de type *Niederbieber* 103/*Tienen* 65 et *Niederbieber* 104/*Tienen* 83 et du plat à lèvre en gouttière Vanvinckenroye 555 est quasi comparable au programme de production des ateliers de Tongres et donc conforme à la quatrième batterie définie pour Tongres et son arrière pays.

79. Fragment de bouilloire à lèvre bifide (diam. 9 ; cons. 50 %). (CFU-MOSA ; Vanvinckenroye 368/*Tienen* 89). (Inv. VE.QR.05.19.157.5 ; prov. : grande mare).
80. Marmite à lèvre éversée épaissie. Dépôt carbone sur la lèvre et coup de feu sur l'épaule (diam. 13,8 ; cons. 20 %). (CFU-MOSA ; *Niederbieber* 88/Vanvinckenroye 469/*Tienen* 92). (Inv. VE.QR.04.195.550.4 ; prov. : cave D 1).
81. Marmite à lèvre éversée épaissie. Dépôt carbone sur la lèvre. Trace d'un lissage au peigne sur l'épaule (diam. 14 ; cons. 20 %). (CFU-MOSA ; *Niederbieber* 88/Vanvinckenroye 469/*Tienen* 92). (Inv. VE.QR.04.S2.8 ; prov. : cave A 1).
82. Marmite à lèvre éversée épaissie. Dépôt carbone sur la lèvre et coup de feu sur l'épaule (diam. 12 ; cons. 25 %). (CFU-MOSA ; *Niederbieber* 88/Vanvinckenroye 469/*Tienen* 92). (Inv. VE.QR.04.50.219 ; prov. : four 15).
83. Marmite à lèvre en gouttière (diam. 13,8 ; cons. 30 %). (CFU-MOSA ; *Niederbieber* 89/Vanvinckenroye 479/*Tienen* 68). (Inv. VE.QR.04.31.112.1 ; prov. : fosse 38).
84. Marmite à lèvre en gouttière. Double sillon sur l'épaule (diam. 12 ; cons. 30 %). (CFU-MOSA ; *Niederbieber* 89/Vanvinckenroye 479/*Tienen* 68). (Inv. VE.QR.05.30.17.7 ; prov. : grande mare).
85. Marmite à lèvre en gouttière (diam. 14 ; cons. 10 %). (CFU-MOSA ; *Niederbieber* 89/Vanvinckenroye 479/*Tienen* 68). (Inv. VE.QR.04.S2.7 ; prov. : cave A 1).
86. Jatte à lèvre épaissie rentrante (diam. 26 ; cons. 10 %). (CFU-MOSA ; *Niederbieber* 104/*Tienen* 83). (Inv. VE.QR.05.19.157.3 ; prov. : grande mare).

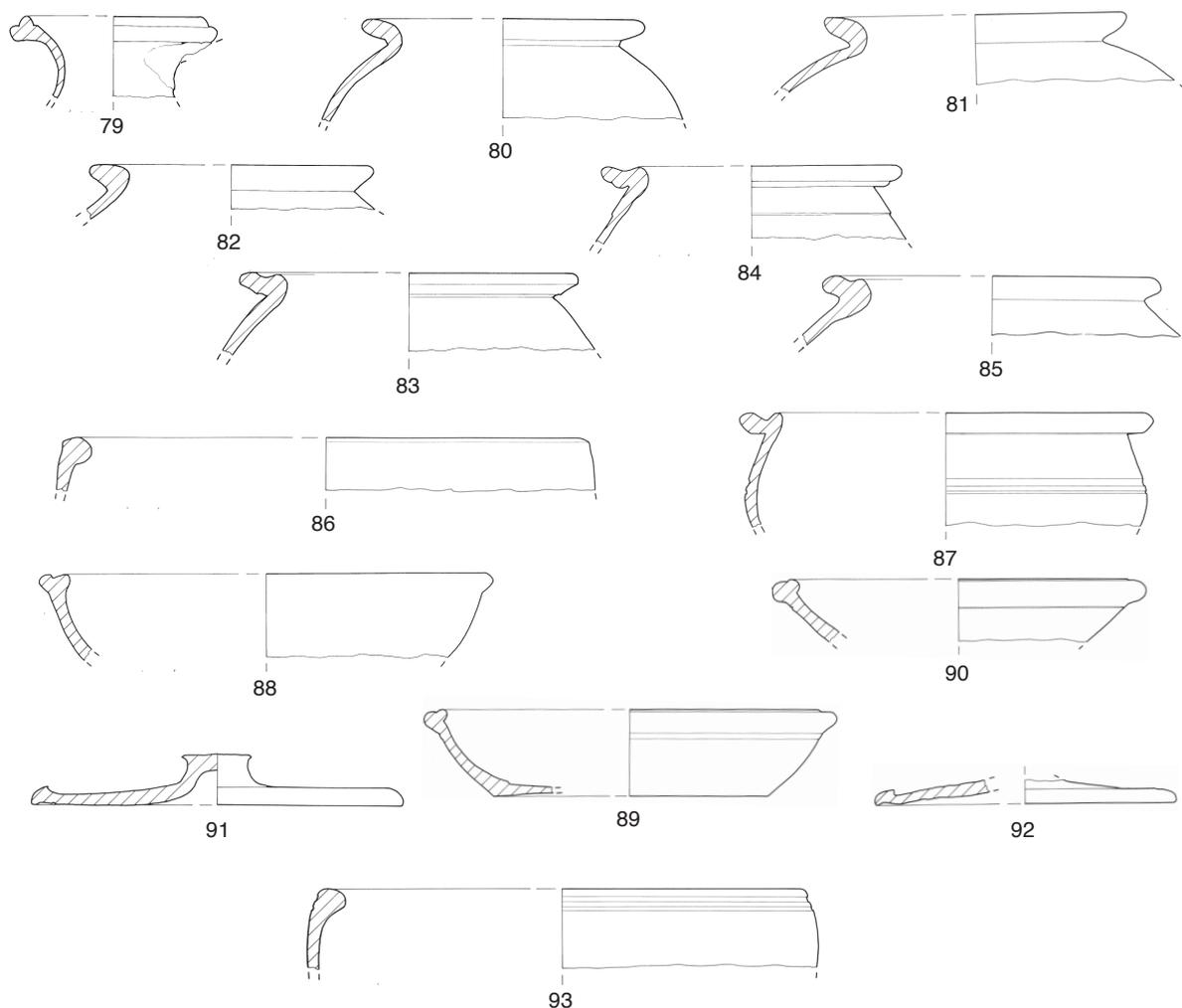


FIG. 67 – Les céramiques communes culinaires (79 à 93) (1/4).

87. Jatte à lèvre en gouttière. Double sillon sur la panse (diam. 17,6 ; cons. 25 %). (CFU-MOSA ; *Niederbieber103/Tienen* 65). (Inv. VE.QR.05.19.157.4 ; prov. : grande mare).
88. Plat à lèvre bifide (diam. 21 ; cons. 10 %). (CFU-MOSA ; Vanvinckenroye 555). (Inv. VE.QR.05.30.93.1 ; prov. : grande mare).
89. Plat à lèvre bifide. Surface enfumée brun foncé (diam. 20 ; h. 4,8 ; cons. 15 %). (CFU-MOSA ; Vanvinckenroye 555). (Inv. VE.QR.04.S2.17 ; prov. : cave A 1).
90. Plat à lèvre bifide. Surface enfumée brun foncé (diam. 18 ; cons. 15 %). (CFU-MOSA ; Vanvinckenroye 555). (Inv. VE.QR.04.S2.18 ; prov. : cave A 1).
91. Couvercle à lèvre en bandeau et à bouton de préhension plat (diam. 19 ; h. 2,6 ; cons. 30 %). (CFU-MOSA ; CV). (Inv. VE.QR.04.156.299 ; prov. : fosse 36).
92. Couvercle à lèvre en bandeau (diam. 16 ; cons. 15 %). (CFU-MOSA ; CV2). (Inv. VE.QR.04.S2.9 ; prov. : cave A 1). La céramique commune fumée de Tirlémont
- Une bouilloire et deux jattes à lèvre épaissie relèvent des céramiques culinaires fumées produites dans l'agglomération de Tirlémont (Har-toch & Martens, 2001 : 29-39) et dont les types *Tienen* 89 et *Tienen* 83 se rencontrent principalement au III^e siècle sur les sites ruraux.
93. Jatte à lèvre épaissie rentrante marquée d'un double sillon (diam. 25 ; cons. 30 %). (CFU-TIR ; *Tienen* 83). (Inv. VE.QR.05.30.17.6 ; prov. : grande mare).

La céramique commune sombre septentrionale

Ce groupe de pâtes, bien mis en évidence sur le site de Liberchies, est représenté ici par un nombre restreint à neuf individus. Parmi ceux-ci, une jatte à lèvre horizontale et à décors ondes (n° 95) est proche d'une série de récipients caractéristiques, à Liberchies, de l'horizon VIII, daté entre 110/120 après J.-C. et 165/170 après J.-C. (Brulet *et al.*, 2001, 365, fig. 149). Cette jatte, produite en commune sombre, illustre d'ailleurs bien le syncrétisme entre les influences typologiques de la partie orientale de la cité des Tongres avec le conservatisme pour des récipients foncés affiché dans les cités occidentales de la Gaule Belgique. Les ateliers produisant ces récipients sont à localiser soit dans la partie occidentale de la cité des Tongres soit en territoire nervien. Enfin, citons une jatte à lèvre éversée et col convexe à rapprocher du type *Liberchies* J2.

94. Marmite à col concave et lèvre évasée (diam. 15 ; cons. 25 %). (CSO-SEPT ; proche de *Liberchies* M2). (Inv. VE.QR.05.26.27 ; prov. : puits 54).
95. Jatte à lèvre à inclinaison horizontale. Décor d'un sillon ondé sur la lèvre et la panse. Le bord externe de la lèvre est marqué d'impressions au bâtonnet (diam. 24 ; cons. 10 %). (CSO-SEPT ; *Liberchies* J4). (Inv. VE.QR.04.156.26 ; prov. : fosse 36).
96. Jatte à lèvre épaissie repliée vers l'extérieur, panse arrondie soulignée d'un sillon (diam. 16 ; cons. 50 %). (CSO-SEPT ; *Liberchies* J2). (Inv. VE.QR.04.195.553 ; prov. : cave D 1).

La céramique commune scaldienne

Les importations extra-régionales de ce groupe rattaché au bassin septentrional de l'escaut (SCAL) se limitent à trois individus : une marmite à lèvre évasée, décorée d'impressions sur le col type Vermeulen GR KP1a et deux jattes à lèvre évasée de type Blondiau J3. La marmite présente une typologie caractéristique de la cité des Ménapiens alors que les jattes montrent, quant à elles, des similitudes avec des types courants dans la cité voisine des Nerviens en usage dès la fin du I^{er} siècle après J.-C.

97. Marmite à col concave et lèvre évasée. L'épaule est décorée d'une double rangée d'impressions réalisées au bâtonnet (diam. 15 ; cons. 40 %).

(CSO-SCAL ; Vermeulen GR KP1a). (Inv. VE.QR.04.156.280.1 ; prov. : fosse 36).

98. Jatte à profil en S (diam. 18 ; cons. 20 %). (CSO-SCAL ; Blondiau J3). (Inv. VE.QR.04.148.228.1 ; prov. : fosse 37).

La céramique commune sombre rhénane

Une marmite à lèvre évasée se singularise par une pâte blanche dense très cuite et une surface gris bleuté parsemée de quartz en surface qui lui confèrent un aspect de papier de verre. Ces caractéristiques sont typiques des productions rhénanes comme la grise granuleuse de Cologne, ou les productions d'Urmitz et de Xanten. Cette région d'origine comprise entre Xanten et Coblenz correspond principalement à la Rhénanie inférieure vaste région productrice qu'il conviendrait de mieux définir.

99. Marmite à lèvre évasée épaissie à col tronconique et épaule anguleuse. Pâte blanche, surface gris clair (diam. 15 ; cons. 20 %). (CSO-RHIN). (Inv. VE.QR.04.195.167 ; prov. : cave D 1).

La céramique commune sombre à dégraissant coquillier

Une marmite et un plat, issus respectivement du remblai des caves **D 1** et **A 1**, se rattachent à la céramique culinaire à dégraissant coquillier. Ce groupe de batterie de cuisine tournée est caractéristique de la partie septentrionale de la cité des Médiomatriques et de la partie occidentale du territoire des Trévires où une production est signalée dans le *vicus* du Titelberg (Deru & Paicheler, 2001). Elle est diffusée quelque peu dans la cité des Tongres principalement durant le III^e siècle.

100. Marmite à bord en bourrelet et à petit col tronconique (diam. 17 ; cons. 40 %). (CSO-DECO ; Deru/Paicheler type 22 ; Vanvincenroye 480). (Inv. VE.QR.04.195.159.1 ; prov. : cave D 1).
101. Plat à lèvre rentrante à bourrelet marqué d'un double sillon (diam. 26 ; cons. 30 %). (CSO-DECO ; Deru/Paicheler type 4). (Inv. VE.QR.04.S2.19 ; prov. : cave A 1).

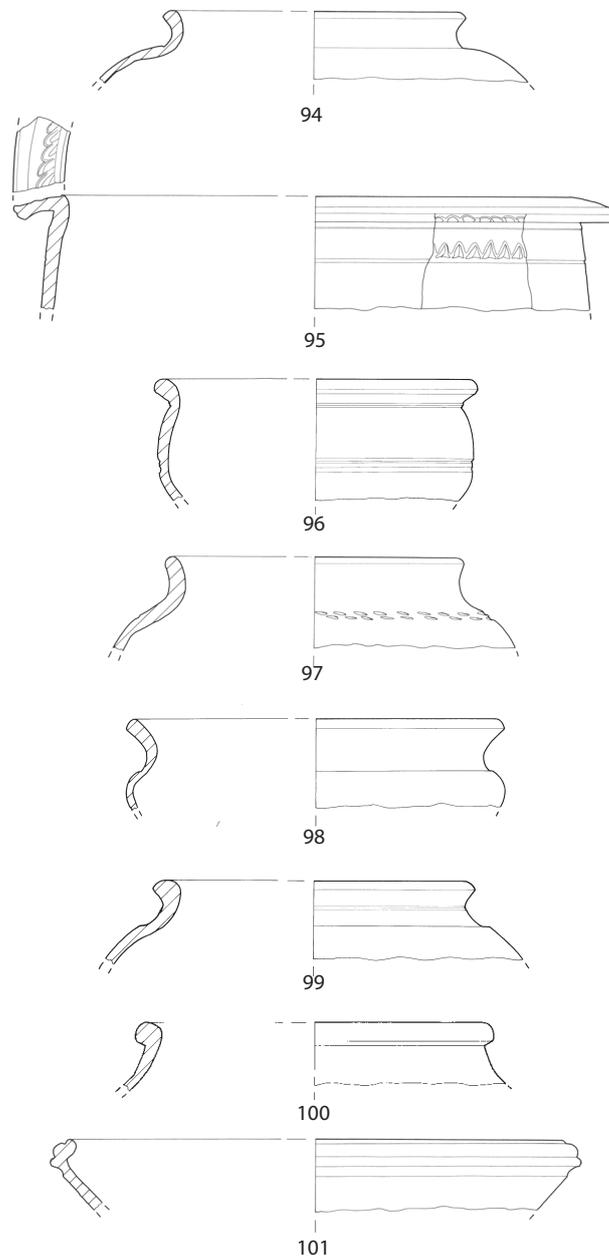


FIG. 68 – Les céramiques communes culinaires (94 à 101) (1/4).

Fabriques		Types	Nomenclature	NMI	
CSO-DEQZ (NMI : 2)	CSO-DEQZ	Vanvinckenroye 35	Marmite	1	
	CSO-DEQZ	Vanvinckenroye 467	Marmite	1	
CSO-DECA (NMI : 2)	CSO-DECA	Vanvinckenroye 467	Marmite	1	
	CSO-DECA	Proche de Vanvinckenroye 498	Jatte	1	
CSO-TON (NMI : 18)	CSO-TON	Vanvinckenroye 466/Ton 38	Marmite	3	
	CSO-TON	Jatte hybride	Jatte	1	
	CSO-TON	Vanvinckenroye 498/Ton 50	Jatte	10	
	CSO-TON	Couvercle	Couvercle	4	
CFU-TON (NMI : 167)	CFU-TON	Bouilloire	Bouilloire	2	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 51/Ton 38	Marmite	3	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 471	Marmite	3	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 472/Ton 40	Marmite	25	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 469/Ton 41	Marmite	3	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 479/Ton 42	Marmite	29	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 537/Ton 47	Jatte	1	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 531	Jatte	8	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 538/Ton 48	Jatte	3	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 503/Ton 51	Jatte	15	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 509/Ton 52	Jatte	15	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 510/Ton 52	Jatte	12	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 555/Ton 63	Plat	2	
	CFU-TON	Vanvinckenroye 549/Ton 62	Plat	1	
	CFU-TON	Couvercle	Couvercle	45	
	CCL-DEQL1 (NMI : 24)	CCL-DEQL1	Höpken R23/Vanvinckenroye 472	Marmite	1
		CCL-DEQL1	Höpken R24/Vanvinckenroye 478	Marmite	1
CCL-DEQL1		Höpken R25	Marmite	1	
CCL-DEQL1		Vanvinckenroye 531	Jatte	2	
CCL-DEQL1		Höpken R11/Vanvinckenroye 503	Jatte	7	
CCL-DEQL1		Höpken R1/Vanvinckenroye 564	Plat	4	
CCL-DEQL1		Höpken R5/Vanvinckenroye 554	Plat	2	
CCL-DEQL1		Höpken R37	Couvercle	6	
CEN/CCL-DEQL2 (NMI : 5)	CEN/CCL-DEQL2	Höpken R24	Marmite	1	
	CEN/CCL-DEQL2	Vanvinckenroye 531	Jatte	1	
	CEN/CCL-DEQL2	Höpken R13	Jatte	1	
	CEN/CCL-DEQL2	Höpken R11/Vanvinckenroye 503	Jatte	1	
	CEN/CCL-DEQL2	Höpken R5/Vanvinckenroye 554	Plat	1	
CEN-JUP (NMI : 2)	CEN-JUP	Vanvinckenroye 51	Marmite	1	
	CEN-JUP	Höpken R11/Vanvinckenroye 503	Jatte	1	
CFU-MOSA (NMI : 36)	CFU-MOSA	Vanvinckenroye 368/Tienen 89	Bouilloire	1	
	CFU-MOSA	Niederbieber 88/Vanvinckenroye 469	Marmite	5	
	CFU-MOSA	Niederbieber 89/Vanvinckenroye 479	Marmite	6	
	CFU-MOSA	Vanvinckenroye 503	Jatte	4	

Fabriques		Types	Nomenclature	NMI
	CFU-MOSA	<i>Niederbieber 103/Tienen 65</i>	Jatte	3
	CFU-MOSA	<i>Niederbieber 104/Tienen 83</i>	Jatte	4
	CFU-MOSA	Vanvinckenroye 551	Plat	1
	CFU-MOSA	Vanvinckenroye 555	Plat	3
	CFU-MOSA	Couvercle	Couvercle	9
CFU-TIR (NMI : 3)	CFU-TIR	Vanvinckenroye 368/Tienen 89	Bouilloire	1
	CFU-TIR	<i>Niederbieber 104/Tienen 83</i>	Jatte	2
CSO-SCAL (NMI : 3)	CSO-SCAL	Vermeulen GR KP1a	Marmite	1
	CSO-SCAL	Blondiau J3	Jatte	2
CSO-SEPT (NMI : 9)	CSO-SEPT	<i>Liberchies M2</i>	Marmite	3
	CSO-SEPT	<i>Liberchies J4</i>	Jatte	3
	CSO-SEPT	<i>Liberchies J2</i>	Jatte	3
CSO-RHIN (NMI : 1)	CSO-RHIN	Marmite	Marmite	1
CSO-DECO (NMI : 2)	CSO-DECO	Deru/Paicheler 22	Marmite	1
	CSO-DECO	Deru/Paicheler 4	Plat	1

TAB. 10 – Les céramiques communes culinaires.

3.12.8. Les batteries de cuisine (A. Lepot) (fig. 69 à 72)

Peu sensibles aux changements de modes et ne participant pas au commerce à longue distance, les céramiques de cuisson sont des témoins privilégiés des contacts locaux et régionaux, plus précisément des marchés fréquentés par les métayers des établissements ruraux. Elles contribuent pleinement à notre compréhension des phénomènes d'acculturation et des mécanismes d'échange à courte distance d'un territoire donné (Lepot & Espel, 2010 : 225-240). Ainsi, à Velroux, la céramique destinée à la cuisson des aliments se répartit au sein des quatre batteries de cuisine en usage à Tongres et dans son proche territoire, dès la fin du I^{er} siècle avant J.-C. jusque dans le courant du III^e siècle après J.-C. Constituées d'une série de récipients : marmites, jattes, plats, pour les plus représentatifs, elles s'échelonnent chacune sur une période bien délimitée dans le temps.

La batterie de cuisine Tongres-BI

La première batterie de cuisine, Tongres-BI, est illustrée au travers des récipients issus du comblement de la grande fosse 57, quelque peu isolée sur le site. Elle est constituée ici, de la marmite à bord rentrant BI.1 (Vanvinckenroye

31), ou à lèvre évasée, BI.2 (Vanvinckenroye 35), toutes deux en céramique non tournée. Cette batterie de tradition gauloise, est en usage à Tongres, dès 10 avant J.-C., où elle tend à être remplacée à partir de 40/45 après J.-C., par des récipients de cuisson tournés, formant la batterie Tongres-BII. Celle-ci est liée aux productions rhénanes, elles-mêmes influencées par de nouveaux types méditerranéens (Vilvorder *et al.*, 2010 : 253-254).

Le spectre des céramiques fines de la fosse situe le comblement entre 40/45 après J.-C. et 65/70 après J.-C. Il est similaire au matériel provenant du comblement d'un cellier d'une maison de la ville antique de Tongres, dans lequel la batterie Tongres-BII prévaut (Vanderhoeven *et al.*, 2007 : 101-105). Dans la fosse précoce de Velroux, seule une marmite tournée, à col concave, Vanvinckenroye 467, annonce déjà cette nouvelle batterie³. Le même constat peut se faire sur le mobilier céramique précoce de la *villa* de Champion, où les plus anciennes traces d'occupation sous le corps de logis, confirment l'utilisation encore courante de la céramique modelée en contexte rural à l'époque Claude/Néron (Van Ossel & Defgnée, 2001 : 57, fosse F 1.9, fig. 20). Dans l'agglomération de Braives, la céramique modelée côtoie les premières pro-

³ Cf. fig. 63, n° 11.

ductions tournées dans le comblement de deux fosses du même horizon⁴.

La prise en compte de ces quelques assemblages céramiques illustre cette période de transition, entre l'utilisation de récipients de cuisson de tradition gauloise et ceux d'influence romaine qui émergent aux alentours du milieu du I^{er} siècle après J.-C.

La batterie de cuisine Tongres-BII

La seconde batterie, Tongres-BII, mélangeant récipients de type indigène et d'inspiration italique, n'est documentée, sur le site, qu'au travers de quelques récipients culinaires tournés appartenant aux premières céramiques de cuisson produites dans les officines de Tongres. On y trouve le premier modèle de la marmite à lèvre évasée, BII.2 (Vanvinckenroye 466), pendant de l'*olla* romaine, au côté de la jatte carénée, le *caccabus* italique, BII.3 (Vanvinckenroye 498).

La batterie de cuisine Tongres-BIII

Rapidement, au tournant du II^e siècle, une nouvelle batterie s'impose : la Tongres-BIII. Influencée, tout comme la précédente, par la sphère rhénane, elle opte pour les mêmes formes, mais s'enrichit du plat à cuire.

Les céramiques culinaires du puits-silo 54, et celles de la grande fosse 36, située en bordure de l'ancien chemin agricole, sont représentatives de cette troisième batterie de cuisine en usage dans le courant du II^e siècle après J.-C.⁵ Elle comporte clairement deux services. L'un qui perpétue la tradition autochtone avec des récipients à lèvre rentrante, l'autre avec des récipients à lèvre horizontale débordante, décorée de sillons. Le premier service est constitué de la marmite BIII.1 (Vanvinckenroye 50/51), de la jatte BIII.5 (Vanvinckenroye 531) et du plat BIII.7 (Vanvinckenroye 564). Le second comprend les marmites BIII.2. (Vanvinckenroye 472) et BIII.3 (Vanvinckenroye 474), la jatte BIII.4 (Vanvinckenroye 503) et le plat à cuire BIII.6 (Vanvinckenroye 549/550). Ce dernier service est bien connu dans le répertoire des

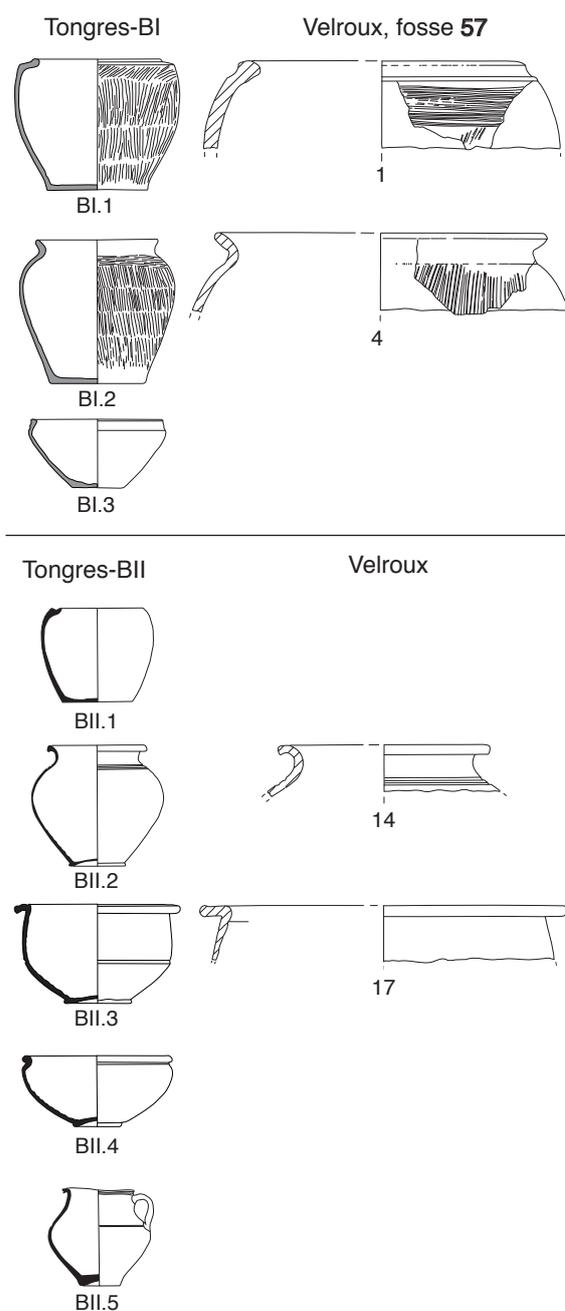


FIG. 69 – Les batteries de cuisine Tongres-BI : fosse 57 et Tongres-BII (1/5 ; vignettes 1/10).

ateliers colonais et dans celui d'autres agglomérations ubiennes tels Heerlen et Juliers (Jülich).

Ce nouveau répertoire s'accompagne de nouvelles techniques de fabrication des récipients de cuisson, liées à un goût prononcé pour l'aspect de surface brun rouge des céramiques de cuisson méditerranéennes (Lepot, 2012). Sur les sites de Tongres et de son proche territoire, cette nouvelle batterie comportera ainsi des récipients, à l'aspect de

⁴ Fosse C19 dans : Brulet, 1981 : 69 et fosse N16 dans : Brulet, 1990 : 27.

⁵ Le comblement du puits est à placer dans la première moitié du II^e siècle ; celui de la fosse est légèrement plus tardif, sans doute vers le milieu du siècle.

surface brun orange à rose usant de différents traitements de surface comme l'enfumage ou l'engobage en fonction du type d'argile employé. Le marché de la céramique culinaire s'ouvre également à de nouveaux produits de l'« Entre-Meuse-et-Rhin », aux côtés de récipients produits dans les officines de Tongres⁶.

La variété de ces différentes sources d'approvisionnement peut être perçue comme

une marque d'intégration de l'établissement rural dans le système économique qui se met en place, dans le courant du II^e siècle, autour de la capitale de la cité des Tongres. Système économique particulièrement axé sur les relations avec les régions rhénanes et plus précisément avec la cité voisine des Ubiens.

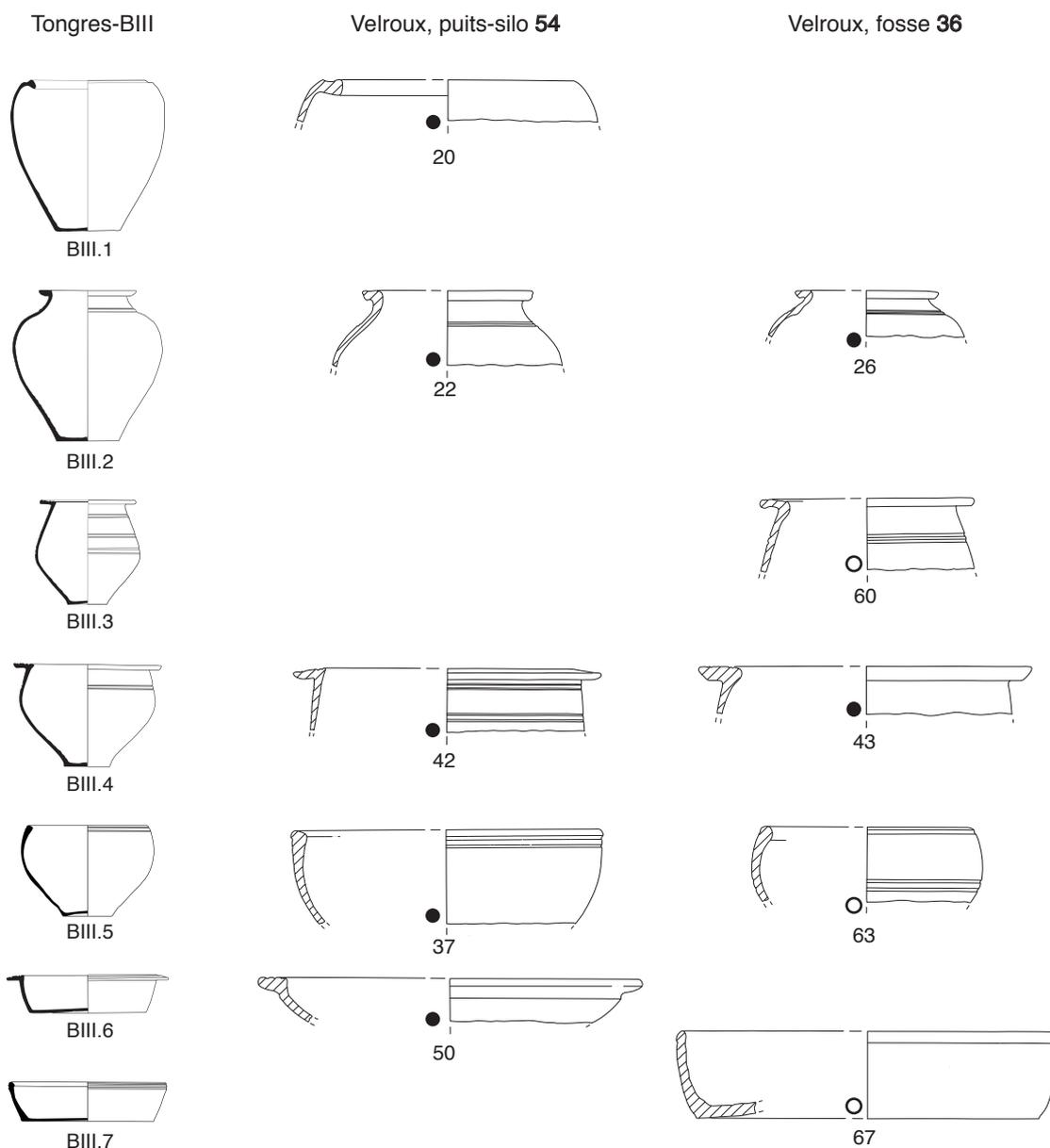


FIG. 70 – La batterie de cuisine Tongres-BIII : puits 54 et fosse 36 (1/5 ; vignettes 1/10).

● : productions de Tongres ; ○ : productions de l'« Entre-Meuse-et-Rhin » (1/5 ; vignettes 1/10).

⁶ Cf. *supra* : la céramique commune claire et engobée de l'« Entre-Meuse-et-Rhin ».

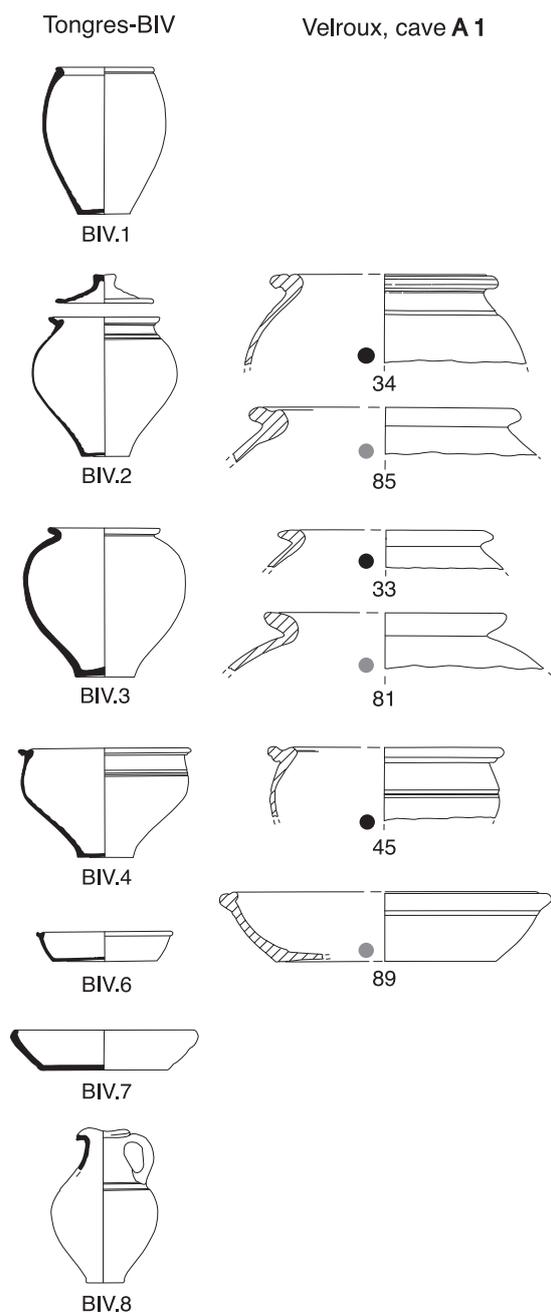


FIG. 71 – La batterie de cuisine Tongres-BIV : cave A 1.
 ● : productions de Tongres ; ● : productions mosanes
 (1/5 ; vignettes 1/10).

La batterie de cuisine Tongres-BIV

Vers la fin du II^e siècle, se développent, au sein des céramiques de cuisson de Rhénanie, des récipients à lèvre en gouttière mieux adaptée au couvercle⁷. Ce type de lèvre se maintiendra durant tout le III^e siècle et perdurera jusqu'à la fin du Bas-Empire avec le type *Alzei* 27.

Ces céramiques vont former l'essentiel de la batterie de cuisine Tongres-BIV. Elle est illustrée à Velroux par le mobilier de la cave A 1 du bâtiment central, structure remblayée dans le courant de la seconde moitié du III^e siècle. Le service de céramiques à lèvre en gouttière y est très présent avec la marmite BIV.2 (Vanvinckenroye 479), la jatte BIV.4 (Vanvinckenroye 509/510) et le plat BIV.6 (Vanvinckenroye 551/552/555), au côté de la marmite à lèvre épaissie BIV.3 (Vanvinckenroye 469).

Les productions de l'« Entre-Meuse-et-Rhin » semblent clairement ici remplacées par l'émergence des céramiques culinaires du groupe mosan⁸. Toutefois les produits sortant des ateliers de Tongres restent toujours majoritaires.

Les batteries de cuisine et les réseaux d'échanges commerciaux

Le mode d'approvisionnement de la vaisselle culinaire ouvre des pistes de recherche sur les réseaux d'échanges existant entre les établissements agricoles et les centres de redistribution que sont la ville et les agglomérations. Dans le système économique régional, qui se renforce dès le II^e siècle après J.-C., l'analyse de la provenance de ces céramiques à usage domestique du quotidien de deux exploitations, situées dans le même environnement géographique, interpelle.

L'exercice porte sur l'analyse quantitative comparée des fabriques des céramiques culinaires provenant du puits 54, de la fosse 36, de la cave A 1 de Velroux et de celles d'une fosse détritique et d'un puits de la *villa* de Verlaine (Destexhe, 1994 : 23-98 ; Destexhe,

⁷ Le *Deckelfalz* est une des caractéristiques majeures de la céramique culinaire du camp du *limes* rhénan de Niederbieber occupé de 180 à 259 après J.-C. (Oelmann, 1914 : 72).

⁸ Cf. *supra* : la céramique commune fumée mosane.

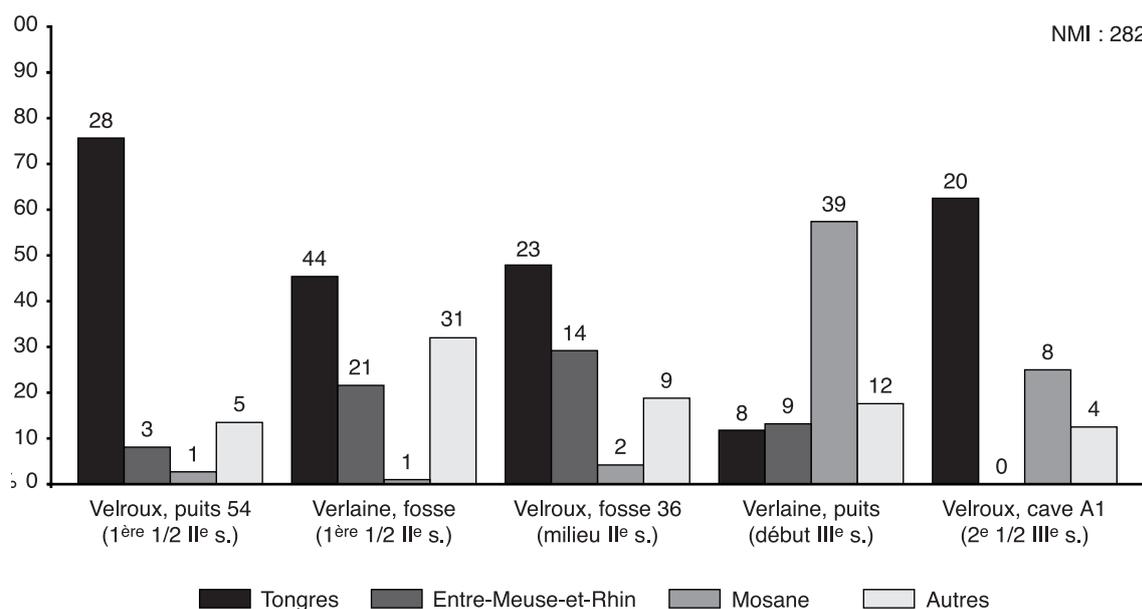


FIG. 72 – Répartition relative des céramiques culinaires par fabriques dans les assemblages de Velroux et de Verlaine.

1996 : 3-93)⁹. Cette dernière, implantée également sur le plateau hesbignon à proximité de la chaussée reliant Tongres à Amay, sur la Meuse, est distante d'à peine 8 km de celle de Velroux, établie légèrement plus à l'est.

Dans le courant du II^e siècle, tant à Velroux qu'à Verlaine, se marque un choix préférentiel pour les céramiques produites dans les ateliers de Tongres. Au siècle suivant, les productions mosanes prévalent au sein de la batterie de cuisine de Verlaine, mais pas dans celle de Velroux. Cette ouverture aux produits mosans s'observe particulièrement dans les établissements ruraux localisés à proximité de la Meuse, tels Rosmeer, Eben-Emael, Lixhe ou encore Froidmont (Lepot & Espel, 2010 : 235, fig. 15). Dans le cas de Verlaine, il faut peut-être y voir l'attrait de l'agglomération d'Amay. Par contre, les habitants de Velroux continuent à utiliser, préférentiellement, des récipients de cuisine des ateliers du chef-lieu, tout en les complétant avec des produits mosans. Ces différences significatives sont des indicateurs potentiels des éventuelles orientations économiques de ces établissements agricoles au cours des II^e et III^e siècles.

3.13. La céramique du Bas-Empire (R. Brulet)

La vaisselle limitée à une quarantaine d'individus et la large fourchette chronologique du répertoire qui couvre toute la période tardo-romaine, excluent une communauté pérenne sur le site de la *villa*. La céramique tardive a essentiellement été récoltée dans les remblais de la grande mare réaménagée durant l'Antiquité tardive, dans le dernier comblement du silo 56 et dans le remplissage d'une fosse-dépotoir. Quelques rares tessons proviennent des abords de l'hypocauste et du sommet des remblais des caves.

3.13.1. La terre sigillée du Bas-Empire (fig. 73)

Mis à part deux plats des types Chenet 303 et Chenet 304, une tasse hémisphérique Chenet 319 et une coupe à collerette Chenet 324, la céramique sigillée du Bas-Empire est essentiellement représentée par des fragments de coupes du type Chenet 320 présentant un décor à la molette. Tous les tessons proviennent des ateliers argonnais (TS.BE-AR). Les fragments ornés à la molette sont au nombre de dix-huit, ils relèvent des formes 320 de Chenet. Selon la classification de W. Hübener, six groupes de molettes sont

⁹ Le matériel a été réexaminé.

représentés : groupe 1 (n^{os} 1-3), groupe 2 (n^{os} 4-6), groupe 3 (n^{os} 7-10), groupe 5 (n^o 11), groupe 6 (n^o 12) et groupe 7 (n^o 13). Quelques tessons peuvent être identifiés avec certitude. Il s'agit des décors 158 (n^{os} 5 et 6), 194 (n^o 8), 113 (n^o 11), 277 ou 343 (n^o 13) de Unverzagt-Chenet (UC). Huit molettes peuvent être datées. La plupart d'entre elles apparaissent dans les environs de la deuxième moitié du IV^e siècle (n^{os} 4, 5 et 6) et leur utilisation peut être prolongée au début du siècle suivant (n^{os} 7, 10 et 12). La molette du fragment n^o 2 apparaît plutôt à la première moitié du IV^e siècle tandis que les molettes des tessons n^{os} 5, 6, 10, 11 et 12 sont plus tardives ; on estime pouvoir les placer à la période valentinienne, jusqu'au début V^e siècle.

1. Pâte orangée. Molette effacée avec notamment des casiers d'oves et de hachures obliques (molette UC 177). (TS.BE-AR ; Chenet 320). (Inv. VE.QR.05.30.88.1 ; prov. : grande mare).
2. Pâte rouge. Molette formée de casiers d'oves et de hachures obliques (Hübener, groupe 1). (TS.BE-AR ; Chenet 320). (Inv. VE.QR.05.13.10.2 ; prov. : fosse 60).
3. Pâte rouge. Molette formée de casiers d'oves continues (env. 325-350) (Hübener, groupe 2). (TS.BE-AR ; Chenet 320). (Inv. VE.QR.05.30.73 ; prov. : grande mare).
4. Pâte orangée. Molette formée de une à plusieurs rangées de petits carrés (env. deuxième moitié du IV^e siècle) (Hübener, groupe 2). (TS.BE-AR ; Chenet 320). (Inv. VE.QR.05.30.57 ; prov. : grande mare).
5. Pâte rouge. Molette formée de deux rangées de petits carrés (env. deuxième moitié du IV^e siècle) (Hübener, groupe 2 ; molette UC, type 158). (TS.BE-AR ; Chenet 320). (Inv. VE.QR.05.30.80 ; prov. : grande mare).
6. Pâte rouge. Molette formée de deux rangées de petits carrés (env. deuxième moitié du IV^e siècle) (Hübener, groupe 2 ; molette UC, type 158). (TS.BE-AR ; Chenet 320). (Inv. VE.QR.05.30.92.1 ; prov. : grande mare).
7. Pâte orangée. Molette formée de casiers de hachures obliques (env. deuxième moitié du IV^e – première moitié du V^e siècle) (Hübener, groupe 3). (TS.BE-AR ; Chenet 320). (Inv. VE.QR.04.Str1.52.4 ; prov. : complexe balnéaire B).
8. Pâte orangée. Molette formée d'une série de sept casiers de hachures obliques visibles et séparés par des hastes (Hübener, groupe 3 ; molette UC 194). (Inv. VE.QR.05.30.57.1 ; prov. : grande mare).
9. Pâte orangée. Molette formée de casiers de hachures obliques, séparées par trois casiers visibles au maximum (Hübener, groupe 3). (Inv. VE.QR.05.30.89 ; prov. : grande mare).
10. Pâte rouge. Molette de cinq casiers de hachures obliques conservées (env. deuxième moitié du IV^e – première moitié du V^e siècle) (Hübener, groupe 3). (Inv. VE.QR.05.13.10.1 ; prov. : fosse 60).

Catégories	Fabriques	Types	Nomenclature	NMI
Sigillée Bas-Empire (NMI : 9)	TS.BE-AR	Chenet 303	Assiette/plat	1
	TS.BE-AR	Chenet 304	Plat	1
	TS.BE-AR	Chenet 319	Tasse	2
	TS.BE-AR	Chenet 320	Coupe	4
	TS.BE-AR	Chenet 324	Coupe	1
Rugueuse d'Urmitz (NMI : 2)	EI-UR	<i>Niederbieber</i> 104	Jatte	1
	EI-UR	<i>Niederbieber</i> 110a	Plat	1
Rugueuse de Speicher (NMI : 3)	EI.BE-SP	<i>Alzei</i> 27	Marmite	2
	EI.BE-SP	<i>Alzei</i> 28	Jatte	1
Rugueuse de Mayen (NMI : 25)	EI.BE-MY	<i>Alzei</i> 27	Marmite	17
	EI.BE-MY	<i>Alzei</i> 28	Jatte	6
	EI.BE-MY	Ind.	Jatte	1
	EI.BE-MY	<i>Alzei</i> 31	Mortier	1

TAB. 11 – Répartition des céramiques du Bas-Empire.

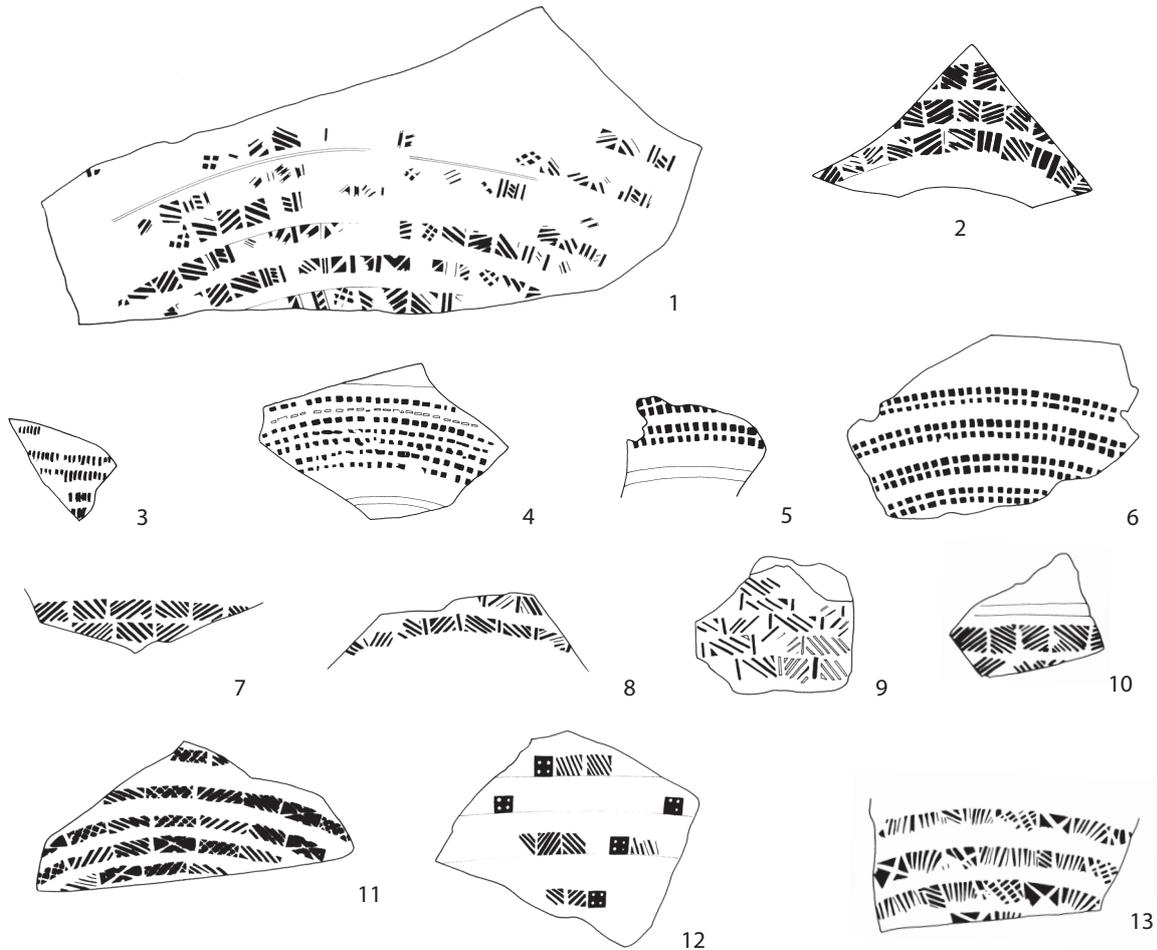


FIG. 73 – La terre sigillée ornée du Bas-Empire (1 à 13) (1/2).

11. Pâte orangée. Molette formée d'un casier d'une croix de St-André, de deux réticulés et de hachures obliques (env. 400) (Hübener, groupe 5 ; molette UC 113). (Inv. VE.QR.05.30.88.3 ; prov. : grande mare).
12. Pâte orangée. Molette formée de casiers de globules et de hachures obliques (env. troisième tiers du IV^e – première moitié du V^e siècle) (Hübener, groupe 6). (Inv. VE.QR.05.30.7 ; prov. : grande mare).
13. Pâte orangée. Molette formée d'un casier décoré d'une croix et de casiers de hachures obliques, de hachures verticales et de croisillons (Hübener, groupe 7 ; molette UC 277 = 343). (Inv. VE.QR.05.13.10 ; prov. : fosse 60).

3.13.2. La céramique rugueuse de l'Eifel (fig. 74)

Les vaisselles rugueuses de l'Eifel concernent principalement les productions à inclusions volcaniques de Mayen, aux cô-

tés de quelques céramiques d'Urmitz et de Speicher. Le répertoire relève de la typologie de *Niederbieber* pour les productions d'Urmitz et de celle d'*Alzei* pour les deux autres groupes. Le profil des lèvres de la marmite *Alzei* 27 appartient aux variantes A, C-F, H-I et K ; ceux de la jatte *Alzei* 28 aux variantes C-F et N. Cette morphologie des lèvres rentre dans un large faciès qui s'étend jusqu'à la fin du IV^e siècle voire au début du V^e siècle (Brulet *et al.*, 2010 : 418).

1. Bord de jatte (cons. 5 %). (EI-UR ; *Niederbieber* 104). (Inv. VE.QR.04.Str1.40.248 ; prov. : complexe balnéaire B).
2. Bord de plat (cons. 5 %). (EI-UR ; *Niederbieber* 110a). (Inv. VE.QR.05.30.57.1 ; prov. : grande mare).
3. Bord de marmite (diam. 11 ; cons. 10 %). (EI-BE-SP ; *Alzei* 27I). (Inv. VE.QR.05.13.10 ; prov. : fosse 60).

4. Bord de jatte (diam. 21 ; cons. 30 %). (EI.BE-SP ; *Alzei* 28C). (Inv. VE.QR.05.30.94.1 ; prov. : grande mare).
5. Bord de marmite (diam. 11 ; cons. 30 %). (EI.BE-MY ; *Alzei* 27K). (Inv. VE.QR.05.30.73 ; prov. : grande mare).
6. Bord de jatte (diam. 28 ; cons. 10 %). (EI.BE-MY ; *Alzei* 28E). (Inv. VE.QR.05.30.56.5 ; prov. : grande mare).
7. Bord de mortier (cons. 5 %). (EI.BE-MY ; *Alzei* 31A). (Inv. VE.QR.05.30.56.6 ; prov. : grande mare).
8. Bord d'un grand récipient à large ouverture. Lèvre droite épaissie ; épaule marquée d'un sillon (diam. 27 ; cons. 20 %). (EI.BE-MY ; Ind.). (Inv. VE.QR.05.30.81 ; prov. : grande mare).

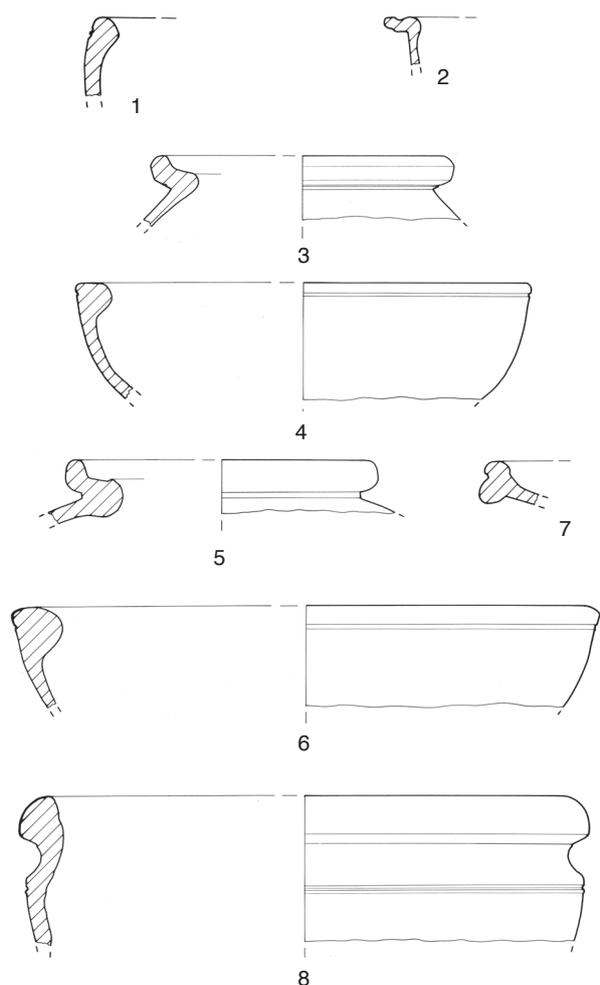


FIG. 74 – La céramique rugueuse de l'Eifel (1 à 8) (1/4).

Liste des abréviations

- Alzei* = Unverzagt, 1916.
 Ansieau = Ansieau, 2003.
 Blondiau = Blondiau *et al.*, 2001.
Blicquy 2 = De Laet, 1966.
Blicquy 4 = De Laet & Thoen, 1969.
Camulodunum = Hawkes & Hull, 1947.
 Chenet = Chenet, 1941.
 Cohen = Cohen, 1880-1892.
 Curle = Curle, 1911.
 Déch. = Déchelette, 1904.
 Deru = Deru, 1996.
 Deru/Paicheler = Deru & Paicheler, 2001.
DOR 2 = Deru, 1995.
 Drag. = Dragendorff, 1895.
 Dressel = Dressel, 1899.
 Hees = Brunsting, 1937.
Hofheim = Ritterling, 1913.
 Höpken = Höpken, 2005.
 Hübener = Hübener, 1968.
Gauloise = Laubenheimer, 1985.
 Gose = Gose, 1950.
 Isings = Isings, 1957.
Liberchies = Vilvorder, 2008.
Lyonnaise = Dangréaux *et al.*, 1992.
 Loeschcke = Loeschcke, 1919.
Niederbieber = Oelmann, 1914.
NoTS 1 = Hartley & Dickinson, 2008a.
NoTS 2 = Hartley & Dickinson, 2008b.
 Osw. = Oswald, 1936-1937.
 Pantone = Charte de couleur PANTONE® chez Letraset®.
RIC = Mattingly *et al.*, 1923-2007.
 Ritt. = Ritterling, 1913.
 Rogers = Rogers, 1999.
Saint-Mard = Mertens & Cahen-Delhay, 1970.
 Stuart = Stuart, 1977.
Tienen = Thomas, 1983.
Ton = Vilvorder *et al.*, 2010.
 UC = renvoie à la numérotation des molettes de Chenet, 1941.
 Vanvinckenroye = Vanvinckenroye, 1991.
 Vermeulen = Vermeulen, 1992.
Ville-sur-Lumes = Deru & Feller, 2005.

Bibliographie

- ANSIEAU C., 2003. *La terre sigillée du Haut-Empire*, in R. Brulet & M. Feller (dir.), « Recherches sur les ateliers de céramique gallo-romains en Argonne 2. Le site de production d'Avocourt 3 (Prix-des-Blanches), zone fouillée », *Archaeologia mosellana*, 5 : 331-378.
- BAKKER L. & GALSTERER-KRÖLL B., 1975. *Grafiti auf römischer Keramik im Rheinischen Landesmuseum Bonn*, Bonn, Epigraphische Studien, 10.
- BECHERT T. & VANDERHOEVEN M., 1988. *Töpferstempel aus Südgallien*, Duisburg, Funde aus Asciburgium, 9.
- Bet Ph., 1988. *Groupes de production et potiers à Lezoux (Puy-de-Dôme) durant la période gallo-romaine*, Thèse de l'École pratique des hautes études, IV^e section, 9 vol. dactyl.
- BET PH., SEVERS L., VILVORDER F. *et al.*, 2001. *La terre sigillée*, in R. Brulet, J.-P. Dewert & F. Vilvorder (dir.), 2001. *Liberchies IV. Vicus gallo-romain. Travail de rivière*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, CI, p. 125-181.
- BLONDIAU L., CLOTUCHE R. & LORIDANT F., 2001. « Mise en évidence de répertoires de céramiques communes sombres dans la partie méridionale de la cité des Nerviens : l'apport des fouilles récentes », *Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, Actes du Congrès de Lille-Bavay, 24-27 mai 2001* : 41-63.
- BRAITHWAITE G., 2001. « Masks, Face Pots and Mask Vases », *Rei Cretariae Romanae Fautorum. Acta*, 37 : 283-293.
- BRULET R. (dir.), 1981. *Braives gallo-romain. I. La zone centrale*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, XXVI.
- BRULET R. (dir.), 1990. *Braives gallo-romain. IV. La zone centre-ouest*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, LXXVII.
- BRULET R., DEWERT J.-P. & VILVORDER F. (dir.), 2001. *Liberchies IV. Vicus gallo-romain. Travail de rivière*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, CI.
- BRULET R., DEWERT J.-P. & VILVORDER F. (dir.), 2008. *Liberchies V. Vicus gallo-romain. Habitat et sanctuaire tardif*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, CII.
- BRULET R., VILVORDER F. & DELAGE R., 2010. *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*, Turnhout, Brepols, 464 p.
- BUCHER S., 1988. « Gesatus, potier à Avocourt au II^e siècle après J.-C. », *Horizons d'Argonne*, 56 : 3-11.
- BUCHER S., 1992. « L'atelier de sigillée de la forêt de Hesse (Argonne) : catalogue des poinçons », *Les Cahiers lorrains*, 1 : 3-20.
- CARMELEZ J.-C., 1986. « La céramique sigillée du Musée de Bavay (suite) », *Archéologie et pédagogie*, 8 : 171-179.
- CHENET G., 1941. *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, Protat, XII.
- CHENET G. & GAUDRON G., 1955. *La céramique sigillée d'Argonne des II^e et III^e siècles*, Paris, Gallia, supplément 6.
- COHEN H., 1880-1892. *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain*, 2^e édition, 8 vol., Paris.
- CURLE J., 1911. *A Roman Frontier Post and its People : the Fort of Newstead in the Parish of Melrose*, Glasgow, James Maclehose and Sons.
- DANGRÉAUX B., DESBAT A., PICON M. & SCHMITT A., 1992. *La production d'amphores à Lyon*, in F. Laubenheimer (dir.), *Les amphores en Gaule. Production et circulation*, Actes de la table-ronde Metz, 4-6 octobre 1990, Paris, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 474 et Centre de recherches d'histoire ancienne, 116, p. 37-50.

- DÉCHELETTE J., 1904. *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine (Narbonnaise, Aquitaine, Lyonnaise)*, Paris, Picard.
- DE LAET S.J., 1966. « Études sur la céramique de la nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut). II. La poterie dite "savonneuse" », *Helinium*, VI : 3-25.
- DE LAET S.J. & THOEN H., 1969. « Études sur la céramique de la nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut). IV. La céramique "à enduit rouge pompéien" », *Helinium*, IX : 28-38.
- DE MAEYER R., 1933. « De reliefsigillata van het Museum te Tongeren », *L'Antiquité classique*, II : 43-64.
- DEMANET J.-C., 2000. « Liberchies. Un fléau de balance asymétrique (*statera*) en bronze », *Vie archéologique*, 53-54 : 25-26.
- DEMAREZ L., DUDANT A. & HOUBION F., 1982-1983. « Terre sigillée et céramique fine de Pommerœul », *Annales du Cercle royal d'histoire et d'archéologie d'Ath et de la région et Musées athois*, 49 : 54-80.
- DENGIS J.-L., 2007. « Matériel numismatique récolté en fouilles archéologiques sur le site d'un établissement gallo-romain à Velroux (province de Liège) (Haut et Bas-Empire) », *Revue belge de numismatique et sigillographie*, 153 : 161.
- DENGIS J.-L., 2011. *Trouvailles et trésors monétaires en Belgique, VIII. Province de Liège*, Wetteren, Moneta, 120, p. 141, R-244. Velroux.
- DERU X., 1995. *La deuxième génération de la céramique dorée (50-180 ap. J.-C.)*, in M. Tuffreau-Libre & A. Jacques (dir.), « La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux, Actes de la table ronde d'Arras (12 au 14 octobre 1993) », Berck-sur-Mer, *Nord-Ouest archéologie*, 6 : 81-94.
- DERU X., 1996. *La céramique belge dans le nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, LXXXIX.
- DERU X., 2005. « Les productions de l'atelier de potiers des "Quatre Bornes" aux Rues-des-Vignes (Nord) », *Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, Actes du Congrès de Blois, 5-8 mai 2005* : 469-477.
- DERU X. & FELLER M., 2005. « La terre sigillée d'Argonne de la cave 183 de l'agglomération gallo-romaine des "Sarteaux" à Ville-sur-Lumes », *Revue du Nord*, 87, n° 363 : 95-107.
- DERU X. & VACHARD D., 2002. « Le groupe de pâtes "savonneuses" des céramiques gallo-romaines du nord de la Gaule Belgique », *Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, Actes du Congrès de Bayeux, 9-12 mai 2002* : 477-485.
- DESTEXHE G. 1994. « La villa gallo-romaine de la Campagne du Vivier à Verlaine », *Archéologie hesbignonne*, 12 : 23-98.
- DESTEXHE G. 1996. « Un remarquable puits gallo-romain à Verlaine », *Archéologie hesbignonne*, 14 : 3-93.
- DICKINSON B. & HARTLEY B.R., 1988. *Samian Potters' Stamps from Corbrige*, in M.C. Bishop & J.N. Dore, *Corbridge, Excavations of the Roman Fort and Town, 1947-80*, Londres, Historical Buildings and Monuments Commission for England, Archaeological Report, 8, p. 221-228.
- DOYEN J.-M., 1981-1982. « Étude d'un ensemble de tessons de terre sigillée décorée provenant de Clavier-Vervoz », *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, XVII : 83-97.
- DRAGENDORFF H., 1895. « Terra Sigillata, ein Beitrag zur Geschichte der griechischen und römischen Keramik », *Bonner Jahrbücher*, 96 : 18-155.
- DRESSEL H. (éd.), 1899. *Inscriptiones Urbis Romae Latinae. Instrumentum domesticum*. 2/1, Berlin, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XV.
- DÜERKOP A., 2007. *Die glatte Terra Sigillata*, in A. Dürkop & P. Eschbaumer, *Die Terra Sigillata im römischen Flottenlager an der Alteburg in Köln*, Rahden/Westf, Kölner Studien zur Archäologie der römischen Provinzen, 9, p. 13-419.

- ETTLINGER E., 1973. *Die römischen Fibeln in der Schweiz*, Berne, Francke Verlag.
- FAIDER-FEYTMANS G., 1979. *Les bronzes romains de Belgique*, Mayence, Römisch-germanisches Zentralmuseum zu Mainz.
- FEUGÈRE M., 1985. *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du V^e s. ap. J.-C.*, Paris, Revue archéologique de Narbonne, supplément 12.
- FEUGÈRE M., 2010. Comendo tibi amicitiam. *Nouvelles fibules à inscription ponctuée*, in Ch. Ebnöther & R. Schatzmann (éd.), « Oleum non perdidit. Festschrift für Stephanie Martin-Kilcher zu ihrem 65. Geburtstag », *Antiqua*, 47 : 315-321.
- FISCHER C., 1973. *Bilderschüsseln aus Terra sigillata*, in *Grabungen im römischen Steinkastell von Hedderheim, 1957-1959*, Frankfurt, Schriften des Frankfurter Museums für Vor- und Frühgeschichte, II, p. 179-225.
- FÖLZER E., 1913. *Die Bilderschüsseln der ostgalischen Sigillata-Manufakturen*, Bonn, Römischen Keramik in Trier, I.
- FONTAINE P., 2012. « Quelques inscriptions latines sur *instrumentum* au Musée Archéologique de Namur », *Annales de la Société archéologique de Namur*, 86 : 11-36.
- GENIN M., 2007 (dir.). *La Graufesenque (Millau, Aveyron). II, Sigillées lisses et autres productions*, Pessac, Études d'archéologie urbaine.
- GOSE E., 1950. *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland*, Keverlaer, Beihefte I der Bonner Jahrbücher.
- GUIRAUD H., 1989. « Bagues et anneaux à l'époque romaine en Gaule », *Gallia*, XLVI : 173-211.
- HAALEBOS J.K., 1977. *Zwammerdam-Nigrum Pullum. Ein Auxiliar Kastell am Niedergermanischen Limes*, Amsterdam, Cingula, III.
- HANUT F., CAPERS P. & ANSIEAU C., 2003. « Un puits à comblement culturel gallo-romain du vicus de Waudrey Vodgoriacum (Hainaut, Belgique) : étude du matériel archéologique et interprétation chronologique », *Vie archéologique*, 60 : 5-103.
- HANUT F., 2010. *La présence romaine à Andenne et l'artisanat gallo-romain de la céramique dans la vallée de la Meuse (1er-5e siècle apr. J.-C.)*, in E. Goemaere, (dir.), *Terres, pierres et feu en vallée mosane. L'exploitation des ressources naturelles, minérales de la commune d'Andenne : géologie, industries, cadre historique et patrimoines culturel et biologique*, Bruxelles, Géosciences, p. 53-66.
- HARTLEY B.R., 1972. « The Roman Occupation of Scotland. The Evidence of Samian Ware », *Britannia*, 3 : 1-55.
- HARTLEY B.R. & DICKINSON B., 2008a. *Names on Terra Sigillata. An Index on Makers' Stamps & Signatures on Gallo-roman Terra Sigillata (Samian Ware), 1, A to Axo*, Londres, Bulletin of the Institute of Classical Studies, supplement 102-01.
- HARTLEY B.R. & DICKINSON B., 2008b. *Names on Terra Sigillata. An Index on Makers' Stamps & Signatures on Gallo-roman Terra Sigillata (Samian Ware), 2, B to Ceroctus*, Londres, Bulletin of the Institute of Classical Studies, supplement 102-02.
- HARTOCH E. & MARTENS M., 2001. « La production de céramiques dans le vicus de Tirlemont (Belgique). Composition des pâtes liées à la fonction des céramiques », *Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, Actes du Congrès de Lille-Bavay, 24-27 mai 2001* : 29-39.
- HAUPT D., 1984. *Römischer Töpferbezirk bei Soller, Kreis Düren*, in D. Haupt (éd.), *Beiträge zur Archäologie des römischen Rheinlands 4*, Bonn, Rheinische Ausgrabungen, 23, p. 391-497.
- HAWKES C.F.C. & HULL M.R., 1947. *Camulodunum. First Report on the Excavations at Colchester, 1930-1939*, Oxford, Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, 14.
- HERBIN P., ROGER D. & CALONNE E., 2005. *Une production de céramique commune à pâte claire à Famars (Nord)*, in M. Polfer (dir.), *Artisanat et économie romaine. Italie et provinces occidentales de l'empire. Actes du 3e colloque international d'Erpeldange, Luxembourg (14-16 octobre 2004)*, Montagnac, Monographie Instrumentum, 32, p. 147-167.

- HERMET F., 1934. *La Graufesenque (Condatomago). I, Vases sigillés ; II, Graffites*, Paris, Librairie Ernest Leroux.
- HILGERS W., 1969. *Lateinische Gefäßnamen. Bezeichnungen, Funktion und Form römischer Gefäße nach den antiken Schriftquellen*, Düsseldorf, Rheinland Verlag.
- HOFMANN B., 1968. « Catalogue des poinçons pour moules à vases sigillés des décorateurs argonnais », *Ogam*, 20 : 273-343.
- HOLWERDA J.H., 1923. *Arentsburg, een Romeinsch militair vlotstation bij Voorburg*, Leyde, E. J. Brill.
- HÖPKEN C., 2005. *Die römische Keramikproduktion in Köln*, Cologne, Kölner Forschungen, 8.
- HÜBENER W., 1968. « Eine Studie zur spätrömischen Rädchensigillata (Argonnensigillata) », *Bonner Jahrbücher*, 168 : 241-298.
- HUSSON M.-H., 1999. *Les productions moulées de ME[...] de Lezoux*, in « Recherches sur les ateliers de potiers de la Gaule centrale », 6, Gonfaron, *Revue archéologique Sites*, H. S., 38 : 35-76.
- ISINGS C., 1957. *Roman Glass from Dated Finds*, Groningue, Archaeologica Traiectina, II.
- JENEMANN H.R., 1989. « Zur Geschichte der Waagen mit variablem Armlängenverhältnis im Altertum », *Trierer Zeitschrift*, 52 : 319-352.
- JUNG P. & SCHÜCKER N., 2006. *1000 gestempelte Sigillaten aus Altbeständen des Landesmuseums Mainz*, Bonn, Universitätsforschungen zur prähistorischen Archäologie, 132.
- KEMMERS F., 2005. *Betaalmiddelen*, in G. Tichelman (éd.), *Het villacomplex Kerkrade-Holzkuil*, Amersfoort, ADC ArcheoProjecten Rapport, 155, p. 233-235.
- KNORR R., 1907. *Die verzierten Terra-Sigillata-Gefäße von Rottweil*, Stuttgart, Kohlhammer.
- KNORR R., 1919. *Töpfer und Fabriken verzierter Terra-Sigillata des ersten Jahrhunderts*, Stuttgart, Kohlhammer.
- LAUBENHEIMER F., 1985. *La production des amphores en Gaule narbonnaise*, Paris, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 327 et Centre de recherches d'histoire ancienne, 66.
- LEBLOIS É., 2008. « Terre sigillée de Pommerœul (Hainaut), estampilles inédites conservées à l'espace gallo-romain (Ath) (Collections Demory, Laurent et Wargnies) », *Vie archéologique*, 64 (2005) : 24-65.
- LENOBLE M., 1986. « Céramique sigillée provenant d'un entrepôt, rue Saint-Dominique à Châlons-sur-Marne », *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 79-2 : 73-86.
- LENZ K.H., 2006. *Römische Waffen, militärische Ausrüstung und militärische Befunde aus dem Stadtgebiet der Colonia Ulpia Traiana (Xanten)*, Bonn, Habelt.
- LEPOT A., 2012. *Les expressions plurielles des céramiques culinaires dans le nord de la Gaule : Approche technologique*, in C. Batigne-Vallet (dir.), *Les céramiques communes dans leur contexte régional. Faciès de consommation et d'approvisionnement*, Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 60, p. 295-318.
- LEPOT A. & ESPEL G., 2010. « Analyses technotypologique et spatiale des céramiques communes culinaires en Gaule septentrionale », *Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, Actes du Congrès de Chelles, 13-16 mai 2010* : 225-240.
- LEPOT A. & VILVORDER F. (à paraître). *La céramique à dégraissant calcifié sur le territoire des Tongres* in : M. Joly & J.-M. Ségier (dir.), *La céramique non tournée en Gaule romaine*, Actes du colloque Paris-Sorbonne, 25 et 26 novembre 2010.
- LOESCHCKE S., 1919. *Lampen aus Vindonissa. Ein Beitrag zur Geschichte von Vindonissa und des antiken Beleuchtungswesens*, Zürich, Beer in Komm.
- LORIDANT F. & MÉNARD R., 2002. « Les mortiers dits "de Bavay". Une des productions de Pont-sur-Sambre (Nord) », *Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, Actes du Congrès de Bayeux, 9-12 mai 2002* : 431-435.
- MARIËN M.-E., 1971-1972. « Partie de mobilier funéraire découvert à Lixhe (prov. de Liège) », *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 43-44 : 71-80.

- MARIËN M.-E., 1994. *Quatre tombes romaines du III^e siècle, Thorembais-Saint-Trond et Overhespen*, Bruxelles, Musées royaux d'art et d'histoire, Monographie d'archéologie nationale, 8.
- MARTIN-KILCHER S., 1998. AB AQUIS VENIO – zu römischen Fibeln mit punzierter Inschrift, in R. Ebersbach & A.R. Furger (éd.), *Mille Fiori. Festschrift L. Berger*, Augst, Forschungen in Augst, 25, p. 147-154.
- MARY G.T., 1967. *Novaesium I. Die südgallische Terra Sigillata aus Neuss*, Berlin, Limesforschungen, Studien zur Organisation der römischen Reichsgrenzen an Rhein und Donau, 6.
- MASSART C., 2000. « Éléments de char et de harnachement dans les tumulus tongres du III^e siècle. Les deux harnachements du tumulus de Celles (Waremmes), Belgique », *Kölner Jahrbuch*, XXXIII : 509-522.
- MASSART C., 2001. « Les services de table en verre dans les tumulus gallo-romains de Hesbaye », *Bulletin des Musées royaux d'art et d'histoire*, 72 : 189-211.
- MASSART C., 2008. *La fonction des bouteilles ansées en verre : iconographie et tombes privilégiées*, in *Journée d'archéologie romaine*, Bruxelles, p. 99-104.
- MASSART C. & FONTAINE-HODIAMONT C., 2003. « Les unguentaria du tumulus gallo-romain de Vorsen (Com. de Montenaken, prov. de Limbourg) : restauration, marques et contenus », *Bulletin de l'Institut royal du patrimoine artistique*, 30 : 119-142.
- MATTINGLY H. et al., 1923-2007. *The Roman Imperial Coinage*, 10 vol., Londres.
- MEES A.W., 1995. *Modellsignierte Dekorationen auf südgallischer Terra Sigillata*, Stuttgart, Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg, 54.
- MERTENS J. & CAHEN-DELHAYE A., 1970. *Saint-Mard. Fouilles dans le vicus romain de Vertunum (1961-1969)*, Bruxelles, Archaeologia Belgica, 119.
- MÜLLER G., 1968. *Das Lagerdorf des Kastells Butzbach. Die reliefverzierte Terra sigillata*, Berlin, Limesforschungen. Studien zur Organisation der römischen Reichsgrenzen an Rhein und Donau, 5.
- OELMANN F., 1914. *Die Keramik des Kastells Niederbieber*, Francfort, Materialien zur römisch-germanischen Keramik, 1.
- OLDENSTEIN J., 1976. « Zur Ausrüstung römischer Auxiliareinheiten. Studien zu Beschlägen und Zierat an der Ausrüstung der römischen Auxiliareinheiten des obergermanisch-raetischen Limesgebietes aus dem zweiten und dritten Jahrhundert n. Chr. », *Bericht des Römisch-Germanischen Kommission*, LVII : 49-284.
- OSWALD F., 1931. *Index of Potters' Stamps on Terra Sigillata « Samian Ware »*, Margidunum, East Bridgefort.
- OSWALD F., 1936-1937. *Index of Figure-Types on Terra Sigillata*, Liverpool, The Annals of archeology and anthropology, supplement.
- PITON D., 1988. « La sigillée de Vendeuil-Caply (Oise). Les estampilles », *Nord-Ouest archéologie*, 1 : 45-68.
- PITON D., 1990. « La terre sigillée de Vendeuil-Caply (Oise). II, Les vases moulés décorés », *Nord-Ouest archéologie*, 3 : 31-86.
- PITON D. & DELEBARRE V., 1992-1993. *La céramique gallo-romaine de Vendeuil-Caply*, in D. Piton (dir.), « Vendeuil-Caply », *Nord-Ouest archéologie*, 5 : 267-339.
- PLUMIER J., 1986. « Villae gallo-romaines de Meeffe et Acosse. Examen du matériel archéologique recueilli lors des anciennes fouilles », in *Documents d'archéologie régionale*, 1, Louvain-la-Neuve, Collection d'archéologie Joseph Mertens, I.
- POLAK M., 2000. *South Gaulish Terra Sigillata with Potters' Stamps from Vechten*, Nimègue, Rei Cretariae Romanae fautorum, Acta, Supplementum, 9.
- RICKEN H., 1934. « Die Bilderschüsseln der Kastele Saalburg und Zugmantel », *Saalburg Jahrbuch*, 8 : 130-182.
- RICKEN H., 1942. *Die Bilderschüsseln der römischen Töpfer von Rheinzabern. Dr. Wilhelm Ludowici, Katalog VI meiner Ausgrabungen in Rheinzabern 1901-1914*, Tafelband, Darmstadt.

- RICKEN H. & THOMAS M., 2005. *Die Dekorationsserien der Rheinzaberner Relief-sigillata : Textband zum Katalog VI der Ausgrabungen von Wilhelm Ludowici in Rheinzabern 1901-1914*, Bonn, Materialien zur römisch-germanischen Keramik, 14.
- RIHA E., 1994. *Die römische Fibeln aus Augst und Kaiseraugst. Die Neufunde seit 1975*, Augst, Forschungen in Augst, 18.
- RITTERLING E., 1913. *Das frühromische Lager bei Hofheim im Taunus*, 2 vol., Wiesbaden, Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschungen, 40.
- ROGERS G.B., 1974. *Poteries sigillées de la Gaule Centrale. I, Les motifs non figurés*, Paris, Gallia, supplément 28.
- ROGERS G.B., 1999. *Poteries sigillées de la Gaule centrale. II, Les potiers*, Lezoux, Cahier du Centre archéologique de Lezoux, 1.
- ROGGE M., 1976. *Kataloog van de Vondsten uit de gallo-romeinse nederzetting van Zottegem-Velzeke*, Gand, Oudheidkundige opgravingen en vondsten in Oost-Vlaanderen, VII, p. 73-186.
- SCHÖNBERGER H. & SIMON H.G., 1966. *Novesium II, Kaiserzeitliche Terra Sigillata von Neuss*, Berlin, Limesforschungen, Studien zur Organisation der römischen Reichsgrenzen an Rhein und Donau, 7.
- SEVERS L., 1993. *La terre sigillée*, in R. Brulet (dir.), *Braives gallo-romain. V. La fortification du Bas-Empire*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, LXXXIII, p. 115-137.
- SEVERS L. & WARMENBOL E., 1979. *Terres sigillées de Liberchies*, Bruxelles, Publication Amphora, 10.
- SIMON H.G., 1965. « Die römischen Funde aus den Grabungen in Gross-Gerau 1962/63 », *Saalburg Jahrbuch*, 22 : 38-99.
- SIMON H.G., 1968. « Das Kleinkastell Degerfeld in Butzbach Kr. Friedberg (Hessen). Datierung und Funde », *Saalburg Jahrbuch*, 25 : 5-64.
- STUART P., 1977. *Gewoon aardewerk uit de Romeinse legerplats en de bijbehorende grafvelden te Nijmegen*, Beschrijving van de verzamelingen in het Rijksmuseum G.M.Kam te Nijmegen, 6.
- THOMAS S., 1983. *Vicus Tienen. Eerste resultaten van een systematisch onderzoek naar een Romeins verleden*, Tirlemont, 1983.
- TILHARD J.-L., 2004. *Les céramiques sigillées du Haut-Empire à Poitiers d'après les estampilles et les décors moulés*, Marseille, Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, supplément, 2.
- TOURGON D., 2012. « Les céramiques à médaillons d'applique de type Déchelette 74 : typo-chronologie, production et diffusion », *Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, Actes du Congrès de Potiers, 17-20 mai 2012* : 825-850.
- TROMME F., VILVORDER F., PIGIÈRE F., GRUWIER B. & QUINTELIER K., 2008. « La villa gallo-romaine de Haccourt/Froidmont-Oupeye (prov. de Liège) », *Vie archéologique*, 65 (2006) : 3-81.
- TYERS P.A., 1996. *Roman pottery in Britain*, Londres, B. T. Batsford Ltd.
- UNVERZAGT W., 1916. *Die Keramik des Kastells Alzey (Rheinhessen)*, Francfort, Materialien zur römisch-germanischen Keramik, 2.
- VAES F., 1944-1945. « La poterie sigillée au Musée archéologique de Charleroi », *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi*, XLV : 17-64.
- VANDERHOEVEN M., 1960-1961. « La terra sigillata trouvée dans le vicus romain d'Amay (Province de Liège) », *Chronique archéologique du pays de Liège*, LI-LII : 41-64.
- VANDERHOEVEN M., 1975. *De Terra sigillata te Tongeren*, Tongres, Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren, 21.
- VANDERHOEVEN M., 1977. *De Terra sigillata van Grobbendonk. Opgravingen 1971-1973*, Bruxelles, Archaeologia Belgica, 199.
- VANDERHOEVEN M., 1981a. *Terre sigillée de Matagne-la-Petite, Pommerœul et Saint-Mard*, Bruxelles, Archaeologia Belgica, 243.
- VANDERHOEVEN M., 1981b. *La terre sigillée*, in R. Brulet (dir.), *Braives gallo-romain. I, La*

- zone centrale, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, XXVI, p. 92-100.
- VANDERHOEVEN M., 1987. *La terre sigillée*, in R. Brulet (dir.), *Liberchies I. Vicus gallo-romain. Bâtiment méridional et la Fontaine des Turcs*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, LIV, p. 85-103.
- VANDERHOEVEN A., VYNCKIER G., COOREMANS B., ERVYNCK A., LENTACKER A., VAN NEER W. & DE GROOTE K., 2007. *Het oudheidkundig bodemonderzoek aan de Mombersstraat te Tongeren (prov. Limburg). Eindverslag 2005*, Bruxelles, Relicta, Archeologie, Monumenten- en Landschapsonderzoek in Vlaanderen, 3, p. 101-105.
- VAN OSSEL P. & DEFGNÉE A. (dir.), 2001. *Champion, Hamois. Une villa romaine chez les Condruses. Archéologie, environnement et économie d'une exploitation agricole antique de la Moyenne Belgique*, Namur, Études et Documents, Archéologie, 7.
- VANVINCKENROYE W., 1984. *De Romeinse zuidwest-begraafplaats van Tongeren (Opgravingen 1972-1981)*, Tongres, Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren, 29.
- VANVINCKENROYE W., 1991. *Gallo-Romeins aardewerk van Tongeren*, Tongres, Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren, 44.
- VERMEULEN F., 1992. *Tussen Leie en Schelde. Archeologische inventarisatie en studie van de Romeinse bewoning in het zuiden van de Vlaamse Zandstreek*, Gand, Archeologische inventaries Vlaanderen. Buitengewone reeks, 1.
- VILVORDER F., 2001. *La céramique fine sombre*, in R. Brulet, J.-P. Dewert & F. Vilvorder (dir.), *Liberchies IV. Vicus gallo-romain. Travail de rivière*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, CI, p. 217-222.
- VILVORDER F., 2008a. *La céramique commune*, in R. Brulet, J.-P. Dewert & F. Vilvorder (dir.), *Liberchies V. Vicus gallo-romain. Habitat et sanctuaire tardif*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, CII, p. 241-255.
- VILVORDER F., 2008b. *La céramique commune claire (CCL)*, in R. Brulet, J.-P. Dewert & F. Vilvorder (dir.), *Liberchies V. Vicus gallo-romain. Habitat et sanctuaire tardif*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, CII, p. 315-318.
- VILVORDER F., 2008c. *La céramique dorée (DR)*, in R. Brulet, J.-P. Dewert & F. Vilvorder (dir.), *Liberchies V. Vicus gallo-romain. Habitat et sanctuaire tardif*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, CII, p. 278-280.
- VILVORDER F., 2010. *La céramique à glaçure plombifère du Haut-Empire*, in R. Brulet, F. Vilvorder & R. Delage, *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*, Turnhout, Brepols, p. 286-295.
- VILVORDER F., HARTOCH E., VANDERHOEVEN A. & LEPOT A., 2010. « La céramique de Tongres, quatre siècles de production d'un caput civitatis », *Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, Actes du Congrès de Chelles, 13-16 mai 2010* : 241-255.
- VOLLENWEIDER M.-L., 1972. *Die Porträtgemmen der römischen Republik*, Mainz am Rhein, Philippe von Zabern.
- WALTERS H.B., 1908. *Catalogue of the Roman Pottery in the Departments of Antiquities, British Museum*, Londres, British Museum.
- WEINKAUF E., 2012. *Le mobilier gallo-romain et mérovingien*, in R. Brulet (dir.), *La cathédrale Notre-Dame de Tournai. L'archéologie du site et des monuments anciens. 3. Mobiliers, archéozoologie et anthropologie, sépultures épiscopales*, Namur, Études et Documents, Archéologie, 29, p. 78-99.
- WERNER K., 1997. *Firmalampen Loeschcke Typ IX-X*, in K. Goethert, « Römische Lampen und Leuchter. Auswahlkatalog des Rheinischen Landesmuseums Trier »,

Schriftenreihe des Rheinischen Landesmuseums Trier, 14 : 108-123.

WILLEMS J., 1981-1982. « La terre sigillée du vicus belgo-romain de Vervoz à Clavier », *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, XVII : 27-82.

WILLEMS S., 2005. *Roman Pottery in the Tongeren Reference Collection : Mortaria and Coarse Wares*, Bruxelles, Vlaams Instituut voor het onroerend erfgoed, Rapporten, 1.

4. L'archéozoologie

par Fabienne PIGIÈRE

4.1. La méthodologie

Les vestiges fauniques de l'établissement rural de Velroux ont été mis au jour dans trente faits dont la chronologie varie entre le milieu du I^{er} siècle après J.-C. et le IV^e siècle, voire le début du V^e siècle. L'analyse archéozoologique a porté sur quatre ensembles datés avec bonne précision sur base du matériel archéologique : la fosse 57 entre 40-45 après J.-C. et 65-70 après J.-C. ; le puits-silo 54 dans la première moitié du II^e siècle ; la fosse-dépotoir 36 du milieu du II^e siècle et la cave A 1 comblée dans le courant de la seconde moitié du III^e siècle.

Au sein des autres faits, ce sont les contextes du II^e siècle et des II^e-III^e siècles après J.-C. qui ont livré le plus grand nombre de restes fauniques. Un petit lot d'ossements provient de niveaux qui se rattachent à la réoccupation du site au Bas-Empire. L'étude a porté, au total, sur 2175 restes animaux qui ont été collectés à vue lors de la fouille.

L'analyse s'appuie sur les travaux de J. Boessneck et collaborateurs (Boessneck *et al.*, 1964) et sur ceux de P. Halstead et P. Collins (2002) pour distinguer la chèvre et le mouton sur le matériel ostéologique. Les animaux représentés dans les assemblages ont été quantifiés en nombre de restes (NR). Pour évaluer l'importance relative des espèces dans l'alimentation humaine, il est nécessaire de tenir compte de leurs différences au niveau du poids de viande. Afin d'estimer l'apport respectif du porc, du bœuf et des caprinés, le nombre de restes de chaque espèce a été multiplié par un facteur qui rend compte du rapport entre les poids de chacune d'elles (O'Connor, 2003). Ces indices établissent qu'un porc pèse à peu près la même chose que 2,3 caprinés et une vache environ 7,3 caprinés. L'analyse comprend également l'évaluation de l'âge des animaux. Cette évaluation a été réalisée au moyen de l'état d'épiphyse des ossements et repose sur les données de I.A. Silver (1963) et de M.A. Zeder (2006).

4.2. La production et la consommation de produits animaux

L'essentiel de l'assemblage faunique est composé de déchets de consommation des habitants du site (*sensu* Gautier, 1987). Un faible nombre d'ossements provenant de carcasses de chiens et de chevaux non consommés complète le spectre faunique (tableau 1). La majorité des rebuts de consommation proviennent des mammifères domestiques de la triade classique : porc, bœuf et caprinés.

L'alimentation carnée des premiers occupants de l'établissement rural, remontant au début de l'occupation, vers le milieu du I^{er} siècle après J.-C., peut être approchée au moyen des déchets osseux exhumés du remblai de la fosse 57. Le bœuf y est très largement prépondérant avec 70 % des restes, tandis que le porc et les caprinés représentent chacun environ 15 %. Dans ceux du puits 54 et de la fosse 36, le bœuf est également l'espèce la plus fréquente en nombre de restes (62 %). Le porc, avec 27 %, est mieux représenté qu'au siècle précédent, tandis que les caprinés se maintiennent à une dizaine de pour cent. Par la suite, on relève d'importantes modifications dans la fréquence des espèces de la triade et ce, quel que soit le type de contexte envisagé. Dans le matériel osseux du comblement de la cave A 1, le porc est prépondérant avec 51 % des restes, contre seulement 33 % pour le bœuf. Les caprinés représentent 14 % à cette période. La même évolution apparaît entre les assemblages du II^e siècle et ceux datés des II^e-III^e siècles après J.-C. Le bœuf majoritaire au II^e siècle voit sa fréquence diminuer au profit du porc dans les assemblages des II^e-III^e siècles après J.-C.

	milieu I ^{er} s.	1 ^{ère} ½ - milieu II ^e s.	II ^e s.	II ^e - III ^e s.	III ^e s.	2 ^e ½ III ^e s.	IV ^e s.
	fosse 57	puits 54 et fosse 36				cave A 1	
Mollusques							
<i>Ostrea edulis</i> (Huître)	-	-	1	-	-	-	-
Poissons							
Cyprinidae	-	-	2	-	-	4	-
Poisson indéterminé	-	-	1	-	-	-	-
Oiseaux							
<i>Anser anser/A. anser</i> f. dom (Oie cendrée/oie domestique)	-	-	1	2	1	1	-
<i>Anas platyrhynchos</i> (Canard colvert)	-	-	3	-	-	2	-
<i>Gallus gallus</i> f. domestica (Poule)	-	3	12	4	7	9	2
<i>Perdix perdix</i> (Perdrix grise)	-	-	-	-	-	1	-
<i>Scolopax rusticola</i> (Bécasse des bois)	-	-	-	-	-	4	-
<i>Columba livia/Columba oenas</i> (Pigeon biset/colombin)	-	-	3	-	-	-	-
<i>Corvus corax</i> (Grand corbeau)	-	-	-	-	-	-	4
<i>Corvus corone /Corvus frugilegus</i> (Corneille/Corbeau freux)	-	-	-	-	-	-	7
Oiseau indéterminé	-	-	11	-	2	2	1
Mammifères sauvages							
<i>Lepus europaeus</i> (Lièvre)	-	-	5	1	-	1	-
<i>Meles meles</i> (Blaireau)	-	-	-	-	1	-	-
<i>Cervus elaphus</i> (Cerf élaphe)	-	1	1	2	1	1	-
Mammifères domestiques							
<i>Canis lupus</i> f. familiaris (Chien)	-	-	1	4	7	1*3	-
<i>Equus ferus</i> f. caballus (Cheval)	2*	2	2*1	1	1	1	-
<i>Sus scrofa</i> f. domestica (Porc)	16	53	96	56	20	92*3	2
<i>Bos primigenius</i> f. taurus (Boeuf)	83	123	139	45	26	57	43
<i>Ovis ammon</i> f. aries (Mouton)	-	1	1	7	4	1	-
<i>Capra aegagrus</i> f. hircus (Chèvre)	-	-	5	1	1	-	-
<i>Ovis ammon</i> f. aries/ <i>Capra aegagrus</i> f. hircus (Mouton/chèvre)	19	20	31	24	15*2	23	12*4
Mammifère indéterminé	125	190	362	52	88	173	106
Total	173	393	675	199	174	384	177
<i>Homo sapiens</i> (Humain)	-	-	-	1	-	-	-

TAB. 1 – Spectre faunique par grandes phases chronologiques.

*Huit éléments dentaires appartiennent probablement au même individu.

*1 quinze ossements appartiennent au même crâne ; *2 vingt et un ossements appartiennent au minimum à deux fœtus ; *3 onze ossements appartiennent à un individu ; *4 ossements appartiennent à un fœtus.

	milieu I ^{er} s.		1 ^{ère} ½ - milieu II ^e s		2 ^e ½ III ^e s		II ^e s.		II ^e -III ^e s.	
	fosse 57		puits 54 et fosse 36		cave A 1					
	NR	%	NR	%	NR	%	NR	%	NR	%
Porc	16	14	53	27	91	53	96	35	56	42
Bœuf	83	70	123	62	57	33	139	51	45	34
Caprinés	19	16	21	11	24	14	37	14	32	24
NR total	118	100	197	100	172	100	272	100	133	100

TAB. 2 – Fréquence relative des espèces de la triade en nombre de restes.

Lorsque l'on tient compte de l'apport en viande de chacune des espèces de la triade, le bœuf est le principal fournisseur de nourriture à toutes les périodes. Le porc occupe, à chaque fois, la seconde place et, dans les phases tardives, il atteint une trentaine de pour cent. La contribution des caprinés est très faible durant l'occupation du Haut-Empire, son taux ne dépassant pas les 10 %.

La détermination des âges d'abattage des animaux permet d'approcher la qualité de la viande consommée ainsi que les pratiques d'élevage et leurs finalités : production de viande, de laine, de lait ou animal utilisé comme bête de travail. Étant donné la taille réduite des effectifs pour chacun des animaux de la triade, les données sur les âges épiphysaires des différentes périodes du Haut-Empire ont dû être regroupées.

Les quelques résultats rassemblés pour le porc sur le site de Velroux indiquent que de nombreux individus ont été tués avant d'avoir atteint l'âge de 2 ans - 2 ans et demi. Une proportion importante a été abattue dans un intervalle d'âge compris entre 2 ans - 2 ans et demi et 3 ans - 3 ans et demi. Il apparaît, sur la base de cette analyse, qu'un grand nombre des porcs consommés ont été gardés en vie jusqu'au moment de leur maturité pondérale. Le maintien en vie des animaux jusqu'à un âge relativement avancé peut indiquer une croissance lente et donc la pratique d'un élevage extensif en forêt plutôt qu'un élevage plus intensif en soue.

Les informations sur l'âge d'abattage des boeufs sont fort limitées. Un seul ossement non épiphysé atteste clairement la présence d'un individu jeune de moins de 2-3 ans ; tous les autres ossements ont leurs articula-

tions fusionnées à la diaphyse. Les individus de plus de 3 ans et demi - 4 ans correspondent à des animaux élevés pour la production de lait, pour le trait ou comme reproducteurs avant d'être envoyés à l'abattage pour être consommés.

L'estimation des âges d'abattage des caprinés indique une consommation qui a principalement porté sur des individus jeunes, moins de 12-30 mois. Des restes de fœtus indiquant leur élevage au sein de l'occupation ont été retrouvés dans deux contextes, l'un datant du III^e siècle et l'autre du IV^e siècle. Au minimum deux individus sont présents dans le contexte du III^e siècle. D'après la longueur des os, l'un des fœtus est à environ 136 jours de gestation et l'autre à 110-120 jours (Habermehl, 1975).

La volaille est faiblement représentée aux premières phases d'occupation du site (tableau 1). Elle est absente dans la fosse 57 et fournit seulement 2 % des restes des animaux domestiques consommés dans les puits 54 et la fosse 36. En revanche, elle est plus abondante dans la cave A 1, où elle atteint 7 %. Des taux relativement hauts sont enregistrés dans les contextes du II^e siècle et des II^e-III^e siècles après J.-C., où les animaux de basse-cour représentent respectivement 7 % et 5 %. La poule est la principale espèce consommée. Bien qu'il ne soit pas possible de le confirmer ostéologiquement, il est probable que l'oie et le canard colvert fassent également partie de la basse-cour à cette époque. Trois ossements provenant de la première cave C 1, remblayée dans le courant de la seconde moitié du III^e siècle, du bâtiment occidental peuvent appartenir au pigeon biset domestique (*Columba livia* f. *domestica*) ou au pigeon colombin

	milieu I ^{er} s.	1 ^{ère} ½-milieu II ^e s	2 ^e ½ III ^e s	II ^e s.	II ^e -III ^e s.
	fosse 57	puits 54 et fosse 36	cave A 1		
	%	%	%	%	%
Porc	5	12	32	17	26
Bœuf	92	86	64	80	67
Caprinés	3	2	4	3	7

TAB. 3 – Apport en viande du porc, du bœuf et des caprinés.

Groupe 1 an	F	NF	Groupe 7-10 mois	F	NF
<i>Scapula</i> , distal	-	-	<i>Scapula, tuber scapulae</i>	1	-
<i>Humerus</i> , distal	-	1	<i>Pelvis, acetabulum</i>	-	-
<i>Radius</i> , proximal	2	1	Total	1	-
<i>Phalanx 2</i> , proximal	1	-	Groupe 1 an - 1 an 1/2	F	NF
<i>Pelvis, acetabulum</i>	-	-	<i>Humerus</i> , distal	6	-
Total	3	221	<i>Radius</i> , proximal	5	-
Groupe 2 ans - 2 ans 1/2	F	NF	<i>Phalanx 1</i> , proximal	8	-
<i>Metacarpus</i> , distal	400	6	<i>Phalanx 2</i> , proximal	3	-
<i>Phalanx 1</i> , proximal	2	-	Total	22	-
<i>Tibia</i> , distal	3	-	Groupe 2 ans - 3 ans	F	NF
<i>Fibula</i> , distal	-	-	<i>Metacarpus</i> , distal	2	1
<i>Calcaneum</i> , proximal	-	-	<i>Tibia</i> , distal	4	-
<i>Metatarsus</i> , distal	-	3	<i>Metatarsus</i> , distal	1	-
<i>Metapodalia</i> , distal	-	-	<i>Metapodia</i> , distal	1	-
Total	9	9	Total	8	1
Groupe 3 ans - 3 ans 1/2	F	NF	Groupe 3 ans 1/2 - 4 ans	F	NF
<i>Humerus</i> , proximal	-	1	<i>Humerus</i> , proximal	1	-
<i>Radius</i> , distal	1	200	<i>Radius</i> , distal	1	-
<i>Ulna</i> , proximal	-	1	<i>Ulna</i> , proximal	1	-
<i>Ulna</i> , distal	-	-	<i>Femur</i> , proximal	2	-
<i>Femur</i> , proximal	-	2	<i>Femur</i> , distal	-	-
<i>Femur</i> , distal	-	2	<i>Tibia</i> , proximal	2	-
<i>Tibia</i> , proximal	-	4	<i>Calcaneum</i> , proximal	-	-
<i>Fibula</i> , proximal	-	-	Total	7	-
Total	1	12			

Tab. 4 – Nombre de restes pour chaque groupe d'âge d'épiphyssation des ossements de porcs (F, fusionné ; NF, non fusionné).

TAB. 5 – Nombre de restes pour chaque groupe d'âge d'épiphyssation des ossements de bœufs (F, fusionné ; NF, non fusionné).

Groupe 0-6 mois	F	NF
<i>Radius</i> , proximal	2	-
Groupe 6-12 mois	F	NF
<i>Scapula</i> , <i>tuber scapulae</i>	-	-
<i>Humerus</i> , distal	3	-
<i>Pelvis</i> , <i>acetabulum</i>	-	-
Total	3	-
Groupe 12-30 mois	F	NF
<i>Ulna</i> , proximal	-	3
<i>Phalanx</i> 1, proximal	1	-
<i>Phalanx</i> 2, proximal	-	-
<i>Metacarpus</i> , distal	2	4
<i>Metatarsus</i> , distal	-	6
<i>Metapodia</i> , distal	-	-
Total	3	13
Groupe 30-48 mois	F	NF
<i>Humerus</i> , proximal	1	-
<i>Radius</i> , distal	-	2
<i>Femur</i> , proximal	-	-
<i>Femur</i> , distal	-	1
<i>Tibia</i> , proximal	1	-
<i>Tibia</i> , distal	1	-
<i>Calcaneum</i>	-	-
Total	3	3

Tab. 6 – Nombre de restes pour chaque groupe d'âge d'épiphyse des ossements de caprinés (F, fusionné ; NF, non fusionné).

(*Columba oenas*). La distinction entre les deux espèces n'a pas été possible car elles sont très proches ostéomorphologiquement et leurs tailles se chevauchent fortement.

La faune sauvage qui entre dans l'alimentation est représentée par le lièvre et le cerf élaphe. Deux espèces d'oiseaux sauvages ont été identifiées dans le matériel de la cave A 1 : la bécasse des bois et la perdrix grise. Le taux de gibier n'est que de 0,5 % dans le puits 54 et la fosse 36, tandis que celui-ci totalise 4 % des restes dans la cave A 1. Dans les assemblages des II^e et II^e-III^e siècles, les taux sont respectivement de 2 % et 3 %. Un tibia complet épiphysé de blaireau a été identifié dans la cave D 1. L'os provenait d'un animal de plus de 2 ans (Ahnlund, 1976). La chasse aurait eu pour objectif de collecter de la fourrure plutôt que d'en consommer la chair.

Dans la fosse 60 du IV^e siècle, quatre restes d'un grand corbeau ainsi que sept ossements d'une corneille ou d'un corbeau freux ont été mis au jour (Gruwier, 2008). Le statut de ces corvidés n'est pas clair. La chasse de ces animaux peut répondre à différentes motivations : destruction de nuisible, consommation ou encore fonction symbolique. Ces oiseaux ont également pu vivre sur le site en opportunistes de l'homme, en se nourrissant sur les dépotoirs domestiques. Leur présence sur le site, indépendante de la volonté humaine, serait alors intrusive (*sensu* Gautier, 1987). L'identification de plusieurs ossements appartenant à un même individu indique que ce sont des squelettes complets de corvidés qui ont été rejetés. Cette constatation, combinée à l'absence de traces de découpe, permet vraisemblablement d'exclure que ces animaux aient été consommés.

En ce qui concerne les aliments importés, une valve d'huître a été identifiée au sein d'un contexte du II^e siècle après J.-C. L'importation de ce produit marin est largement répandue dans les *villae* de la région, telles que Piringen (Van Neer, 1990), Latinne (Cordy *et al.*, 1984), Froidmont (Tromme *et al.*, 2008), Broekom (Van Neer, 1988) et Liège/place Saint-Lambert (Gautier *et al.*, 1988). Les produits de la pêche locale sont représentés par quelques restes de poissons d'eau douce appartenant à la famille des cyprinidés. Ils ont été exhumés dans les contextes du II^e siècle et dans le remblai de la cave A 1.

4.3. Élevage et pratique alimentaire dans le contexte régional (fig. 75)

La *villa* de Velroux est localisée dans la région fertile de la Hesbaye liégeoise ; elle se situe dans l'hinterland rural de la capitale de la cité des Tongres, dont elle est distante de vingt-quatre kilomètres. Les investigations archéologiques menées sur plusieurs occupations rurales voisines (Broekom, Piringen, Liège/place Saint-Lambert et Latinne) permettent de replacer les données fauniques de Velroux dans le contexte régional. Cette dernière est toutefois la seule à avoir livré suffisamment de vestiges archéozoologiques pour analyser l'évolution de l'exploitation des ressources animales à travers le temps. L'importance du boeuf constatée à Velroux aux

I^{er} et II^e siècles, apparaît également sur les autres *villae* que sont Piringen (Van Neer, 1990) et Broekom (Van Neer, 1988). La *villa* de la place Saint-Lambert à Liège a livré un assemblage datant des II^e-III^e siècles dans lequel le porc occupe une place prépondérante (Gautier *et al.*, 1988), comme c'est également le cas à Velroux à la même période. Il faut remarquer que le mode de collecte par tamisage sur le site liégeois assure une meilleure représentation du porc comme des caprinés et il n'autorise pas une comparaison directe avec les assemblages collectés à vue sur les autres occupations. Dans l'ensemble de la *villa* de Latinne (Cordy *et al.*, 1984), dont la chronologie précise est inconnue, le porc est l'espèce principale, suivi de près par le boeuf.

Des indicateurs du statut privilégié des habitants apparaissent de manière marquante au sein des déchets de consommation récoltés dans la cave A 1. Cet assemblage renferme, en effet, les reliefs d'une alimentation diversifiée et de qualité. La volaille, représentée par la poule, le canard et l'oie, est relativement abondante (7 %) ainsi que le gibier (4 %) qui comprend le lièvre, le cerf, la bécasse des bois et la perdrix grise. Les rebuts sont également composés d'ossements de poissons d'eau douce de la famille des cypriidés. Chez les mammifères domestiques, on enregistre une prépondérance de restes de porcs (53 %). Une partie des porcs consommés ont moins de 2 ans - 2 ans et demi et l'autre a été

abattue entre 2 ans - 2 ans et demi et 3 ans - 3 ans et demi (tableau 4).

Une alimentation comparable a été mise en évidence sur plusieurs sites de Tongres et elle est considérée comme typique des riches habitants de la ville. De telles caractéristiques ont été rencontrées sur le site du Veemarkt, qui correspond à une riche résidence ou à un bâtiment officiel avec une fonction résidentielle (*praetorium*) (Vanderhoeven *et al.*, 1993). Les restes des animaux de la triade, dans deux de ses contextes (n^{os} 31 et 75) remontant au II^e siècle après J.-C., sont dominés par les ossements de porcs (50 % en n^o 31). Ceux-ci ont été consommés fort jeunes, un grand nombre ont moins d'un an, fournissant ainsi une viande de grande qualité. Les déchets se distinguent également par une quantité importante de restes de volaille (respectivement 27 % et 62 % des déchets de consommation) et de gibier (2 % et 10 %). Les mêmes caractéristiques apparaissent dans l'assemblage de la cave en bois (contexte n^o 1) du site Mombersstraat qui date du milieu du I^{er} siècle après J.-C. (Vanderhoeven *et al.*, 2007). On y relève une proportion importante de porcs (45 % des os de la triade) et de volaille (25 %). Du gibier y a été consommé par les habitants du site (3 % des rebuts de consommation) et il comprend le canard colvert, le pigeon ramier, le lièvre et le cerf.

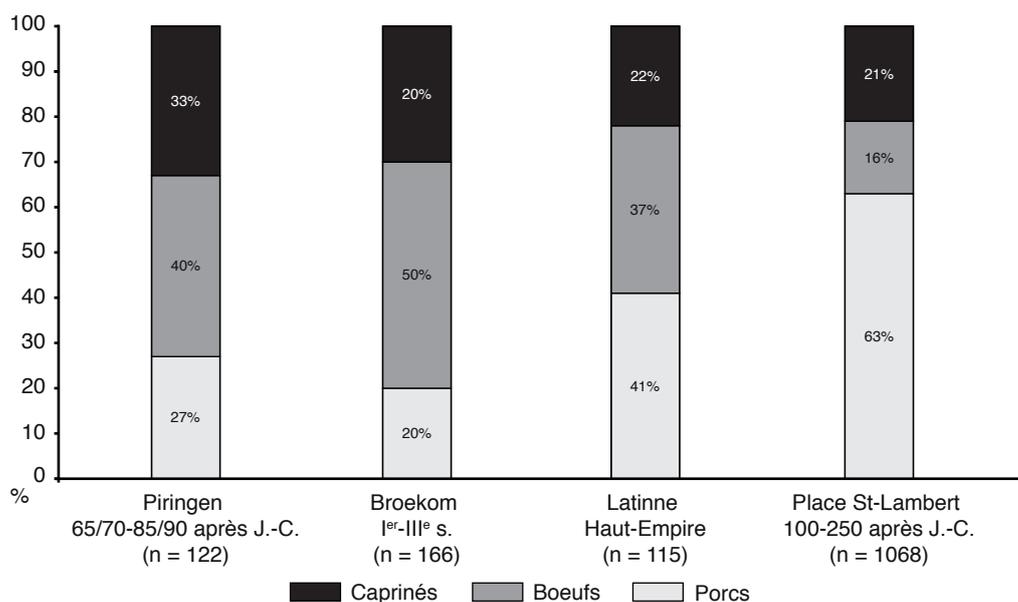


FIG. 75 – Fréquence relative des espèces de la triade en nombre de restes sur les sites ruraux du contexte régional.

4.4. Conclusion

L'étude faunique du site de Velroux a permis d'approcher les pratiques alimentaires des occupants de la *villa* entre le I^{er} et le III^e siècle après J.-C. ainsi que de collecter des données sur le type d'élevage pratiqué par les habitants. Au début de l'occupation, vers le milieu du I^{er} siècle et durant le II^e siècle, les assemblages de déchets de consommation présentent une faible diversité spécifique. En effet, les reliefs de l'alimentation se composent quasi exclusivement d'os de mammifères domestiques. Par la suite, les spectres fauniques se diversifient et un plus grand nombre de restes de volaille et de gibier sont représentés. Parmi les principaux pourvoyeurs en viande, le bœuf est largement majoritaire dans les contextes des I^{er} et II^e siècles et l'on voit son importance diminuer au profit du porc à partir de la fin du II^e et durant le III^e siècle. Les données actuellement disponibles pour plusieurs *villae* proches de Velroux mettent en évidence les mêmes évolutions dans la représentation des animaux de la triade.

Le statut des derniers occupants du site a pu être approché par l'étude des caractéristiques de leur alimentation. Les déchets récoltés dans la cave A 1, remblayée dans le courant de la seconde moitié du III^e siècle, reflètent une alimentation diversifiée et de qualité qui est révélatrice du statut favorisé des consommateurs. La comparaison avec une série de contextes clos de Tongres semble indiquer la présence, à Velroux, d'une élite aux pratiques alimentaires comparables à celles de la ville.

Bibliographie

- AHNLUND H., 1976. « Age Determination in the European Badger, *Meles meles* L. », *Zeitschrift für Säugetierkunde*, 41 (2) : 119-125.
- BOESSNECK J., MÜLLER H.-H. & TEICHERT M., 1964. « Osteologische Unterscheidungsmerkmale zwischen Schaf (*Ovis aries* L.) und Ziege (*Capra hircus* L.) », *Kühn-Archiv*, LXXVIII (1-2) : 1-129.
- CORDY J.-M. & RAPAILLE A., 1984. *Villa de Latinne : archéozoologie*, in P. Van Ossel, J. Plumier & P.-J. Claeys (éd.), *Archéolo-J. 15 années, 15 chantiers. Catalogue d'exposition*, Rixensart, p. 83-84.
- GAUTIER A., 1987. « Taphonomic Groups : How and Why », *Archaeozoologia*, 1, 2 : 47-52.
- GAUTIER A. & HOFFSUMMER P., 1988. *Les restes animaux de la zone septentrionale*, in M. Otte (dir.), *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège. 2. Le vieux marché*, Liège, Eraul, 23, p. 227-232.
- GRUWIER B., 2008. *Fauna van twee Romeinse villa's ten zuiden van Tongeren*, Masterproef, KULeuven, Faculteit Letteren.
- HABERMEHL K.-H., 1975. *Die Altersbestimmung bei Haus- und Labotieren*, Berlin.
- HALSTEAD P. & COLLINS P., 2002. « Sorting the Sheep from the Goats : Morphological Distinction between the Mandibles and Mandibular Teeth of Adult Ovis and Capra », *Journal of Archaeological Science*, 29 : 545-553.
- O'CONNOR T.P., 2003. *The Analysis of Urban Animal. Bone Assemblage : a Handbook for Archaeologists. The Archaeology of York. Principles and methods*, 19/2, York, Council for British Archaeology.
- SILVER I.A., 1963. *The Ageing of Domestic Animals*, in D. Brothwell & E. Higgs (éd.), *Science in Archaeology*, Londres, Thames and Hudson, p. 250-268.
- TROMME F., VILVORDER F., PIGIÈRE F., GRUWIER B. & QUINTELIER K., 2008. « La villa gallo-romaine de Haccourt/Froidmont-Oupeye (prov. de Liège) », *Vie archéologique*, 65 (2006) : 3-81.
- VANDERHOEVEN A., ERVYNCK A. & VAN NEER W., 1993. *De dierlijke en menselijke resten*, in A. Vanderhoeven, G. Vynckier & P. Vynckier (dir.), « Het oudheidkundig bodemonderzoek aan de Veemarkt te Tongeren (prov. Limburg) », *Archeologie in Vlaanderen*, III : 177-186.
- VANDERHOEVEN A., VYNCKIER G., ERVYNCK A., LENTACKER A., VAN NEER W. & DE GROOTE K., 2007. *Het oudheidkundig bodemonderzoek aan de Mombersstraat te Tongeren (prov. Limburg)*, Bruxelles, Relicta, Archeologie, Monumenten en Landschapsonderzoek in Vlaanderen, 3, p. 139-151.

- VAN NEER W., 1988. *Archeozoölogische vondsten uit de La Tène en de Romeinse periode te Broekom (Limburg)*, in W. Vanvinckenroye (éd.), *De Romeinse villa het Sassenbroekberg te Broekom*, Tongres, Publicaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum Tongeren, 38, p. 37-42.
- VAN NEER W., 1990. *De archeozoölogische resten*, in W. Vanvinckenroye, *De Romeinse villa's van Piringen (« Mulkenveld ») en Vechmaal (« Walenveld »)*, Tongres, Publicaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum Tongeren, 42, p. 31-33.
- ZEDER M.A., 2006. *Reconciling Rates of Long Bone Fusion and Tooth Eruption and Wear in Sheep (Ovis) and Goat (Capra)*, in D. Ruscillo (éd.), *Recent Advances in Ageing and Sexing Bones*, Oxford, p. 87-118.

5. La *villa* et l'arrière-pays de Tongres

par Fabienne VILVORDER

5.1. Un paysage de *villae*

L'établissement rural de Velroux se trouve dans une zone dénommée « à paysage de *villae* ». Cette dénomination, utilisée par les archéologues, englobe un terroir lié à la couverture lœssique du nord de la Gaule. Or, les trois bâtiments mis au jour, sur poteaux plantés à plusieurs neufs, entrent dans la catégorie des constructions désignées comme « maisons-étables » de type indigène et non dans celle de *villae* classiques de culture gallo-romaine. L'organisation du site rural correspond, de fait, plus au standard de petits établissements ne comportant que deux, trois voire même quatre bâtiments contemporains en matériaux légers, bien connus dans le territoire septentrional sablonneux qualifié de « *non-villa* » *landscape* (Roymans & Derks, 2011). Certains de ces habitats vont adopter des aménagements et des matériaux romains : caves ou puits maçonnés, utilisation de tuiles, de verre à vitre ou encore d'enduits peints à motifs décoratifs, tout en gardant leur structure initiale. Tel est, semble-t-il, bien le cas ici où chaque bâtiment, avec sa propre cave, devait appartenir à une unité d'habitation distincte. Le modeste complexe balnéaire de Velroux, annexé au logis central, vient témoigner de la pratique thermique et d'un nouveau confort. L'introduction de ces équipements, dans le courant de la première moitié du II^e siècle après J.-C., traduit une adaptation aux nouveaux standards gallo-romains d'un établissement indigène du milieu du I^{er} siècle après J.-C. à cette période, son caractère mixte incite à classer cet établissement parmi les autres *villae* de la partie centrale de la cité des Tongres.

Les infrastructures thermales restent rares dans la campagne proche du chef-lieu de la cité. Aux côtés des complexes prestigieux de la résidence de Haccourt (De Boe, 1976), de la *villa* de la place Saint-Lambert à Liège

(Henrard *et al.*, 2008) et de la *villa* d'Amay (Willems *et al.*, 1969), signalons les bains de Vechmaal (Vanvinckenroye, 1997), de Boirs et Heure-le-Romain (Peuskens & Tromme, 1977-1979), de Valmeer (De Boe, 1971), ou encore, plus au nord, de Neerharen-Rekem (De Boe, 1983).

Dans un premier temps, ces maisons-étables de plan rectangulaire, intégrant sous un même toit une partie réservée à l'habitat et une autre à la stabulation, devaient sans doute largement correspondre aux premiers habitats agricoles de la région. Comme le révèlent les fouilles préventives menées ces dernières décennies à Tongres, des maisons-étables constituent également les premiers habitats permanents du chef-lieu de la cité. Elles vont être remplacées progressivement, dès la période claudienne (41-54 après J.-C.), par des maisons urbaines de tradition rurale, subdivisées en plusieurs pièces, toujours construites en terre et en bois, mais déjà décorées de peintures murales. L'évolution architecturale de l'habitat urbain dépendra des quartiers. Ainsi, le recours à de la pierre dans l'habitat privé sera plus rapidement introduit dans les zones résidentielles tandis que les constructions en terre et en bois persisteront dans les quartiers artisanaux (Vanderhoeven, 2007).

L'existence de ces habitats précoces, dans la partie la plus fertile du territoire, est encore trop peu cernée et difficilement repérable. Le cas le plus probant est celui de Vechmaal où un tel bâtiment en bois, abandonné dans le courant de la seconde moitié du I^{er} siècle, a été fouillé à proximité des bains de la *villa* aménagés plus tardivement.

Les fouilles de sauvetage menées à Veldwezelt, à environ cinq kilomètres à l'ouest de Maastricht, ont montré la persistance de maisons-étables du milieu du I^{er} siècle après J.-C. jusqu'au III^e siècle. Cet établissement rural se

développe autour de deux mares et comporte également une cave construite partiellement en pierre et en terre et bois ainsi que deux petits greniers sur poteaux. Deux activités économiques au moins y sont pratiquées : celles de l'élevage et de la métallurgie (Vanderhoeven, 2006). Ce site a été comparé à celui de Kerkrade-Winckelen, situé à proximité de Heerlen, dans la même zone fertile dite à *villae*, aux croisements des chaussées Tongres-Cologne et Xanten-Trèves (Dijkstra, 1997).

Implanté à proximité de la chaussée longeant la Meuse de Maastricht à Nimègue, l'établissement rural de Smeermaas, également compris dans la zone fertile des loess, partage aussi certains traits communs avec celui de Velroux. Au niveau de l'habitat, la lecture des structures, rendue difficile par la forte érosion du site, avait mis en évidence quatre maisons de type Alphen-Ekeren se superposant partiellement. Viennent s'ajouter à ces structures sur poteaux plantés, une cave en pierre et les fondations d'un hypocauste à pilettes chauffé par un *praefurnium* (Pauwels & Creemers, 2006). L'absence de fondations en pierre d'un corps de logis d'une *villa*, supposée se développer hors de l'emprise de la fouille, peut signifier, au contraire, la persistance de bâtiments en terre et en bois, intégrant dans un, voire même deux habitats rectangulaires à deux nefs, des éléments architecturaux gallo-romains.

Enfin, avec ses bâtiments alignés, l'établissement rural de Velroux se rapproche aussi de la ferme de Bruges-Refuge située en territoire ménapien, un « *non-villa* » *landscape* (De Clercq, 2011 : 243, fig. 4). Cet établissement adopte le plan des grandes fermes gallo-romaines précoces bien connues en Picardie, caractérisé par des alignements de petits bâtiments sur poteaux plantés, interprétés comme des habitations et répartis le long d'une grande cour rectangulaire centrale (Ferdière *et al.*, 2010 : 396).

L'aperçu de ces divers cas met en avant la complexité de l'évolution des établissements ruraux dans ce « paysage de *villae* ». Le site de Velroux vient témoigner de la persistance de bâtiments en bois de plan vernaculaire. Tout comme à Tongres, les bâtiments sur poteaux plantés sont des indicateurs d'une première implantation de populations indigènes tant

à la ville qu'à la campagne. Les éléments de datation disponibles, basés sur la céramique font remonter la première occupation du site de Velroux vers le milieu du I^{er} siècle après J.-C., période d'émergence d'un grand nombre d'établissements ruraux autour de la capitale. Il est difficile d'établir la contemporanéité des trois bâtiments. Toutefois, après deux à trois générations, dans le courant de la première moitié du II^e siècle, les occupants vont investir dans la construction de caves en pierre et dans celle d'un complexe balnéaire. Deux des trois caves ont connu des remaniements, sans doute vers la fin du II^e siècle. Leur comblement vient dater le déclin de l'exploitation dans le courant de la seconde moitié du III^e siècle, sans pour autant marquer son abandon définitif. Une reprise partielle de l'occupation est encore attestée dans le courant du IV^e siècle et ce, jusqu'au début du V^e siècle. L'établissement de Velroux intègre ainsi les établissements tardifs principalement concentrés autour du chef-lieu de la cité, entre la chaussée Bavay-Cologne et la Meuse (Van Ossel, 1992 : 408, carte 1).

5.2. La *villa* dans son environnement

La voie romaine Tongres-Arlon-Metz, mise en service dès le tournant de notre ère, passe à environ cinq kilomètres à l'ouest de l'établissement rural de Velroux (fig. 76). Au moins deux établissements routiers ont été reconnus sur le parcours de quelque trente kilomètres reliant Tongres à Amay-Ombret (Corbiaux, 2008). À douze kilomètres de Tongres, le relais de Kemexhe, *La Petite Campagne* (R 1), à cheval sur les communes de Crisnée et Fexhe-le-Haut-Clocher, était, semble-t-il, pourvu d'une forge d'entretien reliée à la chaussée par un empierrement. Des bâtiments sur poteaux plantés, une cave en pierre, des puits et des fosses-silos attestent une occupation permanente couvrant la seconde moitié du II^e siècle et le III^e siècle (Fock *et al.*, 1998). Onze kilomètres plus loin, entre Saint-Georges-sur-Meuse et Yernawe, ce sont des traces d'un habitat groupé sur fondations en pierres sèches et des puits qui ont été repérés entre deux sites funéraires (R 2) (Destexhe, 2010 : 40).

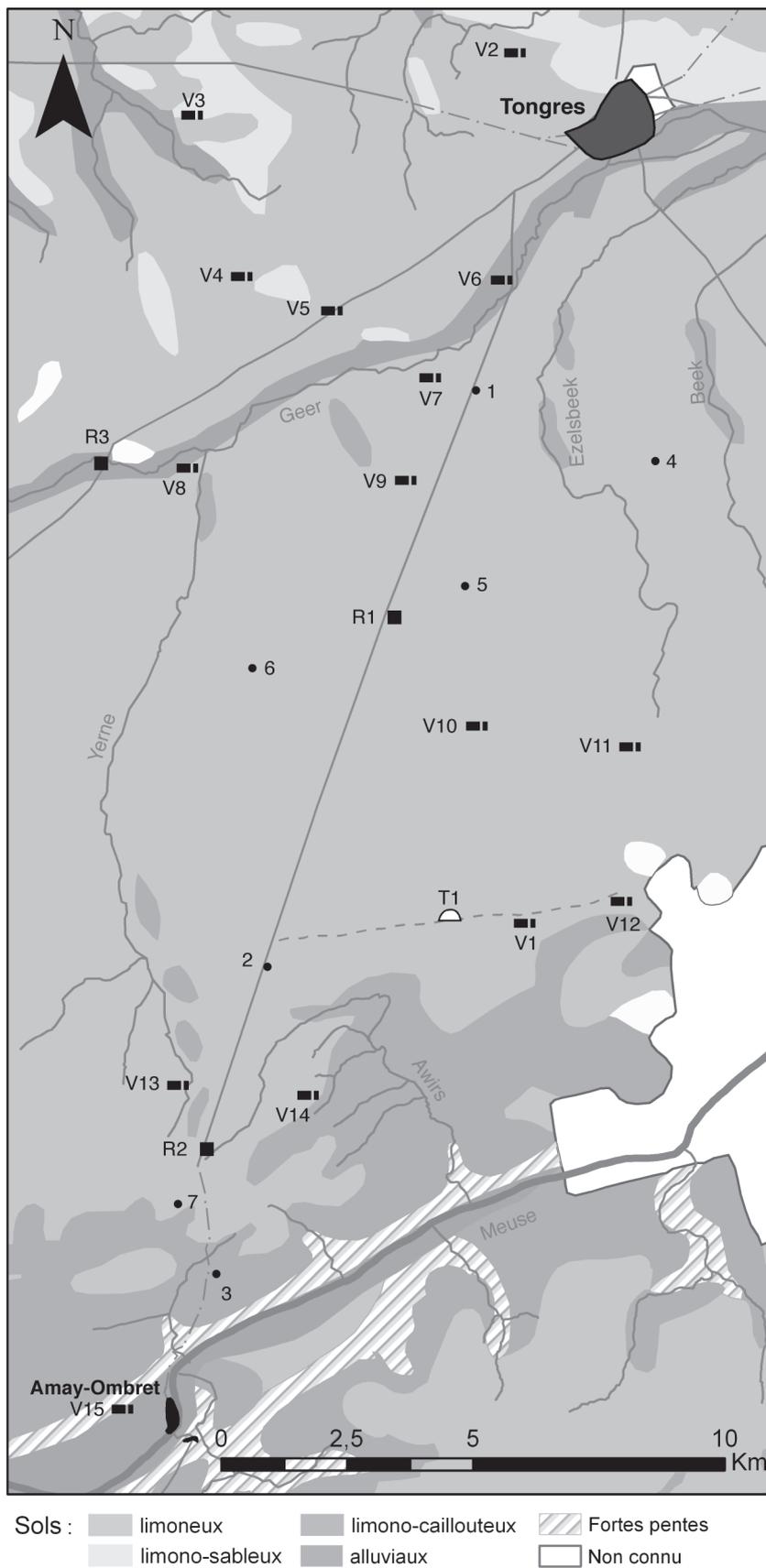


FIG. 76 – Répartition des principaux établissements gallo-romains au sud de Tongres (sur fond de carte des associations de sols d'après Maréchal & Tavernier, 1971).

La lecture de la carte de Ferraris, du XVIII^e siècle, permet d'entrevoir le tracé d'un éventuel diverticule proche du site, passant au sud du village actuel de Velroux et bordant, au nord, les hameaux de Lexhy et de Horion, pour aboutir à l'*Arbre à la Croix* sur la *Chaussée des Romains*. Un coffret funéraire, peut-être recouvert d'un tertre (T 1), ainsi que plusieurs tombes ont été découverts dans la campagne de Lexhy, à proximité de ce tracé (Destexhe, 2010 : 36). Ce diverticule passerait à quelque cinq cents mètres au nord de la *villa* de Velroux (V 1) pour rejoindre la voie Tongres-Amay à moins de cinq kilomètres. Il ne fallait pas plus d'une demi-heure à un chariot attelé pour rejoindre la chaussée antique principale. De là, un véhicule de charge ou de personnes pouvait atteindre aisément la capitale en deux heures et l'agglomération fluviale d'Amay-Ombret sur la Meuse, plus proche, en un peu plus d'une heure. Dans les deux cas, un déplacement aller et retour pouvait s'effectuer en une journée.

Tout comme pour un grand nombre d'établissements ruraux installés dans la partie centrale de la cité, l'activité économique de la *villa* devait être agricole, participant ainsi à l'économie florissante de la ville de Tongres (Vanderhoeven *et al.*, 2001). L'inventaire sélectif des établissements ruraux reconnus de part et d'autre de la voie Tongres-Amay, au sud du Geer, entre l'Yerne et le Beek et le bord du plateau hesbignon, révèle peu de données disponibles venant documenter le monde rural antique de l'arrière-pays de Tongres¹⁰.

Dans un rayon de quelque dix kilomètres autour de la capitale de la cité, outre les *villae* de Piringen, *Mulkenveld* (V 2), Broekom, *Sassenbroekberg* (V 3), Vechmaal, *Middelpadveld* (V 4) et *Walenveld* (V 5) (Vanvinckenroye, 1988, 1990 et 1997), indiquées ici sur la carte (fig. 76), c'est au bord du Geer que se sont développées trois importantes

résidences. Ces dernières restent toutefois encore peu étudiées, telles celles de Lauw, *in de Steenaard* (V 6) et *Tillerweg* (V 7), et celle de Bergilers, *Basse Voie* (V 8), proche de l'établissement routier de *Malpas* (R 3) (Herinckx, 2008).

Sur le bas-plateau hesbignon, une première *villa* est pressentie à Crisnée, au lieu-dit *La Grande Place* (V 9). Un local dégagé sur une première parcelle de terrain (*Les Chercheurs de la Verte Voie*, 1992-1993a) et une cave relevée dans une parcelle proche, laissent entrevoir la présence d'un corps de logis relativement important (Léotard, 1996-1997). À Fexhe-le-Haut-Clocher, la découverte de plusieurs pièces de la *villa* d'*è Louhègn* (V 10) relève d'anciennes fouilles (Herbillon, 1943 : 282-283), tout comme celle de la *villa* d'*èl Djèmène* à Awans (V 11) où fut découvert un cadran solaire (Herbillon, 1943 : 520-521).

Ensuite, c'est à l'extrémité du bord méridional du plateau que trois autres exploitations rurales viennent s'ajouter à celle de Velroux. À deux kilomètres à l'est de l'établissement, diverses structures romaines : cave, murs, puits, mare et fosses détritiques, sont révélatrices de l'existence d'un second établissement rural sur le site de Bierset (V 12), à hauteur de Hollogne-aux-Pierres (Marchal, 2005 : 104-110). Le diverticule proposé, d'après la lecture de la carte de Ferraris, se prolonge au moins jusqu'à cet établissement. Plus proche de la chaussée romaine, la résidence de Verlaine se localise sur le versant gauche de l'Yerne, *Campagne du Vivier*, connue pour son puits (V 13) (Destexhe, 1994 & 1996) et, sur le versant gauche du ruisseau de Baillese qui se jette dans l'Awirs, la *villa* de Warfée, implantée en terrain marécageux (V 14) (Destexhe, 1971-1973). L'ensemble du corps de logis de ce dernier site a été dégagé avec une galerie de façade et des ailes latérales. Il était doté de huit pièces, dont une chauffée par hypocauste, d'une cave et d'un puits situé à l'arrière. Des traces d'activités artisanales, métallurgie et travail de l'os, ont été observées dans une des ailes.

En dernier lieu, la *villa* de la collégiale d'Amay (V 15), installée sur une terrasse de la plaine alluviale, est clairement liée à l'agglomération, à l'instar d'autres grandes *villae* de référence, telle celle de Bliesbruck-Rheinheim (Petit & Santoro, 2007). Malgré des

¹⁰ Le corpus des sites a été établi d'après la base de données APIS (PAI VI/22 - UCL/CRAN), poursuivie dans *Roman & Early Medieval Archaeological Project* (PAI VII/9-CORES - UCL/CRAN) et a été intégré dans un système d'information géographique. Les sites relevant de témoignages de prospections, voire de sondages, ou encore des vestiges détruits, tels des puits isolés découverts lors d'exploitation de sablières, ne sont pas ici pris en compte.

fouilles limitées, on suspecte un important domaine avec une *pars urbana* et une *pars rustica* (Willems *et al.*, 1969 ; Gava & Witvrouw, 2012).

Les autres établissements indiqués sur la carte ont été retenus sur base de la présence de murs ou encore de caves, généralement vidées par les fouilleurs locaux. Ainsi, quelques vestiges de bâtiments ont été repérés en bordure ou à proximité de la voie, entre les haltes routières : des murs à Lauw (n° 1) (De Maeyer, 1940 : 109), une cave à Horion-Hozémont, au sud de l'*Arbre à la Croix* (n° 2) (Dextexhe-Jamotte, 1958) et des substructions, dont une cave, à Flône sur le plateau de *La Kérite* (n° 3) (Delarue, 1973-1974). Des caves sont encore connues à Othée, *al Tchiernale* (n° 4) (De Maeyer, 1940 : 159), à Kemexhe, au *Thier de la Petite Campagne* (n° 5) (*Les Chercheurs de la Verte Voie*, 1992-1993b), et à Momalle, Momelette (n° 6) (Grandgagnage, 1850). Enfin, un petit bâtiment avec une cave est signalé à Jehay-Bodegnée (n° 7) (Willems & Renoir, 1965).

Le corpus établi ici montre les limites des données disponibles dans le cadre d'une approche socio-économique de l'évolution de la campagne romaine au sud de la ville de Tongres. Seules des fouilles extensives, menées à bien, peuvent permettre d'entrevoir le développement de ce terroir qui a participé, sans aucun doute, à la prospérité de la cité.

5.3. L'économie de la villa

La superficie de l'établissement agricole de Velroux peut être évaluée à au moins trois hectares, en prenant en compte la forte probabilité qu'une partie de la cour agricole s'étendait dans la zone aéroportuaire non explorée. Son estimation est basée sur la taille de l'enclos, si l'on tient compte que les habitats ruraux gallo-romains sont toujours circonscrits par des fossés, comme semblent l'indiquer clairement les grands décapages menés ces dernières années. Le fossé nord-ouest, le seul à avoir été suivi, longe l'exploitation sur quelque trois cents mètres et semble amorcer le retour à ses extrémités pour ainsi venir refermer l'enclos. La largeur maximale dégagée du long fossé, jusqu'aux pistes d'atterrissage, approche les cent mètres. La superficie

de l'enclos atteindrait ainsi aisément les dix jugères et placerait la villa de Velroux dans la troisième classe d'importance des *villae* dans le nord de la Gaule (Van Ossel & Defgnée, 2001 : 224-228), en dépit de la persistance de bâtiments à plan vernaculaire.

L'exploitation est implantée sur un terroir aux sols à haute potentialité agricole favorisant le développement de la céréaliculture. Elle s'organise autour d'un corps de logis, enrichi d'une modeste installation balnéaire et encadré de deux bâtiments annexes habités. Cette zone résidentielle compte, outre un four domestique, cinq celliers et deux puits-silos. Elle s'ouvre sur un espace largement dégagé dont elle semble séparée par une clôture. Cet espace est occupé par trois silos alignés et une grande mare. Une seconde mare, plus petite, semble isolée des autres structures. On s'étonnera qu'aucun puits à eau n'ait été retrouvé à proximité de la zone résidentielle sachant la nappe phréatique permanente à environ vingt mètres de profondeur.

Les cinq puits-silos reconnus sur le site peuvent être interprétés comme des structures de stockage liées aux cultures céréalières. Bien qu'aucune étude paléobotanique ne soit disponible pour le site, il est difficile d'attribuer une autre fonction à ces puits. De telles structures ont été repérées dans l'agglomération de Braives (Brulet, 1983 : 15-17), des fosses-silos sont signalées dans les premiers niveaux du relais routier d'Outrelouxhe (Witvrouw, 2001) et, proches de Velroux, d'autres silos à grains sont suspectés dans l'établissement routier de Kemexhe (Fechner, 1998). Ces derniers font partie de la culture celtique et se raréfient à la fin de La Tène (Matterne, 2001 : 149-151), leur usage a très bien pu persister dans nos régions riches en cultures céréalières. De réalisation peu onéreuse, ils permettent le stockage à long terme d'un important volume de graines. Une part de la production céréalière destinée aux échanges pouvait très bien y être conservée. Le nombre élevé de mortiers, au regard des autres catégories de céramiques, viendrait, peut-être aussi, comme dans la villa de Froidmont, confirmer l'importance de la culture céréalière. Mais quelle culture ? Si l'on se tourne vers des sites voisins, où l'on dispose d'analyses carpologiques, les espèces présentes sont l'épeautre/

amidonnier, l'avoine, l'orge, le seigle et encore le froment (Laurent, 1999 & 2000).

Les deux mares étaient destinées à abreuver le bétail. L'élevage de porcs, peut-être en forêt, de bœufs et de caprinés est bien attesté par l'étude de la faune. La poule, l'oie et le canard font partie de la basse-cour. La chasse est également pratiquée pour la consommation de viande, mais aussi pour la fourniture de fourrure.

Bien que modeste, la *villa* de Velroux a été occupée par une classe aisée d'agriculteurs qui, au fil des générations et en fonction de la conjoncture économique, ont pu obtenir des revenus substantiels des produits de leur exploitation. Le mobilier archéologique vient démontrer ce pouvoir d'achat : l'intaille en améthyste, la fibule à inscription avec son message d'amour ou encore les pièces de harnachement. La vaisselle de table, en verre et surtout en céramique, occupe une place non négligeable au sein du vaisselier. Le statut privilégié, sans doute des derniers occupants du corps de logis, est également documenté par la diversité et la qualité de l'alimentation carnée.

Les recherches menées sur la circulation de la vaisselle régionale positionnent Velroux dans un réseau économique tourné avant tout vers la capitale. C'est sans doute sur les marchés de Tongres que les métayers venaient écouler les produits de l'exploitation et s'approvisionner en produits manufacturés. Aux portes de la ville emmurillée, se positionne un ensemble monumental à vocation utilitaire dont le bâtiment principal aurait servi de magasins ou d'*horrea* (Coquelet, 2011 : 165-167). Des ateliers de potiers se localisent dans le même secteur, entre la chaussée Bavay-Cologne et la rive gauche du Geer (Vilvorder *et al.*, 2010).

Enfin, c'est dans la grande mare asséchée que les traces de l'occupation tardive de l'exploitation se concentrent avec deux petits fours implantés sur ses bords et l'aménagement d'un enclos, sans doute à bétail. Le mobilier archéologique peu abondant laisse entrevoir une réoccupation du site, très partielle sur une courte durée, peut-être saisonnière, avant son abandon définitif vers la fin du IV^e siècle, voire le début du siècle suivant.

Bibliographie

- BRULET R. (dir.), 1983. *Braives gallo-romain. II. Le quartier des potiers*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, XXXVII.
- COQUELET C., 2011. *Les capitales de cité des provinces de Belgique et de Germanie. étude urbanistique*, Louvain-la-Neuve, Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, CIII.
- CORBIAUX M-H., 2008. « La voie romaine Metz-Arlon-Tongres. Itinéraire, équipement et chronologie », in J. Witvrouw & G. Gava (dir.), *Le pont romain et le franchissement de la Meuse à Amay. Archéologie et Histoire*, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, 29, (2005) : 17-44.
- DE BOE G., 1971. *De Romeinse villa op de Meerberg te Val-Meer (Limburg)*, Leuven, *Acta Archaeologica Lovaniensia*, 4.
- DE BOE G., 1976. *Haccourt III. Les bains de la grande villa*, Bruxelles, *Archaeologia Belgica*, 182.
- DE BOE G. 1983. *De romeinse villa te Neerharen-Rekem*, Bruxelles, *Archaeologia Belgica*, 253, *Conspectus MCMLXXXII* : 56-60.
- DE CLERCQ W., 2011. *Roman rural settlements in Flanders. Perspectives on a « non-villa » landscape in extrema Galliarum*, in N. Roymans & T. Derks (éd.), *Villa Landscapes in the Roman North. Economy, Culture and Lifestyles*, Amsterdam, Amsterdam Archaeological Studies, 17, p. 235-257.
- DELARUE T., 1973-1974. « Substructions belgo-romaines à Flône », *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, XII : 87-88.
- DE MAEYER R., 1940. *De overblijfselen der Romeinse villa's in België : de Archeologische inventaris. I*, Antwerpen, Rijksuniversiteit Gent. Werken uitgegeven door de Faculteit van de wijsbegeerte en letteren, 90.
- DESTEXHE G., 1971-1973. « La villa belgo-romaine de Warfée (commune de St. Georges) », *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, XXII : 63-211.

- DESTEXHE G., 1994. « La villa gallo-romaine de la "Campagne du Vivier" à Verlaine », *Archéologie hesbignonne*, 12 : 23-101.
- DESTEXHE G., 1996. « Un remarquable puits gallo-romain à Verlaine », *Archéologie hesbignonne*, 14 : 3-91.
- DESTEXHE G., 2010. « Évolution du peuplement en Hesbaye centrale de La Tène finale au Haut Moyen âge », *Archéologie hesbignonne*, 20 : 23-70.
- DEXTEXHE-JAMOTTE J., 1958. « La cave belgo-romaine de l'Arbre à la Croix », *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, XVI : 136-147.
- DIJKSTRA J., 1997. *Aanvullend Archeologisch Onderzoek (AAO), vindplaats Kerkrade-Winkelen : verkaveling Maar-West*, Amersfort, RoB Rapportages Archeologische Monumentenzorg, 51.
- FERDIÈRE A., GANDINI C., NOUVEL P. & COLLART J.-C., 2010. « Les grandes villae "à pavillons multiples alignés" dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonctions », *Revue Archéologique de l'est*, 59 : 357-446.
- FOCK H., GOFFIOUL CL., PREUD'HOMME D. & BOSQUET D., 1998. « Fexhe-le-Haut-Clocher : un "zoning industriel" romain au lieu-dit "La Petite Campagne" II », *Chronique de l'archéologie wallonne*, 6 : 89-91.
- GAVA G. & WITVROUW J., 2012. « Amay/Amay : découverte fortuite de vestiges romains », *Chronique de l'archéologie wallonne*, 19 : 136.
- GRANDGAGNAGE M., 1850. « Rapport sur les antiquités de Momalle », *Bulletin de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, XVII : 51-54.
- HENRARD D., VAN DER SLOOT P. & LÉOTARD J.-M., 2008. « La villa de la place Saint-Lambert à Liège (Belgique) : nouvel état des connaissances », *Revue du Nord (Archéologie de la Picardie et du Nord de la France)*, 378 : 159-174.
- HERBILLON J., 1943. *Toponymie de la Hesbaye liégeoise*, Wetteren, (1930-1943).
- HERINCKX A.-M., 2008. « Oreye, Bergilers : l'établissement routier de Malpas », in R. Brulet, *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, Racine, p. 425.
- FECHNER K., 1998. « Fexhe-le-Haut-Clocher et Waremme : vers une définition pédologique des puits, des fosses géantes et des fossés de l'époque romaine sur le tracé TGV », *Chronique de l'archéologie wallonne*, 6 : 92-93.
- LAURENT CH., 1999. « Amay : campagne de fouilles 1995 au pied de la collégiale, résultats micro-archéologiques et carpologiques », *Chronique de l'archéologie wallonne*, 7 : 80-81.
- LAURENT CH., 2000. « Fexhe-le-Haut-Clocher : résultats micro-archéologiques et carpologiques sur le site de "La Petite Campagne" II », *Chronique de l'archéologie wallonne*, 8 : 107-109.
- LES CHERCHEURS DE LA VERTE VOIE, 1992-1993a. « Fouille d'une pièce d'habitation gallo-romaine à Crisnée (Lg.) au lieu-dit "La Grande Place" », *Vie Archéologique*, 40 : 56-58.
- LES CHERCHEURS DE LA VERTE VOIE, 1992-1993b. « Fouille d'une cave gallo-romaine à Kemexhe (Crisnée, Lg.) en 1990 », *Vie Archéologique*, 40 : 49-51.
- LÉOTARD J.-M., 1996-1997. « Crisnée : cave gallo-romaine », *Chronique de l'archéologie wallonne*, 4-5 : 97.
- MARCHAL J.-PH., 2005. *Bilan de sept années de sondages et de fouilles dans les zones d'activité économique de la province de Liège*, in J.-M. Léotard (dir.), *Recherches archéologiques préalables à l'aménagement des zones d'activité économique*, Actes des Journées d'archéologie en Wallonie, Amay, 26-27 novembre 2004, Liège, p. 85-111.
- MARÉCHAL R. & TAVERNIER R., 1971. *Planche 11B : Pédologie - Associations de sols*, in Commission de l'Atlas, Comité National de Géographie (éd.), *Atlas de Belgique*, Bruxelles, Institut Géographique Militaire.
- MATTERNE V., 2001. *Agriculture et alimentation durant l'âge du Fer et l'époque gallo-romaine en France septentrionale*, Montagnac, Archéologie des Plantes et des Animaux, 1.

- PAUWELS D. & CREEMERS G., 2006. *Een Romeinse landelijke nederzetting te Smeermaas (Lanaken, prov. Limburg)*, Bruxelles, Relicta, 2, p. 49-118.
- PETIT J.-P. & SANTORO S. (dir.), 2007. *Vivre en Europe romaine. De Pompéi à Bliesbruck-Reinheim*, Paris.
- PEUSKENS N. & TROMME F., 1977-1979. « Deux balnea belgo-romains : Boirs "Village" et Heure-le-Romain "Sur les Moulins" », *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, XXIV : 381-414.
- ROYMANS N. & DERKS T., 2011. *Studying Roman villa landscapes in the 21st century. A multi-dimensional approach*, in N. Roymans & T. Derks (éd.), *Villa Landscapes in the Roman North. Economy, Culture and Lifestyles*, Amsterdam, Amsterdam Archaeological Studies, 17, p. 1-44.
- VANDERHOEVEN A., 2006. *Veldwezelt. Vues socio-économiques nouvelles sur les campagnes*, in R. Brulet, *La Belgique romaine*, Dijon, Dossiers Archéologie, 315, p. 60-63.
- VANDERHOEVEN A., 2007. *Tongres au Haut-Empire romain*, in R. Hanoune (dir.), *Les villes romaines du Nord de la Gaule*, Revue du Nord, 10, Hors série, Collection Art et Archéologie, p. 309-336.
- VANDERHOEVEN A., MARTENS M. & VYNCKIER G., 2001. *Romanization and Settlement in the Central Part of the Civitas Tungrorum*, in S. Altekamp & A. Schäfer. (éd.), *The Impact of Rome on Settlement in the Northwestern and Danube Provinces*, British Archaeological Reports, International Series, 921, p. 57-90.
- VAN OSSEL P., 1992. *Établissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*, Paris, Centre national de recherches scientifiques, Gallia, Supplément 52.
- VAN OSSEL P. & DEFGNÉE A., 2001 (dir.). *Champion, Hamois. Une villa romaine chez les Condruses. Archéologie, environnement et économie d'une exploitation agricole antique de la Moyenne Belgique*, Namur, Études et Documents, Archéologie, 7.
- VANVINCKENROYE W., 1988. *De Romeinse villa op de Sassenbroekberg te Broekom*, Hasselt, Publicaties van het Provinciaal Gallo-Romeinse Museum Tongeren, 38.
- VANVINCKENROYE W., 1990. *De Romeinse villa's van Piringen ("Mulkenveld") en Vechmaal ("Walenveld")*, Hasselt, Publicaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum Tongeren, 42.
- VANVINCKENROYE W., 1997. « *De romeinse villa in het "Middelpadveld" te Vechmaal (Heers)* », *Limburg-Het Oude Land van Loon*, 76 : 179-192.
- VILVORDER F., HARTOCH E., VANDERHOEVEN A. & LEPOT A., 2010. « *La céramique de Tongres, quatre siècles de production d'un caput civitatis* », *Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, Actes du Congrès de Chelles, 13-16 mai 2010* : 241-255.
- WILLEMS J. & RENOIR P., 1965. « *Substructions belgo-romaines à Jehay-Bodegnée* », *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, V, (1964-1965) : 39-40.
- WILLEMS J., DANDOY M. & THIRION E., 1969. « *La villa gallo-romaine de la Collégiale d'Amay* », *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, IX : 41-57
- WITVROUW D. & J., 2001. « *Un relais routier romain à Outrelouxhe (Modave)* » *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, XXIV, (1966-1999) : 27-30.

Instructions aux auteurs

Seuls sont publiés dans le Bulletin de la Société des articles et illustrations originaux. Ils seront soumis à un comité de lecture dont la décision est souveraine.

Les auteurs reçoivent gratuitement vingt-cinq tirés à part et un fichier PDF de leur article.

Le comité se réserve le droit, pour les articles très longs ou abondamment illustrés, de réclamer une participation financière aux auteurs; le montant de cette participation sera fixé avant l'envoi du texte à l'imprimeur.

Les articles qui ne seront pas présentés selon les normes du Bulletin de la Société seront refusés.

Toute la correspondance relative à la rédaction du Bulletin est à adresser au
Secrétariat du Comité de lecture,

D. TROUPIN

Rue de la grotte, 128

B-4400 FLÉMALLE (Belgique)

Texte

1. Un résumé en anglais et en français devra être présenté au début de chaque article.
2. Pour la division intérieure de l'article, l'auteur utilisera **exclusivement** le système numérique international : 1., 1.1., 1.1.1., ..., 1.2., 1.2.1., ..., 3., ... Les titres ne seront jamais suivis d'un point.
3. Dans la mesure du possible, les manuscrits seront remis sous forme d'un (ou plusieurs¹) fichier(s) informatique(s) encodés sous un des logiciels connus du monde PC ou Macintosh. Les textes encodés sous T_EX ou L^AT_EX seront très appréciés. Cette version informatique sera accompagnée d'une copie papier en deux exemplaires dactylographiés sur papier de format Din A4, avec un double interligne et une marge de 4 cm.
4. Il faut mentionner dans la marge du texte l'endroit approximatif où les tableaux et les figures doivent être introduits.
5. Le renvoi aux références bibliographiques se fait en mentionnant dans le texte, entre parenthèses, le nom de l'auteur ou des auteurs, l'année et éventuellement la page. S'il y a plus de deux auteurs, on indique le nom du premier suivi de *et al.*
Exemples : (Tillier, 1983) ou (Tillier, 1983 : 52) ou (Boné *et al.*, 1983).
6. Le texte peut comporter des notes infrapaginales.
7. L'auteur fera figurer son adresse (et éventuellement son adresse électronique) après la bibliographie.

Bibliographie

Dans les bibliographies du *Bulletin des Chercheurs de la Wallonie*, les noms d'auteurs seront composés en petites capitales, mais **il est demandé aux auteurs de les encoder en minuscules** de façon à conserver l'intégralité des accents dans la version définitive. Si l'auteur ne dispose pas de certains caractères à, ç, è, ï, ø, œ, ñ, ...), il doit annoter sa copie papier.

Les références bibliographiques complètes figurent en fin de texte : elles sont rangées par ordre alphabétique des noms d'auteur et par ordre chronologique pour chaque auteur. Elles comprennent nécessairement :

A) pour un livre :

1. le nom de l'auteur et les initiales de ses prénoms,
2. l'année de publication (suivie de a, b, ... si plusieurs publications sont de la même année),
3. le titre de l'ouvrage en italique (ou souligné si l'auteur ne dispose pas de l'italique sur son imprimante),
4. le lieu d'édition,
5. le nom de l'éditeur,
6. le nombre de volumes et de pages.

SCHMERLING P.C., 1833. *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liège*, Liège, P.J. Collardin, 2 vol., 167 p., 34 + 40 pl.

¹ Voir ci-après les rubriques « Tableaux » et « Figures ».

B) pour un article de revue :

1. le nom de l'auteur et les initiales de ses prénoms,
2. l'année de publication (suive de a, b, ... si plusieurs articles sont de la même année),
3. le titre de l'article en romain entre guillemets,
4. le titre de la revue en italique (ou souligné si l'auteur ne dispose pas de l'italique sur son imprimante) composé en entier de préférence ou en utilisant les abréviations de la *World List of Scientific Periodicals*, pas de majuscule aux adjectifs, pas de sigle ne comprenant que la première lettre de chaque mot,
5. le numéro du volume (sans indication de la mention « vol. » ou « tome ») en chiffres arabes et suivi de « : »,
6. les numéros de la première et de la dernière pages de l'article.

TILLIER A.-M., 1983. « Le crâne d'enfant d'Engis 2 : un exemple de distribution des caractères juvéniles, primitifs et néanderthaliens », *Bull. Soc. roy. belge Anthropol. Préhist.*, 94 : 51–75.

C) pour une contribution à un ouvrage collectif :

GILLOT E., 1984. *Datations radiométriques*, in D. Cahen & P. Haesaerts (éd.), *Peuples chasseurs de la Belgique préhistorique dans leur cadre naturel*, Bruxelles, Patrimoine de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, p. 115–125.

Tableaux

Les fichiers des tableaux peuvent se trouver dans le fichier texte, mais ils **doivent** aussi constituer un ou des fichier(s) indépendant(s).

Les légendes se trouveront au-dessus des tableaux dans le ou les fichier(s) où ils se trouvent ; cette légende commencera par le mot « Tableau » suivi de son numéro d'ordre en chiffres arabes.

Illustrations

Toute illustration (sauf un tableau) est une figure. Les auteurs éviteront donc d'écrire « voir photo 3 », « (graphique 6) ». Ces deux types de renvoi seront remplacés par « (fig. 3) » et « (fig. 6) ». Il est toutefois loisible d'écrire « Le graphique de la figure 6 représente ... ». Chacune des figures doit **obligatoirement** faire l'objet d'un appel **dans** le texte.

Il est souhaitable de faire figurer une échelle sur chaque figure.

Les dessins au trait doivent être réalisés à l'encre de Chine sur un papier de bonne qualité. En cas d'emploi de papier calque, la photographie doit se faire par transparence : **l'encre doit être parfaitement opaque** (pas de dilution) et **tout collage de papier blanc sur le calque est prohibé**. Sont admis des collages de calques entre calques au moyen de *Scotch* transparent, mais sans superposition des calques ; dans ce cas, une photocopie du montage accompagnera le calque pour assurer un remontage éventuel correct.

Les figures peuvent aussi être réalisées sur ordinateur, de préférence dans un logiciel de dessin vectoriel ; dans ce cas, elles seront fournies au format *PostScript* (.ps) ou mieux *PostScript encapsulé* (.eps). Dans les autres cas, elles seront fournies au format *TIFF* (.tif). En cas de doute, l'auteur peut prendre contact avec l'imprimeur. Les fichiers de figures **ne seront jamais inclus** dans le fichier texte.

Les auteurs veilleront, autant que possible, à donner à leurs figures et illustrations un format n'excédant pas

- pour une illustration disposée en portrait (la hauteur constitue la plus grande dimension) : 16 cm en largeur et 23 à 24,5 cm en hauteur, selon l'importance de la légende ;
- pour une illustration disposée en paysage ou à l'italienne (la largeur constitue la plus grande dimension) : 26 cm en largeur et 14 à 15 cm en hauteur, selon l'importance de la légende.

La composition s'effectuant à 120 % du format imprimé, pour augmenter la qualité du *Bulletin*, **les illustrations seront préférablement fournies à 120 % de leurs dimensions finales** : dans ce cas, les dimensions ci-dessus sont toutes à multiplier par 1,2.

Les légendes se trouveront dans le fichier texte en dessous d'un blanc figurant l'emplacement des figures ; cette légende commencera par le mot « Figure » suivi de son numéro d'ordre en chiffres arabes.

Épreuves

1. Les auteurs recevront une épreuve.
2. Les épreuves seront corrigées à l'encre rouge.
3. **Toutes les modifications autres que les erreurs typographiques seront à charge des auteurs.**
4. Les textes, dont les épreuves n'auront pas été renvoyées en temps voulu, seront reportés au volume ultérieur.

**SOCIÉTÉ ROYALE BELGE D'ÉTUDES
GÉOLOGIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES**

LES CHERCHEURS DE LA WALLONIE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Comité de rédaction du « Bulletin » :

Grégory ABRAMS	Anne HAUZEUR
Fernand COLLIN	Cécile JUNGELS
Michel DETHIER	Christian LEPERS
Camille EK	Philippe PIRSON
Philippe GEMIS	Michel TOUSSAINT
Jean GRIMBERIEUX	François TROMME
Jules HAECK	Sébastien VOTQUENNE

Secrétariat et adresse pour la correspondance, les inscriptions, la vente et les échanges :

Dominic TROUPIN, 128, rue de la Grotte, B-4400 FLÉMALLE
E-mail : chercheursdelawallonie@ramioul.org
Tel. : 04 228 97 63

La Société reçoit avec reconnaissance tous renseignements pouvant l'aider dans ses recherches. Elle échange ses publications contre celles des Sociétés dont les buts sont rapprochés des siens.

Elle est également acheteur de ses publications épuisées.

PUBLICATIONS DISPONIBLES

Tome VII	1924	5,00 €	Tome XXXVII	1997	10,00 €
Tome XIX	1963–1965	5,00 €	Tome XXXVIII	1998	10,00 €
Tome XXI	1969–1970	10,00 €	Tome XXXIX	1999	10,00 €
Tome XXV	1980–1982	10,00 €	Tome XL	2000	10,00 €
Tome XXVI	1983–1985	10,00 €	Tome XLI	2001–2002	10,00 €
Tome XXVII	1986	10,00 €	Tome XLII	2003	10,00 €
Tome XXVIII	1987	10,00 €	Tome XLIII	2004	10,00 €
Tome XXIX	1989	10,00 €	Hors-série n° 1	2004	25,00 €
Tome XXX	1990	10,00 €	Tome XLIV	2005	16,00 €
Tome XXXI	1991	10,00 €	Tome XLV	2006	16,00 €
Tome XXXII	1992	10,00 €	Tome XLVI	2007	16,00 €
Tome XXXIII	1993	10,00 €	Tome XLVII	2008	16,00 €
Tome XXXIV	1993	10,00 €	Tome XLVIII	2009	16,00 €
Tome XXXIV	1994	10,00 €	Hors-série n° 2	2010	16,00 €
Tome XXXV	1995	10,00 €	Hors-série n° 3	2011	16,00 €
Tome XXXVI	1996	10,00 €	Hors-série n° 4	2011	30,00 €
			Tome XLIX	2010–2011	16,00 €

Les prix ci-dessus s'entendent NETS, plus frais de port ; aucune ristourne n'est consentie, ni aux membres, ni aux librairies ou intermédiaires.

Les paiements sont à effectuer ANTICIPATIVEMENT à notre C.C.P. 000-0077964-73 [IBAN : BE 27 0000 0779 6473 BIC : BPOTBEB1], « CHERCHEURS DE LA WALLONIE » – FLÉMALLE.

Ils doivent mentionner clairement les N^{os} des tomes désirés, ainsi que l'adresse complète à laquelle doit être effectuée l'expédition.

**SOCIÉTÉ ROYALE BELGE D'ÉTUDES
GÉOLOGIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES**

LES CHERCHEURS DE LA WALLONIE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT :

J. HAECK, 26, rue des Peupliers, B-4300 WAREMME

VICE-PRÉSIDENTS :

C. JUNGELS, 128, rue de la Grotte, B-4400 FLEMALLE

Chr. LEPERS, 3, rue devant Sauvenière, B-5580 ROCHEFORT

SECRÉTAIRE :

D. TROUPIN, 128, rue de la Grotte, B-4400 FLÉMALLE

TRÉSORIER :

Ph. GÉMIS, 45 B, rue Forsvache, B-4460 GRACE-HOLLOGNE

TRÉSORIÈRE ADJOINTE :

M. DE FAUW-DEJON, 22, avenue Marcel Cools, B-4400 FLÉMALLE

COMMISSAIRES :

OD. BAUDOUX, CL. BOURDOUXHE, A. DIGNEFFE, J.-P. DISCRY, J. GRIMBÉRIEUX, A. LAMBERT,
PH. PIRSON, A. VIVIER

* * *

ARCHIVISTE-BIBLIOTHÉCAIRE :

R. RAYNAUD

MUSÉE DE LA PRÉHISTOIRE EN WALLONIE :

Conservateur : J. HAECK

Assistant scientifique : F. COLLIN

CHEFS DES SECTIONS :

Archéologie : J. HAECK et Fr. TROMME

Minéralogie : A. DIGNEFFE

Spéléologie : A. VIVIER

TIR AUX ARMES PRÉHISTORIQUES :

Chr. LEPERS

DIRECTION DE LA GROTTÉ DE RAMIOUL :

128, rue de la Grotte, B-4400 FLÉMALLE

ORGANISATION GUIDAGE RÉSEAU INFÉRIEUR DE LA GROTTÉ :

Ch. BERNARD

ASSISTANTE À LA GROTTÉ :

M. GÉRARD

* * *

SIÈGE SOCIAL :

MUSÉE DE LA PRÉHISTOIRE EN WALLONIE à Ramioul,

128, rue de la Grotte, B-4400 FLÉMALLE

Adresse unique pour toute correspondance et envois :

SECRÉTARIAT : D. TROUPIN, 128, rue de la Grotte, B-4400 FLÉMALLE

Composition :

grigri : 0496/56.49.80

D/2014/0574/1

